

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr



Côte d'Ivoire Spécial

HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE

Bâtir un environnement
transparent et éthique qui favorise
les investissements

CNPS

Un acteur majeur du développement
du tissu économique ivoirien

BNETD

Le BNETD a joué un rôle clé
dans le succès de la CAN

CCI-CI

Une institution forte, engagée pour
la promotion des entreprises

BNI

65 ans et une nouvelle politique RSE

BSIC

Plus de 89 % d'évolution
pour son résultat net

DOSSIERS

UN PAYS QUI GAGNE

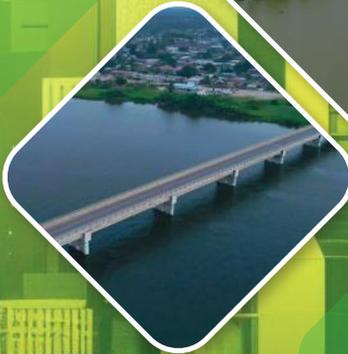
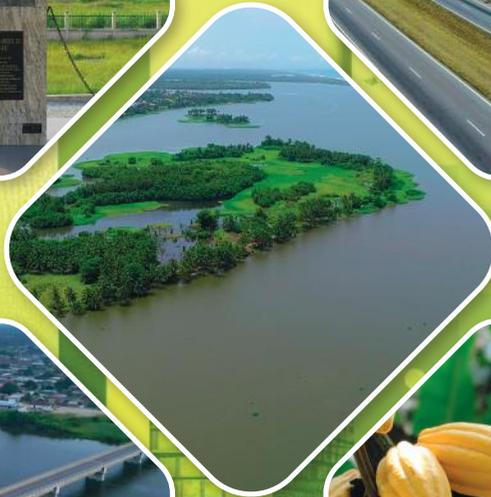
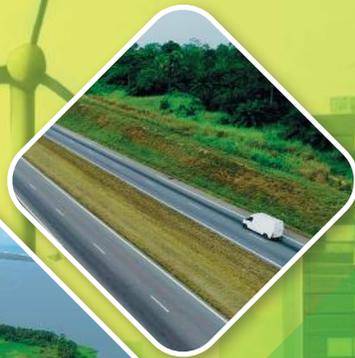
M 06547 - 19 - F: 6,00 € - RD



INVESTIR

DANS UNE ZONE ÉCONOMIQUE
ATTRACTIVE AUX PORTES
DE LA CAPITALE ÉCONOMIQUE
IVOIRIENNE, ABIDJAN.

AGNEBY – TIASSA • GRANDS PONTS • ME



CONCORDE • PAIX • DÉVELOPPEMENT

📍 Dabou – BPV 501 Dabou

✉ districtautonomedeslagunes@gmail.com

☎ (+225) 27 22 25 98 58





14 - POLITIQUE INTÉRIEURE

Une croissance économique dynamique



19 - HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE

« Bâfir un environnement transparent et éthique qui favorise les investissements »

UN ÉLAN PROMETTEUR

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 14 Politique intérieure – Une croissance économique dynamique
- 16 Les grands chantiers du Premier ministre Robert Beugré Mambé
- 19 Entretien – Président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance, Epiphane Zoro Bi Ballo
- 24 Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix – Alassane Ouattara : de candidat naturel à candidat officiel, il n'y a qu'un pas
- 26 Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Tidjane Thiam veut faire de la politique autrement
- 28 Entretien – Secrétaire général du Parti des peuples africains, Jean-Gervais Tchédid

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 30 Santé – Un investissement colossal pour se doter d'un système de santé performant
- 32 Entretien – Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba
- 34 Entretien – Directrice générale du Centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane Ouattara, Pr Judith Didi-Kouko Coulibaly
- 36 Emploi – 77 716 emplois créés à fin septembre 2023

DOSSIER CNPS

- 38 Entretien – Directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, Charles Denis Kouassi
- 43 Protection sociale – Une stratégie nationale de protection sociale pour 2024-2028
- 44 Couverture maladie universelle – Des innovations pour adhérer à la CMU
- 46 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, Karim Bamba
- 48 Entretien – Directeur général de la Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), Abdrahamane Tiémoko Berté
- 51 Eau – Renforcement du réseau d'eau potable à Abidjan
- 52 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau potable, Ibrahim Berté
- 55 Projet d'assainissement et de résilience urbaine – Comment impliquer les populations dans la lutte contre les inondations ?

AVENI-RE
LE REASSUREUR DE PROXIMITÉ

ABIDJAN-TUNIS-DAKAR-DOUALA

**POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS RISQUES**

www.aveni-re.com

SUIVEZ-NOUS



Une Référence Internationale



PORT D'ABIDJAN : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE QUI SE TRADUIT PAR UN TRAFIC GLOBAL DE 34 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES ET UNE HAUSSE DE 47% DU TRAFIC CONTENEURS

Le port d'Abidjan, poumon de l'économie ivoirienne, se porte très bien, à l'image de la Côte d'Ivoire dont il a pour mission de soutenir l'économie qui figure parmi les plus dynamiques d'Afrique. Son trafic affiche une tendance haussière depuis près d'une décennie.



Ainsi, en 2023, le port a consolidé sa position de leader dans la sous-région ouest-africaine avec un trafic global de **34,7 millions de tonnes** de marchandises, contre **28,6 millions de tonnes** en 2022, soit un gain de 21,1%. Dans le détail, l'ensemble des grandes filières, à l'exception du trafic en transit, est en progression.

Le trafic national, porté par le dynamisme de l'économie de la Côte d'Ivoire, est toujours en hausse. Une croissance de 9,5% a été observée sur ce segment passant de **25,2 millions de tonnes** en 2022, à **27,6 millions de tonnes** en 2023. En revanche, le trafic en transit destiné aux pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger) est en retrait de 5,7% en raison de la conjoncture politique et sécuritaire qui prévaut dans ces pays de la sous-région ouest-africaine.

L'autre performance et non des moindres, est relative au trafic transbordement boosté par la mise en exploitation en décembre 2022 du deuxième terminal à conteneurs (TC2). Ce trafic a enregistré une progression record de **1007,3%**, passant de **378 409 tonnes** à **4 190 020 tonnes** en 2023. Le trafic conteneurs connaît ainsi une hausse de **47,3%**, passant de **840.926 EVP** en 2022, à **1 238 195 EVP** en 2023.

Avec cette performance, le port d'Abidjan vient d'entrer dans le cercle restreint des ports faisant plus de **1 000 000** de conteneurs par an. Toute chose qui permet d'escompter aisément franchir l'objectif de **1 450 000 EVP** à l'horizon 2027.

Ces résultats qui ont été révélés par Hien Yacouba SIÉ, le 15 février 2024, au palais de la Culture de Treichville, lors de la cérémonie de décoration des travailleurs, témoignent de la pertinence de la vision du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, de renforcer davantage la position du port d'Abidjan en tant que hub logistique majeur sur la Côte Atlantique de l'Afrique.

Le port d'Abidjan va donc très bien, à l'image de la Côte d'Ivoire, dont le taux de croissance soutenu depuis quelques années, se situe à plus de 6% en 2023. Cela, en dépit de la morosité de l'environnement économique mondial, caractérisé notamment par les tensions inflationnistes, le resserrement des conditions monétaires et les instabilités régionales et internationales.

Fort de sa bonne croissance inhérente à la modernisation de ses infrastructures, le port d'Abidjan, leader de la Côte Ouest-Africaine, poursuit ses efforts en vue d'offrir à ses clients et partenaires, davantage de qualité de service, au bénéfice d'une compétitivité accrue.



38 - DOSSIER CNPS

La CNPS, acteur majeur du développement du tissu économique



76 - DOSSIER BNED

« Sur le chantier de la CAN nous avons été un acteur majeur »

56 Entretien – Coordonnateur du Projet d’assainissement et de résilience urbaine, Lazéni Ouattara

DOSSIER ÉCONOMIE VERTE

59 Des instruments financiers pour faciliter la création de marchés à capitaux verts

L’avant-propos par Paul de Manfred

60 Banque ouest-africaine de développement – Le rôle stratégique de la BOAD dans le PND ivoirien

61 Entretien – Chef de la mission résidente de la Banque ouest-africaine de développement, Franchy Nago

64 La BCEAO devrait évaluer les impacts des changements climatiques sur les économies des pays de l’UEMOA

Le point de vue par Jacques Konan Assahoré, ministre de l’Environnement, du Développement durable et de Transition écologique

65 Fonds monétaire international – La course au développement de la Côte d’Ivoire

66 Entretien – Représentante résidente du Fonds monétaire international en Côte d’Ivoire, Aminata Touré

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

68 Croissance – La croissance économique est tirée par le secteur privé

69 Budget – Un budget en forte progression depuis 2010

70 Entretien – Chargé d’études économiques sur la zone Afrique et chef de division du FMI, Luc Eyraud

72 Entretien – Directeur de l’Agence française de développement en Côte d’Ivoire, Adrien Haye

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

74 Infrastructures – Plusieurs ouvrages structurants transforment Abidjan

DOSSIER BNED

76 Entretien – Directeur général du Bureau National d’Études Techniques et de Développement, Kinapara Coulibaly

INVESTISSEMENTS

79 Climat des affaires – Le portefeuille de réformes qui booste l’économie

81 Entretien – Country Managing Partner, EY Côte d’Ivoire, Éric N’Guessan

84 Entretien – Ministre gouverneur du district des Lagunes, Vincent Esoh Lohoues

86 Entretien – Président directeur général de la Société Générale d’Investissement et de Réalisation, Edouard Oda

89 Autorité de Régulation du Système de Récépissés d’Entreposage – L’ARRE, institution clé d’un commerce régulé

90 Entretien – Directeur général de l’Autorité de Régulation du Système de Récépissés d’Entreposage, P^r Justin Koffi

bnetd

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES
TECHNIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

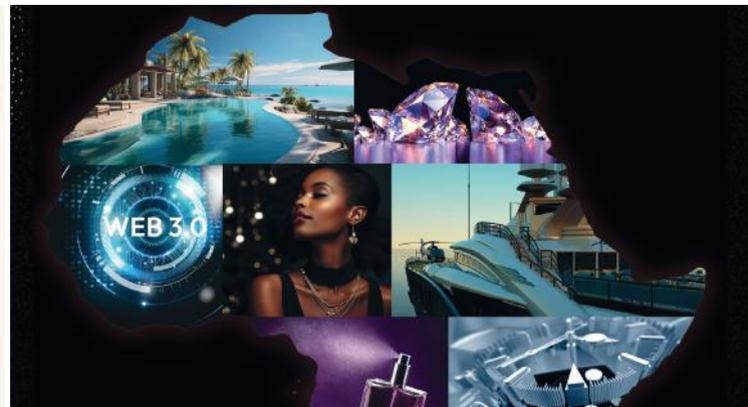


FAÇONNER LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFRIQUE DE **DEMAIN**



96 - DOSSIER CCI-CI

« Notre vision : élargir notre impact sur tout le tissu entrepreneurial ivoirien »



102 - Luxe & Lifestyle

L'Afrique face à la victoire du progrès

- 92 Commerce & Climat des affaires – Cacao, or et pétrole, les clés de l'excédent commercial
- 94 Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire – Un outil capital au service des investisseurs étrangers

DOSSIER CCI-CI

- 96 Entretien - Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré
- 99 TPE-PME – Les efforts du gouvernement pour soutenir les entreprises
- 100 Entretien – Directeur général de la Banque de l'Union – Côte d'Ivoire, Idrissa Wélé Diallo

LUXE & Lifestyle

L'AFRIQUE FACE À LA VICTOIRE DU PROGRÈS

- 105 L'avant-propos par Philippe Le Corps
- 107 Mashandy, le raffinement à l'état brut
- 110 Montale-Mancera – Montale, un concentré d'essences précieuses
- 113 Celinni – La Maison Celinni : Diamantaire éthique et engagé
- 114 Celinni – Maison Celinni: An ethical and engaged diamond dealer
- 115 METTLER – Les soins de luxe naturels suisses rencontrent l'Afrique
- 119 Chef Rabah Zaoui – À Carcassone, un chef pizzaïolo en or
- 122 Château Grézan – Grézan, le château qui « met la Méditerranée en bouteilles »
- 125 Entretien – Directrice générale du magazine BAAB, Alice Andrieux

BANQUES & ASSURANCES

- 128 Banques – Un total bilan de plus de 2 000 milliards de FCFA pour 3 banques en 2023

DOSSIER BNI

- 130 Banques Nationale d'Investissement – Pour ses 65 ans, la BNI met en exergue sa nouvelle politique RSE
- 132 Entretien – Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement, Youssouf Fadiga
- 135 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire, Jérôme Ehui
- 138 Entretien – Directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire, Abdoul Moumoune Younoussi

AVENI-RE
LE REASSUREUR DE PROXIMITÉ

ABIDJAN-TUNIS-DAKAR-DOUALA

**POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS RISQUES**

www.aveni-re.com

SUIVEZ-NOUS in f @



CORIS VISA
INFINITE

• A VOUS LE PRESTIGE •

CORIS VISA GOLD

• A LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS •



La Banque Autrement

<https://cotedivoire.coris.bank>



ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

LLB
AFRIQUE

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax: +33 142 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNAUD

RÉDACTION

Anclu ANI
Louise BIBALOU-DURAND
François CANTHY
Paul de MANFRED
Anna de NEUVILLE
Charline FLAMANT
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

SK

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
Responsable médias & Communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr
Luxe & Lifestyle Director
Philippe LE CORPS
director@flowerandroots.uk
contact@luxe-andlifestyle.com

REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC

Murielle BOSSUYT

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUR

WEBMASTER

LMS Design

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2024@Economies Africaines - Dépôt légal juillet 2024
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



132 - DOSSIER BNI

« En 2024, notre priorité est d'améliorer l'expérience client »

144 - DOSSIER BSIC

« Notre résultat net est passé à plus de 89 % »

140 Les banques et l'État multiplient les initiatives en faveur des PME

142 Digitalisation – Le digital, un levier commercial

DOSSIER BSIC

144 Entretien – Directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement le Commerce, Mamadou Pona

147 Microfinance – IMF : un stock d'épargne de plus de 550 milliards de FCFA en 2023

148 Entretien – Directeur général de COFINA Côte d'Ivoire, Sié Amed Touré

150 Fidelis Finance Group – Devenir une banque, objectif ultime du Plan CAP25 de Fidelis Finance

152 Assurances – Près de 600 milliards de FCFA de CA en 2023

154 Entretien – Président directeur général d'AVENI-RE, Seybatou Aw

158 Entretien – Directeur général de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, Gildas N'Zouba

160 Entretien – Directrice générale adjointe de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, Kadiatou Dembélé

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

162 Mines – Objectif 2024 : une production de 55 tonnes d'or

164 Entretien – Directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, Laetitia Gadegbeku-Quattara

166 Pétrole & Gaz – Hydrocarbures : des perspectives prometteuses pour la Côte d'Ivoire

AGRICULTURE

167 Cacao – Le cacao ivoirien doit être transformé sur place

169 Entretien – Directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde, D^r Adama Coulibaly

TIC

172 Économie numérique & Téléphonie mobile – 5 207 km de fibre optique mis en service en 2024



ABIDJAN-TUNIS-DAKAR-DOUALA

**POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS RISQUES**

www.aveni-re.com

SUIVEZ-NOUS



**Avec la BDU-CI,
vos ambitions
n'ont pas de
limites !**



Tél: 27 20 20 30 50
Site web : www.bduci.com



BDU - CI

LA BANQUE DE L'UNION



Par Serge-Henri Malet

Un élan prometteur

Dans l'étude *Perspectives africaines 2024* menée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), un fait majeur a été relevé en Afrique subsaharienne : après deux ans d'absence, l'accès des pays africains aux marchés des capitaux internationaux est à nouveau possible. En effet, depuis mai 2022, ils n'avaient plus la capacité d'emprunter sur les marchés sous la forme d'euro-obligations en raison de taux trop élevés. La situation s'est rétablie en janvier 2024 avec l'émission de 2,6 milliards de dollars (plus de 1 700 milliards de FCFA) effectuée par la Côte d'Ivoire, premier État de la région à réaliser avec succès une émission d'eurobonds.

Une levée de capitaux facilitée en partie par la dernière notation de l'agence américaine Moody's qui a relevé la note souveraine ivoirienne de Ba3 (perspective positive) à Ba2 (perspective stable). Cela signifie que la Côte d'Ivoire affiche dorénavant le deuxième meilleur crédit d'Afrique subsaharienne derrière le Botswana et à égalité avec l'Afrique du Sud. Désormais, le pays d'Alassane Ouattara se classe au rang des économies émergentes comme le Brésil ou le Vietnam. Cela témoigne aussi de la bonne trajectoire de l'économie nationale, avec des indicateurs au vert et un risque maîtrisé de cessation de paiement. Autre atout de taille, la Côte d'Ivoire figure en 2024 dans le top 10 des économies africaines en se classant à la 9^e place devant la Tanzanie.

Il souffle donc un petit vent d'euphorie qui n'est pas totalement étranger à la création d'une rubrique inédite dont la primeur est réservée à ce numéro spécial Côte d'Ivoire. En effet, sachant le continent à l'affût des dernières tendances dans tous les secteurs du luxe, il nous a paru opportun d'ouvrir à nos lecteurs les portes d'un univers de raffinement, de splendeur et d'élégance afin de les conduire en douceur, grâce à notre nouvelle rubrique « Luxe & Lifestyle », vers les

sphères exquises du glamour et de la sophistication. Notre intérêt s'est aussi porté sur les questions relatives aux émissions de gaz à effet de serre, notamment en examinant le rôle joué par les banques centrales face aux défis du changement climatique. Notre dossier « Économie verte » met en évidence la contribution des deux plus grandes institutions financières de la zone UEMOA – la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) –, qui ont intégré l'urgence et l'importance de mettre en œuvre les engagements climatiques nationaux. Par exemple, la BOAD s'est engagée à accompagner les huit États de l'UEMOA dans la mobilisation de la finance climat et prévoit, d'ici à 2025, de continuer à renforcer son portefeuille de projets climatiques dans la sous-région par le biais de programmes climat pays.

Mais c'est un autre type de climat, cette fois-ci d'ordre politique, qui intéresse aussi les investisseurs. Car au-delà de sa position de 1^{er} producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire va fortement renforcer l'attractivité de son économie grâce aux découvertes de pétrole et de gaz des gisements offshore Baleine en 2021 et Calao en 2024. D'où l'intérêt que suscite pour les milieux d'affaires la présidentielle d'octobre 2025, en prévision de laquelle les grandes formations politiques sont déjà entrées en phase de pré-campagne. La majorité présidentielle avec le RHDP (parti au pouvoir), l'opposition avec le PPA-CI de Laurent Gbagbo, et enfin le PDCI de Tidjane Thiam sont déjà en ordre de bataille dans la perspective de ce scrutin futur. Il faut espérer que le civisme, le patriotisme et le sens des responsabilités dont les Ivoiriens ont admirablement fait preuve aux dernières législatives, municipales, régionales et sénatoriales se réitérent à l'occasion de cette présidentielle.

UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

La Côte d'Ivoire poursuit sa dynamique de croissance avec un taux prévu cette année à plus de 6%. Dans son traditionnel discours à la Nation, le président Alassane Ouattara a dressé le bilan de son action en 2023.

À l'occasion de son discours de fin d'année, le président Alassane Ouattara a dressé un bilan de 2023 dont les éléments saillants étaient, à ses yeux, le taux de croissance robuste du pays, les progrès diplomatiques, les initiatives en faveur de la jeunesse ainsi que les réalisations d'infrastructures. Il a enchaîné en prévoyant pour 2024 une année « *prometteuse, malgré un contexte économique mondial difficile marqué notamment par l'inflation, le durcissement des conditions monétaires et les instabilités régionales et internationales. Nous prévoyons une croissance économique de 7% pour 2024.* » Un taux de croissance du PIB bien meilleur que celui annoncé par le Fonds monétaire international (FMI), qui l'estime à 6,25% (lire l'interview de sa représentante résidente p. 66-67). Le FMI qui, dans ses recommandations transmises par la voix du chef de la mission en Côte d'Ivoire Olaf Unterberdoerster, suggère une augmentation des impôts pour réduire le déficit public « *de 4 à 3% en 2024-2025* ».

Sur le plan de la politique intérieure, le président ivoirien a mis en avant « *la maturité démocratique* » dont ont fait preuve ses compatriotes lors du déroulement pacifique et réussi des élections municipales, régionales et sénatoriales. Ces élections, qui avaient une valeur de test à l'approche de la présidentielle de 2025, ont permis au Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), le parti présidentiel,

«La victoire des Éléphants de la CAN a aussi des allures de victoire politique pour Alassane Ouattara.»

de prendre le contrôle politique de presque toutes les régions et d'une très grande majorité des municipalités. En matière de diplomatie, le président Alassane Ouattara a loué le leadership croissant de son pays, aussi bien à l'échelle africaine que sous-régionale et internationale. Un leadership qui s'étend au domaine sportif, puisque la belle victoire des Éléphants, l'équipe nationale de football sacrée championne du continent

lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN), a aussi aux dires de ses proches des allures de victoire politique pour le chef de l'État. Cette victoire, qui a véritablement galvanisé une partie de la population, a aussi suscité un réel sentiment d'unité nationale. Certains ont même vu dans cette mobilisation l'émergence d'une nouvelle génération prête à transcender les clivages historiques et ethniques et à tourner la page du tribalisme qui a longtemps divisé le pays. Au point qu'Alassane Ouattara, en recevant les joueurs au palais présidentiel, leur a délivré ce message: « *Vous ne savez pas à quel point vous avez réussi à réunir les Ivoiriens en un seul peuple. Désormais, on ne dira plus: « Je suis de telle ethnie ou de telle région » mais plutôt « Je suis ivoirien. Nous sommes avant tout ivoiriens ».*

Parmi les autres faits marquants de l'année 2023, décrétée « *Année de la jeunesse* », il y a eu le lancement du Programme jeunesse 2023-2025 du gouvernement, avec un investissement de 361 milliards de FCFA (603 millions \$). « *Il a impacté plus d'un million de jeunes, hommes et femmes, à travers diverses initiatives* », a rappelé le président de la République, qui a par ailleurs mentionné les projets d'envergure tels que la construction de 14 établissements techniques et professionnels et l'ouverture de l'université de Bondoukou.

Dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2021-2025, une accélération des travaux a entraîné des lancements et des inaugurations d'infrastructures importantes. Le chef de l'État a cité notamment, dans la poursuite de ces actions, celles qui mettent l'accent sur le développement des zones rurales et la réalisation de projets agricoles pour renforcer l'offre alimentaire nationale à des prix abordables.

Pour le volet social, le président de la République a insisté sur l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), passé de 60 000 à 75 000 FCFA au début de l'année 2023. Des réformes majeures ont également été déployées dans l'adminis-

tration publique et le système judiciaire, avec une grâce présidentielle accordée à environ 2 000 détenus pour des infractions mineures.

Alassane Ouattara a aussi mentionné que son pays continuait de « *bénéficier de la confiance des partenaires au développement bilatéraux comme multilatéraux, et surtout du secteur privé qui poursuit ses investissements dans l'économie nationale* ». En effet, la Côte d'Ivoire a obtenu du FMI un financement de 3,5 milliards de dollars en mai 2023 afin de maintenir sa stabilité macroéconomique et de soutenir une transformation économique plus profonde devant la conduire au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Toutefois, cette réussite économique d'Alassane Ouattara ne convainc pas l'opposition, qui relève que, certes, les investissements dans les infrastructures ont dopé la croissance du pays à plus de 6 ou 7 % en moyenne – allusion à l'organisation de la CAN en 2024 ou à la construction de routes et d'autoroutes reliant les principales villes du pays – mais que cette stratégie s'est payée d'un endettement lourd qu'elle qualifie même « *d'improductif* ». Ahoua Don Mello, leader du PPA-CI de l'ex-président Laurent Gbagbo, le regrette : « *Sur le budget 2023, près de 42 % sont des ressources propres,*

et tout le reste est financé par la perfusion de la dette. »

Ce à quoi le président Alassane Ouattara a répondu dans l'un de ses discours récents que l'endettement de son pays était modéré. Évalué à 55 % du PIB, il est en deçà du seuil communautaire de 70 % fixés par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Un avis partagé par le FMI, qui souligne « *la viabilité de la dette et un risque de surendettement modéré* ».

Enfin, a rappelé le chef de l'État, la Côte d'Ivoire bénéficie de la confiance des bailleurs de fonds et de l'implication du secteur privé dans l'économie nationale. En tant que première puissance économique de l'espace UEMOA, elle entend quadrupler sa production de pétrole, la faisant passer de 50 000 à 200 000 barils par jour à l'horizon 2027 grâce à la mise en exploitation du gisement Baleine. De plus, début 2024, le géant pétrolier italien ENI a annoncé une deuxième découverte de pétrole et de gaz au large des côtes ivoiriennes à l'issue de sa campagne d'exploration menée en partenariat avec la société nationale PETROCI. Cette découverte, réalisée par un puits foré à 5 000 mètres de profondeur, ferait espérer selon les estimations initiales une production comprise entre 1 et 1,5 milliard de barils de pétrole.

Paul de Manfred



Le président Alassane Ouattara (à droite) et le Premier ministre Robert Beugré Mambé (à gauche) au palais présidentiel à Abidjan le 13 février 2024, lors de la cérémonie officielle de réception de l'équipe nationale de football, les Éléphants, vainqueur de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN).

LES GRANDS CHANTIERS DU PREMIER MINISTRE ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ

Robert Beugré Mambé, technocrate de 72 ans réputé pour sa fidélité au président Alassane Ouattara, a déjà gagné son premier pari : réussir l'organisation de la 34^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Dès sa nomination le 17 octobre 2023, le Premier ministre Robert Beugré Mambé, qui a remplacé Patrick Achi, a défini ses priorités et indiqué les grands chantiers sur lesquels il comptait concentrer ses efforts. Il s'agit notamment d'accélérer la mise en œuvre de trois dispositifs : le programme « Une Côte d'Ivoire solidaire » structuré en cinq piliers (*lire notre encadré*), le Programme social du gouvernement (PS Gouv) et le Programme jeunesse du gouvernement (PJ Gouv). S'appuyant sur son succès dans l'organisation, en 2017, des VIII^e Jeux de la Francophonie, le chef du gouvernement, qui est aussi ministre des Sports et du Cadre de vie, a réussi son pari d'offrir au continent africain une inoubliable 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023). L'une des raisons de cette prouesse est probablement à chercher dans le budget affecté à l'événement par les autorités ivoiriennes, soit près de 1,5 milliard de dollars (environ 868 milliards de FCFA). Cela a d'ailleurs valu à la Côte d'Ivoire d'être chaudement félicitée par les présidents Gianni Infantino, de la Fédération internationale de football association (FIFA), et Patrice Motsepe, de la Confédération africaine de football (CAF).

Au-delà de la CAN, Robert Beugré Mambé sait que la mise en œuvre des programmes du gouvernement que sont le PS Gouv 2022-2024 et le PJ Gouv 2023-2025 constituent des leviers importants pour répondre aux besoins des citoyens, car la réalisation de ces projets concrets est de nature à renforcer les indicateurs sociaux du pays. Il compte donc inviter les ministres de son gouvernement à agir avec diligence, à obtenir des résultats tangibles et à faire preuve de créativité pour mieux combler les attentes de la population. Durant sa gouvernance, il entend rappeler l'importance de placer l'humain au cœur de la vision portée par « Une Côte d'Ivoire solidaire ».

Les autres projets et réformes clés se poursuivront, au rang desquels le projet de métro d'Abidjan, entré dans une phase plus active depuis novembre 2023. Son

gouvernement s'engage aussi à lutter contre la hausse des prix des produits de consommation et à garantir la sécurité alimentaire tout en apportant des solutions adéquates aux secteurs de l'eau et de l'électricité. En outre, il a indiqué vouloir travailler sur le développement de chaînes de valeur intégrées dans des domaines spécifiques comme l'alimentation, les ressources halieutiques, le numérique ainsi que le développement de l'économie des services et de l'industrie. Autant de chantiers prioritaires que le Premier ministre Robert Beugré Mambé suivra attentivement grâce à la feuille de route 2024 du gouvernement dévoilée le 14 février dernier en Conseil des ministres, son leitmotiv étant pour chaque ministre que « *les postes qu'ils occupent sont des missions de service public et de dévouement* ».

Une figure incontournable du parti présidentiel

Mais qui est Robert Beugré Mambé ? À 72 ans, il est une figure du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, parti présidentiel). De 2005 à 2010, il a présidé la Commission électorale indépendante (CEI), s'opposant farouchement au président Laurent Gbagbo sur la composition des listes électorales lors de la présidentielle de 2010. Nommé gouverneur du district autonome d'Abidjan par Alassane Ouattara à son arrivée au pouvoir en 2011, il occupait encore ce poste stratégique (rehaussé au rang de ministre en 2021) lors de sa nomination à la tête du gouvernement. Aux dernières élections locales du 2 septembre 2023, il a été élu maire de la commune de Songon, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Abidjan, dont il est le député depuis 2018.

Cet ingénieur des travaux publics diplômé en 1976 de l'École normale supérieure des travaux publics (ENSTP) de Yamoussoukro a fait un 3^e cycle en France grâce à un financement accordé par le Fonds européen de développement. Considéré comme un technocrate, il fut chargé des grands ouvrages à Abidjan sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny. C'est dire que son



Robert Beugré Mambé, Premier ministre.

profil est largement compatible avec la feuille de route fixée par le président Alassane Ouattara concernant la construction massive d'infrastructures dans tout le pays. D'ailleurs, les liens entre le président de la République et son Premier ministre se sont resserrés lorsque le PDCI-RDA, dont il était pourtant membre, a décidé de quitter la coalition au pouvoir en 2018. Robert Beugré Mambé a alors été l'un des premiers à choisir

le RHDP, et il est fort possible que sa loyauté ait été appréciée par Alassane Ouattara car en février 2022, sa carrière politique a connu un tournant majeur lorsqu'il est devenu le numéro 3 du RHDP. Une position qui a tout à la fois renforcé son influence dans la politique ivoirienne et fait de lui une figure incontournable du parti présidentiel.

Louise Bibalou-Durand

Les 5 piliers du dispositif « Côte d'Ivoire solidaire »

1. Le premier pilier du programme « Côte d'Ivoire Solidaire » intègre la paix, la sécurité et la cohésion. L'objectif est de consolider les acquis sécuritaires ainsi que de renforcer la cohésion sociale, pour que chaque Ivoirien se sente libre et en paix où qu'il se trouve dans le pays.
2. La création d'emplois constitue le deuxième axe du dispositif et repose sur la transformation structurelle de l'économie. Il s'agit de parvenir à une richesse partagée et portée par les entrepreneurs, les entreprises, les paysans, les PME, les femmes, les agriculteurs, les jeunes et les artisans de tous les secteurs d'activité.
3. Le troisième défi concerne l'amélioration du cadre de vie au moyen d'investissements ainsi que le renforcement de la compétitivité de chaque région grâce à un environnement des affaires plus favorable et à des infrastructures économiques de qualité sur toute l'étendue du territoire. Chaque Ivoirien pourra alors prétendre à des conditions d'existence décentes.
4. Le quatrième pilier a pour cible l'administration, envisagée comme un puissant catalyseur au service du secteur privé, des régions et des citoyens. L'État se mue alors en un chef d'orchestre qui organise le secteur productif, désigne des secteurs pour la transformation économique et accompagne dans cet effort le secteur privé national, qui inclut les agriculteurs, les artisans et les PME-PMI.
5. Enfin, le cinquième pilier est centré sur l'homme, qui est au cœur du programme « Côte d'Ivoire Solidaire ». Chaque Ivoirien, quelles que soient ses origines et ses conditions sociales, peut devenir un acteur de développement épanoui et contribuant par son travail à la création de richesse et à l'essor du pays. Cela suppose qu'il soit en bonne santé, qu'il ait reçu une bonne éducation ainsi qu'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail, qu'il soit imprégné des valeurs nationales et que ses compétences soient valorisées dans la société.

L.B.-D.



**HAUTE AUTORITÉ POUR
LA BONNE GOUVERNANCE**

SIGNALONS

**TOUT ACTE DE CORRUPTION
DE FAÇON ANONYME**

**Dénonciateurs
protégés
par la loi**

**Plateforme
sécurisée et
confidentielle**

**Anonymat
100% garanti**

*"La Côte d'Ivoire
résolument
engagée contre
l'enrichissement
illicite et le
blanchiment de
capitaux"*



Signalis

Signalons la corruption en
toute confiance et sécurité !

www.signalis.habg.ci



**N° VERT
APPEL GRATUIT**

800 800 11

■ Entretien – Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance

« BÂTIR UN ENVIRONNEMENT TRANSPARENT ET ÉTHIQUE QUI FAVORISE LES INVESTISSEMENTS »

Epiphane Zoro Bi Ballo, président depuis octobre 2023 de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), donne un aperçu des six axes prioritaires du plan stratégique 2024-2026 de cette institution. Et parmi les initiatives en cours, citons le renforcement des dispositifs de protection en faveur des lanceurs d'alerte.

Avant d'être nommé président de cette institution, vous étiez le ministre en charge de la bonne gouvernance. À cet effet, quel est le bilan du premier plan stratégique 2021-2023 de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) ?

Epiphane Zoro Bi Ballo : Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez de pouvoir m'exprimer sur le bilan du premier plan stratégique de la HABG. Je dois dire qu'il est positif, et ce à plusieurs niveaux. D'abord, nous avons significativement ► *(suite p. 20)*



► renforcé les initiatives de déclaration de patrimoine, passant de 76,33 % en 2020 à 83,03 % en 2023. Ensuite, nous avons consolidé le dispositif de répression de la corruption avec le lancement de la plateforme SIGNALIS, un outil précieux pour recueillir les plaintes et dénonciations. En 2023, nous avons également mené des enquêtes de fragrance qui ont permis d'interpeller plus de 40 agents publics, un signal fort envoyé à tous ceux qui pensent pouvoir agir en toute impunité. Par ailleurs, la HABG s'est engagée dans une dynamique de coopération nationale et internationale fructueuse, concrétisée par la signature de 7 accords : 3 au niveau national et 4 au niveau sous-régional. Enfin, nous avons intensifié les actions de sensibilisation et d'éducation avec la mise en place de 64 comités locaux d'intégrité et de plateformes anticorruption. C'est une priorité pour nous de toucher les populations et de les impliquer dans la lutte contre la corruption. L'évaluation du système d'intégrité et l'élaboration de la cartographie des risques de corruption et de fraude dans neuf

« La Stratégie nationale de lutte contre la corruption est en cours d'adoption par le gouvernement »

administrations issues de quatre secteurs témoignent de notre volonté d'agir de manière préventive et proactive. Je suis fier de rappeler que la Stratégie nationale de lutte contre la corruption est en cours d'adoption par le gouvernement, un outil crucial pour mettre en place une stratégie nationale cohérente et efficace.

Comment comptez-vous capitaliser les acquis des actions de la HABG sur 2021-2023 et permettre à votre institution de se positionner comme la structure de référence et d'appui à l'ensemble des initiatives de lutte contre la criminalité économique, financière et transfrontalière dans votre pays ?

Vous savez, la période 2024-2026 sera une phase de consolidation. Nous nous appuyerons sur les acquis du premier plan stratégique pour intensifier les actions de prévention et de lutte contre la corruption. Cela passe par l'application effective des sanctions prévues par la loi, les poursuites judiciaires et les sanctions administratives.

Mais la sensibilisation et l'éducation des populations sont tout aussi importantes.

Nous devons tous, citoyens et institutions, être vigilants et conscients des enjeux liés à la corruption.

Également, la coordination des actions des acteurs de l'écosystème de lutte contre la corruption et les infractions assimilées devra être renforcée. Il s'agira pour nous d'agir de manière concertée et efficace, en

évitant les doublons et en maximisant l'impact de nos interventions.

Pour finir, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption sera un axe central de notre action. Elle représente un cadre stratégique important pour mobiliser tous les acteurs et donner un élan décisif à la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Le 20 février 2024 à votre siège à Abidjan-Cocody Riviera 3, vous avez lancé des consultations sectorielles pour l'élaboration du nouveau plan stratégique 2024-2026 de la HABG. Quel est le coût dudit plan ? Comment est-il articulé ? Par rapport à l'ancien plan, quelles sont les innovations ?

Effectivement, nous avons lancé des consultations sectorielles pour l'élaboration du nouveau plan stratégique 2024-2026. Pour ce qui est du coût, il est important de noter qu'il n'a pas encore été défini. Toutefois, les consultations sectorielles organisées en amont de l'élaboration du plan stratégique ont permis d'identifier les défis sectoriels à prendre en compte.

Conformément au Plan de Travail annuel 2024, le plan stratégique sera axé autour de six points.

À savoir, la consolidation du cadre institutionnel et de coordination de la gouvernance et de la lutte contre la corruption ; la promotion de la transparence, de l'intégrité et de la redevabilité dans la gestion du développement ; la promotion de la participation citoyenne à la gouvernance et à la lutte contre la corruption ; le renforcement de la coopération internationale et du partenariat pour la gouvernance et la lutte contre la corruption ; le renforcement de la communication interne et externe de la HABG ; et enfin, le renforcement des capacités et de la gouvernance de la HABG. En ce qui concerne les innovations majeures, elles porteront essentiellement sur la mise en œuvre des instruments du budget programmes, notamment l'adoption des contrats d'objectifs et de performances.

Quels ont été les objectifs recherchés lors du second atelier de consultations qui s'est tenu, le 20 février 2024 ? Dans quelle mesure, le nouveau plan stratégique s'aligne-t-il sur le PND 2021-2025 ?

C'est une excellente question. Le 20 février 2024, la HABG a tenu un atelier unique, mais essentiel, qui a marqué un tournant décisif pour notre institution. Cet atelier a été une plateforme dynamique où nous avons plongé dans les priorités de développement économique et social qui façonnent l'avenir de la Côte d'Ivoire.

Notre objectif était clair : aligner nos actions sur les

aspirations concrètes des acteurs clés engagés dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Ce dialogue ouvert et cette réflexion collective nous ont permis d'identifier des axes d'inter-

vention stratégiques qui résonnent avec les besoins sur le terrain. En nous appuyant sur cette base solide, nous élaborons un nouveau plan stratégique qui s'inscrit parfaitement dans la continuité de la vision ►(suite p. 22)



► et des grandes lignes du Plan national de développement (PND) 2021-2025. Ce plan n'est pas qu'un document; c'est une feuille de route qui guidera nos efforts pour réaliser le potentiel plein et entier de notre nation.

Quel est score de performance de la Côte d'Ivoire au dernier classement 2023 de l'ONG Transparency International? On sait que les investisseurs privés étrangers sont très sensibles au degré de corruption, comment évolue cette question délicate dans votre pays?

2023 a été une année faste pour la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la corruption. En effet, la Côte d'Ivoire a réalisé des avancées significatives dans la lutte contre la corruption, et ces efforts ont été reconnus à l'échelle internationale.

Le rapport de l'ONG Transparency International sur l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2023, publié le 30 janvier 2024, témoigne de cette progression.

En un an seulement, la Côte d'Ivoire a remporté 3 points et a grimpé de 12 places dans le classement. Voyez-vous! Son score est passé de 37/100 avec un rang de 99^e sur 180 pays en 2022 à un score de 40/100 avec un rang de 87^e sur 180 pays en 2023. Ainsi, pour renforcer la confiance des investisseurs privés étrangers, le gouvernement ivoirien, sous l'impulsion du président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, poursuit résolument ses initiatives de lutte contre la corruption.

Ces mesures incluent l'intensification de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'enrichissement illicite. De plus, nous renforçons les dispositifs de protection pour les lanceurs

« En un an seulement, la Côte d'Ivoire a remporté 3 points et grimpé de 12 places dans le classement de l'ONG Transparency International »

d'alerte et coordonnons les actions des institutions et structures nationales engagées dans la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Notre engagement est ferme: bâtir un environnement transparent et éthique qui favorise les investissements durables en Côte d'Ivoire.

Que devient la série *la famille ZONETT*, premier dessin animé ivoirien engagé dans la lutte contre la corruption? Le succès de cette initiative pédagogique a-t-il inspiré votre institution pour lancer d'autres projets de même envergure à l'endroit de la population?

Nous nous réjouissons du succès que la série animée *la famille ZONETT* a connu lors de sa diffusion avec ses treize épisodes captivants sur la première chaîne nationale et sur les plateformes de réseaux sociaux. En abordant la corruption de manière accessible, elle a touché un public vaste et varié, contribuant ainsi à élever la conscience collective sur cette question cruciale. Forts de cet impact, nous sommes ravis d'annoncer que la HABG prévoit de lancer la deuxième saison de *la famille ZONETT* en 2024, qui comprendra également treize nouveaux épisodes.

En parallèle, nous sommes impatients de présenter une toute nouvelle émission de télévision intitulée « Rendez-vous de la bonne gouvernance ». Cette initiative s'inscrit dans notre engagement continu à promouvoir la transparence et l'intégrité à travers des formats innovants et engageants. Restez à l'écoute pour ces développements passionnants qui promettent de marquer l'année 2024.

Pour 2024, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en tant que nouveau président de la HABG?

L'année 2024 sera marquée par des projets ambitieux qui vont catalyser notre engagement envers une gouvernance que nous souhaitons irréprochable.

En premier lieu, nous entamerons la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, un jalon crucial pour renforcer notre intégrité institutionnelle. Parallèlement, nous travaillerons à l'élaboration d'un Indice national de bonne gouvernance, qui servira de baromètre pour évaluer nos progrès.

Aussi, c'est dans un esprit d'innovation et d'éducation que nous sommes fiers d'annoncer la création de l'académie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Cette institution sera un centre d'excellence pour former les leaders de demain. De plus, nous lancerons une enquête nationale sur la corruption pour mieux comprendre et combattre ce fléau.

Nous nous attellerons également au traitement rigoureux des déclarations de patrimoine, assurant ainsi la transparence de nos dirigeants. La fusion et le renforcement des plateformes SIGNALIS et SPACIA marqueront une étape importante vers une meilleure synergie dans nos efforts de surveillance. Enfin, nous alignerons nos pratiques avec la loi n°2013-450 relative à la protection des données à caractère personnel, garantissant la sécurité et la confidentialité des informations que nous traitons. Ces initiatives sont le reflet de notre détermination à instaurer une gouvernance exemplaire en Côte d'Ivoire.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Le groupe
Fraternité Matin



- PRESSE
- ÉDITION
- IMPRIMERIE
- PUBLICITÉ

■ NOTRE VISION

Inspire et mettre en œuvre des solutions MÉDIAS offrant une expérience client unique

ALASSANE OUATTARA : DE CANDIDAT NATUREL À CANDIDAT OFFICIEL, IL N'Y A QU'UN PAS

À l'approche de la présidentielle d'octobre 2025, tous les cadres du RHDP, le parti au pouvoir, lancent un appel à la candidature du président sortant Alassane Ouattara pour un 4^e mandat.

Plusieurs hauts cadres du RHDP se sont officiellement retrouvés le 27 mai dernier à l'hôtel Sofitel Ivoire d'Abidjan autour du président du directoire du parti Gilbert Kafana Koné et du secrétaire exécutif Cissé Baongo avec un seul objectif : lancer la mobilisation générale afin de préparer l'élection présidentielle prévue en octobre 2025. Mais surtout, marteler la volonté du parti au pouvoir de voir le président Alassane Ouattara se porter officiellement candidat à sa propre succession.

S'agissant de la prochaine course à la présidentielle, les ténors du RHDP voient le président Ouattara comme leur « *candidat naturel* » : lors de leur dernière rencontre, ils lui ont d'ailleurs lancé un appel pour qu'il accepte d'être à nouveau candidat. « *Ce qui est en jeu, c'est la victoire de notre candidat naturel Alassane Ouattara à l'élection présidentielle de 2025* », a déclaré

Gilbert Koné Kafana. Son collègue Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et porte-parole du RHDP devant la presse, a quant à lui déclaré : « *Le meilleur hommage que chaque district et chaque région devra rendre au chef de l'État, c'est de lui donner une victoire éclatante à la prochaine présidentielle de 2025. C'est notre candidat et c'est la volonté du parti. Nous irons lui demander d'accepter.* »

Et de fait, l'on constate que les appels à une candidature d'Alassane Ouattara pour un quatrième mandat se multiplient dans le pays. Citons par exemple l'Union des leaders pour la candidature du président ULC-ADO 2025, un groupe de pression qui a lancé une pétition le 12 mars dernier à Abidjan. Son initiateur, Serge Sanogo Kakou, explique que s'il fait la promotion de la candidature du président, c'est dans le but « *qu'il parachève son œuvre* », et il espère que

sa pétition récoltera 4 millions de signatures. Autre exemple, les cadres du vaste district des Savanes, fief du parti dans le nord du pays, ont appelé début mai le chef de l'État à se porter candidat lors d'un meeting au stade de Korhogo devant des dizaines de milliers de partisans et plusieurs ministres. Mais le principal concerné, âgé de 82 ans, au pouvoir depuis 2011, ne s'est pour le moment pas prononcé sur cette candidature à un nouveau mandat, qui, en cas de victoire, s'achèverait en 2030.

Pourtant, la pré-campagne présidentielle 2025 a déjà commencé, car si la bataille électorale n'est pas encore officiellement ouverte, l'un des candidats de poids s'est déjà fait connaître. L'ancien président et désormais opposant Laurent Gbagbo, 78 ans, a en effet été investi par sa formation,

Le test réussi des élections locales, un indicateur pour la présidentielle de 2025

Pour le RHDP, les élections municipales et régionales du 2 septembre 2023, deux ans avant la présidentielle d'octobre 2025, ont constitué un test réussi au vu des résultats proclamés par la Commission électorale indépendante : pour le scrutin municipal, le RHDP a obtenu la majorité dans 123 communes sur les 201 que compte le pays, et s'agissant des régionales, le parti présidentiel a raflé 25 régions sur 30. Autrement dit, le RHDP a renforcé son poids politique et électoral dans le pays en réalisant un taux de progression de 15 % sur les communes et de 23 % sur les régions par rapport aux précédentes élections locales de 2018. Citons pour exemple les trois grandes régions que sont les Grands Ponts, le Haut-Sassandra et Worodougou, où le RHDP a remporté toutes les communes. À cette victoire aux élections locales s'ajoute le scrutin des sénatoriales du 16 septembre 2023 où le RHDP a décroché 56 sièges sur les 64 qui étaient à pourvoir, ce qui donne une idée de la puissance de ce parti sur la scène politique du pays.

Tirant le bilan de cette performance lors d'un point presse tenu le 26 octobre 2023 au siège du parti à Abidjan, Gilbert Kafana Koné, président du directoire du RHDP, a déclaré : « *Ces résultats confortent la position du RHDP en tant que parti leader sur l'échiquier politique national. Cette performance traduit bien l'adhésion des populations au bilan et au projet de société du président de la République. Ces résultats sont le signe des changements de mentalité de nos concitoyens, qui s'attachent aux actes et aux résultats.* »

P. de M.

Le 27 mai 2024, le RHDP a tenu à Abidjan, sous la direction du président du directoire Gilbert Koné Kafana, la 4^e instance de la grande réunion de l'encadrement politique. Une réunion essentiellement consacrée à la mobilisation générale des organes du Parti pour préparer l'élection présidentielle d'octobre 2025.



le Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI), alors qu'il est actuellement inéligible en raison d'une condamnation prononcée en 2018 pour des faits liés à la crise post-électorale de 2010-2011. Analysant la portée de la candidature de Laurent Gbagbo, Wakili Alafé, fondateur du groupe Intelligent d'Abidjan, estime que « cette décision a la particularité de vouloir forcer

Après l'adhésion de l'UDPCI au RHDP, son leader devient ministre conseiller à la Présidence.

le président Ouattara à l'amnistier tout en l'encourageant à être candidat lui-même. Car il serait curieux que Laurent Gbagbo qui, à la recherche d'un match retour, veut être candidat, remette en cause la capacité du président Ouattara à l'être également. Si Laurent Gbagbo est finalement amnistié avant la date de dépôt des candidatures, l'autorisant à se présenter, il faudra s'attendre à ce qu'Alassane Ouattara soit lui aussi candidat à sa propre réélection. » Pour sa part, le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) n'a pas encore désigné son candidat. Il devrait toutefois se rassembler

derrière son président Tidjane Thiam, 61 ans, qui après vingt ans passés hors du pays est aujourd'hui le chef de l'opposition ivoirienne eu égard au poids de son parti au Parlement, dans les régions et dans les communes. Ajoutons que dans la perspective de la présidentielle de 2025, certaines nominations du président Ouattara effectuées en mai dernier semblent montrer une volonté de sa part de renforcer la position de ses alliés politiques. Ainsi, Jeannot Kouadio Ahoussou, ancien président du Sénat battu aux élections sénatoriales, devient ministre d'État et conseiller spécial à la présidence de la République.

Rappelons qu'il fut pendant une décennie un responsable influent du PDCI. Pour ce qui est de l'ancien ministre d'État Albert Toikeusse Mabri, leader de l'UDPCI, le parti qui a tout récemment adhéré au RHDP, il devient ministre conseiller à la Présidence. De plus, un livre relatant l'itinéraire – et sans doute aussi le bilan – du président Alassane Ouattara devrait prochainement paraître. Autant dire qu'entre le candidat « naturel » et le candidat « officiel », il n'y a plus qu'un pas à franchir pour le président Ouattara.

Paul de Manfred

TIDJANE THIAM VEUT FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT

Élu président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) avec 96,48% des voix, Tidjane Thiam ambitionne de se présenter à la présidentielle de 2025. Pour l'heure, il soigne sa posture de rassembleur et s'emploie à mettre cette « vieille machine » qu'est le PDCI en ordre de bataille pour le scrutin à venir.

Depuis le décès brutal d'Henri Konan Bédié le 1^{er} août 2023, la bataille pour sa succession au PDCI s'est engagée. Un favori se détachait toutefois des autres prétendants, Tidjane Thiam, qui a su saisir cette opportunité et convaincre la majorité des militants qu'il était à même de remplacer celui que l'on appelait « le Sphinx de Daoukro ». L'ancien banquier franco-ivoirien a donc été élu le 22 décembre 2023 président du parti avec 96,48% des suffrages. Une OPA réussie malgré la condition statutaire du PDCI qui interdit d'être président du parti à toute personnalité n'ayant pas été membre du bureau politique pendant dix ans sans discontinuer, condition que ne remplit pas Tidjane Thiam.

Aujourd'hui à la tête de cette formation politique emblématique fondée en 1946, il devra montrer que ses capacités de leader politique peuvent s'ajouter

à celles du dirigeant qu'il fut au sein d'une banque internationale suisse. En résumé, il doit faire preuve de doigté dans sa gestion du PDCI, être au-dessus de la mêlée, dépasser les susceptibilités, composer avec l'ambition des cadres régionaux et mettre cette « vieille machine » qu'est le PDCI en ordre de bataille pour la présidentielle de 2025.

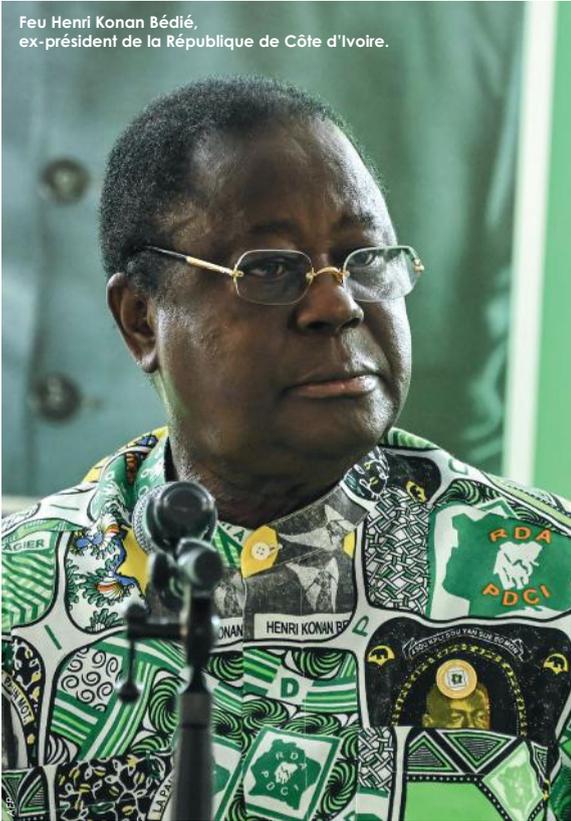
Restructurer le PDCI, une priorité

Âgé de 62 ans, Tidjane Thiam est diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris. En 1986, il intègre le cabinet américain de conseil en stratégie McKinsey & Company en qualité de consultant en management. De 1994 à 1999, il revient en Côte d'Ivoire où il est affecté au poste de directeur général du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) rattaché directement au Premier



Tidjane Thiam,
président du Parti démocratique
de Côte d'Ivoire (PDCI).

Feu Henri Konan Bédié,
ex-président de la République de Côte d'Ivoire.



ministre et au président Henri Konan Bédié. À partir de 1998, il cumule la fonction de dirigeant du BNETD et de ministre du Plan et du Développement. Après le coup d'État de 1999 qui renversa le président Bédié, il retourne dans le secteur privé, à Paris, dans un premier temps chez McKinsey de 2000 à 2002, puis chez l'assureur européen Aviva en tant que directeur stratégie et développement de 2002 à 2004, directeur en charge des opérations internationales de 2004 à 2006 et enfin directeur d'Aviva Europe de 2006 à 2007. Il rejoint ensuite la direction du groupe britannique d'assurances Prudential d'abord en tant que directeur financier de 2007 à 2009, puis comme directeur général de 2009 à 2015, ce qui fait de lui le premier dirigeant noir d'une entreprise du FTSE 1001, le principal indice boursier de Londres. De 2015 à 2020, il est directeur général du Crédit suisse, qu'il estime avoir ramené en quatre ans à une situation de rentabilité. En 2020, il exerce comme administrateur auprès du groupe Kering, numéro deux mondial de l'industrie du luxe après LVMH. Il aurait même été pressenti pour devenir ministre de l'Économie et des Finances en France dans le gouvernement d'Emmanuel Macron. À l'approche de la présidentielle de 2025, la restructuration du PDCI et le renforcement des alliances

avec les autres formations de l'opposition figurent au rang de ses priorités. Il a initié des innovations dans la gouvernance, notamment la création de hautes représentations du président du PDCI dans les districts du pays et dans la diaspora. Ces nouvelles structures dotées d'une autonomie de gestion ont pour mission principale d'élargir la base électorale du PDCI. Dans le même temps, il a rencontré Laurent Gbagbo (PPA-CI) et Simone Gbagbo (MGC) afin de peaufiner une image de rassembleur. Lui qui aime à dire qu'il veut « *faire de la politique autrement* » a aussi été reçu le 11 mars 2024 par le chef de l'État Alassane Ouattara, qui a déclaré à l'issue de cette rencontre : « *Le PDCI est un parti avec lequel nous avons des relations étroites, la même philosophie, la même vision, pour une Côte d'Ivoire en paix, stable et prospère. Le président Thiam va beaucoup apporter à ce parti.* »

Paul de Manfred

Hommage à l'héritier politique d'Houphouët-Boigny

À partir du 19 mai 2024, le président Henri Konan Bédié, décédé le 1^{er} août 2023 à l'âge de 89 ans, a reçu un hommage national de deux semaines. Quant à son inhumation, elle eu lieu le 1^{er} juin dernier. «HKB», comme on l'appelait, était l'un des «trois grands» de Côte d'Ivoire avec Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo. Il couvrait une bonne partie du champ politique ivoirien, fort d'un électorat fidèle.

Les Ivoiriens garderont de lui le souvenir d'un homme d'État ayant contribué au maintien de la paix dans son pays, même si certains lui ont attribué la paternité du concept d'«ivoirité» apparu dans les années 1990 et qui avait déchiré le pays. Néanmoins, de nombreux témoignages affirment que ce concept avait été mal compris par les détracteurs de l'ex-président du PDCI. «*C'était sa façon de valoriser la citoyenneté. Il n'a pas dit cela dans le sens de s'attaquer aux Ivoiriens d'origine étrangère. Il est dommage que beaucoup l'aient compris ainsi, alors que l'ivoirité renvoyait avant tout à l'idée fondamentale de travailler pour notre pays*», précise un militant du parti.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit d'évoquer le parcours de ce fils prodige, héritier politique de Félix Houphouët-Boigny que l'on appelait aussi «le sphinx de Daoukro», les Ivoiriens ont en mémoire de nombreuses images. L'une des plus marquantes est celle où il a été chassé du pouvoir le soir de Noël 1999 par un certain général Gueï au terme d'une mutinerie qui se transformera en putsch. On se souviendra aussi que l'ex-chef d'État a combattu toute sa vie en vain pour tenter de reconquérir le pouvoir présidentiel perdu. Cette tâche revient dorénavant à son successeur Tidjane Thiam, qui reçoit ce lourd héritage.

Les obsèques du «sphinx de Daoukro» ont été marquées par trois temps forts : la présentation des condoléances à la résidence familiale, puis l'hommage de l'État de Côte d'Ivoire et enfin, le 1^{er} juin, l'inhumation à Pepsoussou, village de feu Henri Konan Bédié à 230 km d'Abidjan et seulement quelques kilomètres de Daoukro, au centre du pays. **L. B.-D.**

« LAURENT GBAGBO SYMBOLISE UN NOUVEAU DÉPART POUR LA CÔTE D'IVOIRE »

L'ex-chef d'État Laurent Gbagbo, en fonction de 2000 à 2011, est officiellement déclaré candidat à la présidentielle de 2025 par le Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI) alors qu'il est radié des listes électorales depuis 2020. Jean-Gervais Tchédé, secrétaire général du PPA-CI, plaide pour une amnistie.

À l'approche de la présidentielle de 2025, quels enseignements tirez-vous des résultats enregistrés par le PPA-CI (Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire) aux dernières élections locales ?

Jean-Gervais Tchédé: Les résultats que nous avons enregistrés aux dernières élections ne sont pas bons. La moisson a été très maigre. Nous avons analysé ces résultats et pour nous, les causes sont imputables au désordre. D'une part, en interne, il y avait un certain nombre de faiblesses, notamment un manque de préparation de certains candidats. Nous n'avons pas effectué un maillage suffisant du territoire national, sachant que de surcroît l'implantation du parti, de création récente, n'était pas totalement finie. D'autre part, l'ancien FPI, parti créé par Laurent Gbagbo en 1982 et dont nous sommes sortis, était bien implanté sur le terrain. Par ailleurs, les moyens financiers avaient été limités. Cependant, ce déficit ne représente que 30

ce sont eux qui organisent les élections, l'opposition est dès le départ particulièrement défavorisée.

Par voie de communiqué, l'ex-président Laurent Gbagbo a annoncé samedi 9 mars que le comité central de votre parti avait décidé qu'il serait le candidat du PPA-CI à l'élection présidentielle de 2025. N'est-ce pas un pari risqué sachant que l'ancien chef de l'État, âgé de 78 ans et radié des listes électorales depuis 2020, reste inéligible ?

Ce n'est pas un pari risqué, c'est plutôt la volonté d'être cohérent avec nous-mêmes. C'est pour cela que le 10 mai dernier, le PPA-CI a donné une réponse des plus magistrales à cette question à l'occasion de sa toute première convention historique. Notre parti a décidé de procéder à la désignation solennelle et formelle de l'ex-président Gbagbo comme étant son candidat, et à son investiture. Pour nous, la condamnation qui le

prive de ses droits civiques et politiques est une condamnation politique. Nous avons écrit au gouvernement pour que l'on en discute. Le président Laurent Gbagbo étant un ancien président de la République, ce n'est pas un tribunal ordinaire qui pouvait connaître ce qui lui est reproché, notamment dans l'exercice

« Que Laurent Gbagbo soit exclu de l'amnistie de 2018 est une manœuvre politicienne pour écarter un adversaire gênant et redouté. »

à 35 % des raisons de notre défaite. La véritable raison de cette débâcle, si on peut l'appeler ainsi, c'est la fraude massive que le RHDP (majorité présidentielle) a organisée à deux niveaux. En amont, ils avaient déjà fini de truffer la liste électorale de près de 3 millions d'électeurs illégalement inscrits pour obtenir des résultats automatiquement favorables dans près de 90 % des circonscriptions. Ensuite, la commission électorale, comme tout le monde le sait, est à 99 % contrôlée en région par le RHDP: tous les commissaires électoraux locaux, en dehors du représentant de l'opposition PDCI et PPA-CI, sont pour le RHDP, donc dans la mesure où

de ses fonctions. Lorsqu'un ancien président de la République ou un ancien président d'institution ou un ancien ministre doit faire face à la justice, c'est à la Haute Cour de justice qu'il doit se présenter pour les faits qui lui seraient reprochés. Il faut donc que l'on discute pour régler ce genre de choses. Le président Laurent Gbagbo a toujours dit en Côte d'Ivoire: « *Asseyons-nous et discutons.* » Tout le monde connaît ce slogan, qui est une philosophie: lorsque des problèmes politiques se posent, les acteurs s'asseyent pour discuter entre gouvernement, tenant du pouvoir et opposition. C'est la chose la plus intelligente à faire

et nous pensons que le gouvernement entendra notre appel à la discussion pour lever toutes ces barrières.

Attendez-vous un geste politique de la part du président Ouattara, une amnistie qui effacerait cette condamnation et permettrait à Laurent Gbagbo de se présenter en toute tranquillité à la présidentielle de 2025 ?

S'agissant de l'amnistie, la question n'est pas de savoir si nous le demandons : nous faisons plutôt une sollicitation à caractère politique. Cette amnistie, qui a été proclamée en 2018, porte sur des faits qui se sont déroulés pendant la crise postélectorale de 2010 et 2011. Et ce sont ces faits-là qui ont été amnistiés. C'est ainsi que plusieurs cadres, des ministres, des personnalités politiques, certains civils et certains militaires ont bénéficié de cette amnistie. Mais pour des raisons visiblement politiques, le président Laurent Gbagbo a été exclu du champ d'application de cette amnistie au motif que les personnes en procès devant une juridiction internationale, en l'occurrence la Cour pénale internationale (CPI), ne sont pas prises en compte, ce qui signifie que c'est parce qu'elles étaient en procès qu'elles ne pouvaient pas être amnistiées. Mais le président Laurent Gbagbo a été acquitté par la CPI, donc il a été blanchi. Il est rentré au pays et doit donc, *de facto*, bénéficier de cette amnistie de 2018. Nous ne comprenons pas pourquoi, jusqu'à maintenant, il en est toujours exclu. Nous estimons qu'il s'agit d'une manœuvre politicienne pour écarter un adversaire gênant et redouté. Pour nous, le droit doit être dit, et l'amnistie de 2018 doit maintenant s'étendre à l'ancien président.

Pourquoi avez-vous qualifié l'œuvre politique de Laurent Gbagbo de « symphonie inachevée » ?

Il s'agit effectivement pour nous d'une symphonie inachevée en 2002. Après l'accession de l'ex-président Laurent Gbagbo au pouvoir en 2000, nous étions en train de nous organiser pour remettre la Côte d'Ivoire sur le chemin du développement et de la prospérité partagée lorsque la rébellion est venue mettre un coup d'arrêt à notre évolution. Par conséquent, depuis 2003, après les accords de Linas-Marcoussis, Laurent Gbagbo n'a plus pu gouverner seul pendant presque dix ans. Sa gouvernance était partagée, avec les trois Premiers ministres successifs Seydou Diarra de 2003 à 2005, Charles Konan Banny de 2005 à 2007 et Guillaume Soro de 2007 à 2012. Le parti de l'ex-président Gbagbo sur cette période n'a représenté qu'un tiers, voire un quart au maximum, des membres du gouvernement qu'il formait à chaque fois. De ce fait le président Gbagbo, qui était bien lancé dans sa politique, a été stoppé net et a passé le plus clair de son temps à faire en sorte que la République ne s'écroule pas, que le pays ne parte pas en lambeaux et ne devienne pas une « Somalie ». Aujourd'hui il revient après avoir été blanchi par la CPI. Il repart à l'assaut du pouvoir présidentiel avec la volonté de réaliser ce qu'il a toujours promis aux Ivoiriens : « *Donnez-moi le pouvoir afin que je vous le rende.* » Par conséquent, cette symphonie qui avait bien commencé doit être poursuivie pour que l'on puisse l'achever. C'est pour cela que nous disons que Laurent Gbagbo symbolise un nouveau départ pour la Côte d'Ivoire.

Propos recueillis par Paul de Manfred



Jean-Gervais Tchédé, secrétaire général du Parti des peuples africains.



UN INVESTISSEMENT COLOSSAL POUR SE DOTER D'UN SYSTÈME DE SANTÉ PERFORMANT

Une vingtaine de villes ivoiriennes a bénéficié du Programme national de développement de la Santé (PNDS 2021/2025), pour un coût de 1 200 milliards de FCFA. Ses objectifs ? La qualité des soins et le développement des infrastructures sanitaires.

Sur les avancées obtenues dans le cadre du PNDS 2021-2025 ainsi que sur les investissements en cours cette année, Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (CMU), rappelle que son gouvernement a l'ambition de bâtir un système de santé performant et résilient pour une bonne prise en charge de la population. C'est l'un des axes prioritaires de sa politique : améliorer l'efficacité et la performance du système de santé et des établissements sanitaires de deuxième et troisième catégories grâce à l'édification des pôles régionaux d'excellence santé (PRES). À combien se chiffre cet investissement ? « *Ce sont 1 200 milliards de FCFA investis par le gouvernement depuis 2018 dans le cadre du programme hospitalier pour réhabiliter et construire des établissements sanitaires de toutes catégories. Ces efforts ont consisté à améliorer le niveau d'accessibilité géographique des structures de santé et à investir dans la mise aux normes des plateaux techniques à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, avec le développement du réseau de soins de proximité* », indique le ministre.

Ainsi, en 2023, pas moins de 348 établissements sanitaires de premier contact (ESPC) ont été soit construits, pour 69 d'entre eux, soit rénovés, réhabilités et équipés, pour les 279 autres. En outre, dans une vingtaine de villes⁽¹⁾, plus de 20 hôpitaux généraux ont bénéficié d'aménagements sur les blocs gynéco-obstétriques et opératoires ainsi que sur les services de radiologie et de chirurgie. Par ailleurs, trois centres hospitaliers régionaux (CHR) ont été réhabilités : deux entièrement à Korhogo et Guiglo, et un partiellement à Dimbokro.

Enfin, la première tranche des travaux de réhabilitation du CHU de Yopougon a été effectuée.

Parallèlement a été construit le pôle de gynécologie-obstétrique et pédiatrie de Cocody, avec une capacité d'accueil de 228 lits pour la prise en charge intégrée de la mère et de l'enfant, alors que 16 maternités étaient équipées chacune d'un bloc de gynécologie-obstétrique. Les travaux des CHR de Boundiali (150 lits) et Katiola (110 lits) sont en voie d'achèvement, et le plateau technique de PRES de 6 villes – San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, Man et Abidjan – a été renforcé. Citons l'installation d'IRM au CHU de Treichville, au CHU de Bouaké et à son Institut de cardiologie ainsi qu'aux CHR de Korhogo, de San-Pedro et de Yamoussoukro. Dans le cadre du continuum de soins, la mise en place des PRES a connu des avancées : installation d'équipements de pointe au Centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), travaux de construction et d'équipement au Centre de radiothérapie à Grand Bassam, avec un taux d'exécution de 11 %, et enfin construction et équipement de l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (IMENA). La maintenance des installations médicales et le développement des PRES représentent des enjeux majeurs pour le ministère de la Santé, car ils nécessitent une gestion efficace des ressources et la recherche de solutions innovantes pour assurer la qualité des soins et le développement des infrastructures sanitaires.

Paul de Manfred

⁽¹⁾ Soubré, San-Pedro, Korhogo, Yopougon, Abobo, Guitry, Tiébissou, Didiévi, Katiola, Bocanda, Issia, Sinfra, Alepe, Vavoua, Abengourou, Taabo, Arrah, Bingerville, Port Bouet et Duékoué.



1. PLATEAUX TECHNIQUES AVANCÉS



• **Technologie 3D** dès son ouverture en Janvier 2018



• **VMAT** depuis Décembre 2022



• Acquisition de la technologie de pointe «**Halcyon-Elite**», depuis janvier 2024.

(Bientôt opérationnel au CNRAO)

2. RÉUNIONS DE CONCERTATIONS PLURIDISCIPLINAIRE, FORMATIONS ET RECHERCHES

- Le CNRAO participe à des essais cliniques, tout en assurant de façon continue la formation continue de son personnel. De plus, afin de sécuriser les décisions thérapeutiques, les décisions concernant les traitements se font autour de **Réunions de concertation pluridisciplinaires**.



LES 5 PILIERS DE FONCTIONNEMENT Du CNRAO qui lui ont permis de réduire de 25% de risque de décès liés au cancer du sein.

5. PRÉVENTION ET DÉPISTAGE

Ce pilier s'illustre d'une part, par la création d'une application dénommée **CNRAO STOP CANCER** qui a été lancée en octobre 2023 par et inaugurée par **Son Excellence Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire**, et d'autre part, par l'ouverture d'un service de prévention et de dépistage des cancers en février 2024. Ces deux instruments permettent de lutter contre les 5 principaux types de cancer en Côte d'Ivoire.



Genexpert du CNRAO pour le test HPV (dépistage du col de l'utérus)



3. ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Au CNRAO, **aucun traitement n'est retardé par manque ou par insuffisance de moyens financiers.**

L'Etat y a instauré une politique sociale. En plus des subventions allouées par l'Etat de Côte d'Ivoire, le patient rencontrant des difficultés financières a la possibilité de se soigner d'abord et de payer en différé et même par fractionnement s'il le souhaite.

4. UNITÉ DES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT

L'unité d'accompagnement est une entité du CNRAO regroupant des activités de soins actifs et continus dénommés soins d'accompagnement.

Les soins d'accompagnement dispensés au CNRAO sont :

1. Des groupes de parole
2. La socio-esthétique (Soins esthétiques et Trichologie)
3. Le sport
4. La kinésithérapie
5. L'assistance sociale
6. La nutrition
7. Des consultations d'accompagnement



1. Cabine d'onco-esthétique du CNRAO offerte en octobre 2019 par la Fondation L'OREAL

2. Centre de nutrition Dominique OUATTARA du CNRAO offert en mai 2024 par la Fondation SIFCA et Inaugurée par Son Excellence Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire.

Au CNRAO, nous prenons soin de vous.

« CONFIRMER LA CÔTE D'IVOIRE COMME HUB MÉDICAL RÉGIONAL DE PREMIER PLAN »

Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (CMU), dresse le bilan de l'investissement sanitaire durant la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN) abritée par son pays et détaille les priorités de sa feuille de route pour 2024.

Êtes-vous satisfait des dispositifs sanitaires mobilisés pour les différents sites durant la CAN qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire ?

Pierre Dimba : Toutes les villes qui abritaient cette compétition ont offert des établissements sanitaires dotés d'un plateau technique répondant au cahier de charges de la Confédération africaine de football (CAF). Concernant le personnel soignant, au total 1 341 personnes ont été mobilisés : 184 médecins, 135 infirmiers, 837 secouristes, 24 escortes, 5 pharmaciens, 3 kinésithérapeutes, 14 hygiénistes, 12 magasiniers, 79 ambulanciers, etc. Ce dispositif était dédié à la prise en charge

d'éventuels acteurs ou supporters. Il nous fallait aussi gérer les situations hors stade, pour lesquelles notre département a créé le Comité opérationnel de gestion des urgences de santé et des contingences pour la CAN 23 (COGU). Elle avait pour mission d'organiser la prise en charge médicale et médico-chirurgicale de toutes les situations d'urgence sanitaire, notamment les accidents de la circulation, les mouvements de foule, les catastrophes naturelles, les intoxications alimentaires collectives et autres urgences de santé publique. À ce niveau, le personnel des régions sanitaires des villes abritant la CAN et même celles des régions ou des axes



Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle.

routiers reliant les stades a été mobilisé. Les réunions étaient tenues tous les jours pour faire le point des dispositifs et des prises en charge des patients. Ajoutons que les différents programmes de santé qui gèrent la lutte contre le paludisme, le tabagisme, la santé mentale, le Sida et l'hygiène publique ont été très actifs sur le terrain pour la sensibilisation.

Pour 2024, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Elles se déclinent autour de trois axes d'intervention : gouvernance et financement, offre et accessibilité des populations aux soins de qualité, et enfin promotion de la santé et lutte contre les maladies.

Au niveau de la gouvernance et du financement, il s'agit de renforcer les mécanismes de coordination et de collaboration intrasectorielle en améliorant la réactivité et l'efficacité dans le traitement des dossiers, particulièrement au niveau central. Cela implique également de sélectionner des thèmes pertinents et de constituer des groupes de travail dédiés (Task Force) pour examiner certaines questions. Il faut réaffirmer le rôle des Directions régionales de santé (DRS) et des Directions départementales de santé (DDS) dans la coordination des interventions, en lien avec la mise en œuvre de la réforme hospitalière et la création des Pôles régionaux d'excellence en santé (PRES). Le fait de renforcer la digitalisation du secteur de la santé ainsi que les mécanismes de redevabilité via un système d'information sanitaire performant permettant une disponibilité accrue de données exploitables pour la prise de décision à tous les échelons de la pyramide sanitaire favorisera la traçabilité des actes médicaux, donc la qualité des données programmatiques ou financières. En 2024, l'accent sera mis sur la poursuite et l'amélioration de la digitalisation. Il nous faut également déployer des communicateurs dans tous les hôpitaux, districts et régions sanitaires pour créer un capital sympathie entre population et services de santé, et renforcer l'utilisation rationnelle des ressources financières, notamment grâce à la coordination des interventions des bailleurs de fonds, afin de les aligner sur les priorités nationales du ministère de la Santé. Nous devons par ailleurs améliorer la qualité des services dans le secteur privé en renforçant sa régulation et son développement. J'ajouterai qu'il est crucial de faciliter pour le secteur privé l'obtention de financements à taux concessionnel grâce à des partenariats stratégiques. Toutes ces initiatives contribuent à consolider la position de la Côte d'Ivoire en tant que hub médical régional de premier plan.

Et qu'en est-il de l'offre et de l'accessibilité des populations à des soins de qualité ?

On s'emploie à renforcer le réseau de soins de proximité

avec l'amélioration de la disponibilité des infrastructures et avec des équipements adéquats et entretenus à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Cela implique une rationalisation de l'utilisation des ressources matérielles, avec une programmation efficace de leur mise à disposition, un suivi rigoureux de la maintenance, et une mutualisation via l'approche des PRES. Nous devons offrir des ressources humaines de qualité et motivées par la production, le recrutement et la formation. Une synergie d'action est nécessaire entre les services des infrastructures et les services des ressources humaines afin qu'il y ait adéquation entre la construction d'un établissement sanitaire et la mise à disposition des ressources humaines. L'ambition est d'étendre le réseau des apprenants de l'INFAS en décentralisant les INFAS. Il en est de même pour le secteur universitaire. Pour pallier le déficit de personnel, il a été suggéré de mettre en place des mesures exceptionnelles pour maintenir les personnes en fonction, notamment les spécialistes, au-delà de l'âge de la retraite. Le déploiement de professeurs de rang A et d'internes dans les PRES est une autre stratégie. Les stages pré-emploi et la formation par alternance du personnel paramédical sera une autre option. La prise en charge de la formation des spécialistes par l'État devrait être mise en œuvre à travers un plan de formation. Il est aussi question d'offrir des produits de santé de qualité par une quantification efficace, un approvisionnement adéquat et une distribution jusqu'au dernier kilomètre, de participer à l'accessibilité financière des populations en accélérant les interventions en faveur de la CMU dans nos établissements sanitaires, et enfin de renforcer la qualité des prestations. L'offre de soins de santé primaire doit être améliorée à travers le réseau de soins de proximité. L'accueil et la prise en charge adéquate des malades devront être accentués, ainsi que la disponibilité d'une offre de services intégrés et adaptés aux besoins de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Enfin, quelle est votre politique en matière de lutte contre la maladie et pour la promotion de la santé ?

Nous allons renforcer la santé communautaire. Cela passe par la formation des membres de la communauté tels que les matrones et les tradithérapeutes, pour qu'ils deviennent des agents de santé communautaire capables de fournir des soins de santé de base, d'identifier les problèmes de santé locaux et de mobiliser la communauté. Il faut aussi généraliser les bonnes pratiques d'hygiène publique en renforçant la promotion de l'hygiène et la prévention dans les structures de soins. De plus, il est crucial d'améliorer la collaboration interministérielle en matière d'hygiène-assainissement, ainsi que la coordination avec les entités décentralisées.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LE CNRAO A RÉDUIT DE 25 % LE RISQUE DE DÉCÈS PAR LE CANCER DU SEIN »

Dirigé par le professeur Judith Didi-Kouko Coulibaly, le CNRAO est un établissement public de lutte contre le cancer. À la pointe de la technologie en radiothérapie, il offre une prise en charge holistique des patients. Grâce à son service de prévention, il peut guérir les principaux cancers s'ils sont découverts tôt.

Inauguré le 18 décembre 2017 par le président Ouattara, le CNRAO a ouvert ses portes en 2018. Pouvez-vous nous présenter cet établissement ?

P^r Judith Didi-Kouko Coulibaly : En effet, le CNRAO a été inauguré par Son Excellence Monsieur le président de la République Alassane Ouattara le 18 décembre 2017, et il a ouvert ses portes à la population le 25 janvier 2018. Situé derrière le CHU de Cocody, le CNRAO est un hôpital de jour qui héberge le premier service de radiothérapie dans le domaine public à Cocody. Du 25 janvier 2018 au 31 mars 2024, nous avons accueilli 11 991 patients. Mais étant donné qu'en cancérologie, l'on peut être amené à faire plusieurs consultations, nous avons réalisé plus de 60 000 consultations depuis l'ouverture du centre. Concernant sa capacité d'accueil en radiothérapie, notre établissement peut prendre en charge 120 personnes par jour car nous avons deux

raisons financières. En plus du fait que les traitements soient subventionnés, les patients qui n'arrivent pas à faire face à leurs factures ont la possibilité de les payer en différé et même par fractionnement.

Quelles sont les disciplines médicales du CNRAO ?

Le CNRAO s'occupe de traitements par radiothérapie, de traitements médicaux du cancer (oncologie médicale) et de soins d'accompagnement (psychologie, socio-esthétique, trichologie, nutrition, sport, kinésithérapie, assistance sociale). Le premier pilier, ce sont les plateaux techniques avancés. Nous avons commencé nos activités avec deux accélérateurs de radiothérapie dotés de la technologie 3D, et trois ans après l'ouverture, nous avons acquis la technologie VMAT. Depuis janvier 2024, nous avons un troisième appareil, le HALCYON Elite, qui sera bientôt mis en service. Le deuxième pilier est la sensibilisation et la prévention. Nous avons développé des actions de prévention avec des campagnes de sensibilisation et de dépistage, notamment Octobre Rose et Novembre Bleu. Notre application CNRAO Stop Cancer informe la population sur le dépistage et le lieu où le faire. Depuis février 2020, nous avons un service de prévention du cancer pour sensibiliser la population et permettre une détection précoce. Le troisième pilier est la sécurisation de la décision thérapeutique grâce à des réunions de concertation pluridisciplinaires. Nous remercions les spécialistes impliqués dans ces réunions. Cela inclut la formation continue et des activités de recherche. Le quatrième pilier a trait aux soins d'accompagnement. Nous avons des hôtesse d'accueil pour réduire l'anxiété des patients et nous offrons des consultations de psychologie, des groupes de parole ainsi que des activités de socio-esthétique en cancérologie et des activités sportives pour réduire les effets secondaires des traitements et les risques de récurrence. Nous avons aussi

« Nous ouvrons toutes nos activités d'accompagnement à toute personne atteinte par le cancer en Côte d'Ivoire qu'elles soient suivies au CNRAO ou non.. »

appareils de radiothérapie. Toutefois, pour ménager nos machines, nous limitons le traitement à un maximum de 60 personnes par jour et par machine, soit 120 personnes par jour. Pour les traitements médicaux du cancer, notre hôpital de jour comprend 10 lits, mais nous pouvons traiter entre 60 et 80 personnes par jour en oncologie médicale, c'est-à-dire par chimiothérapie, thérapie ciblée, immunothérapie ou avec d'autres traitements passant par le sang. Notre équipe n'hésite pas à finir tard afin d'accueillir toutes les personnes qui viennent. Nous avons plus de patients car dans notre centre, l'État a mis en place une politique sociale qui assure qu'aucun traitement n'est retardé pour des



Le P^r Judith Didi-Kouko Coulibaly,
directrice générale du Centre
national d'oncologie
médicale et de radiothérapie
Alassane Ouattara.

des consultations de nutrition désormais renforcées avec l'ouverture du centre de nutrition Dominique Ouattara. Ce centre dispense des conseils nutritionnels adaptés et offre un cadre convivial pour les familles. Enfin, le cinquième pilier est l'accessibilité financière. Aucun traitement n'est retardé pour des raisons financières grâce à des facilités de paiement et des dons pour aider les patients en difficulté. L'État accorde des prises en charges institutionnelles pour soutenir les patients et nous sollicitons également des donateurs.

Quel est le bilan de la grande campagne de sensibilisation Octobre Rose menée en 2023 au CNRAO et lancée en présence de Dominique Ouattara, la Première dame ? Les activités d'Octobre Rose ont commencé depuis l'ouverture du centre. En trois ans et demi de fonctionnement, le CNRAO a permis de réduire de 25 % le risque de décès par le cancer du sein en Côte d'Ivoire, sans différence significative sur le plan statistique entre les niveaux socioéconomiques. En 2023, nous avons eu l'honneur de recevoir Madame la Première dame pour le lancement des activités d'Octobre Rose. Nous avons dépisté 5 000 femmes, incluant celles venues au CNRAO et celles rencontrées lors de déplacements dans des entreprises ou des villes. En octobre, les consultations sont gratuites et les mammographies à coût réduit. Octobre Rose inclut aussi des messages de soutien pour les personnes luttant contre le cancer, et nous avons pu présenter le village rose, un espace que nous avons conçu au sein du CNRAO regroupant toutes les activités d'accompagnement et permettant de montrer aux personnes du CNRAO ou d'ailleurs qui luttent contre le cancer du sein que la vie continue malgré leur lutte. Par exemple, dans les autres structures qui s'occupent de personnes touchées par le cancer, il n'y a pas de soins d'esthétique ni de cabines d'esthétique, alors nous ouvrons toutes nos activités d'accompagnement

à toute personne atteinte par le cancer en Côte d'Ivoire. Et les soins d'accompagnement sont gratuits lorsqu'ils se font à l'hôpital. Les groupes de parole, ce sont des participations gratuites, les activités de sport également ainsi que les ateliers de nutrition, les activités de socio-esthétique, de trichologie (avec échographie et kinésithérapie du cuir chevelu). Parmi les soins d'accompagnement, seuls les soins de kinésithérapie sont payants ainsi que les consultations individuelles de psychologie, de nutrition, de socio-esthétique et de trichologie avec les spécialistes. Ces 4 consultations ensemble sont facturées, avec l'accord du Conseil de Gestion, au prix d'une seule consultation dénommée

« consultation d'accompagnement ». Le reçu permet de rencontrer, pendant 2 semaines, chacune des 4 spécialistes citées plus haut.

Avez-vous un mot de la fin ?

Le CNRAO est un établissement public de lutte contre le cancer autonome dans sa gestion. Il est à la pointe de la technologie en radiothérapie et offre une prise en charge holistique des patients. Cependant, il faut absolument faire de la prévention. On ne souhaite pas que cela arrive, mais si cela arrive, il faut que ce soit découvert assez tôt pour que l'on puisse en guérir, d'où la mise en place de cette application et la création d'un service de prévention qui vise dans un premier temps les six principaux cancers en Côte d'Ivoire : prostate, sein, col de l'utérus, foie, côlon et rectum. Je voudrais juste préciser que pour le dépistage, il y a des recommandations scientifiques internationales, mais que pour le cancer du col, il y a eu récemment de nouvelles recommandations de l'OMS relativement au test HPV, qui devrait maintenant être le premier test. Au CNRAO, nous disposons justement du Genexpert, qui permet de faire ce test HPV dans le public. Et nous avons choisi l'équipement qui permet d'avoir des résultats en 1 h 30-2 h 00. Pendant le temps d'attente de leurs résultats, les femmes sont prises en charge à la cabine d'esthétique. Ce travail est un travail d'équipe et je voudrais rendre hommage à toute l'équipe du CNRAO.

Je souhaite avant tout remercier le président de la République et son épouse, le vice-président, le Premier ministre et le ministre de la Santé de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, car c'est sur leurs instructions que nous travaillons et avec les moyens de l'État de Côte d'Ivoire que nous fonctionnons. Nous n'avons pas de mérite, nous n'avons que de la reconnaissance pour nos autorités.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

77 716 EMPLOIS CRÉÉS À FIN SEPTEMBRE 2023

Le marché global du travail ivoirien enregistre une augmentation de l'effectif des salariés dans le secteur formel, qui s'affiche à 1 386 618 à fin septembre 2023, contre 1 268 666 à fin septembre 2022.

Malgré les défis inhérents à la capacité d'absorber chaque année l'arrivée des diplômés sur le marché du travail, la Côte d'Ivoire fait preuve d'un dynamisme persistant en matière de création d'emplois formels. Selon les dernières données disponibles de la direction générale de l'Emploi (DGE) et de l'Agence d'études et de promotion de l'emploi (AGEPE) parues en février 2024, le nombre d'emplois nets créés sur les neuf premiers mois de l'année 2023 s'est élevé à 77 716, soit une augmentation, significative, de 87,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est surtout attribuée à une expansion remarquable des créations nettes d'emplois dans le secteur privé (+ 101,5 %), même si dans le secteur public et étatique, avec + 44,7 %, l'évolution a aussi été notable. Globalement, l'effectif total des salariés œuvrant dans le secteur formel s'est établi à 1 386 618 à fin septembre 2023, contre 1 268 666 à fin septembre 2022. Dans le détail, la hausse du nombre d'emplois nets créés dans le secteur privé (+ 62 680 sur un total de 1 053 242 salariés) provient essentiellement de l'accroissement de nouvelles immatriculations (+ 101 285) et de réembauches (+ 51 134). Les secteurs les plus concernés par les nouvelles immatriculations sont le commerce (35,3 %), l'industrie manufacturière (15,5 %) et le BTP (14,4 %).

Une expansion des créations d'emplois dans le secteur privé

Quant à la hausse de la création d'emplois nets dans le secteur public (+ 15 036 sur un total de 333 376 fonctionnaires), elle s'explique par le recrutement de 14 440 agents de l'État au cours de l'année 2023. En baisse de 9,2 % par rapport

à 2022, ces nouveaux emplois ont été principalement affectés aux secteurs de la santé (+ 13,6 %) et de la formation (+ 36,6 %).

La dynamique positive de la création d'emplois en Côte d'Ivoire montre l'efficacité des politiques publiques visant à stimuler l'économie et à répondre aux besoins croissants du marché du travail. Depuis 2021, les autorités ivoiriennes n'ont cessé de réitérer leur volonté de créer 8 millions d'emplois d'ici à 2030. Pour y arriver, le gouvernement s'emploie à booster le secteur privé avec, en 2022, la création d'un instrument adapté, le Guichet unique du développement des entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME).

Louise Bibalou-Durand

Promouvoir le répertoire des mesures incitatives à la création d'emploi

Le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale a organisé à Abidjan le 21 décembre 2023, par le biais de sa Direction générale de l'emploi, un atelier de vulgarisation du répertoire des mesures incitatives à la création et au maintien de l'emploi ainsi que celui des dispositifs d'insertion en Côte d'Ivoire. Lors de cette rencontre, Corinne Roux Drouillet, représentante du ministre de l'Emploi, a précisé : « Cet atelier s'inscrit dans la Politique nationale de l'emploi (PNE) 2021-2025, dont l'objectif est de promouvoir l'accès à un emploi productif et durable au profit de tous, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap. »

Son collègue Franck Dogoh, directeur général de l'Emploi, a pour sa part indiqué : « Le répertoire des mesures incitatives contient une vingtaine de mesures d'ordre fiscal, réglementaire et administratif pour booster la création d'emplois. » Quant au répertoire des dispositifs d'insertion, il comprend une trentaine de programmes et guichets d'insertion portés par les principales structures : le FAFCI (Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire), l'AEJ, (Agence emploi jeunes), la DGE (Direction générale de l'emploi) et l'Agence CI-PME (Agence Côte-d'Ivoire PME).

L.B.-D.

RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



SCANNEZ-MOI
POUR VOUS ENRÔLER



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

PAYEZ VOS COTISATIONS SANS FRAIS!

PARTENAIRES



cofina
Compagnie Financière Africaine



Onglet
"Paielements"



*133*166#



#144*453#

Offre soumise à conditions



01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info@cnps.ci



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !

LA CNPS, ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE IVOIRIEN

Charles Denis Kouassi, directeur général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), met en exergue quatre chantiers majeurs de son institution : l'investissement, la prestation retraite-logement, l'indemnisation chômage et la digitalisation.

Pouvez-vous nous parler de l'évolution des différents chantiers de la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) que nous avons évoqués lors de notre dernier entretien en 2022 ?

Charles Denis Kouassi : Je me souviens que nous avons parlé de la BICICI (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Côte d'Ivoire), où nous avons pris des parts. En 2023, nous avons continué les investissements avec une prise de participation dans Africa 50, un fonds d'investissement puissant récemment créé et qui progresse, surtout pour les infrastructures dans nos pays. Son premier actionnaire est la BAD (Banque Africaine de Développement), et cette structure a des fonds de pension, des fonds d'investissement et des banques de développement. Nos regards sont également tournés vers l'île Maurice, grande place financière : nous avons pris des parts de la troisième banque, AfrAsia Bank, en partenariat avec AFG, le groupe de Monsieur Dossongui Koné.

« En cas de rupture du travail, la cotisation logement servira aux travailleurs à garder leur bien. »

Ensuite, vous avez certainement eu écho du départ de la Société Générale de plusieurs pays africains. À l'instar de ce qui avait été fait à la BICICI, nous pensons à des stratégies, en tant qu'investisseurs ivoiriens, pour reprendre cette banque, la plus grosse de la place, afin que les Ivoiriens soient représentatifs en termes de réseaux bancaires. Ce sera très significatif et aura un impact important sur notre système bancaire pour accompagner les entreprises ivoiriennes, d'abord en Côte d'Ivoire, mais aussi à l'extérieur, comme certaines banques nigérianes. Cela nous permettra aussi d'investir

dans l'industrie, notamment dans l'énergie, puisqu'on vient de découvrir du pétrole, ou encore dans les mines, un secteur qui nous intéresse. Enfin, cela nous donnera plus de moyens pour co-investir avec des entreprises multinationales. Par exemple, fin 2022, nous avons pris des parts dans la société Orange Côte d'Ivoire pour un montant de 60 milliards de FCFA. La finance, en investissant dans les entreprises, constitue un véritable appui à l'industrialisation du pays.

Et qu'en est-il des prestations sociales, qui constituent le cœur de métier de la CNPS ?

Pour ce qui est de la sécurité sociale, nous la faisons aussi évoluer, notamment en matière d'accès au logement, un problème crucial dans tous les pays en développement. Aujourd'hui, la CNPS couvre non seulement les salariés, mais aussi les indépendants et le secteur informel, soit pratiquement 90 % des travailleurs de Côte d'Ivoire. Nous avons estimé avoir une responsabilité dans la résolution des problèmes de logement, et le gouvernement nous a autorisé à créer la prestation retraite-logement, qui en est à sa phase d'étude

avant la production de textes réglementaires pour véritablement commencer ce projet début 2025.

Le constat est que 80 % des travailleurs finissent leur carrière sans être devenus propriétaires de leur logement. Nous voulons, en l'espace d'une génération, inverser la tendance et faire en sorte que 80 % des travailleurs partent à la retraite en étant propriétaires de leur logement. Par ailleurs, jusque-là, la question était abordée sous un angle social : permettre aux couches à faibles revenus d'accéder au logement. Mais la solution n'avait pas encore été trouvée. Alors nous avons

réfléchi pour trouver comment lever les trois blocages qui génèrent cette situation.

Le premier blocage concerne les travailleurs qui débutent et à qui l'on demande 20 % d'apport initial pour obtenir un prêt. Or s'ils sont en location et ont commencé à fonder une famille, 20 % d'apport initial, c'est trop. Les plus heureux vont réunir cette somme après 15 ans d'activité et, lorsqu'ils se présenteront à la banque pour avoir un crédit, on leur dira qu'il ne leur reste que 15 ans d'activité, donc qu'on leur accorde un crédit sur 15 ans, ce qui revient à les asphyxier sous le poids de la dette... Le premier obstacle à lever est donc celui de l'apport initial, par l'adhésion du travailleur au régime obligatoire qui, après trois ans de cotisations, lui donne droit à un logement en location-vente sans apport initial. L'idée est de transformer le loyer, qui est à perte, en location-vente, qui donne accès à la propriété. Le travailleur gagne 12 ans puisqu'il est éligible au bout de 3 ans, ce qui lui laisse 27 ans pour payer son logement. Et pour nous, la fin d'activité n'est pas un blocage puisque nous gérons les retraites. L'espérance de vie des travailleurs prenant leur retraite étant en moyenne de 10 ans, cela leur laisse plus de 30 ans pour payer leur maison, soit un crédit à long terme pour que la mensualité soit supportable.

Le deuxième blocage, c'est le taux élevé des prêts bancaires, qui peut être à deux chiffres, même si l'on est plutôt aux alentours de 8 à 8,5 %. Dans notre projet, tous les travailleurs cotisent, créant un fonds de garantie qui sécurise les crédits accordés. Même si le rôle de la CNPS est de placer de l'argent pour qu'il ne perde pas de valeur dans le temps, l'objectif de ce fonds ne sera pas de gagner de l'argent en termes de produits financiers mais bien de permettre aux travailleurs d'avoir des logements. Cela suppose le placement d'un fonds auprès des banques pour qu'elles consentent un taux préférentiel qui ne dépasse pas 5 %.

Pour résumer : on rallonge la durée, on diminue le taux et on fait en sorte que le loyer que vous payez sous forme de location simple soit celui

que vous allez transposer en traites pour accéder à la propriété, parce qu'il faut permettre à tout le monde d'avoir un logement, en privilégiant ceux qui n'ont pas de résidence principale. En clair, il ne s'agit pas de financer en priorité des résidences secondaires... Les cotisations font partie d'un système de solidarité. Pour ceux qui partent à la retraite sans avoir acheté le logement, la mise de fonds sera remboursée, vu qu'ils ont payé un loyer durant des années.

Le logement est-il fonction de ce que vous gagnez ?

Il y aura plusieurs catégories de logements selon les moyens de chacun, par tranches de revenus. Cependant, ceux qui n'ont pas de premier logement seront privilégiés au

début, car l'objectif est que tout le monde parte à la retraite avec un logement.

► (suite p. 40)



Charles Denis Kouassi,
directeur général de l'IPS/
Caisse Nationale de
Prévoyance Sociale.

Magie studio



► Le fait que ce système existe va bénéficier aux générations futures, comme le veut le principe de solidarité. Nous allons axer la communication sur cette dimension pour favoriser l'adhésion. Nous ferons aussi en sorte que cette cotisation, capitalisée pour chaque personne, puisse servir en cas de rupture du travail, ce qui lève le troisième blocage : après 10 ou 15 ans d'activité, vous aurez un temps de chômage car on puisera dans votre réserve pour faire la soudure en attendant que vous retrouviez du travail afin que vous ne perdiez pas les logements, ce qui constitue une soupape de sécurité très importante.

Un peu comme le relais d'une assurance chômage ?

Le chômage, nous allons en parler, ce sera autre chose qui viendra en renfort. Certes, le paiement de votre logement est assuré, mais vous avez tous les autres frais, raison pour laquelle l'assurance chômage viendra compléter vos revenus en cas de chômage. On me demande aussi comment les choses se passent pour ceux qui décèdent avant d'avoir fini de payer. Une maison, c'est un héritage.

Donc s'il fallait payer sur 30 ans et que les paiements ont duré 20 ans, les héritiers auront des offres pour payer les années encore dues.

Vous avez aussi évoqué les prestations de chômage...

Oui, l'autre innovation, c'est la prestation de chômage, que l'on envisage autrement que certains pays développés. Elle reposera sur une cotisation destinée à constituer un fonds qui donne droit à un certain nombre de mois ou d'années d'indemnisation chômage en fonction des années effectives de cotisation. Ce n'est donc pas un chômage lié à une solidarité totale, mais un chômage lié à l'effort de contribution de chacun : plus vous contribuez, plus vous allongez la période de chômage indemnisé. Il y aura une cotisation solidaire minimum pour tout le monde, et nous ajouterons un supplément de cotisation qui incrémentera à la fois le montant et la durée du chômage. Nous préservons la solidarité grâce au minimum à cotiser pour tout le monde, mais il y a aussi un supplément qui donne droit à des choses plus importantes. Un footballeur qui a des revenus élevés

pendant une très courte carrière, vous lui permettez de cotiser beaucoup plus pour qu'il puisse avoir quelque chose de plus important sur une durée plus longue. Pareil pour un musicien, ou n'importe quel travailleur. Si vous avez un poste important, peu de charges familiales et que vous pouvez cotiser trois ou quatre fois le montant minimum, cela vous donnera des droits. Qu'on le veuille ou non, on a un système capitaliste qui fait que certains touchent plus que d'autres, donc nous ne sommes pas obligés de nous limiter à un minimum sécuritaire plafonné pour tout le monde. C'est cette souplesse-là que l'on recherche dans le système d'assurance. Et l'on peut faire des simulations: si vous cotisez à tel niveau pendant telle durée, vous avez droit à cela.

Vous avez également initié le vaste chantier de la digitalisation pour étendre la couverture sociale. Où en êtes-vous ?

Oui, grâce à l'automatisation et à la dématérialisation, nous sommes en train de transformer nos processus et métiers au moyen des nouvelles technologies afin de les rendre plus performants. Le but est d'améliorer la qualité de service aux assurés sociaux, de gérer leurs

« Plus vous contribuez, plus vous allongez la période de chômage indemnisé. »

données avec une approche institutionnelle coordonnée, d'étendre le socle de protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle, d'optimiser les charges d'investissement et la stratégie de gestion RH, et enfin d'être résilient face à la globalisation et à la recrudescence des crises économiques, écologiques, sociales et sanitaires. Pour y parvenir, nous devons réaliser une transformation digitale qui réponde aux besoins des assurés sociaux, des partenaires et du personnel, améliorer l'expérience client grâce aux évolutions technologiques comme le banking ou le mobile money, et enfin répondre aux impératifs de qualité de service attendue par tous les assurés.

La digitalisation est aussi un outil d'extension. Utilisée par les salariés depuis 2018, l'e-agence de la CNPS appelée E-CNPS intégrera à terme les travailleurs indépendants (TI). En 2019, nous avons mis en place le paiement par mobile money PPI (Plateforme de Paiement Intégrée) qui facilite les paiements des cotisations sociales et des prestations des TI. En 2020, nous avons déployé l'application métier PROGRES (PROgiciel de Gestion de la Relation Sociale) pour gérer leur carrière et leurs prestations. Toujours en 2020 est apparue l'application d'enrôlement des TI, qui collecte et centralise leurs données: elle fonctionne à partir d'une tablette ou d'un smartphone, même sans accès à Internet. Le module d'assainissement des données (pièces ou

photos d'identité) vérifie leur conformité avant de les transférer vers l'application métier. En 2021 est arrivée l'application mobile RSTI pour leur information et leur auto-enrôlement. Enfin, l'assistant virtuel Call Center, logiciel d'information et d'orientation des assurés dans leurs démarches, fonctionne depuis 2022.

Cet ensemble de moyens a amélioré le recouvrement des cotisations: en septembre 2023, ce sont 335 850 574 FCFA qui avaient été recouverts via le mobile money, les chèques et la microfinance COFINA. Le paiement de cotisations sociales via Wave, Orange Money et MTN Money est opérationnel. Les agences ont été formées à la prise en charge des dépôts de chèques des TI et à leur intégration dans PROGRES: les données de paiement sont transmises à PROGRES pour valider la période de cotisation du TI, puis les flux comptables sont générés et acheminés à E-Business Suite pour comptabilisation.

Nous avons également constaté un renforcement de la communication digitale grâce au tchatbot, ce programme qui simule et traite une conversation humaine: 80 % des usagers en sont satisfaits, qu'ils soient salariés, indépendants ou employeurs. Les interactions se font à 31 % en dehors des heures de travail de la CNPS, avec 57 % d'utilisateurs salariés et 31 % de TI. Les salariés recherchent des informations sur les prestations et souhaitent émettre des réclamations, alors que les TI recherchent des informations sur le RSTI et veulent s'enrôler. Les employeurs veulent prendre rendez-vous pour une assistance et émettre des réclamations. Enfin, 74 % des utilisateurs préfèrent WhatsApp comme canal de résolution de leurs préoccupations, et 61 % des interactions concernent des demandes d'informations.

Pour finir, pouvez-vous nous communiquer quelques chiffres concernant l'exercice 2023 ?

En 2023, la CNPS, avec ses 22 agences et ses 1 595 employés – 797 femmes et 798 hommes –, a géré 53 445 employeurs, 1 089 512 salariés et 435 317 indépendants. Son résultat net a été de 205 milliards (Mds) de FCFA, soit 42 Mds de plus qu'en 2022. Son total bilan, qui est de 1 496 Mds, représente un gain de 346 Mds par rapport à 2022. Les produits financiers sont passés de 1,13 Md en 2012 à 45,67 Mds en 2023, soit un multiple de 40. Son portefeuille monétaire, financier et immobilier a été de 1 248 Mds cumulés: 965,2 Mds pour le portefeuille monétaire et financier et 282,9 Mds pour le portefeuille immobilier et foncier. Sa marge technique connaît une progression annuelle régulière et les charges du personnel sont entièrement couvertes par les produits financiers. De quoi lancer les magnifiques projets de retraite-logement et d'assurance chômage...

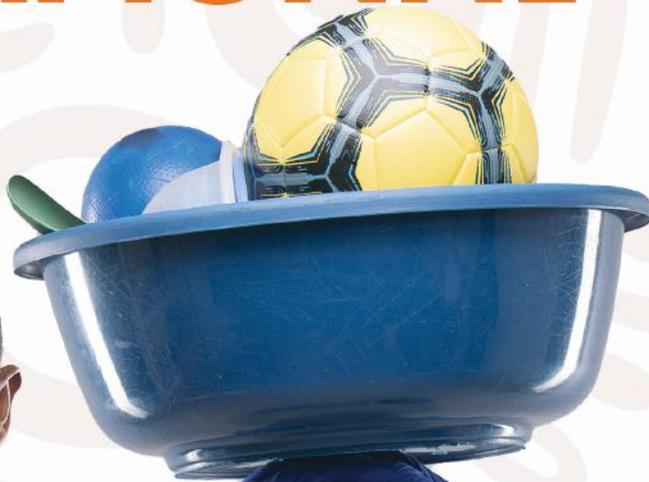
Propos recueillis par Andju Ani

RÉGIME SOCIAL
DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



TOI AUSSI, **ENRÔLE** TOI AU **RSTI** !
ET DEVIENS UNE

CHAMPIONNE



GADJI CELI

CHAMPION D'AFRIQUE
CAN 1992

MARIAM

COMMERÇANTE
TRAVAILLEUSE INDÉPENDANTE

HEMISPHERE MEDIA PRODUCTION AFRICA

RENDEZ-VOUS EN AGENCE, SUR LE SITE WWW.CNPS.CI, OU
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION RSTI

LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !

UNE STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE POUR 2024-2028

La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2024-2028 est structurée autour de cinq axes. Parmi eux figure la couverture à 100% des personnes vulnérables par la CMU (couverture maladie universelle) en 2024.

Le gouvernement ivoirien, via le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, s'est doté d'une Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2024-2028 pour conférer à la croissance économique du pays un caractère plus inclusif et durable. Le 24 novembre 2023 à Abidjan, ce document conçu par la Direction générale de la Protection sociale a été officiellement présenté à l'ensemble des ministères concernés et aux différents bailleurs de fonds impliqués dans la mise en œuvre de la SNPS 2024-2028.

Dans son exposé sur le plan d'action envisagé, le directeur général de la Protection sociale Siriki Diarrassouba a précisé qu'il s'agissait de « *disposer d'un système de protection sociale universel, intégré et réactif qui assure aux travailleurs, aux ménages et aux individus, notamment les plus vulnérables, des minima sociaux et un accès à des services sociaux de base de qualité* ». De quoi favoriser la résilience des populations de classe modeste face aux chocs économiques et sociaux et améliorer leur bien-être, a-t-il ajouté avant de préciser que cette stratégie s'inscrivait en droite ligne de celle du gouvernement telle que déclinée dans le Plan national de développement (PND) 2021-2025.

Le taux de pauvreté réduit à 28,60 % en 2028

Siriki Diarrassouba a en outre expliqué que la SNPS avait été construite autour de cinq axes stratégiques : la réduction du taux de pauvreté à 28,60 % en 2028, la hausse de la proportion de bénéficiaires des programmes sociaux passant de 30 % en 2023 à 65 % en 2028, l'amélioration de l'indice d'inégalité de genre passant de 0,657 % en 2018 à 0,214 % en 2028, la baisse à 23,60 % en 2028 du pourcentage d'enfants de moins de cinq ans issus des ménages les plus pauvres et souffrant de retard de croissance, et enfin les trois volets du cinquième point qui sont d'une part l'augmentation de la fréquentation des centres sociaux par les personnes vulnérables passant de 3 % en 2019 à 14,20 % en 2028, d'autre part l'atteinte à 100 % dès

2024 du taux de couverture des personnes vulnérables par la CMU, et enfin la progression de la proportion des travailleurs du secteur informel et du monde rural enrôlés au RSTI (couverture sociale obligatoire pour les travailleurs indépendants) et à la CMU, qui devraient respectivement passer de 2,5 % en 2022 à 75 % en 2028 et de 18 % en 2022 à 90 % en 2028.

Pour sa part, Tapé Aubin, directeur de cabinet du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, a relevé que les indicateurs étaient prometteurs et significatifs dans le combat contre les vulnérabilités, tout en espérant une grande contribution de tous les partenaires engagés dans la SNPS : bailleurs de fonds, secteur privé, syndicats, employeurs, etc.

Louise Bibalou-Durand

Accroître le financement de la protection sociale

Une étude intitulée « Accès universel à la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle et rurale par la transition vers le secteur formel (AUPROST) », menée par la Direction générale de la protection sociale (DGPS) du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, a été dévoilée les 21 et 22 août 2023 lors d'un atelier à Grand-Bassam, à 30 km d'Abidjan.

Les rédacteurs de la DGPS, qui ont axé leur rapport sur le financement de la protection sociale avec l'appui technique de l'Organisation internationale du travail, suggèrent d'accroître le financement de la protection sociale en Côte d'Ivoire. Selon Martial Kouakou, coordonnateur du projet AUPROST, « *la protection sociale contribue fortement à réduire la pauvreté, l'exclusion et les inégalités, tout en renforçant la stabilité politique et la cohésion sociale* ».

Les conclusions du rapport AUPROST vont s'ajouter au dispositif du Projet des filets sociaux productifs qui octroie des transferts monétaires directs de l'ordre de 144000 FCFA/an au profit de ménages pauvres sur tout le territoire. Ce programme, financé par la Banque mondiale et par l'État ivoirien, lutte contre la pauvreté et permet aux ménages modestes d'améliorer leur niveau de vie.

L.B.-D.

■ Couverture maladie universelle

DES INNOVATIONS POUR ADHÉRER À LA CMU

Dans le but de généraliser les enrôlements à la Couverture maladie universelle (CMU), les autorités ivoiriennes ont lancé en juin dernier dans Abidjan le dispositif des bureaux mobiles de retrait de carte CMU.

Lors de l'émission Gouv'Space organisée le 15 novembre 2023 à Abidjan par le Centre d'information et de communication gouvernementale, Ahmed Tidiane Diomandé, le conseiller technique du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) chargée de gérer la CMU, est venu faire le point des adhésions au régime CMU: « Pour la première fois, un système généralisé de couverture maladie est fonctionnel en Côte d'Ivoire pour toutes les populations sans distinction. Au titre de l'identification, à la date du 13 novembre 2023, ce sont 7 847 093 personnes qui ont été enrôlées à la CMU grâce à un dispositif technique d'enrôlement constitué de plus de 5 000 kits d'enrôlement biométrique répartis sur 1 227 sites d'enrôlement implantés sur l'ensemble du territoire », a-t-il indiqué. De plus, afin d'accélérer les adhésions à la CMU dans la capitale économique, Maître Adama Kamara, ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, a lancé le 4 juin dernier le dispositif des nouveaux bureaux mobiles d'enrôlement et de retrait des cartes CMU *in situ*. Lors de la cérémonie de lancement, le ministre a invité la population de Yopougon, la plus grande commune d'Abidjan, à prendre d'assaut ces nouveaux bureaux mobiles. En soutien à cette opération, Marie-Chantal Uwanyiligira, directrice des opérations de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire, a salué cette innovation du gouvernement dans le processus de généralisation de la CMU. Satisfaite de la mise en place de ces bureaux mobiles d'enrôlement et de retrait de carte CMU, elle a invité le corps médical à s'investir pour offrir de meilleures prestations aux populations.

70% des structures sanitaires seront sous convention CMU fin 2024

En marge de la 78^e Assemblée générale des Nations unies en septembre 2023 à New-York s'est tenu un forum sur le thème de la CMU où Pierre Dimba, ministre de la Santé, est venu exposer l'expérience de son pays en la matière. « Je puis vous dire que dans le but d'améliorer l'accessibilité financière de la population à des soins de qualité, mon département ministériel poursuit le processus de généralisation de la CMU. En effet, 497 établissements ont été rendus opérationnels pour la CMU, ce qui porte le nombre total d'établissements conventionnés de 1248 en 2022 à 1745 en 2023. Pour faciliter l'enrôlement, 200 établissements de santé ont été équipés en kits d'enrôlement CMU. De plus, sur les 242 molécules remboursables par la CMU, 220 ont été mises à disposition, assurant ainsi la prise en charge de 90% des affections du panier de soins », a déclaré le ministre.

En résumé, 54% des centres de santé (hors centres privés) sont conventionnés CMU, 82% des centres fréquentés ont délivré des prestations CMU et 60% des assurés à jour de leur cotisation ont bénéficié de cette couverture. La généralisation de la CMU se heurtant à des contraintes structurelles comme l'absence d'électricité et de réseau téléphonique dans certains établissements de santé, le ministère de la Santé a entrepris de leur fournir des kits d'énergie solaire. Afin d'améliorer l'effectivité et l'efficacité des prestations CMU, le ministère doit relever plusieurs défis, notamment renforcer le réseau de soins afin que 70% des structures sanitaires soient sous convention CMU fin 2024.

L.B-D.

Dans cette phase de lancement, 4 camions équipés chacun d'au moins 4 kits d'enrôlement permettent de procéder à 200 adhésions/jour en 8 heures de travail, avec une production de cartes CMU suivie d'une remise instantanée. Ce projet du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, en collaboration avec celui de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU ainsi que la Banque mondiale a pour but principal de rapprocher les centres d'enrôlement des populations sur l'ensemble du territoire pour une adhésion plus généralisée à la CMU.

Louise Bibalou-Durand



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1** ENRÔLE-TOI GRATUITEMENT ET RETIRE TA CARTE CMU
- 2** PAIE TES COTISATIONS DE 1.000F/PERSONNE/MOIS*
- 3** APRÈS 1 MOIS DE COTISATION, BÉNÉFICIE DES SOINS DE SANTÉ DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS ET LES PHARMACIES



POUR TOUTES INFORMATIONS OU RÉCLAMATIONS
CONTACTEZ-NOUS GRATUITEMENT AU 800 00 900
info@ipscnam.ci

MOYENS DE PAIEMENT DES COTISATIONS



*133*129# #144*43*0103# *155*3*8*2#

*les salariés et fonctionnaires en activité et à la retraite sont prélevés à la source

« 10 012 008 PERSONNES ONT ÉTÉ ENRÔLÉES À LA CMU EN 2023 »

Karim Bamba, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, explique comment le renforcement des dispositifs a considérablement accru le nombre d'enrôlements à la CMU.

Quels sont les grands traits du bilan 2023 de la CNAM par rapport à 2022 ?

Karim Bamba : L'enrôlement biométrique des populations assujetties à la CMU a été retenu par l'État pour limiter la fraude aux prestations. La CNAM s'est donc dotée en 2014 d'un dispositif d'enrôlement composé de 400 kits – 250 fixes et 150 mobiles – avec un objectif

de 3 700 000 enrôlés à fin 2015. Il a été renforcé en 2019 par l'acquisition de 400 kits ultra mobiles pour faciliter les opérations en itinérance.

Malgré cela, les résultats sont restés largement en dessous des objectifs fixés jusqu'en 2022. En conformité avec le principe de l'assujettissement obligatoire instauré par la loi sur la CMU, le gouvernement a alors pris le décret n° 2022-753 du 28 septembre 2022 qui dispose que la preuve de l'enrôlement à la CMU doit être produite pour l'accomplissement de certains actes administratifs, dont l'inscription des étudiants et des élèves de plus de 16 ans à la rentrée scolaire 2023-2024. Vu l'importance et la dispersion des élèves, une vaste opération de sensibilisation et d'enrôlement été décidée avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Démarrée au mois de juillet 2023, elle a permis de passer de 148 sites d'enrôlement à 1 227, d'y déployer un effectif de 2 802 agents enrôleurs ainsi que de renforcer le dispositif technique en acquérant 4 000 nouveaux kits. Quant à l'opération CMU-Vacances, elle a considérablement accru la cadence des enrôlements à partir de juillet 2023.

Par ailleurs, depuis le 6 novembre 2023, il y a 2 400 agents enrôleurs qui passent dans les domiciles, les bureaux, les ateliers, les marchés, les magasins, les grandes et petites surfaces commerciales, les villages, etc. pour enrôler les populations. Résultat, le nombre de personnes enrôlées en 2023 est largement supérieur à l'effectif cumulé de 2015 à 2022. Au 24 décembre 2023, ce ne sont pas moins de 10 012 008 personnes qui ont été enrôlées à la CMU, dont 6 289 989 au cours de l'année 2023, soit 63 % des enrôlés.

En outre, pour optimiser la mise à disposition des cartes d'assurés CMU, un dispositif plus performant qui combine l'enrôlement et la production des cartes *in situ* est mis en œuvre depuis le 7 juillet 2023. Au 24 décembre 2023, onze sites d'enrôlement et de production de cartes *in situ* étaient opérationnels, cinq à Abidjan et



six à l'intérieur du pays : Bingerville, Adjamé, Cocody, Daloa, Marcory, Tafiré, Ferkessedougou, Adzopé, Yopougon, Odienné et Bouaké. Le nombre de cartes ainsi produites est de 360 694 au 24 décembre 2023, et l'on envisage d'en ouvrir dans chaque région.

Concernant les prestations, 342 agents d'accueil CMU ont été recrutés en 2023, portant leur nombre total à 1 654 557, et 1 745 établissements sanitaires du réseau CMU ont été fréquentés par les assurés, contre 409 en 2022, pour 1 685 304 actes délivrés à 406 036 assurés. Le taux de service des médicaments s'établit à 83 %, contre 12 % en 2022.

La nouvelle stratégie relative à la disponibilité des médicaments pris en charge par la CNAM a abouti à l'arrêté interministériel n° 776/MEPS/MCIPPME/MSHPCMU du 28 juillet 2022. Dans l'optique de sa mise en œuvre, la CNAM et l'Union des pharmaciens privés de Côte d'Ivoire (UNPPCI) ont renouvelé le 25 octobre 2022 la convention qui les lie, ce qui a généré une augmentation significative de la consommation des médicaments pris en charge, avec une hausse importante du taux de service des médicaments, passé de 12 % en septembre 2022 à 83 % en décembre 2023.

L'année 2024 offre-t-elle des perspectives et défis nouveaux qui permettraient à votre institution d'aller encore de l'avant ?

Elles sont mesurables sur deux principaux volets : l'identification et les prestations. Au titre de l'identification, au cours de l'année 2024, les opérations d'enrôlement se

« En 2024, plusieurs actions sont prévues, dont l'extension du réseau de soins à 1 000 nouveaux établissements sanitaires. »

poursuivront, avec un objectif de 15 000 000 enrôlés à fin juin et 20 000 000 à fin décembre. Elles devront permettre d'enrôler l'ensemble des producteurs des filières café-cacao, palmier à huile-hévéa et coton-anacarde. Des distributions des cartes d'assurés CMU seront organisées, avec un objectif de distribution de 90 % des personnes enrôlées. Le déploiement du dispositif de production de cartes *in situ* est en cours et devra couvrir toutes les régions du pays à la fin de ce mois. Pour ce qui est de l'accès aux prestations, plusieurs actions sont prévues, comme l'extension du réseau de soins à 1 000 nouveaux établissements sanitaires, l'extension de la liste des médicaments aux produits pharmaceutiques contre l'hypertension et le diabète, la prise en charge de kits chirurgicaux, et enfin la mise en service du concentrateur de flux devant permettre

l'articulation technique entre la CMU et les assurances et mutuelles complémentaires privées, ceci afin d'étendre progressivement le réseau de soins aux établissements sanitaires privés.

Quel est l'apport de la CNAM dans le Programme social du gouvernement (PS-Gouv) ?

Le Programme social du gouvernement (PS-Gouv) a pour but d'accélérer le rythme de réduction des inégalités et de satisfaction des besoins sociaux des populations. L'inscription de la CMU dans le PS-Gouv accélère sa mise en œuvre, qui constitue une priorité pour l'État de Côte d'Ivoire.

Outre le diabète et l'hypertension artérielle, d'autres pathologies seront-elles ajoutées au panier de soins ?

Seuls l'hypertension et le diabète ont été ajoutés. Dans le décret sur le nouveau panier de soins ont été inclus les accouchements par voie basse et par césarienne ainsi que l'anesthésie, la réanimation et la transfusion des produits sanguins. Concernant les pathologies, des études sont en cours pour intégrer la gratuité ciblée. Cela étant dit, le panier de soins de la CMU n'est pas figé. Il est appelé à évoluer en fonction des besoins et des ressources disponibles.

Le 6 avril 2023, la CNAM a procédé à la remise symbolique de 3 500 cartes CMU aux ressortissants de la communauté libanaise de Côte d'Ivoire. La même approche concerne-t-elle d'autres communautés ?

Oui, bien sûr, cette approche sectorielle n'est pas nouvelle à la CNAM. Il faut rappeler que depuis le démarrage des enrôlements en 2015, des dispositifs spécifiques d'enrôlement sont tenus à la disposition des communautés étrangères à fort effectif vivant en Côte d'Ivoire et astreintes à l'obligation d'affiliation et de régularité vis-à-vis de la CMU. Ces dispositifs sont actionnés sur sollicitation des requérants et dimensionnés pour répondre à l'intégralité des demandes : les communautés burkinabè, béninoise ou encore sénégalaise en ont bénéficié.

Le dispositif de la CMU installé dans le bureau de la communauté libanaise va-t-il accélérer les enrôlements ?

En principe, oui. Leur caractère itinérant favorise le rapprochement avec les populations cibles en leur évitant la recherche d'un centre d'enrôlement, la distance à parcourir et le temps d'attente. Cela est bien illustré par la remise symbolique de 3 500 cartes CMU aux ressortissants de la communauté libanaise, qui compte bien plus d'enrôlés dans le centre itinérant installé dans ses bureaux.

Propos recueillis par Andju Ani

« LE TRAITEMENT DES DOSSIERS EST PASSÉ DE 365 JOURS À 9 EN MOYENNE »

La Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE) dirigée par Abdrahamane Tiémoko Berté s'emploie à créer, en plus de La Complémentaire, deux autres branches de couverture sociale : les accidents de travail et maladies professionnelles (ATPM) et les prestations familiales (PF).

L'IPS-CGRAE est la première institution de prévoyance sociale en Afrique de l'Ouest à détenir la certification ISO 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités. Pourquoi cet engagement dans la démarche qualité ?

Abdrahamane Tiémoko Berté : La démarche qualité de l'IPS-CGRAE est une initiative volontaire, ambitieuse et cohérente, menée avec détermination et rigueur dans l'unique but de garantir continuellement à nos assurés sociaux, les fonctionnaires et agents de l'État en activité ou à la retraite, un niveau de qualité de service conforme aux normes internationales. Je tiens à rendre hommage au conseil d'administration pour avoir adhéré à la mise en place de cette démarche et l'avoir autorisée; ainsi qu'à saluer et remercier le personnel dont le dévouement et les efforts intenses ont abouti à l'obtention, au maintien et au renouvellement de la certification ISO 9001. Ce fort engagement a ainsi contribué à obtenir chez nos assurés sociaux un taux de satisfaction supérieur à 80 % ces cinq dernières années.

Cette certification englobe toutes les missions et activités de l'IPS-CGRAE, conformément à une version plus exigeante de la norme, avec une culture du résultat plus poussée et une recherche accrue de la satisfaction des besoins de nos assurés sociaux et de nos parties prenantes. Au-delà de la gestion technique, elle conduit à une gestion sociale des prestations, faite d'écoute, de bienveillance et d'empathie, ainsi qu'à un management des risques plus



systematique, methodique et efficace. La certification ISO 9001 version 2015 est donc bien plus qu'un simple sceau d'approbation. Elle represente un engagement ferme sur des normes elevees de qualite, ce qui se traduit par une amelioration significative de la confiance et de

la satisfaction des parties prenantes. Dans le contexte de l'IPS-CGRAE, cette certification revêt une importance capitale, car elle n'est pas qu'une formalité, mais une étape cruciale dans l'optimisation de nos processus internes. Nous nous sommes engagés à améliorer l'efficacité et l'efficience de nos opérations, et la norme ISO 9001 version 2015 est la pierre angulaire de cette stratégie. Elle vise à garantir que nos pratiques internes respectent les normes internationales de qualité ainsi que les réglementations et les exigences légales spécifiques au secteur de la prévoyance sociale en Afrique pour répondre au mieux aux besoins et attentes de nos bénéficiaires et partenaires. En fin de compte, notre objectif est d'assurer une prestation de services de qualité supérieure et de renforcer la confiance de toutes les parties impliquées dans notre mission.

Quel processus a été mis en œuvre pour concrétiser cette vision et renforcer la position de l'IPS-CGRAE dans la sous-région ?

Le processus implémenté pour concrétiser cette vision de qualité et renforcer le positionnement de l'IPS-CGRAE a impliqué plusieurs étapes. Tout d'abord l'ambitieuse réforme du système des pensions publiques initiée dès 2012 par S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire. Cela nous a permis d'évaluer préalablement la situation de l'IPS-CGRAE, particulièrement en matière de qualité du service délivré à nos assurés. La direction générale s'est alors engagée dans une démarche qualité impliquant nos assurés sociaux, nos parties prenantes externes ainsi que toutes les directions dans la définition d'objectifs SMART encourageant activement le personnel à valoriser la qualité à tous les niveaux. Ainsi, des objectifs qualitatifs concrets ont été fixés, comme l'amélioration de la politique de communication avec les assurés sociaux, la mise en place d'un système d'information fiable et orienté client, et la promotion d'une culture d'évaluation régulière et d'amélioration continue.

Quel impact cela a-t-il eu sur la qualité des services fournis aux fonctionnaires à la retraite en Côte d'Ivoire ?

La mise en œuvre réussie de cette démarche qualité a induit un impact significatif sur la qualité des services fournis aux fonctionnaires à la retraite en Côte d'Ivoire, améliorant ainsi leur satisfaction. Pour mieux répondre à leurs attentes, nous avons établi une plate-forme de concertation permanente avec les associations d'assurés sociaux, facilitant l'identification des besoins individuels. Désormais, nous avons l'opportunité d'accorder une attention accrue aux besoins spécifiques de chaque assuré, en leur offrant des services sur mesure tout en garantissant que l'assistance fournie réponde à leurs besoins individuels.

Quels sont les résultats les plus marquants et les perspectives de l'IPS-CGRAE pour garantir la satisfaction de ses assurés ?

Aujourd'hui, l'IPS-CGRAE dénombre plus de 95 000 bénéficiaires représentant un montant global annuel de plus de 200 milliards de FCFA de prestations payées. Nos agences, équitablement réparties sur l'ensemble du territoire national, traitent plus de 14 000 dossiers par an dans un délai moyen de 9 jours par dossier et reçoivent plus de 100 000 visiteurs, tandis que notre service social effectue environ 500 visites à domicile pour servir les prestations de nos assurés à mobilité réduite ou en situation de précarité. Pour lutter efficacement contre la précarité et l'insécurité sociales en vue d'accroître significativement le taux de couverture nationale de la population active, notre institution s'attelle à développer des solutions qui intègrent, outre le risque vieillesse, d'autres risques professionnels tout aussi importants, permettant donc une extension de la couverture sociale à une population plus large. En plus de La Complémentaire, nous travaillons à la création de deux branches supplémentaires de couverture sociale : les accidents de travail et maladies professionnelles (ATMP) et les prestations familiales (PF). Bien que des améliorations substantielles soient encore nécessaires pour optimiser le bien-être des fonctionnaires et agents de l'État qui sont en fait les seuls juges de l'efficacité de leur système de pension publique, l'IPS-CGRAE travaille ardemment à concevoir des solutions visant à concrétiser l'idéal de justice sociale tant prôné par Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

L'IPS-CGRAE investie d'une mission à vocation sociale

L'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), instrument privilégié de l'État de Côte d'Ivoire pour une couverture sociale plus efficace et plus étendue des acteurs du secteur public, est une personne morale de droit privé de type particulier car investie d'une mission de service public à vocation sociale. Membre de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) et de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), l'institution assure au profit de ses bénéficiaires la gestion des régimes obligatoires, complémentaires ou spéciaux de pensions. À ce titre, elle est chargée du recouvrement des cotisations, du service des prestations ainsi que de la gestion des fonds collectés au titre de ces régimes. Pour assurer une couverture sociale plus efficace et plus étendue des acteurs du secteur public, l'IPS-CGRAE, placée sous la tutelle du ministère en charge de la Prévoyance sociale, est administrée par un conseil d'administration de 12 membres et dirigée par une direction générale. **L.B.-D.**



INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE

CGRAE

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ÉTAT

RÉGIE PAR LA LOI N° 99-476 DU 2 AOÛT 1999
CRÉÉE PAR LE DÉCRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012



La Complémentaire

Le produit de Retraite Complémentaire des Fonctionnaires et Agents de l'État

*Prenez le contrôle sur la qualité
de votre future retraite.*

Pour adhérer, rendez-vous
dans les agences IPS-CGRAE

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À ABIDJAN

Les experts estiment la demande en eau potable de la ville d'Abidjan à l'horizon 2025 à 860 000 m³/jour. Pour réduire le déficit et améliorer l'accès à une eau potable de qualité en quantité suffisante, le gouvernement s'emploie à renforcer le réseau de cette agglomération.

Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, est bénéficiaire de plusieurs projets d'investissement dans le secteur de l'eau. Parmi eux, le Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan financé par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour un montant de 22,96 milliards de FCFA. Afin de s'enquérir de l'avancement physique des travaux, une équipe de la BEI s'est rendue à Abidjan du 25 au 27 mars dernier. Après une séance de travail technique avec Bouaké Fofana, le ministre en charge de l'Hydraulique, et ses collaborateurs, la délégation s'est rendue sur deux sites à Bingerville et à Cocody Saint Viateur.

Sur le site du Château de Bingerville, aux alentours de l'hôpital Mère Enfant sera construit et équipé sous 4 mois un centre de télégestion et dispatching (CTD). Les experts de l'Office national de l'eau potable (ONEP) ont informé l'équipe de la BEI du taux d'avancement des travaux de pose de la tuyauterie, qui est de 80 %. Ce

1,5 million d'habitants à l'horizon 2038 grâce à une production additionnelle de 150 000 m³/jour. Dès 2022, le renforcement de cette adduction d'eau a permis de sécuriser l'alimentation en eau potable d'Abidjan. Les travaux clôturés en 2023 ont porté sur la construction d'une station de prise d'eau de 172 000 m³/jour à Anyama-Débarcadère et la réalisation de deux châteaux d'eau de 5 000 m³ à Cocody Abatta et Brofodoumé. La production actuelle d'eau potable de la ville d'Abidjan s'élève à 640 000 m³/jour, mais les experts estiment la demande en eau potable de la capitale économique à 860 000 m³/jour à l'horizon 2025 et à 1,1 million de m³/jour en 2030.

Louise Bibalou-Durand

En 2025, le site de Cocody Saint Viateur accueillera un nouveau château d'eau d'une capacité de 5 000 m³.

CTD transmettra sous format électronique des données sur les débits et la qualité de l'eau, mais aussi sur les éventuelles fuites d'eau. Le site de Cocody Saint Viateur accueille pour sa part la construction d'un château d'eau d'une capacité de 5 000 m³, dont les travaux sont réalisés à 51 %. Les techniciens de l'ONEP en sont à l'étape de la construction du réservoir d'eau, pour une livraison de l'infrastructure prévue en octobre 2024 et une réception définitive en 2025.

Par ailleurs, un vaste projet de renforcement de l'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan a été lancé en 2021 à Anyama-Débarcadère par le ministre de l'Hydraulique de l'époque. Son coût est de 108,009 milliards de FCFA, et l'objectif visé est de réduire le déficit en eau potable ainsi que d'en améliorer la qualité pour

Le modèle ivoirien des infrastructures de base exposé au Congrès de l'AAE

Du 17 au 20 février 2023, Abidjan a abrité la 21^e édition du Congrès international de l'Association africaine de l'Eau (AAE) couplée à la 7^e Conférence sur la gestion des boues de vidange, et a réuni autour des thématiques de l'eau et de l'assainissement plus de 3000 délégués venus des quatre coins du monde. Ces deux rencontres ont donné lieu à des panels ainsi qu'à des communications entre experts, chercheurs et partenaires des secteurs publics et privés.

Ces deux événements ont été l'occasion pour la Côte d'Ivoire de montrer à ses hôtes que le gouvernement ivoirien avait pris le pari de garantir le développement du pays en ne ménageant aucun effort pour l'accroissement des infrastructures de base et l'accès du plus grand nombre aux services essentiels de la vie : par exemple, en 2023, des travaux d'extension de réseau et de renforcement de la production d'eau potable ont été réalisés dans 35 localités supplémentaires. Ils ont aussi permis au gouvernement de revisiter toutes les problématiques du secteur de l'eau et de l'assainissement en s'assurant d'une gestion rationnelle des ressources et des moyens.

À l'issue de ces deux rencontres, Ibrahim Berté, directeur général de l'Office national de l'eau potable (ONEP), a précisé qu'une déclaration à propos de la gestion durable des ressources en eau et de l'accès pour tous à l'eau et à l'assainissement en Afrique avait été faite par l'AAE. **L.B.-D.**

« LE TAUX DE COUVERTURE DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE EST DE 78 % EN 2023 »

Ibrahiman Berté, directeur général de l’Office national de l’eau potable (ONEP), précise que 231,32 milliards de FCFA ont été investis en 2023 sur un grand nombre de projets structurants. Afin de financer le plan stratégique triennal 2023-2025 fixé à 2 558 milliards de FCFA, plus de 90 % sont à rechercher auprès des bailleurs de fonds.

Après le plan stratégique 2020-2022, vous avez élaboré avec vos équipes un autre plan stratégique triennal pour la période 2023-2025. Comment est-il articulé ?

Ibrahiman Berté : Pour accomplir sa mission, l’Office national de l’eau potable (ONEP) s’est doté depuis quelques années d’un outil de pilotage stratégique intitulé « Plan stratégique triennal » (PST) en vue de relever les défis du secteur de l’eau potable. Il faut rappeler que pour la période 2020-2022, ce sont au total 1 224 localités sur toute l’étendue du territoire national qui ont bénéficié d’une adduction en eau potable, pour une population estimée à environ 15,73 millions d’habitants, avec un taux de couverture national de 77,7 %. Les actions prioritaires pour le PST sur la période 2023-2025 s’articulent autour du maintien de la qualité de l’eau potable fournie ainsi que du renforcement de la gouvernance interne de l’ONEP et du cadre institutionnel et réglementaire du secteur.

Le coût du PST 2023-2025 s’élève à environ 2 558 milliards de FCFA, dont 73 milliards de fonds propres. Plus de 90 % sont donc à chercher, y compris auprès des grands guichets internationaux (UE, Banque africaine de développement, etc.). Comment évolue votre recherche de financement ?

Pour mieux expliquer le coût du PST 2023-2025, il faut rappeler que 2 485 milliards représentant 97 % du montant sont

imputables à l’ensemble du secteur, et les 73 milliards, qui correspondent à 3 %, sont spécifiques à l’ONEP. Nous pouvons dire que la recherche de financement se poursuit et que, chaque fois que l’occasion nous en est donnée, nous présentons nos besoins en financement. Nous profiterons ainsi de votre lucarne pour lancer un appel à nos partenaires techniques afin qu’ils nous soutiennent pour la réalisation de ce PST.

Quels sont les grands traits du bilan d’activité de l’ONEP sur l’exercice 2023 par rapport à 2022 ?

Le bilan des activités de l’ONEP de l’année 2023 par rapport à celui de 2022 est satisfaisant au niveau de la desserte en eau potable sur l’ensemble du territoire.



Ibrahiman Berté, directeur général de l’Office national de l’eau potable.

Vue aérienne du château d'eau d'Abatta (Abidjan).



Nous avons entre autres réalisé les travaux d'extension de réseau et de renforcement de la production en eau potable de 35 localités, portant au 31 décembre 2023 le nombre des localités alimentées en eau potable à 1 287, soit 15 779 618 habitants, avec un taux de couverture de 78 %. Après les quatre trimestres de l'année 2023, sur les 231,32 milliards de FCFA d'investissement, le secteur de l'eau potable a atteint une part de 18 %. Les bailleurs représentent 28 %, avec une part de 54 % pour l'État, principal acteur en matière de financement pour cet exercice. Comparé aux montants passés investis, le niveau d'investissement en 2023 suit la tendance à la hausse observée depuis l'exercice 2017. Cela s'explique par l'exécution d'un grand nombre de projets structurants.

En effet, dans le cadre de la politique de développement en milieu rural, l'accès à l'eau potable des populations a été identifié par le gouvernement ivoirien comme un axe prioritaire. C'est dans cette optique que le Programme d'urgence hydraulique urbaine (PUHU) et le Programme national d'hydraulique (PNH) ont été initiés par le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) pour faire face aux sollicitations d'urgence imprévisibles. Ces programmes visent l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable des populations, l'objectif étant d'accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural. Il est attendu du PUHU la construction de 61 châteaux d'eau, la pose de 1 324 canalisations et la réalisation de 98 forages. En ce qui concerne le PNH, les résultats attendus sont la construction de 17 châteaux d'eau, la pose de 424 canalisations et la réalisation de 25 forages. Les programmes se déroulent dans les régions de l'Agneby, du Bafing, de la Bagoué, du Bélier, du Béré, du Cavally, du Denguélé, du district d'Abidjan, du district de Yamoussoukro, du Gbêkè, du Goh, du Gontougo, des Grands-Ponts, du Haut Sassandra, de l'Iffou, de l'Indénié-Djuablin, de la Mé, du Loh Djiboua, de la Marahoué, du Moronou, de la Nawa, du Poro, du Sud Comoé, du N'Zi et du Tonkpi.

Le coût du PUHU s'élève à 36 milliards de FCFA et celui du PNH à 10 milliards de FCFA. Pour le PUHU, nous pouvons dénombrer 51 châteaux d'eau construits et 17 pour le PNH, ce qui nous donne un total de 68 châteaux d'eau construits, soit un taux de réalisation des châteaux d'eau des deux programmes de 93 %. Nous dénombrons 967 km de canalisation pour le PUHU et 424 pour le PNH, ce qui nous donne un total de 1 391 pour les deux programmes. Le taux de réalisation de pose de canalisation des deux programmes est de 79 %. Pour le PUHU, 65 forages ont été réalisés et

25 pour le PNH, soit un total de 90 forages, avec un taux de réalisation de 73 %. Le taux global des deux programmes en décembre 2023 est de 81 %.

Dans le cadre du PND 2021-2025, un investissement de près de 3 000 milliards de FCFA a été affecté à la desserte de tous les Ivoiriens en eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante. Quelle est la contribution de l'ONEP à cet ambitieux programme ?

La contribution des institutions se décline sous deux formes : les investissements et les réformes. Au niveau des investissements, nous avons la déclinaison des actions en projets : les 3 000 milliards de FCFA représentent le coût des actions du PND, la réalisation des études, la recherche de financements, la contractualisation pour la réalisation, la supervision des travaux et le suivi de l'exploitation des ouvrages. En ce qui concerne les réformes, nous avons les propositions de textes, le suivi de l'adoption des textes et le suivi de la mise en application des réformes.

Pour 2024, quelles sont les actions du PST ainsi que les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Il faut rappeler que le PST est un outil de gouvernance qui s'inscrit dans la vision du chef de l'État, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara. Ses actions se déclinent via la clarification du cadre juridique et institutionnel de l'ONEP, la consolidation de l'excellence opérationnelle par une gestion efficiente des ressources humaines ainsi que la maîtrise, le renforcement et la préservation des infrastructures, l'innovation technologique, la garantie de la qualité de l'offre et des services d'eau, et enfin le contrôle de l'affermage du service public de distribution d'eau potable. Pour 2024, les priorités inscrites sur notre feuille de route sont de rétablir la continuité de service d'eau potable, d'obtenir de nouveaux investissements et de consolider les acquis.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'État au capital social de 150 000 000 francs CFA régie par les dispositions applicables au traité de l'OHADA, la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'État et le décret n°2006-274 du 23 août 2006.

L'ONEP a pour but d'apporter à l'État et aux Collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité et la tutelle financière du Ministère du patrimoine du Portefeuille de l'État et des Entreprises Publiques.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

L'ONEP a pour entre autres missions :

- La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- La maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'exécution, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- La gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable ;
- Le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- La défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le District autonome d'Abidjan ;
- Promouvoir l'alimentation en eau potable en fournissant une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages d'hydraulique humaine ;
- Sensibiliser les usagers au changement de comportements pour une utilisation rationnelle de l'eau potable.

L'ONEP EN CHIFFRES

EN MILIEU URBAIN

- Stations de traitement
668 en 2023 contre **427** en 2011
- Châteaux d'eau
695 en 2023 contre **412** en 2011
- Forages
1157 en 2023 contre **654** en 2011

EN MILIEU RURAL

- Hydrauliques villageoises
24110 en 2023 contre **1957** en 2011
- Hydrauliques villageoises améliorées
479 en 2023 contre **243** en 2011
- Pompes solaires
867 en 2023 contre **00** en 2011



■ **Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU)**

COMMENT IMPLIQUER LES POPULATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ?

Recensement et indemnisation des personnes impactées par les travaux vont de pair avec leur sensibilisation à la préservation des ouvrages construits afin que chacun réalise leur importance pour le développement et le bien-vivre.

En 2023, Abidjan a abrité le 21^e congrès international de l'Association africaine de l'eau ainsi que la 7^e Conférence internationale sur la gestion des boues de vidange. Pour Lazéni Ouattara, coordonnateur du Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU), « *ce genre de rencontres favorise l'échange et les retours d'expérience entre pairs. Nous les intégrons aujourd'hui dans nos politiques et nos outils pour bâtir des véritables leviers de résilience face au changement climatique* ».

En effet, le PARU ne se contente pas de réaliser des ouvrages mais intègre la prise en compte des populations dans leur préservation afin que les eaux usées ne se retrouvent pas dans les canaux d'eaux pluviales. Il s'agit d'élaborer des programmes de sensibilisation au changement de comportement des citoyens pour leur apprendre à respecter les investissements consentis à leur profit en s'appropriant les ouvrages de leur zone ou de leur quartier et en préservant leur fonctionnement. « *On ne peut pas consentir autant d'investissements si la population elle-même ne participe pas à la protection des ouvrages, ce serait du gaspillage* », assure Lazéni Ouattara, qui a compris la nécessité de placer le riverain au cœur de l'exploitation des ouvrages pour assurer leur durabilité.

Le 12 juillet 2023, les quartiers de Bonoumin et de Synacassci, dans la commune abidjanaise de Cocody, ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique afin de délimiter une emprise de préservation des ouvrages à

réaliser et de libérer cette zone. Cela suppose d'identifier et de recenser toutes les occupations de cette emprise pour évaluer l'indemnisation des personnes devant la libérer. En plus des canaux primaires, des aménagements paysagers seront créés et du mobilier urbain installé – pistes cyclables, bancs de causerie, etc –, ce qui transformera ces zones naguère sinistrées en lieux d'épanouissement. Mais évidemment, cela ne doit pas se faire au détriment des habitants, d'où un recensement général conforme à la réglementation nationale et aux directives de la Banque mondiale: toute personne impactée par les travaux doit être recensée afin d'évaluer les indemnisations dues et de les payer intégralement. Ensuite seulement, les ouvrages sont réalisés.

Par ailleurs, la Banque mondiale vient de lancer la mise en vigueur du Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires (PDDIVS) afin de les redynamiser. Pour un financement de 300 millions de dollars sur 6 ans, le PDDIVS, piloté par le coordonnateur du PARU, débute avec 8 villes secondaires: Ferkessedougou, Korhogo, Ouangolodougou, Boundiali, Tengrela, Man, Bouna et Odienné. L'objectif est de stimuler le développement en termes d'infrastructures socio-économiques afin d'offrir aux jeunes une occupation saine et des emplois qui leur conviennent. Le chantier consistera en la construction d'écoles, de voiries et de centres de santé. « *Nous aurons l'occasion d'en reparler lorsqu'il sera plus avancé* », anticipe le coordonnateur du PARU.

Andju Ani



Ouvrage de drainage des eaux pluviales en construction à Abobo (Abidjan nord).

« LE PARU EST UNE PLATE-FORME DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

Protéger les populations contre les risques d'inondation par le drainage des eaux pluviales et l'assainissement des eaux usées, voilà depuis 2021 une partie de la mission du Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU). Son coordonnateur Lazéni Ouattara évoque l'autre volet : la gestion des déchets solides.

Quel est le bilan de l'activité du PARU en 2023 par rapport à 2022 ?

Lazéni Ouattara : Avant de parler du bilan du Projet d'assainissement et de résilience urbaine, je voudrais préciser que nous sommes sur le terrain depuis 2021. Aujourd'hui, à mi-parcours, beaucoup d'activités sont réalisées ou en cours, et notre effort porte sur l'achèvement de ce que nous avons commencé. Le bilan du PARU est très positif. Pour atteindre son premier objectif, celui de préserver à terme les populations contre les inondations, plusieurs chantiers ont été lancés et le premier, terminé à 99 %, permet de protéger près de 300 000 personnes. Quant aux travaux entamés en faveur d'environ 250 000 personnes à Yopougon, ils sont effectués à presque 30 %.

Nous avons lancé toutes les activités prévues par notre

feuille de route. S'agissant de planification urbaine, nous devrions contribuer à l'élaboration de 5 plans d'urbanisme de détail pour la ville d'Abidjan et de 5 schémas directeurs d'assainissement et de drainage pour 5 villes de l'intérieur. Le taux d'exécution est de 40 à 50 %. Pour Abidjan, nous sommes déjà en mesure d'opérationnaliser le chemin directeur d'urbanisme afin de mettre la planification urbaine en cohérence avec le terrain. Nous y ajoutons un volet numérique assurant une montée en capacité du système intégré de gestion du foncier urbain : c'est un appui de taille pour le ministère de la Construction.

Par ailleurs, la protection des populations inclut un volet préventif qui nous tient à cœur : le système d'alerte précoce contre les inondations. Sa mise en place s'effectue avec la SODEXAM, l'ONPC et le district d'Abidjan. Il informera en temps réel tous les habitants d'Abidjan sur la météo et les zones pouvant être inondées, la SODEXAM aura des salles de gestion de crise avec toutes les données météorologiques et en cas d'inondation, l'ONPC répondra rapidement pour limiter les dégâts. Tout ceci est en cours, conformément à la planification. Comme bénéficiaire, nous en attendons l'acquisition de bonnes pratiques concernant la préservation et la lutte contre les risques d'inondation et de glissement de terrain.

Le PARU se veut aussi une plate-forme de lutte contre les changements climatiques : ce que nous faisons contribuera à lutter contre les effets du changement climatique car ils seront déjà intégrés dans les outils que nous élaborons afin de fournir des réponses appropriées.

Bio

Lazéni Ouattara, ingénieur environnementaliste, est depuis octobre 2017 directeur général de l'assainissement et de la salubrité au ministère de l'Assainissement et de la Salubrité. À ce titre, il a conduit les réformes de la gestion des déchets solides dans le district autonome d'Abidjan, supervisant la construction du plus grand centre de valorisation des déchets solides d'Afrique de l'Ouest et les travaux de la décharge d'Akouédo. Il pilote le Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU) et le Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires (PDDIVS) financés par la Banque mondiale.

Titulaire d'un master en management de projets de l'université Senghor d'Alexandrie, il est aussi détenteur d'un Master of Advanced Studies en développement, technologies et sociétés de l'EPFL-2iE de Ouagadougou et d'un DESS environnement et qualité des eaux de l'Institut national polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukro.

Il débute sa carrière en 2002 au département Environnement du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD), où il exercera jusqu'en 2018, d'abord en tant que chargé d'études environnementales, puis comme chef du service déchets-pollution-risques au département Environnement, Énergie et Hydraulique. On lui doit entre autres la conduite du projet de dépollution des sites impactés par les déchets toxiques dans le district autonome d'Abidjan, la mise en place et la supervision de systèmes de gestion durable des déchets solides dans les principales villes de Côte d'Ivoire, l'audit environnemental et de sécurité du port autonome d'Abidjan, ou encore le suivi, le contrôle et la gestion de plusieurs contrats de service public de propreté urbaine.

Lazéni Ouattara,
coordonnateur du Projet
d'assainissement et
de résilience urbaine.



ont été réalisés avant le délai de clôture. Nous avons un second chantier à Yopougon qui concerne la réalisation de 5 km de canaux primaires : nous en sommes à 30 % d'exécution pour un montant de 9 milliards de FCFA. Nous avons également 6 km de canaux primaires à réaliser à Bassam, qui souffre d'inondations dès le mois de juin avec les fortes pluies, et ils protégeront près de 2000 personnes. À Cocody, 7 km de canaux, 3 barrages écrêteurs et de la voirie sont à réaliser pour améliorer les zones très chaudes que sont le bassin versant de Bonoumin et celui de M'pouto, communément appelé Synacassci, soit près de 5000 personnes à protéger contre les inondations. Enfin, des travaux sont prévus à Bouaké et à Yamoussoukro, et nous avons élaboré des schémas directeurs d'assainissement et de drainage pour 5 villes : Lakota, Divo, Guiglo, Duékoué et Katiola.

Pour cette année 2024, quelles sont vos priorités ?

Peut-on avoir un aperçu de l'ampleur des travaux de canalisations portés par le PARU ?

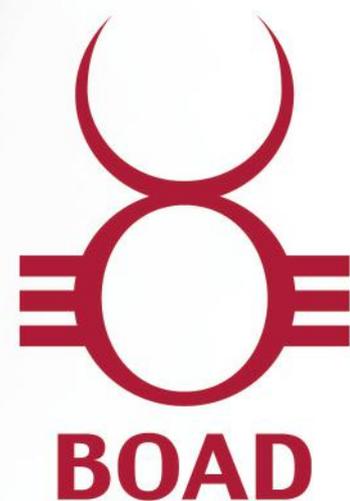
Les ouvrages de drainage des eaux pluviales dans deux quartiers vulnérables de la commune d'Abobo, Anonkoua-Kouté et N'Dotré, sont achevés, et plus de 300 000 riverains protégés des inondations. Nous avons eu des retours sur la fonctionnalité de ces ouvrages lors des saisons pluvieuses : ils ont contenu les crues, il y a eu zéro mort et zéro sinistré par les inondations, ce qui montre l'impact de notre intervention dans ces zones ciblées car sujettes à des sinistres interminables qui plongeaient les habitants dans un désarroi total. Les témoignages montrent un cadre de vie très amélioré, avec des résidents qui peuvent vaquer à leurs occupations. Les quartiers, désenclavés, bénéficient de connectivité et de mobilité urbaine. Les populations respirent enfin.

Quel a été le montant de ces travaux et peuvent-ils s'étendre à d'autres grandes villes ?

Ces travaux, estimés à 10 milliards de FCFA, concernaient environ 7 km linéaires de canaux primaires. Ils

Selon la feuille de route qui nous a été assignée par le gouvernement, nous devons terminer les travaux en cours, notamment Yopougon avant décembre 2024. Il faut aussi entamer Bassam et, fin décembre, en être à 50 % d'exécution, ainsi que lancer les travaux capitaux de Cocody. Enfin, nous avons à cœur de commencer la deuxième composante de notre mission, celle des déchets solides, qui implique aussi le comportement des populations. Nous les préservons des inondations, mais il nous faut accompagner ces ouvrages avec un système adéquat de gestion des déchets pour les préserver davantage. Nous devons donc mettre en place des systèmes de traitement et de valorisation des déchets dans le district autonome d'Abidjan et une dizaine de villes secondaires. Nous allons bientôt lancer les appels d'offres pour sélectionner les opérateurs avant la fin de l'année pour que les travaux puissent démarrer début 2025. Nous mettons tout en œuvre pour que dès les saisons prochaines, il n'y ait pas de sinistres par les inondations dans nos zones d'intervention.

Propos recueillis par Andju Ani



**Promouvoir le
développement
durable de l'UEMOA**

DES INSTRUMENTS FINANCIERS POUR CRÉER DES MARCHÉS À CAPITAUX VERTS

Dans la zone de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui compte huit pays, les deux plus grandes institutions financières que sont la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont compris combien comptait la mise en œuvre des engagements climatiques nationaux. Pour un pays comme la Côte d'Ivoire, les dispositions définies dans le cadre de l'Accord de Paris sont estimées par le ministre de l'Environnement à 22 milliards de dollars et représenteront 17 % du PIB en 2030. L'ambition climatique du gouvernement ivoirien étant de parvenir à réduire de 30,41 %, d'ici à 2030, ses émissions de gaz à effet de serre, c'est sans sourciller qu'elle a abandonné son projet de construction d'une centrale à charbon. D'où l'intérêt suscité par la conférence internationale organisée à Dakar en février dernier par la BCEAO et à laquelle ont pris part les gouverneurs et vice-gouverneurs des banques centrale d'Afrique et d'Europe pour tenter d'examiner « Le rôle des banques centrales face aux défis du changement climatique ». Au-delà des résolutions inspirées par les conclusions des différents panels, les acteurs du marché financier sont nombreux dans la sous-région à attendre de la BCEAO une promotion de la finance verte grâce à des incitations pour les banques afin qu'elles lancent des investissements durables en matière d'économie verte. Et pourquoi ne pas développer des instruments financiers verts et faciliter la création de marchés de capitaux verts ?

Pour sa part, la BOAD s'est engagée à accompagner les huit États de l'UEMOA dans la mobilisation de la finance climat. D'ici à 2025, elle prévoit de continuer à renforcer son portefeuille de projets climatiques dans la sous-région via des programmes climat pays, ce qui inclut des initiatives visant à promouvoir une croissance verte et résiliente dans les secteurs clés de l'économie. C'est notamment le cas du Programme régional de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) en cours d'instruction et qui vise à mettre 55 millions d'euros à disposition de l'action climatique des collectivités locales dans la région.

Par ailleurs, ces dix dernières années, la BOAD a œuvré à renforcer son accréditation comme entité régionale dans la gestion des projets auprès des mécanismes financiers de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques que sont le Fonds pour l'Adaptation, créé en 2011 et renouvelé en 2016, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), créé en 2015, et le Fonds vert pour le climat (FVC), créé en 2017 et renouvelé en 2023. Actuellement, le portefeuille de la BOAD auprès de ces fonds s'élève à 160 milliards de FCFA sous forme de dons et de prêts concessionnels pour une dizaine de projets dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture climato-intelligente, de la gestion durable des déchets, etc.

Concernant le FVC, la BOAD a quatre projets en cours d'exécution et une dizaine en cours d'instruction. La banque apporte un soutien aux entreprises du secteur privé, avec lesquelles elle œuvre depuis 2019 à appuyer le Programme de promotion des investissements privés dans le secteur des énergies solaires (PPIPS) dans la sous-région pour un coût global de 80 milliards de FCFA financé à 50 % par le FVC. La BOAD soutient également les municipalités via son Projet régional d'appui à la gestion durable des déchets et de réduction des émissions de POP (polluants organiques persistants) et de mercure dans six pays de la zone UEMOA pour un coût de 73 milliards de FCFA, avec une contribution du FEM à hauteur de 8 milliards de FCFA.

À l'échelle internationale, le FMI n'est pas en reste pour initier une stratégie d'économie verte auprès des pays africains, sachant que l'Afrique subsaharienne est le continent le plus exposé au changement climatique alors qu'il contribue très peu aux émissions de gaz à effet de serre, et que ce changement climatique crée des événements et des phénomènes extrêmes comme les sécheresses et les inondations. En raison de ces nouveaux défis, le FMI met à la disposition des pays un instrument de financement nouveau, la Facilité de résilience et de durabilité (FRD), dont viennent de bénéficier neuf pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que la Côte d'Ivoire pour une ligne de crédit de 1,5 milliard de dollars.

LE RÔLE STRATÉGIQUE DE LA BOAD DANS LE PND IVOIRIEN

Depuis janvier 2021, le soutien de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) au Plan national de développement (PND) 2021-2025 du gouvernement ivoirien s'est matérialisé par une contribution financière globale de 625,8 milliards de FCFA.

« Les interventions du Plan Stratégique Djoliba de la BOAD sont alignées avec les priorités et les orientations du Plan national de développement (PND) 2021-2025 de la Côte d'Ivoire. Cela implique de financer des projets qui contribuent directement à la réalisation des objectifs du PND, notamment en ce qui concerne la promotion de la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des infrastructures », explique Franchy Nago, le chef de la mission résidente de la BOAD en Côte d'Ivoire. Il précise que son institution accorde une attention particulière aux projets identifiés comme prioritaires dans le cadre du PND : « La BOAD fournit des ressources financières et techniques pour soutenir la mise en œuvre de ces projets, en partenariat avec le gouvernement et d'autres parties prenantes. »

La BOAD apporte également son soutien au renforcement des capacités des institutions publiques et des acteurs du développement impliqués dans la mise en œuvre du PND. Cela peut se traduire par des initiatives de formation, de conseil technique et de partage de bonnes pratiques pour améliorer la gestion des projets. La BOAD collabore étroitement avec le gouvernement et d'autres bailleurs de fonds pour assurer une coordination efficace des efforts visant à mettre en œuvre le PND. « Cela inclut la participation à des plates-formes de dialogue et de concertation, ainsi que la mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès dans la réalisation des objectifs du plan », ajoute Franchy Nago.

Cet engagement s'illustre aussi par la participation de la BOAD aux travaux du groupe consultatif pour la mobilisation des ressources financières nécessaires

au financement du PND. Avec une forte délégation, la BOAD a participé activement en juin 2022 à la table ronde des bailleurs de fonds consacrée à la Côte d'Ivoire. À cette occasion, le président de la BOAD a annoncé une contribution de l'ordre de 1,5 milliard d'euros (environ 985 milliards de FCFA) en faveur du PND en cas de doublement des fonds propres de la banque. À fin mars 2024, les concours consentis depuis janvier 2021 s'élèvent à 625,8 milliards de FCFA, ce qui représente 63,5 % de sa contribution au PND. En 2023, les secteurs ayant bénéficié des lignes de crédit de la BOAD dans le cadre des objectifs de développement durable du PND sont notamment celui de l'énergie à hauteur de 76,3 milliards de FCFA, les infrastructures de transport et des TIC pour 57 milliards, la production agricole avec 30,4 milliards, l'immobilier-habitat avec 49,2 milliards ou encore la finance avec 35 milliards. Pour l'exercice 2024, une priorité sera accordée à la consolidation du climat

des affaires, avec l'objectif de créer des infrastructures dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'aménagement urbain, de l'eau, de la communication et de l'immobilier. La BOAD compte axer son soutien sur les maillons manquants des chaînes de valeur dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la petite agriculture familiale. Des mesures d'urgence vont être prises pour répondre aux besoins des MPME affectées par le ralentissement de l'activité économique. Les interventions se poursuivront en droite ligne avec les priorités partagées du Plan Djoliba et du PND. Ainsi seront privilégiées les interventions qui augmentent l'impact de la BOAD sur les résultats de développement du pays.

Louise Bibalou-Durand



« LA BOAD EST UNE RÉFÉRENCE DE LA DIPLOMATIE DU CLIMAT DANS LA RÉGION »

Concernant l'économie verte, Franchy Nago, chef de la mission résidente de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) en Côte d'Ivoire, détaille les atouts que détiennent les huit pays de l'UEMOA et les opportunités qui s'offrent à eux.

En février dernier à Dakar, la BOAD a pris part à la conférence internationale « Le rôle des banques centrales face aux défis du changement climatique » organisée à l'initiative de la BCEAO. Cette rencontre a-t-elle permis de faire un état des lieux des risques climatiques en Afrique, notamment dans la zone UEMOA ?

Franchy Nago : Je souhaite rappeler que la conférence de Dakar à laquelle nous avons pris part en février 2024 visait à créer un cadre de réflexion et de partage d'expériences sur la politique climat qui favoriserait une meilleure contribution du secteur financier aux objectifs de résilience climatique et de transition vers une économie durable des États. La première session de la conférence a consisté en un état des lieux des réflexions actuelles sur la problématique du changement climatique et ses implications sur le développement économique de l'Afrique en général et dans la zone UEMOA en particulier. Le changement climatique est aujourd'hui une source importante de chocs exogènes potentiels pouvant avoir des effets néfastes, notamment

« Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris entre 2020 et 2030, l'Afrique aura besoin de 1 600 milliards de dollars. »

sur les secteurs clés du développement en Afrique. C'est le cas par exemple du secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en raison des phénomènes météorologiques défavorables. Les discussions menées au cours de cette première session de la conférence ont permis d'une part de dresser un état des lieux des risques climatiques au niveau mondial et en Afrique, d'autre part de débattre des grands enjeux liés au changement climatique, en particulier pour les pays africains. À cet égard, les discussions ont soulevé la question des

mécanismes qui permettraient aux États de respecter leurs engagements internationaux tout en assurant leur développement économique et social suivant une trajectoire sobre en carbone et résiliente au changement climatique. Ce fut aussi l'occasion d'échanger ainsi que de partager nos expériences et nos bonnes pratiques entre institutions financières et autorités régionales.

Les banquiers ont-ils pu établir des liens entre changement climatique et problématique du développement en Afrique, surtout dans la sous-région ?

La conférence a réuni des gouverneurs de banques centrales ou leurs représentants de haut niveau, les ministres en charge des Finances et de l'Environnement de certains États de l'UEMOA, des présidents d'organes et institutions de l'Union, des experts d'institutions régionales et internationales du secteur financier, des associations professionnelles d'institutions financières de l'UMOA et des structures spécialisées dans le domaine des risques climatiques. Au cours des travaux, l'exposition du continent africain aux impacts du changement climatique a été clairement établie. Notre continent se réchauffe plus vite que la moyenne mondiale, avec des températures qui ont augmenté de 1,4°C depuis l'ère préindustrielle, contre 1,1°C à l'échelle du globe. Cette hausse, qui peut sembler faible, produit déjà des effets concrets : augmentation des extrêmes de chaleur, sécheresse, inondations, érosion côtière, perturbation des saisons agricoles, etc. Ces événements climatiques extrêmes affectent directement le développement du continent en provoquant des pénuries d'eau, en endommageant les infrastructures et en diminuant les récoltes. Tout cela contribue *in fine* à des pertes de revenus pour les États. D'après les estimations de l'ONU, notre région devra consacrer entre 2 et 3 % de son PIB par an à l'adaptation au réchauffement climatique, alors que de nombreux ►(suite p. 62)

► pays de notre espace pâtissent d'un niveau de dette publique déjà très élevé. Au total, l'Afrique aura besoin de 1 600 milliards de dollars entre 2020 et 2030 pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, soit près de 80 % du PIB de la région. Le changement climatique constitue donc à la fois un enjeu immédiat de développement et une contrainte à long terme pour les pays d'Afrique subsaharienne, en particulier en Afrique de l'Ouest.

Comment, avec leurs écosystèmes forestiers et marins, les pays de la sous-région peuvent-ils devenir leaders en matière de détention de carbone, donc de lutte contre le changement climatique ?

L'avènement de l'économie verte offre cinq types d'atouts et d'opportunités pour les huit pays de la zone UEMOA. En premier les ressources naturelles, abondantes dans les pays de la région, qui disposent d'écosystèmes forestiers riches en biodiversité et de vastes zones marines. Ces ressources peuvent être exploitées de manière durable pour soutenir l'économie verte. En second lieu, le potentiel en énergies renouvelables est considérable dans la mesure où la région bénéficie d'un fort ensoleillement ainsi que d'une multitude de bassins fluviaux et de vents favorables permettant une opportunité de développement des énergies solaire, hydroélectrique et éolienne. Troisièmement, les besoins en infrastructures durables sont réels : la forte croissance démographique génère une demande croissante en transports publics, bâtiments écologiques et systèmes de gestion des déchets, offrant ainsi des opportunités de croissance économique dans des secteurs compatibles avec l'économie verte. Quatrièmement, il existe une possibilité d'accès aux financements verts, sachant qu'avec la sensibilisation grandissante aux enjeux environnementaux, les investisseurs et les bailleurs de fonds internationaux sont de plus en plus enclins à financer des projets respectueux de l'environnement dans la région, en particulier via la BOAD. Notre institution est accréditée à plusieurs fonds climats, abrite le Centre régional de collaboration de la CCNUCC (Convention-cadre



Franchy Nago,
chef de la mission résidente
de la Banque ouest-africaine
de développement.

des Nations unies sur les changements climatiques) et exerce la co-présidence de l'International Development Finance Club (IDFC), ce qui fait de la BOAD une référence incontournable de la diplomatie du climat dans la région. Et enfin, les huit pays de l'UEMOA ont un leadership régional grâce à l'exploitation durable de leurs écosystèmes forestiers et marins. Ils disposent de puits naturels de carbone pouvant devenir des atouts et des actifs financiers qui génèrent des crédits carbone. En conservant et en régénérant leurs forêts, et en protégeant leurs zones marines tout en adaptant la législation et les cadres institutionnels pour favoriser la valorisation des ressources naturelles à travers la finance climatique, les Pays de l'Union mobilisent des ressources additionnelles pour remplir leurs engagements internationaux sur le changement climatique et le développement durable, et ainsi contribuent à

réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale tout en préservant leur biodiversité et en renforçant leur résilience aux effets du changement climatique.

Le Plan stratégique Djoliba de la BOAD pour la période 2021-2025 consacre 25 % de ses engagements financiers, soit 825 milliards de FCFA, au renforcement de la résilience des populations au changement climatique.

Comment ce plan se déploie-t-il sur la zone UEMOA ?

En effet, l'ambition de la BOAD est de consacrer 25 % de ses engagements en faveur des projets à faible émission de carbone et résilients aux changements climatiques. Elle est déclinée à travers sa Stratégie environnement et finance climat 2021-2025, qui a pour vision de positionner la BOAD au cœur de l'action climatique pour le développement durable de l'UEMOA. La mise en œuvre de cette vision porte principalement sur cinq axes : trois d'ordre opérationnel et deux transversaux. Un : accélérer les investissements climatiques dans la zone UEMOA et accroître la mobilisation de la finance climat. Deux : miser sur le développement d'un pôle d'expertise et de conseil sur l'investissement climatique. Trois : parvenir à consolider la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de genre dans les opérations promues par la Banque.

« La BOAD a institué un fonds d'étude climat qui peut être alimenté par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'Accord de Paris. »

Quatre : renforcer les capacités institutionnelles, réglementaires, organisationnelles, techniques et financières en matière environnementale et climatique. Cinq : consolider le leadership de la Banque dans la sous-région en ce qui concerne le financement des actions à fort impact environnemental, social et climatique. J'ajouterai que les concours octroyés durant les trois ans de mise en œuvre du Plan Djoliba (2021-2023) se sont établis à 1 955,5 milliards (Mds) de FCFA : 316,5 Mds pour l'axe 1 – Renforcement de l'intégration régionale, 1 224,2 Mds pour l'axe 2 – Appui à la création de valeurs et d'emplois par les secteurs public et privé et 411,8 Mds pour l'Axe 3 – Renforcement de la résilience au changement climatique.

S'agissant de l'axe 3, les financements représentent 21 % du total, dont environ 50 % sur la période 2021-2025, pour l'assainissement pluvial, l'énergie renouvelable, l'agriculture intelligente et l'assurance récolte indicielle. D'autres actions existent-elles au niveau de cet axe 3 ? Oui, cinq actions principales peuvent être relevées.

La première est la collecte systématique par la BOAD des données liées aux défis climatiques des États : nos services travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements et les parties prenantes des huit pays de la zone UEMOA pour identifier les besoins prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique, ce qui inclut l'évaluation des risques climatiques, des vulnérabilités et des capacités d'adaptation dans différents secteurs. La BOAD a mis en place un fonds d'étude climat qui aura un effet levier en termes de mobilisation des ressources climat et se positionnera comme un instrument financier pouvant être alimenté par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'Accord de Paris dans la zone UEMOA. La seconde action est la conception par la BOAD, sur la base des besoins identifiés, des projets et des « Programmes Climat Pays » visant à renforcer la résilience des populations au changement climatique. Ces pipelines de projets peuvent inclure des initiatives dans des domaines prioritaires comme l'agriculture durable, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la gestion des ressources naturelles, les infrastructures résilientes et les services sociaux de base. La troisième action est la mobilisation par la BOAD de financements nationaux, régionaux et internationaux pour soutenir la mise en œuvre des projets liés à l'axe 3 du Plan stratégique Djoliba. Cela peut impliquer des partenariats avec d'autres institutions financières régionales et internationales ainsi qu'avec le secteur privé. La quatrième action est la collaboration étroite de la BOAD avec les institutions régionales telles que la Commission de l'UEMOA et la Commission

de la CEDEAO pour assurer une coordination efficace des efforts de développement durable et d'adaptation au changement climatique dans la région. Cela permet de maximiser l'impact des interventions et de garantir une approche harmonisée. Je citerai dans ce contexte le financement du Projet d'agriculture intelligente face au climat mis en œuvre par l'Agence régionale pour l'alimentation et l'agriculture (ARAA) de la CEDEAO dans cinq pays – Bénin, Burkina Faso, Ghana, Niger, Togo – ou encore le Projet régional de gestion durable des déchets et de réduction des UPOP (polluants organiques persistants) et du mercure mis en œuvre par la Commission de l'UEMOA dans six pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Et enfin, la cinquième action est la mise en place par la BOAD de mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès des projets financés dans le cadre de l'axe 3 du Plan stratégique Djoliba. Cela permet d'assurer l'efficacité et la pertinence des interventions, ainsi que de tirer des leçons pour orienter les futurs investissements.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ POINT DE VUE

Par Jacques Konan Assahoré, ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition écologique

« LA BCEAO DEVRAIT ÉVALUER LES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES ÉCONOMIES DES PAYS DE L'UEMOA »



Jacques Konan Assahoré, ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition écologique.

« Je soutiens que les banques centrales ont un rôle à jouer dans la réponse aux défis des changements climatiques. Leurs actions peuvent influencer la stabilité financière, la résilience économique et la transition vers une économie plus durable. À cet effet, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) gagnerait à évaluer les risques liés au climat et à les intégrer dans ses fonctions de supervision financière. Cela comprend l'évaluation des risques pour les institutions financières en raison des événements climatiques extrêmes, des changements de réglementations liées au climat et des risques associés aux actifs dépréciés.

Je pense qu'il est nécessaire que les banques centrales africaines intègrent des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les décisions de politique monétaire et de gestion des réserves. Cela permettra à ces institutions de prendre en compte dans leurs opérations les aspects liés au climat.

Je pense aussi que la BCEAO gagnerait à encourager la finance verte en mettant en place des incitations pour les institutions financières afin de promouvoir les investissements durables. Elle peut également développer des instruments financiers verts et faciliter la création de marchés de capitaux verts. »

La BCEAO devrait aussi évaluer les impacts potentiels des changements climatiques sur les économies des pays de l'UEMOA, notamment les secteurs les plus vulnérables. Cela peut informer sur la prise de décisions

Jacques Konan Assahoré, ministre de l'Environnement, exprime pour Économies Africaines son point de vue sur le rôle que la BCEAO, dont les assises se sont tenues à Dakar en février dernier, devrait jouer dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur celui des banques centrales africaines.

de politique monétaire et d'autres interventions pour atténuer les risques économiques associés au climat. La BCEAO gagnerait aussi à contribuer à la formation et à la sensibilisation des acteurs financiers aux enjeux climatiques. Cela peut inclure la promotion de la formation en matière de finance durable et la sensibilisation aux risques climatiques.

En somme, dans leurs opérations, les banques centrales jouent un rôle de plus en plus important concernant la prise en compte des changements climatiques. Leur influence peut contribuer à créer un système financier plus résilient et à orienter l'économie vers une trajectoire plus durable.

Dans mon pays, en Côte d'Ivoire, notre ambition climatique actuelle est de réduire de 30,41 % nos émissions de gaz à effet de serre. À cet effet, notre pays a abandonné le projet de construction d'une centrale à charbon. La politique climatique du gouvernement ivoirien met également l'accent sur la résilience des couches les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, grâce à la création d'emplois verts, ainsi que sur les enjeux de financement.

La mise en œuvre de notre contribution jusqu'en 2030, déterminée au niveau national (CDN) en vertu de l'Accord de Paris, est estimée à 22 milliards de dollars US, ce qui représente 17 % du PIB de 2030 ou, en supposant une répartition égale sur la prochaine décennie, un coût annuel moyen d'environ 2 % du PIB. Le scénario menant à l'objectif global de 30,41 % comprend 38 mesures – 27 inconditionnelles et 11 conditionnelles – dont la mise en œuvre est estimée à 10 milliards de dollars US, ce qui pourrait engendrer la création d'environ 34 800 emplois dans tous les secteurs. »

LA COURSE AU DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire, classée pays à revenu intermédiaire tranche inférieure, aspire à accéder au rang de pays émergent. La représentante résidente du FMI dans le pays détaille les obstacles à franchir pour atteindre ce statut.

Le soutien financier consenti par le Fonds monétaire international (FMI) au 3^e Plan national de développement (PND) 2021-2025, évalué à 59 000 milliards de FCFA, s'est concrétisé en mai 2023 par l'approbation d'un arrangement financier de 40 mois au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant d'environ 3,5 milliards de dollars. Ce soutien financier, de l'avis de la représentante résidente du FMI en Côte d'Ivoire Aminata Touré, « est l'un des plus importants arrangements du FMI dans la région d'Afrique subsaharienne et vient soutenir les efforts des autorités pour atteindre les objectifs développementaux déclinés dans leur PND tout en préservant la stabilité macroéconomique ». En outre, la réforme la plus importante issue du programme économique du gouvernement vise une mobilisation accrue des recettes intérieures.

Cette réforme, selon les précisions fournies par Aminata Touré, « doit permettre de dégager les budgets supplémentaires nécessaires pour investir dans la transformation structurelle de l'économie ivoirienne afin d'en faire à moyen terme un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ». En effet, dans sa course au développement, la Côte d'Ivoire, classée pays à revenu intermédiaire tranche inférieure, aspire à accéder au rang de pays émergent. Cependant, pour atteindre ce statut, le pays d'Alassane Ouattara doit encore dépasser certains handicaps. « Cela dépend de la continuité dans la mise en œuvre des réformes ambitieuses en cours en matière de stabilisation macroéconomique, de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de l'environnement des affaires, de bonne gouvernance, d'inclusion financière et de protection sociale, ainsi que de la poursuite des efforts de diversification économique avec une croissance basée sur l'essor du secteur privé. Les deux programmes en cours avec le soutien financier du FMI, notamment les MEDC/FEC et la FRD, offrent

un cadre adéquat pour la bonne tenue de ces réformes », explique Aminata Touré.

Assurer la viabilité des finances publiques et de la dette

Le FMI estime que dans le cadre du PND 2021-2025, les autorités ivoiriennes ont fait progresser leur programme de transformation économique. Elles ont non seulement rempli avec succès les conditions de la première revue du programme évalué au mois d'octobre 2023 par une mission du FMI dirigée par Olaf Unteroberdoerster, actuel chef de mission du FMI pour la Côte d'Ivoire, mais elles ont aussi obtenu début avril 2024 un accord des services pour la deuxième revue du programme. « La mission d'évaluation d'octobre 2023 s'est concrétisée en décembre 2023 par l'approbation, par le conseil d'administration du FMI, du décaissement de la deuxième tranche du programme pour un montant d'environ 500 millions de dollars, et nous attendons l'approbation du conseil d'administration pour décaisser la troisième tranche pour la deuxième revue du programme d'ici à fin juin 2024 », indique la représentante résidente.

Elle précise également que les autorités ivoiriennes ont poursuivi leur engagement à assurer la viabilité des finances publiques et de la dette tout en stimulant la mobilisation des recettes intérieures pour créer un espace fiscal et mettre en œuvre leur ambitieux programme de réformes structurelles. Elles ont entamé un assainissement budgétaire décisif en 2023, notamment en augmentant en une année la mobilisation des recettes intérieures de 1 % du PIB. Elles ont aussi poursuivi la mise en œuvre de leur plan de développement national par le biais d'importantes réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires et la participation du secteur privé au développement du pays. La croissance, estimée à 6,25 % en 2023, est restée résiliente, tandis que le déficit du compte courant s'est stabilisé et que le déficit budgétaire a commencé à se réduire.

Louise Bibalou-Durand

« LE PRÊT FRD VISE AUSSI LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE »

Consciente des défis climatiques qui se posent à Afrique, Aminata Touré, la représentante résidente du FMI en Côte d'Ivoire, insiste sur la nécessité pour des pays comme la Côte d'Ivoire d'élaborer des réformes et des politiques climatiques protégeant leur économie et les populations.



Aminata Touré,
représentante résidente
du Fonds monétaire international
en Côte d'Ivoire.

niveau du déficit budgétaire et du déficit extérieur, avec une inflation croissante. Le gouvernement s'est alors lancé l'année dernière dans un programme de stabilisation macroéconomique, avec le soutien financier du FMI, afin de préserver la viabilité budgétaire et la dette, de revenir à une faible inflation et de reconstituer les réserves extérieures. La mise en œuvre de ce programme durant la première année a été largement couronnée de succès, et le soutien du FMI a contribué à contenir tout nouveau besoin de financement. La politique budgétaire suivie est celle d'un assainissement basé sur la mobilisation des recettes afin de réduire le déficit à 3 % du PIB d'ici à

En votre qualité de représentante résidente du FMI, quelle est votre appréciation sur la situation des finances publiques ivoiriennes, notamment sur son endettement par rapport au PIB et au seuil exigé par l'UEMOA ?
Aminata Touré : Les finances publiques ivoiriennes évoluent en ligne avec le budget adopté par le gouvernement et sont viables. Pour rappel, l'économie ivoirienne avait été durement touchée par le triple choc de la pandémie de Covid-19, du resserrement financier mondial et des retombées négatives de la guerre de la Russie en Ukraine. Ces chocs mondiaux consécutifs avaient causé des déséquilibres macroéconomiques au

2025, en cohérence avec l'objectif de convergence de l'UEMOA. Le déficit budgétaire a été réduit de 6,8 % à 5,2 % du PIB entre 2022 et 2023, et il est projeté à 4 % du PIB en 2024 et 3 % en 2025. La trajectoire du déficit budgétaire est donc parfaitement en phase avec l'objectif de convergence de l'UEMOA. Quant au ratio d'endettement, il se situe à environ 58 % du PIB à fin 2023, et il est projeté à environ 53 % du PIB d'ici à fin 2028, demeurant en deçà du seuil communautaire d'endettement exigé par l'UEMOA. De plus, l'analyse de viabilité de la dette montre que le risque de surendettement reste modéré.

Dans le budget 2024, quelle est la part consentie à la réduction de la pauvreté et aux disparités sociales ?

Le budget accorde plus d'espace budgétaire aux dépenses sociales pour réduire le taux de pauvreté et améliorer la protection sociale. D'après les projections du budget 2024, les dépenses de lutte contre la pauvreté devraient passer de 3,318 à 4,405 milliards de FCFA entre 2023 et 2024. L'allocation budgétaire du programme social du gouvernement ou PSGouv2, de 1 297 milliards de FCFA en 2023, augmenterait à 1 311 milliards en 2024. Une poursuite de ces efforts, avec des dépenses sociales accrues, une plus grande inclusion financière et des réformes pour améliorer le climat des affaires, devrait favoriser une croissance plus inclusive et aboutir à moyen terme à une réduction sensible de la pauvreté et à de meilleures conditions de vie pour les populations vulnérables.

Le FMI vient d'accorder à la Côte d'Ivoire un prêt d'environ 1,3 milliard de dollars pour lui permettre de préparer sa transition énergétique et de lutter contre le réchauffement climatique...

La Côte d'Ivoire est exposée et vulnérable aux changements climatiques : hausse des températures, perturbations de la pluviométrie, inondations, hausse du niveau de la mer, érosion côtière, etc. Les secteurs les

« Les prêts FRD jouent un rôle catalyseur pour attirer plus de financements verts. »

plus affectés de l'économie sont notamment le secteur agricole et les activités des zones côtières. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution dans les zones urbaines augmentent, constituant des défis additionnels qui représentent des risques récurrents pour une croissance économique résiliente, durable et inclusive.

Au vu de tous ces enjeux climatiques, le prêt accordé au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), d'environ 1,3 milliard de dollars E.U. (soit 150 % de la quote-part), est très important car il vient en appui au programme de réformes du gouvernement ivoirien pour lutter contre les changements climatiques. Ce financement supporte les actions des autorités ivoiriennes pour renforcer l'adaptation et l'atténuation, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures et de la gestion des finances publiques, grâce à la mise en œuvre d'un ensemble de mesures et de réformes ambitieuses. Ces réformes se regroupent autour de six axes clés : l'intégration du climat dans la gestion

des finances publiques (GFP), le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques, la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité du secteur agricole, l'accroissement des financements verts et durables, la réduction de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion côtière, et enfin la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les secteurs spécifiques et les projets devant bénéficier de ces lignes de budget ont-ils été identifiés et quelle est la durée de ce prêt ?

Le financement FRD est un prêt à long terme dont les décaissements se feront avec la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de réforme qui s'étalent entre 2024 et 2026, conformément aux objectifs de la FRD. De plus, les revues du programme FRD coïncideront avec celles des accords au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) approuvés en mai 2023.

On sait que l'Afrique possède de nombreux atouts pour maintenir une empreinte carbone faible tout en assurant son décollage économique. Comment le FMI adapte-t-il ses financements ?

Les pays d'Afrique subsaharienne ont une empreinte carbone relativement faible mais ils demeurent vulnérables au changement climatique. Ils sont exposés à la hausse des températures et du niveau de la mer, à l'érosion côtière et à une pluviométrie irrégulière, les pluies diluviennes causant parfois des inondations fatales. Ces chocs climatiques causent des pertes de production, réduisent la productivité, détruisent des biens d'équipement et provoquent des drames humains. Tout ceci représente des risques récurrents pour une croissance économique résiliente, durable et inclusive dans nombre de pays.

Au vu de tous ces défis climatiques, il devient primordial pour les pays d'Afrique subsaharienne d'élaborer des réformes et des politiques climatiques afin de renforcer l'adaptation et l'atténuation et de protéger leur économie et les populations des effets changement climatique malgré leur faible empreinte carbone. Les prêts accordés au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) ont pour but d'appuyer des réformes bien choisies, profondes et ambitieuses destinées à lutter contre le changement climatique. La mise en œuvre des réformes soutenues par la FRD devrait renforcer la résilience face au changement climatique, protéger l'économie des pays et progresser vers les objectifs d'atténuation. De plus, il est attendu que les prêts FRD jouent un rôle catalyseur pour attirer plus de financements verts au service de réformes encore plus étendues et profondes.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ

La Côte d'Ivoire projette de réaliser un taux de croissance de 7% en 2024. Tous les secteurs d'activité sont mis à contribution pour impulser cette croissance caractérisée par son dynamisme.

La Côte d'Ivoire étant une économie de marché, l'État n'intervient dans les activités économiques que pour la production des biens publics : éducation, santé, sécurité, infrastructures publiques. La croissance économique est donc tirée par la production de biens et services émanant du secteur privé. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire contribuent chacun différemment au PIB.

S'agissant du secteur primaire, le pays, grand exportateur de matières premières, est premier producteur au monde de cacao, de caoutchouc naturel et d'anacarde, et troisième producteur africain de café et de grains de palme. En outre, des recherches poussées grâce aux partenaires extérieurs ont permis d'accroître la production pétrolière, domaine où les prévisions font de la Côte d'Ivoire un grand producteur d'hydrocarbures dans un proche avenir.

Depuis le milieu des années 1990, l'économie ivoirienne connaît un taux croissance positif remarquable de 6 à 7 %, tendance maintenue ces trois dernières années avec un taux de 7 % en 2021, de 6,7 % en 2022 et de 6,9 % en 2023.

Selon les publications du FMI et de la Banque mondiale, la part la plus importante dans la production nationale – 56 % du PIB – est celle du secteur tertiaire : télécommunications,

transports et activités financières. Le secteur secondaire, qui concerne le raffinage du pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire et le BTP, représente 22 % du PIB, alors que le secteur primaire, notamment l'agriculture, contribue à 22 % du PIB ivoirien.

La part du secteur secondaire a progressé au cours de la dernière décennie grâce à la politique d'industrialisation, qui devrait s'accélérer encore pour atteindre dans un délai raisonnable le stade du développement économique. Le secteur tertiaire, en plein essor, est servi par le développement extraordinaire des infrastructures économiques. La contribution du tourisme et des

autres services a augmenté, et les autorités entendent poursuivre et intensifier la réalisation d'infrastructures économiques pour stimuler le tourisme, le commerce intérieur, l'hôtellerie et les transports.

Toutefois, très souvent, la multiplication des péages n'obéit pas à la rationalité économique, car elle alimente la hausse des tarifs dans les services de transport de personnes et dans le secteur des produits vivriers, ce qui, de répercussion en répercussion, finit par provoquer une hausse des prix dans l'ensemble de l'économie nationale. La conséquence logique est qu'un tel phénomène érode le pouvoir d'achat, principalement du petit peuple. En effet, le péage étant un impôt supplémentaire, son paiement devrait être soumis au libre choix des usagers qui ont déjà payé leurs impôts : vignette sur leurs véhicules, taxe sur le carburant, etc.

Notons néanmoins que les taux de croissance élevés voire exceptionnels réalisés par le pays ont permis de réduire le taux de pauvreté à 39,4 %, que l'espérance de vie est passée à 57 ans et que l'IDH

(indice de développement humain) est de 0,538. La Côte d'Ivoire fait partie des pays en voie de développement à revenu intermédiaire de la borne inférieure, avec un PIB par habitant de 3 857 dollars, et entend

intégrer d'ici à 2030 les pays de la borne supérieure. Un pari audacieux compte tenu des fluctuations des prix des matières premières, dont elle est grande productrice, sur le marché international ainsi que des prévisions de croissance de l'économie mondiale. Mais les découvertes récentes de gisements de pétrole et de gaz naturel (Baleine et Calao) accroîtraient considérablement la contribution du secteur tertiaire à la production nationale et pourraient alors permettre de tenir un tel pari. En réalité, il ne serait pas du tout hors de portée du pays.

**Le secteur tertiaire -
télécommunications, transports et
activités financières -
représente 56 % du PIB.**

François Canthy

UN BUDGET EN FORTE PROGRESSION DEPUIS 2010

Au titre de 2024, le budget de la Côte d'Ivoire ressort à 13 720,7 milliards de FCFA, contre 11 694,4 milliards en 2023, soit une progression de 17,3%. Investissements dans les secteurs porteurs, renforcement des infrastructures socio-économiques, consolidation du dispositif sécuritaire et accroissement des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté y contribuent.

Depuis 2010, le budget de l'État de Côte d'Ivoire a plus que quadruplé: de 2 962 milliards de FCFA en 2010, il est passé à 10 734, 5 milliards en 2020, puis à 11 694,4 milliards en 2023 et à 13 720,7 milliards en 2024. Une progression principalement due à la forte amélioration du recouvrement des recettes fiscales et à une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'État. La forte croissance du PIB y a joué un grand rôle puisque les recettes fiscales varient proportionnellement à la production nationale. Le développement extraordinaire du secteur tertiaire, en particulier des NTIC, a créé de la valeur ajoutée dans le pays, et la contribution du secteur agricole s'est accrue: en plus des exportations agricoles traditionnelles de café, de cacao (40% de la production mondiale), celles du caoutchouc naturel ainsi que de

58,8 %, soit nettement en dessous au seuil de tolérance de 70 %, de sorte que le pays ne court aucun risque de surendettement.

Mais pour le D^r Djelhi Yahot, éminent économiste ivoirien, « *le taux d'endettement dette/PIB est irrationnel, mathématiquement erroné, et ne peut refléter la solvabilité d'un pays. Des pays endettés ayant des taux d'endettement entre 30 % et 60 %, donc nettement inférieurs à 70 %, ont déclaré un défaut de paiement entre 1970 et 2001 (cf. Sims, 2002 ; Kenneth Rogoff, Carmen Reinhart et Miguel Savastano, 2003), quand des pays ayant des taux d'endettement nettement supérieurs à 70 % (entre 90 et 246 %) n'ont jamais déclaré de défaut de paiement.* »

Pour lui, « *la solvabilité de l'État dans un pays doit être mesurée par le rapport dette/G (G étant le budget de l'État) puisque d'une part le PIB est quasiment le revenu du secteur privé dont l'État ne peut disposer, et d'autre part le budget est le seul moyen dont dispose l'État, dans un pays donné, pour faire face à ses devoirs régaliens et à ses engagements vis-à-vis de ses créanciers* ». Le D^r Djelhi Yahot affirme aussi que « *la dette étant un facteur*

de croissance économique (cf. théorie néoclassique), un pays peut s'endetter autant qu'il le voudra tant que la dette est allouée à un investissement ou à un placement rentable ».

Pour se conformer au critère de convergence macroéconomique de la CEDEAO, les autorités ivoiriennes s'efforcent de ne pas réaliser un déficit budgétaire au-dessus de 3 %, mais au cours des dernières années, elles n'y sont pas toujours parvenues, réalisant des taux de 4,9 % en 2021 et de 6,8 % en 2022. Cet économiste considère toutefois que « *cela ne pose aucun problème au pays, car le courant keynésien (Keynes, Haavelmo et les néokeynésiens) soutient que le déficit budgétaire a un impact positif sur l'économie d'un pays grâce aux effets du multiplicateur keynésien et du crédit* ».

François Canthy

« Un pays peut s'endetter autant qu'il le voudra tant que la dette est allouée à un investissement ou à un placement rentable. »

l'anacarde dont le pays est devenu premier producteur mondial se sont spectaculairement développées durant la dernière décennie. Le seul problème est que leurs prix sur le marché international ont beaucoup baissé, diminuant leur contribution au PIB.

Grâce à ses performances économiques – des taux de croissance entre 6,9 % et 7 % depuis près de dix ans – et à son taux risque-pays très faible, la Côte d'Ivoire bénéficie d'importants financements publics extérieurs bilatéraux et multilatéraux, ou privés sous forme d'émissions de bons du Trésor et prêts bancaires. Des ressources additionnelles qui concourent aussi à l'évolution rapide du budget de l'État. Et la marge de manœuvre en termes d'endettement demeure suffisamment large, puisque le taux d'endettement (dette/PIB) le plus élevé du pays, celui de 2023, se chiffre à

« LA DETTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SE STABILISE DEPUIS 2023 »

En avril dernier à Washington, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont analysé les perspectives économiques 2024 des pays d'Afrique subsaharienne. Luc Eyraud, chargé d'études économiques sur la zone Afrique et chef de division au FMI, nous fournit les conclusions et recommandations du document de synthèse.

Le FMI présente chaque année son rapport sur l'Afrique subsaharienne. Le dernier s'intitule « Un retour coûteux sur les marchés mondiaux ». Pourquoi ce titre ?

Luc Eyraud: Les pays d'Afrique subsaharienne n'avaient plus accès aux marchés de capitaux internationaux depuis le mois de mai 2022. Pendant deux ans, ils n'ont pas pu emprunter sur les marchés internationaux sous la forme d'euro-obligations parce que les taux étaient trop élevés. La situation s'est rétablie en janvier 2024 avec l'émission de 2,6 milliards de dollars effectuée par la Côte d'Ivoire, premier pays à réaccéder aux marchés internationaux dans un environnement plus favorable, avec une amélioration des taux. Ensuite, le Bénin et le Kenya lui ont emboîté le pas. Toutefois, si nous parlons de « retour coûteux », c'est bien parce que, certes, le lien est restauré avec le marché des capitaux, mais les taux restent très élevés. Par exemple, en 2019, avant la pandémie de Covid, le rendement d'une euro-obligation, c'est-à-dire le coût payé sur un emprunt extérieur, était de 7 % pour les pays qui ne sont pas en défaut de paiement dans la région, sachant que lorsque l'on est en défaut, les rendements ne sont évidemment plus vraiment représentatifs des coûts de financement. Aujourd'hui, nous sommes à 11 %, donc il y a eu 4 points d'augmentation pour les taux d'intérêt.

Pourquoi ce rapport ?

Je pense qu'il s'agit de l'un des très rares rapports dans le monde à parler de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble. Très peu d'institutions ont une approche vraiment globale de la région, qui s'étende du Mali jusqu'à l'Afrique du Sud.

Votre rapport laisse aussi apparaître que la croissance des pays d'Afrique subsaharienne devrait passer de

3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024, puis s'établir à 4 % en 2025. Quelles raisons justifient cette montée des taux de croissance ?

Il y a une reprise mondiale dans certaines parties du monde comme la zone euro et les États-Unis, et ces régions représentent des débouchés pour les exportations africaines, donc cette reprise dans le reste du monde permet de tirer la croissance dans les pays africains. La deuxième raison est celle dont nous avons déjà parlé, à savoir une certaine détente des conditions financières internationales, même si cela reste coûteux : cette détente aide les pays à se financer. Une autre raison réside dans le fait que dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, l'on observe une reprise de

« Nous voyons très souvent des cycles de relaxation budgétaire associés aux cycles politiques. »

ce que l'on appelle la demande privée, de la consommation, de l'investissement... Enfin, en 2024, les déséquilibres macroéconomiques, l'inflation et la dette ont commencé à se résorber, ce qui génère de la confiance chez les investisseurs : on observe que l'inflation baisse, tout comme les services de la dette, qui commence à se stabiliser. Voici pour ce qui est des facteurs communs à toute la région.

S'y ajoutent des facteurs spécifiques pour certains pays, notamment les deux qui connaissent la croissance la plus rapide : dans nos projections pour 2024 figurent le Sénégal et le Niger. Ces deux États présentent la caractéristique commune d'avoir de grands projets d'hydrocarbures qui seront mis en production courant 2024.

N'est-ce pas aussi le cas de la Côte d'Ivoire, avec les grandes découvertes pétrolières et gazières récentes ?

Il me faut préciser un détail : entre une découverte et la mise en production puis l'exportation, il s'écoule des années. L'activité pétrolière ne commence véritablement à affecter le PIB que lorsque le pays commence à exporter. Le Niger et le Sénégal sont dans cette situation. Cela faisait plusieurs années que l'on attendait l'aboutissement de ces projets. Ce sera chose faite en 2024, ce qui va générer des taux de croissance extrêmement élevés dans la région. Par exemple, dans nos projections, le taux de croissance du Niger dépasse 10 % cette année, et celui du Sénégal dépasse 8 %.

Le service de la dette des pays africains n'a pas cessé d'augmenter ces dix dernières années. Dans ce rapport, vous expliquez que la dette de la plupart des pays s'est stabilisée à 60 % du PIB et devrait suivre une tendance baissière. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Il y a eu, avant l'amélioration vraiment récente, une détérioration durant les dix dernières années, avec pour la région dans son ensemble une dette qui a doublé, passant à peu près de 30 % il y a dix ans à 60 % du PIB aujourd'hui. On a noté une très forte augmentation des charges d'intérêts en part des recettes des États. Par exemple, dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, ces charges d'intérêts représentent plus d'un quart des recettes fiscales, ce qui signifie que plus d'un quart des recettes de taxes que génèrent les pays sont allouées au remboursement des intérêts de la dette. En 2023, les pays qui avaient ces ratios d'intérêts sur recettes supérieurs à 25 % étaient le Nigeria, la Zambie, le Ghana, le Malawi et le Kenya. Mais depuis 2023, il se trouve que la position de la dette enregistre une stabilisation, et on s'attend à une première décade attendue à la fin 2024. Ce phénomène est lié à deux facteurs principaux : d'abord la reprise économique, puisque la dette est exprimée en ratio du PIB et quand le PIB croît vite, la dette en part du PIB a tendance à se tasser, ensuite il y a des ajustements budgétaires importants que j'ai déjà mentionnés en cours dans les pays de la région. Deux tiers des pays de la région ont mis en place des politiques d'assainissement de leurs finances publiques en 2023 et en 2024. Et ce rééquilibrage n'est pas négligeable : pour vous donner une idée de son ampleur, le déficit attendu en 2025 est inférieur à celui de 2022 de 3 % du PIB en moyenne. En gros, cela représente 1 % d'ajustement par an. C'est remarquable.

Sur le plan électoral, 18 scrutins sont prévus en 2024 pour l'Afrique subsaharienne, qui compte 45 États.



Luc Eyraud,
chargé d'études
économiques
sur la zone Afrique et
chef de division au FMI.

Sachant que les élections sont souvent propices à de grandes dépenses, quelles préconisations adresseriez-vous aux pouvoirs en place qui, pour assurer leur réélection, desserrent les cordons de la bourse ?

Pour la démocratie, c'est une bonne nouvelle dont nous nous réjouissons. Mais évidemment, toute élection crée de l'incertitude sur la continuité des politiques et sur la capacité des pays à poursuivre les réformes et à prolonger la dynamique de la démocratie. Nous, économistes, voyons en effet très souvent des cycles de relaxation budgétaire associés aux cycles politiques. Le message que nous envoyons aujourd'hui aux dirigeants des pays d'Afrique subsaharienne, c'est qu'ils ont fourni en 2022 et 2023 de gros efforts qui commencent à porter leurs fruits. L'inflation baisse et les ajustements budgétaires qui ont été effectués, notamment en 2023, sont assez importants. En moyenne, les pays ont réduit leurs déficits publics de plus d'un point de PIB entre 2022 et 2023. Des ajustements importants ont été consentis pour assainir les finances publiques et réduire l'inflation. Maintenant qu'ils ont porté leurs fruits, il est très important de ne pas relâcher les efforts.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« ACCÈS AMÉLIORÉ À L'EAU POTABLE ET À L'ÉLECTRICITÉ POUR DES MILLIONS DE PERSONNES »

Disposant de moyens conséquents, l'AFD en Côte d'Ivoire intervient dans une multitude de secteurs et contribue significativement à améliorer les conditions de vie des populations, comme l'explique son directeur Adrien Hays.

L'Agence française de développement (AFD), avec un portefeuille de plus de 3 milliards d'euros (2 000 milliards de FCFA), accompagne plus de 70 projets prioritaires du Plan national de développement (PND) 2021-2025 de Côte d'Ivoire. C'est colossal...

Adrien Hays: C'est en effet l'un des portefeuilles de projets les plus importants pour nous dans le monde, en montant – peu dépassent les 3 milliards d'euros – et en diversité. Nous accompagnons quasiment toutes les politiques publiques de développement: agriculture, aménagement et développement urbains, éducation, eau et assainissement, énergie, emploi, gouvernance financière, justice, industries culturelles et créatives, mobilité et transports, santé, biodiversité et climat, etc. En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est aussi le premier pays d'intervention pour nos filiales: Proparco, qui finance le secteur privé, et Expertise France, l'agence de coopération technique.

Combien de financements ont été accordés dans le cadre du PND en faveur de projets structurants qui renforcent la qualité de vie des Ivoiriens ?

Tous les projets accompagnés sont structurants et contribuent à renforcer la qualité de vie de la population ivoirienne à court ou long terme. Sur un temps plus long que la période du PND, nous avons obtenu des résultats tangibles: accès amélioré à l'eau potable pour près de 2,3 millions de personnes et au réseau électrique pour plus de 1,5 million de personnes, 120 000 enfants scolarisés dans des écoles et des collèges de proximité, 10 000 enseignants et 16 000 directeurs d'école formés, plus d'un million de manuels scolaires édités et distribués, 120 000 cotonculteurs soutenus pendant le Covid-19, une centaine de dispensaires et plusieurs cliniques et hôpitaux construits ou réhabilités sur le territoire, 500 km de réseaux routiers et de pistes réhabilités, etc. Ajoutons les grandes infrastructures que l'AFD a contribué à construire, réhabiliter ou moderniser: le pont Félix Houphouët-Boigny, l'Institut national polytechnique de Yamoussoukro et ses grandes

écoles, le grand marché de Bouaké et bientôt celui de Yopougon, etc. Enfin, nous avons concouru au succès de la CAN et à l'hospitalité unanimement saluée qui l'a caractérisée en appuyant la moitié des 20 000 bénévoles formés et déployés.

Parmi les 5 projets phares de l'AFD en matière d'énergie renouvelable figure une centrale électrique pour recycler les déchets de palmiers. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En matière d'énergie, notre stratégie d'intervention comme chef de file des bailleurs de fonds du secteur est celle de la transition énergétique juste, combinant lutte contre le changement climatique et accès pour tous à une énergie abordable. D'où le financement de projets augmentant l'accès à l'énergie et développant les capacités de production, notamment l'hydro-électricité et le solaire photovoltaïque. Nous devrions ainsi avoir contribué d'ici à fin 2024 à la réalisation de 245 000 branchements sociaux et à la production de 126 mégawatts d'énergie renouvelable, chiffre qui pourrait atteindre les 856 MW les prochaines années avec le projet WASUNA (Water and Sun Alliance) en

Bio

Adrien Hays est directeur de l'Agence française de développement (AFD) en Côte d'Ivoire depuis août 2022. Titulaire d'une maîtrise de science politique, d'un magistère de relations internationales et d'un DESS en développement et action humanitaire, il a fait toute sa carrière dans la coopération internationale.

Attaché de coopération technique en Tanzanie de 2001 à 2004 pour le ministère français des Affaires étrangères, il est ensuite nommé attaché de coopération gouvernance au Tchad de 2006 à 2009. En septembre 2009, il rejoint l'AFD au département Afrique subsaharienne comme coordonnateur régional pour la Corne de l'Afrique et le Tchad/Soudan, puis pour l'Afrique du Sud et les pays limitrophes de 2010 à 2013. Directeur adjoint de l'agence régionale de Dakar de juillet 2013 à juillet 2017, il est nommé directeur de l'agence de Cotonou d'août 2017 à avril 2020. De mai 2020 à août 2022, il dirige l'Unité de coordination (UCA) de l'Alliance Sahel.



Adrien Haye, directeur de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire.

discussion. S'y ajoute effectivement le projet pilote innovant de la centrale de production d'électricité à partir de biomasse BIOVEA (46 MW) en construction à Aboisso et financée par notre filiale Proparco. Elle valorisera sous forme d'électricité renouvelable les déchets organiques issus de la production de palmiers à huile, et les sous-produits comme les cendres seront utilisés pour fertiliser les sols.

Pour la première fois, l'AFD a financé dès 2022 le projet VIGICLIMM (Système de vigilance, d'alerte et de services climatiques et météorologiques) à hauteur de 18,4 milliards de FCFA (28 millions d'euros). Quelles sont ses particularités ?

Le projet VIGICLIMM vise à renforcer les capacités d'analyse, de prévisions et d'alerte des services météorologiques ivoiriens grâce à des outils de mesure et des logiciels de prévision de pointe afin d'anticiper les phénomènes météo et, surtout, de diffuser une information qualifiée sur différents supports (TV, radio, Internet) à un public le plus large possible: petits producteurs agricoles en prévision des campagnes de semis, protection civile et chefs d'arrondissement en cas de forts épisodes orageux pour prévenir les inondations, etc. Pour assurer le succès de ce projet, nous avons fait appel à Météo France, qui s'engage à livrer à la SODEXAM un service complet et clé en main aux meilleures normes mondiales.

Comment l'AFD intervient-elle en faveur de l'insertion et de la création d'emplois en Côte d'Ivoire ?

L'éducation, la formation, l'emploi et l'insertion de la jeunesse sont au cœur du partenariat entre la France et

la Côte d'Ivoire. Le président Ouattara a décrété 2023 année de la jeunesse avec le lancement d'un programme massif, le Programme Jeunesse du gouvernement (PJ GOUV). Notre partenariat s'est traduit par le financement de trois projets successifs pour un total de 90 milliards de FCFA au profit de 50 000 jeunes accompagnés via des dispositifs de renforcement de leur employabilité ou d'appui à l'entrepreneuriat. Avec le dernier programme signé en mai 2023, ce sont 80 000 jeunes supplémentaires qui suivront, partout dans le pays, des parcours d'appui à l'employabilité, à l'entrepreneuriat et à l'engagement citoyen.

Pour 2024, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Engager de nouveaux financements et nous assurer de la bonne exécution des projets déjà financés, tout en restant à l'écoute des besoins exprimés par nos partenaires pour préparer les projets de demain. S'agissant de 2024, je peux citer la réhabilitation du Centre culturel Jacques Aka de Bouaké, la poursuite des appuis à la Nouvelle pharmacie de santé publique et à la construction de collèges de proximité, le renforcement des ressources humaines en santé, l'extension de l'enseignement des sciences, l'aménagement de périmètres agricoles ainsi que le soutien aux PME et à l'entrepreneuriat. Au total, près de 300 millions d'euros de nouveaux financements devraient être autorisés, avec toujours le même objectif: contribuer au développement inclusif de la Côte d'Ivoire et à l'amélioration durable des conditions de vie de ses habitants.

Propos recueillis par Andju Ani

PLUSIEURS OUVRAGES STRUCTURANTS TRANSFORMENT ABIDJAN

À l'instar du premier président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, le président Alassane Ouattara a décidé de rejoindre les rangs des grands bâtisseurs, engageant plusieurs chantiers d'infrastructures qui ont visiblement transformé la capitale économique Abidjan et la Côte d'Ivoire en général.

Depuis l'accession au pouvoir du président Alassane Ouattara, le pays est en chantier. Beaucoup d'ouvrages ont été livrés et plusieurs autres sont en cours d'exécution. Ainsi, à la faveur de la CAN 2024, pas moins de quatre stades ont été édifiés, et deux entièrement réhabilités, outre les infrastructures routières et plusieurs autres ouvrages.

Des infrastructures routières pour un investissement de 402 milliards de FCFA

Le Premier ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie Robert Beugré Mambé a procédé à Abidjan, le mercredi 10 janvier 2024, à l'ouverture officielle de six infrastructures routières structurantes, marquant leur mise en circulation : la voie périphérique Y4 d'Abidjan, route neuve de 2 x 2 voies longue de 26,5 km qui part du boulevard de France redressé et traverse le boulevard Mitterrand pour aboutir au stade d'Ebimpé, les voies de sorties est et ouest d'Abidjan Gesco et carrefour Jacqueline en 2 x 2 voies, le tunnel du rond-point de la mairie d'Abobo, l'échangeur du carrefour Macaci, le nouvel échangeur de Gesco et le 4^e pont d'Abidjan, soit un investissement global de 402 milliards de FCFA.

De nouveaux ponts à Abidjan

Au nombre des grands ouvrages, plusieurs ponts ont été construits et livrés dans le district d'Abidjan, notamment le 4^e pont reliant la commune de Yopougon à celle d'Adjamé et le 5^e pont, à hauban, qui relie désormais la commune du Plateau à celle de Cocody. Si le 4^e a nécessité à lui seul un investissement de 142 milliards de FCFA, le 5^e, baptisé Alassane Ouattara et mis en circulation le 12 août 2023 par le président de la République en personne, a coûté 113 milliards de FCFA.

Des échangeurs pour accroître la mobilité

Trois ouvrages supérieurs en caisson métallique de plusieurs travées en 2 x 3 voies, des contre-allées et deux passages piétons sont en cours de réalisation au niveau de l'École de police, du carrefour de la Riviera 3 et du carrefour de la Riviera-Palmeraie, sur le boulevard Germain Koffi Gadeau, ex-boulevard

François Mitterrand. Selon l'Agence de gestion des routes AGEROUTE, les travaux débutés le 20 avril 2023 par l'ex-premier ministre Patrick Achi dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA) avancent bien. Co-financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'État de Côte d'Ivoire à hauteur de 75 milliards de FCFA, ce projet doit favoriser la mobilité des usagers.

Le BRT va améliorer la mobilité urbaine

Une ligne de bus rapide de transit (BRT), en construction sur plus de 20 km depuis 2020, doit s'achever en 2025. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan, qui est entré dans sa phase active. La première composante consiste en la construction d'une ligne de BRT est-ouest qui va relier Yopougon, à l'ouest d'Abidjan, et Bingerville, à l'extrême est, en passant par le Plateau, quartier des affaires. Le coût des travaux est évalué à 380 millions de dollars US, dont au moins 130 millions sont attendus d'un partenaire privé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Il s'agit d'un investissement majeur pour le gouvernement, car près de 300 000 passagers seront transportés par jour.

La Tour F, l'une des plus impressionnantes d'Afrique

Démarrée en juillet 2021, la Tour F de la cité administrative doit être livrée fin 2025. Conçu et réalisé par l'entreprise ivoirienne PFO Africa, ce chef-d'œuvre architectural se veut l'un des plus gigantesques et impressionnants d'Afrique. Les 76 étages de la Tour F culmineront à près de 400 mètres, pour 140 000 mètres carrés de surface. Un budget de 250 milliards de FCFA a été dégagé pour sa réalisation. Ajoutons que toutes les autres Tours – A, B, C, D et E – ont été entièrement rénovées.

Avec la réalisation de ces projets d'envergure inscrits dans le PND 2021-2025, le président Alassane Ouattara affiche sa réelle volonté de faire face à la croissance démographique du pays et démontre son engagement en faveur du développement et de la modernisation de la Côte d'Ivoire.

François Canthy

DOMAINES D'EXPERTISE

- TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT • ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIALISATION
- BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL • FORMATION • INNOVATION
- AGRICULTURE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET NUMÉRIQUE

ÉTUDES ET CONCEPTION

SUIVI ET CONTRÔLE

ASSISTANCE ET CONSEIL

Esplanade du Palais Présidentiel de Côte d'Ivoire

Cartographie à grande échelle de la ville d'Abidjan : Quartier DOKUI SUD



Autoroute Axe Yamoussoukro - Tiébissou

« SUR LE CHANTIER DE LA CAN, NOUS AVONS ÉTÉ UN ACTEUR MAJEUR »

Kinapara Coulibaly, directeur général du Bureau d'Études Techniques et de Développement (BNETD), souligne que le Plan stratégique BNETD 3.5 sur 2021-2024 arrive à son terme avec 70 % des projets réalisés. Il détaille aussi les quatre axes stratégiques dudit plan.

Concernant la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 qui vient de se dérouler dans votre pays, quel a été l'apport du BNETD pour la construction et la réhabilitation des différents stades ?

Kinapara Coulibaly : Le BNETD a joué un rôle clé dans le succès de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football organisée dans notre pays. L'entreprise a dirigé divers projets cruciaux incluant la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives et connexes telles que les routes, les hôpitaux et les aéroports. Dans sa mission d'assistance technique au maître d'ouvrage, le BNETD a élaboré et suivi les dossiers techniques ainsi que les contrats d'entretien et de maintenance tout en supervisant l'exécution des travaux. En matière d'infrastructures sportives, le

menace particulièrement les filières agricoles comme le cacao. En tant que service d'assistance-conseil dans le domaine agricole, le BNETD prend-il en compte ce paramètre ?

Ce financement vise à renforcer l'adaptation au changement climatique et à atténuer ses effets, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du transport et des infrastructures. Le BNETD joue un rôle consultatif et d'assistance auprès de l'État de Côte d'Ivoire, principalement sur demande de ce dernier. Son intervention dans le secteur agricole se limite aux études commandées par des entités comme le ministère de l'Agriculture. Cependant, le BNETD se positionne également comme une force de proposition en initiant des études sur les défis du secteur agricole à travers son Département Agriculture et Développement rural (DADR). Reconnaisant l'impact direct du changement climatique sur l'agriculture, secteur particulièrement vulnérable en raison de sa dépendance aux pluies, de la faible maîtrise de l'eau et de la mécanisation limitée, le BNETD a entrepris plusieurs actions. Il a mené une étude pour mettre en place un système d'information agro-climatique et de surveillance des risques de menaces aux cultures afin de fournir un outil d'alerte précoce aux acteurs agricoles. Des études sur l'utilisation de l'eau des barrages hydroélectriques pour l'agriculture ont également été initiées, comme celle concernant le barrage de Buyo pour la production de bananes plantains. En collaboration avec l'Union européenne, le BNETD a réalisé une carte d'occupation des sols pour la filière café-cacao. En outre, il dispose d'un département Environnement qui, depuis la promulgation du Code de l'environnement en 1996, effectue des évaluations environnementales et élabore des plans de réinstallation des populations affectées par les projets de développement, intégrant ainsi les contraintes environnementales et sociales. Le

« Le BNETD soutient le développement des énergies renouvelables. »

BNETD est intervenu dans la construction de 6 stades de compétition – 3 réhabilités (Ebimpé, FHB, Bouaké) et 3 construits (Korhogo, San-Pedro, Yamoussoukro) – et 24 terrains d'entraînement. Nous sommes également intervenus dans les amenées des réseaux d'eau potable, d'électricité, d'assainissement et de TIC sur chaque site de la CAN. Enfin, le BNETD a rigoureusement veillé au bon fonctionnement des installations techniques des stades avant chaque match en corrigeant tout dysfonctionnement signalé pour garantir la bonne tenue des matchs.

Le FMI a octroyé à la Côte d'Ivoire une ligne de crédit de 1,3 milliard de dollars pour mieux préparer sa transition écologique. Le réchauffement climatique

Kinapara Coulibaly,
directeur général
du Bureau National
d'Études Techniques et
de Développement.



BNETD contribue aussi à des projets de mitigation du changement climatique comme la production de biogaz à partir de la restauration de l'ex-décharge d'Akouédo, et soutient le développement des énergies renouvelables.

Le Plan stratégique BNETD 3.5 pour la période 2021-2024 va s'achever. Quel bilan dressez-vous à quelques mois de son terme ?

Ce plan arrive à son terme avec 70 % des projets réalisés. Il s'inscrit dans la mission du BNETD qui est de « Façonner la Côte d'Ivoire et l'Afrique de demain » et repose sur quatre axes stratégiques. À travers le premier axe, le BNETD participe au développement du pays en alignant ses projets avec le Plan national de Développement (PND) 2021-2025. Parmi les projets adoptés, deux sont significatifs : la transformation numérique avec la mise en place de Datacenters pour héberger les services de l'État, et le développement agricole avec la création de complexes agricoles en aval des barrages hydroélectriques. Le deuxième axe vise à améliorer la performance et l'efficacité du BNETD. Nous parlons ici d'efficacité opérationnelle, dont l'un des principaux projets est la mise en production d'un ERP (Enterprise Resource Planning) pour accroître l'agilité de production. Le développement des ressources humaines constitue le troisième axe de notre plan stratégique, avec un accent particulier sur l'éthique. D'ailleurs, une Charte d'éthique a été élaborée et intégrée dans les évaluations de risques pour garantir des pratiques conformes aux normes éthiques. Le quatrième axe concerne la diversification de nos sources de revenus et de financements. Nous avons eu l'opportunité de capitaliser sur les vastes chantiers lancés par l'État auxquels nous avons énormément contribué. Le chantier le plus récent, la CAN 2023, sur lequel nous avons été un acteur majeur, constitue une réussite nationale à forte valeur ajoutée pour le BNETD.

Le BNETD a récemment rendu publique la carte d'occupation des sols 2020. Qu'est-ce qu'une carte nationale d'occupation des sols, à quoi sert-elle exactement et à qui est-elle destinée ?

Une carte nationale d'occupation des sols représente géographiquement la répartition des terres d'un pays en caractérisant, selon des normes internationales harmonisées, le type de couverture biophysique. Elle identifie des milieux homogènes tels que les terres agricoles, les forêts (denses et dégradées), les cours d'eau et les habitats humains, puis les restitue sous forme de carte. Cette carte offre une vue d'ensemble de l'occupation des sols à l'échelle nationale et une vision détaillée à une échelle locale (région ou district) pour certaines occupations des sols.

Les informations qu'elle contient sont précieuses pour la gestion des ressources et l'aménagement du territoire. Elle est particulièrement utile pour la gestion des ressources naturelles et contribue aux efforts de lutte contre la déforestation et d'atténuation du changement climatique, par exemple dans la gestion de l'eau ou de l'agriculture. L'étude des changements de l'occupation des sols dans le temps aide à comprendre la dynamique des ressources naturelles et agricoles et leur utilisation. Ces informations peuvent éclairer les décisions et politiques publiques de développement, permettant le suivi de leurs impacts comme la conservation ou la restauration des forêts, et l'orientation des investissements des opérateurs dans différentes filières, notamment au niveau de leur bassin d'approvisionnement. Avec les nouvelles exigences pour la production ou l'exportation de produits agricoles comme la norme africaine ARS 100 et la norme européenne RDUE, la carte nationale d'occupation des sols est un outil essentiel pour la mise en conformité des opérateurs.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



L'INNOVATION AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : EXPLOREZ NOS OFFRES DÉDIÉES

- ▶ PLAN D'URBANISME DIRECTEUR (PUD)
- ▶ PLAN D'URBANISME DE DÉTAIL (PUDÉ)
- ▶ PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PSDL)
- ▶ SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU)
- ▶ PLAN DE RESTRUCTURATION URBAINE
- ▶ SCHÉMA D'INFORMATION FONCIÈRE (SIF)
- ▶ MONOGRAPHIE DES TERRITOIRES (DISTRICTS, RÉGIONS & COMMUNES)
- ▶ PLAN D'AMÉNAGEMENT FONCIER (ZONES INDUSTRIELLES, ARTISANALES ET PROGRAMME IMMOBILIER)
- ▶ AGENDA 21 LOCAL

LE PORTEFEUILLE DE RÉFORMES QUI BOOSTE L'ÉCONOMIE

En 2024, plusieurs réformes sont entrées en vigueur en Côte d'Ivoire pour assainir et améliorer le climat des affaires. Le gouvernement entend ainsi attirer et rassurer les hommes d'affaires nationaux et internationaux et dynamiser l'économie du pays.

Outre les réformes portées par l'ordonnance n° 2023-719 du 13 septembre 2023 qui mettent l'accent sur les impôts relatifs aux traitements et salaires, l'annexe fiscale de la loi de finances (LF) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 s'inscrit dans une politique budgétaire visant une modernisation et un renforcement du système fiscal. Dans son ensemble, le dispositif contient 31 mesures : 9 consacrées au renforcement des capacités de mobilisation des ressources de l'État, 2 pour l'amélioration du civisme fiscal, 8 dédiées au soutien des entreprises et 12 relatives à la rationalisation du dispositif fiscal.

Aux termes des dispositions prévues par la LF, afin d'avoir une base de déclaration unique pour les impôts et les cotisations sociales, les prélèvements fiscaux et les cotisations sociales ne seront plus déclarés séparément par les employeurs : l'article 5 instaure une déclaration unique des impôts sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères ainsi que sur les cotisations sociales.

L'article 14 de l'annexe fiscale de la LF 2024 s'intéresse pour sa part aux deux mesures d'aménagement des transactions internationales intragroupe. Les conventions fiscales internationales conclues notamment en

détenteur, l'inscription de privilège ou d'hypothèque et tous actes de poursuites (article 156-3 LPF). Pour sécuriser davantage le recouvrement des créances de l'État, l'article 22 de l'annexe fiscale inclut le cas de force majeure dans les actes ou circonstances pouvant entraîner l'interruption de la prescription décennale en matière de recouvrement.

Quand les documents comptables sont transmis dans des formats qui ne permettent pas leur exploitation par l'administration fiscale, l'article 11 de l'annexe fiscale contraint désormais les entreprises à transmettre leur comptabilité au moyen d'un système informatisé dès le début des opérations de contrôle sous un format dématérialisé déterminé par l'administration fiscale. Par ailleurs, les autorités continuent de parfaire le Guichet unique de formalités d'entreprises (GUFÉ) dévolu aux procédures de création d'entreprises : agrément, investissement, demandes de terrains industriels, etc. Le GUFÉ traite plusieurs centaines de dossiers par jour et peut créer en 24 heures de nombreuses entreprises. Le gouvernement a aussi lancé en mars 2024 une vaste opération de recensement des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire. À en croire la ministre du Plan et du Développement Nialé Kaba, l'opération démarrée le 5 mars 2024 doit durer 9 mois et a pour finalité de fournir au gouvernement une banque de données économiques et financières actualisée et exhaustive. Il s'agit aussi de mettre en place un véritable Système d'information géographique (SIG) sur les entreprises.

La mise en œuvre de ces réformes va à coup sûr faire de la Côte d'Ivoire un pôle de développement économique en Afrique, capable de soutenir l'ambition d'une économie compétitive et dynamique. Cette annexe fiscale vise principalement à optimiser les ressources fiscales afin de maintenir le rythme de croissance économique projeté à environ 7 %, conformément au Plan national de développement 2021-2025.

François Canthy

Les autorités continuent de parfaire le Guichet unique de formalités d'entreprises dévolu aux procédures de création d'entreprises.

vue d'éliminer les doubles impositions et d'organiser l'assistance administrative en matière fiscale entre les États prévoient, à travers l'article 13, l'assistance au recouvrement des créances fiscales entre les États signataires et la Côte d'Ivoire. Il est aussi prévu que la prescription décennale de l'action en recouvrement de créances fiscales soit interrompue par tout acte de reconnaissance par le contribuable et par tout acte interruptif comme le commandement, l'avis à tiers

How do we future-proof our business when tomorrow is already here?

■ ■ ■ ■
The better the question. The better the answer.
The better the world works.

Ensemble, construire un monde plus juste et plus équilibré.

En Côte d'Ivoire, EY a pour vocation d'aider les organisations à relever les défis les plus difficiles et à réaliser leurs plus grandes ambitions.

Grâce à nos quatre lignes de services interconnectées, travaillant avec les outils et méthodes d'avant-garde, nous aidons nos clients à tirer parti des possibilités de transformation. Nous les aidons également à remplir les exigences réglementaires, à tenir les investisseurs informés et à répondre aux besoins de leurs parties prenantes.

Avec plus de 300 experts pluridisciplinaires et 7 Associés, les équipes du bureau d'Abidjan se déploient régulièrement au-delà de la Côte d'Ivoire, notamment dans les pays de la sous-région ouest-africaine francophone tels que le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, le Mali et le Togo.

EY Côte d'Ivoire

5 avenue Marchand, Abidjan - Plateau

01 BP 1222 - Abidjan 01

Tél. : (+225) 27 20 30 60 50

Email : eyci@ey.ci

Web : www.ey.com

Audit et Conseil en Comptabilité Financière

Arielle-Ines Séri Bamba - Associée

Experte Comptable

arielle-ines.seri@ci.ey.com

Nawa Koné Avoa - Associée

Experte Comptable

nawa.avoa@ci.ey.com

Ibrahim Kanté - Associé

Expert Comptable

ibrahim.kante@ci.ey.com

Assistance Comptable (ACR)

Honoré Kouamé - Directeur Exécutif

Expert Comptable

honore.kouame@ci.ey.com

Juridique et Fiscalité

Eric N'Guessan - Associé, Country Managing Partner

eric.nguessan@ci.ey.com

Consulting

Dramane Coulibaly - Associé

dramane.coulibaly@ci.ey.com

Strategy and Transactions

Alain Kété - Associé

alain.kete@ci.ey.com



■ Entretien – Country Managing Partner, EY Côte d'Ivoire

« MOODY'S CLASSE LA CÔTE D'IVOIRE AU RANG DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES COMME L'AFRIQUE DU SUD »

Éric N'Guessan, Country Managing Partner chez EY Côte d'Ivoire, détaille les principales innovations fiscales de la dernière loi de finances 2024, élaborées autour de 5 axes stratégiques. Il relève aussi que l'impact positif des agences de notation a contribué au succès de la levée de fonds de 2,6 milliards de dollars sur les marchés internationaux.

Vous avez observé qu'en début d'année, la Côte d'Ivoire a réussi à lever 2,6 milliards de dollars en eurobonds lors d'une opération qui a beaucoup intéressé les investisseurs, la première de cette ampleur dans la période post-Covid. Cela peut-il donner des idées aux autres pays africains ? À terme, que va rapporter cette réussite à la Côte d'Ivoire ?

Éric N'Guessan : Comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire recherche des financements importants pour atteindre ses objectifs de développement et de durabilité. La réussite de cette levée de fonds pour la Côte d'Ivoire indique une poursuite de la reprise post-pandémique et des perspectives de croissance certaine. Cette opération réussie d'eurobonds a eu l'avantage de lever des ressources à maturité plus longue que celles disponibles sur le marché

Néanmoins, le risque souverain reste une véritable préoccupation pour les pays africains dans leur quête de développement.

Depuis 2021, les PME de Côte d'Ivoire représentent selon le gouvernement 23 % du PIB et 23 % de l'emploi formel. Le Guichet unique de développement des PME (GUDE-PME), qui entend accompagner 80 000 PME en 2024 pour un financement d'environ 267 millions de dollars (160 milliards de FCFA) avec le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE), peut-il renforcer les indicateurs du climat des affaires ?

L'État de Côte d'Ivoire, grâce à la création d'entités telles que l'Agence Côte d'Ivoire PME et le Guichet unique des PME, matérialise sa volonté de créer des champions nationaux et d'avoir une économie qui repose sur des PME solides. Cette vision politique s'appuie notamment sur des initiatives comme le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises PEPITE.

« Le GUDE-PME, en mobilisant des fonds importants, pourrait faciliter l'accès des PME aux crédits. »

local, limitant ainsi le poids du service annuel de la dette sur les finances publiques, d'autant plus que de grands chantiers sont à mettre en œuvre à moyen et long termes par la Côte d'Ivoire dans une optique de diversification et d'industrialisation de son économie. L'opération a effectivement suscité l'intérêt d'autres pays africains : d'après la plate-forme d'informations financières Bloomberg, le Sénégal a levé avec succès 450 milliards de FCFA début juin 2024, devenant le quatrième pays d'Afrique subsaharienne à recourir au marché cette année après le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Kenya. Plusieurs autres pays d'Afrique devraient emboîter le pas à la Côte d'Ivoire dans un avenir proche.

Ces efforts conjugués peuvent générer une embellie considérable du climat des affaires en Côte d'Ivoire si les différents acteurs du cadre institutionnel (privé et public) fonctionnent dans un cadre coordonné et si les problématiques de financement sont adressées. Le GUDE-PME, en mobilisant des fonds importants, pourrait faciliter l'accès des PME au crédit, leur permettant ainsi d'investir dans l'innovation afin d'améliorer la productivité et, par ricochet, de contribuer fortement à l'accroissement du PIB. Par ailleurs, le programme PEPITE devrait favoriser la sortie des entreprises opérant dans l'informel. En soutenant les PME, le programme peut aussi aider à renforcer ► (suite p. 82)

► les chaînes de valeur locales et régionales, favorisant l'intégration et la diversification économiques. Cela réduit la dépendance aux exportations de matières premières et crée pour les entreprises locales des opportunités de monter en gamme. Toutes ces actions, si elles sont menées en synergie, pourraient avoir des impacts positifs énormes sur la création d'emploi et l'attractivité auprès d'investisseurs étrangers. En conclusion, le GUDE-PME et le programme PEPITE ont le potentiel de transformer le paysage économique et de soutenir la croissance économique durable en Côte d'Ivoire. Cependant, la synergie dans les actions de l'écosystème reste un facteur clé de succès.

Quelles sont les innovations fiscales de la loi de finances 2024 sur un budget qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 13 720,7 milliards de FCFA, contre 11 694,4 milliards en 2023, soit une progression de 17,3 % ? Quelle part a été accordée à l'investissement dans les secteurs porteurs ?

Pendant que nous nous attelons à contribuer au titre du secteur privé à l'élaboration de la loi de finances 2025, nous pouvons dans les grandes lignes rappeler les principales innovations fiscales de la dernière loi de finances 2024, élaborées autour de 5 axes stratégiques. En premier lieu, le renforcement des capacités

Proposition de thèmes pour formation 2024/2025

1. Gestion du contrôle fiscal et garanties du contribuable
2. L'utilisation des privilèges fiscaux pour une gestion optimale des entreprises
3. Construire un tableau de bord fiscal dynamique : comment y parvenir ?
4. La gestion de la patente et des impôts fonciers des sociétés industrielles
5. Responsabilité civile et pénale des administrateurs
6. Le conseil d'administration et la clôture des comptes
7. Fiscalité des rémunérations des administrateurs
8. La fonction d'administrateur au regard de l'Acte Uniforme OHADA

de mobilisation des ressources de l'État par la limitation du champ de l'exonération de la TVA aux produits alimentaires naturels de grande consommation, l'assujettissement de plein droit à la TVA des entreprises de transport relevant du régime réel d'imposition, et enfin l'application de la taxe sur les jeux de hasard exploités en ligne. En deuxième lieu, le soutien aux entreprises avec la suppression du droit de timbre de quittance pour les dépôts inférieurs ou égaux à 5000 FCFA. Troisièmement, l'amélioration du civisme fiscal par la subordination du bénéfice des avantages fiscaux ou douaniers et certaines procédures administratives (formalités de la vie civile et économique) à la régularité de la situation fiscale et/ou douanière. Quatrième axe : le renforcement de la fiscalité environnementale

Éric N'Guessan, Country Managing Partner EY Côte d'Ivoire.



par l'exonération des droits de douane et de la TVA sur l'acquisition d'équipements et matériels dans le domaine de la production d'énergies renouvelables. Et enfin, les mesures techniques et de rationalisation du dispositif fiscal notamment, et l'institution d'une déclaration unique des cotisations sociales et des impôts sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères. Pour ce qui est de la part du budget 2024 accordée aux investissements dans les secteurs porteurs, elle s'élève à 4 003,7 milliards de FCFA.

L'agence Moody's a relevé la note souveraine de la Côte d'Ivoire de Ba3 (perspective positive) à Ba2 (perspective stable), une notation qui octroie désormais à la Côte d'Ivoire le deuxième meilleur crédit d'Afrique subsaharienne. Comment analysez-vous l'impact de cette notation sur son économie à court terme ?

La nouvelle note attribuée par Moody's classe désormais la Côte d'Ivoire au rang des économies émergentes comme l'Afrique du Sud, le Brésil et le Vietnam. Cette évaluation témoigne de la confiance de cette agence internationale dans les avancées notables réalisées par la Côte d'Ivoire au cours de la dernière décennie. Le 17 mai 2024, l'autre agence de notation internationale S&P a également décidé de porter la perspective associée à la notation de la Côte d'Ivoire de BB+ à BB-. Toutes ces notations témoignent de la bonne tra-

« Nous offrons un accompagnement stratégique aux investisseurs. »

jectoire économique du pays, avec des indicateurs au vert et un risque de cessation de paiement maîtrisé, toutes choses ayant contribué au succès de la levée de fonds de 2,6 milliards de dollars déjà évoquée. À court terme, la perspective stable (BB-) de Moody's pour la Côte d'Ivoire devrait lui permettre d'accentuer l'accompagnement par ses bailleurs de fonds (BAD, FMI, Banque mondiale, etc.) dans sa volonté d'améliorer la répartition des richesses et donc, par ricochet, permettre un meilleur accès des populations au crédit et des créations d'emploi. Le gouvernement ivoirien s'est par ailleurs engagé, à travers le Plan social du gouvernement (PS-Gouv 2024-2028), à améliorer l'inclusion sociale, c'est-à-dire l'accès aux services sociaux de base, l'électrification et l'adduction d'eau, etc. L'objectif est clairement d'améliorer l'indice de développement humain (IDH) du pays, qui a connu un léger recul (-0,16 points), par le biais de l'assistance aux personnes vulnérables grâce à plusieurs programmes dont le Programme filets sociaux productifs (PFSP), une initiative du gouvernement ivoirien qui a bénéficié

en 2015 d'un appui technique et financier initial de la Banque mondiale et intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) adoptée en mai 2014.

EY Côte d'Ivoire couvre 16 pays de la sous-région Afrique subsaharienne francophone avec 11 bureaux. Dans un pays économiquement dynamique comme la Côte d'Ivoire ou ceux du reste de l'UEMOA, quelle est l'importance de votre expertise auprès des investisseurs ?

En tant que Country Managing Partner d'EY Côte d'Ivoire, je suis très fier, tout en rappelant notre position de leader sur notre marché, de souligner l'importance cruciale de notre expertise pour les investisseurs opérant dans un environnement économique aussi dynamique que celui de la Côte d'Ivoire et de l'ensemble de l'UEMOA. Notre position nous confère une perspective unique et une compréhension approfondie des enjeux locaux et régionaux. Notre expertise est essentielle aux investisseurs pour plusieurs raisons. Tout d'abord, notre connaissance approfondie du marché local et régional : notre présence étendue dans la région grâce à notre réseau dense nous permet de fournir des insights précis et actualisés sur les marchés locaux. Nous comprenons les nuances culturelles, économiques et réglementaires qui sont indispensables pour naviguer avec succès dans ces marchés. Ensuite, notre accompagnement stratégique : nous offrons un accompagnement stratégique aux investisseurs en les aidant à identifier les opportunités de croissance, à évaluer les risques et à élaborer des stratégies d'entrée et d'expansion adaptées. Par ailleurs, le respect de la conformité et des réglementations nous permet d'assister nos clients prestigieux dans leurs investissements en toute sécurité. Nous investissons aussi constamment dans l'innovation et la technologie pour fournir des solutions de pointe à nos clients. Cela inclut l'analyse de données, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, qui sont toutes essentielles pour rester compétitif dans un environnement commercial en rapide évolution. Enfin, nous aidons les investisseurs à intégrer les principes de développement durable et de responsabilité sociale et sociétale dans leurs stratégies d'entreprise, ce qui est de plus en plus important pour les parties prenantes et les consommateurs. En somme, notre expertise chez EY Côte d'Ivoire est un atout inestimable pour les investisseurs qui cherchent à maximiser leur potentiel dans la région. Nous sommes dédiés à fournir des services exceptionnels qui contribuent à la croissance et au succès de nos clients, tout en favorisant le développement économique durable de la Côte d'Ivoire, de l'UEMOA et des autres ensembles économiques dans lesquels nous opérons.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« LES DISTRICTS AUTONOMES SONT DES ENTITÉS SUPRARÉGIONALES »

Vincent Essoh Lohoues, ministre gouverneur du district autonome des Lagunes, évoque les multiples projets destinés à y fixer les populations en leur donnant les moyens d'y travailler et d'y mener une vie agréable.

En Côte d'Ivoire, il y a 14 ministres gouverneurs de districts autonomes, entités créées en 2021. Quel est leur périmètre d'action par rapport au préfet, au maire et au président de Région ?

Vincent Essoh Lohoues : En fait, 12 districts ont été créés en 2021, car ceux d'Abidjan et de Yamoussoukro existent depuis 2014. Le préfet, représentant du chef de l'État, est chef de l'administration déconcentrée de son territoire, la région ou le département. L'action des maires est limitée à leur commune. Au-dessus des maires, les présidents de Région englobent la totalité de la région. Chacun a ses missions spécifiques. Les districts, eux, sont des entités suprarégionales. Le

district autonome des Lagunes compte trois grandes régions : la région d'Agneby-Tiassa dont le chef-lieu est Agboville, la région de la Mê dont le chef-lieu est Adzopé, et enfin la région des Grands-Ponts dont le chef-lieu est Dabou.

Notre mission consiste d'abord à suivre l'exécution des projets gouvernementaux en matière de qualité des travaux, de délais d'exécution et d'enveloppes consenties. Nous avons aussi à rechercher en Côte d'Ivoire et dans le monde entier des investisseurs disposés à participer au développement de notre district, car c'est l'investissement qui crée de la richesse. Nous devons faire en sorte que nos populations restent sur notre territoire, à condition que nous leur donnions la possibilité d'y vivre correctement. Nous avons donc tout intérêt à créer les conditions d'une existence tranquille. Nous œuvrons pour que la paix s'installe dans notre district afin de motiver les investisseurs à s'y engager. Ainsi, nous avons beaucoup de projets en phase d'études de faisabilité que nous présentons aux futurs investisseurs. Le projet Adoukro, par exemple, a fait couler un peu d'encre et de salive, c'est bon signe.

Adoukro est un projet de ville nouvelle, écologique et durable dans le département de Jacqueline. Quelle sera sa valeur ajoutée ?

Les investisseurs qui vont construire cette nouvelle ville nous promettent de transformer entièrement la zone en créant un parc aquatique, un hôtel 5 étoiles, une université chinoise, des bâtiments, des villas... Ce que l'on a pu en voir à ce jour fait rêver. Nous, district, ne pouvons qu'encourager un tel projet. Les 14 districts sont en compétition pour attirer des investisseurs, mais il faut en avoir les potentialités, et le district des Lagunes en a beaucoup : de l'eau, une façade maritime de près de 120 km, la lagune Ebrié, la lagune Tagba du côté de Grand-Lahou... Il y a aussi des fleuves, dont les plus connus sont Bandama et Comoé. Et nous avons la forêt. C'est une région fortement agricole, avec des sociétés agro-industrielles. Elle possède des ressources minières et pétrolières : dans la zone de Jacqueline, on extrait du pétrole et du gaz, et du côté d'Agboville,



Vincent Essoh Lohoues, ministre gouverneur du district autonome des Lagunes.

des sociétés exploitent des mines. Forts de ces atouts, nous sommes ouverts et attentifs à tous ceux qui ont quelque chose à nous apporter.

Quels sont les objectifs du schéma directeur et du livre blanc dont vous avez lancé le chantier ?

Le schéma directeur donne des orientations conformément au plan directeur, qui n'est autre que le plan de développement (PND) 2021-2025 du gouvernement. S'agissant du livre blanc, les experts du ministère de l'Économie, du Plan et du Développement sont à pied d'œuvre pour aller dans tous les districts, région par région, interroger les populations, les préfets, les sous-préfets et les opérateurs économiques afin que ressorte une orientation qui sera consignée dans ce livre blanc. Pour nous, c'est un instrument d'aide à la recherche d'investisseurs dans tel ou tel domaine. Ces deux documents nous sont donc tout à fait utiles. Le 19 mars 2024, nous avons procédé, à Dabou, au lancement officiel de la réalisation de ces études importantes pour la planification du développement de notre district.

Quels sont vos projets pour ce district autonome des Lagunes ?

Nous avons prévu à Dabou, le chef-lieu, un port à conteneurs qui serait l'annexe du port d'Abidjan car il se situe sur l'axe entre Abidjan et San-Pédro. Nous avons aussi le projet de création d'un marché de gros à vocation régionale, parce que c'est une zone très agricole. Citons

«La priorité première, c'est le projet d'Adoukro, et nous allons tout mettre en œuvre pour sa concrétisation.»

également le projet de port de pêche à Grand-Lahou, département de la région des Grands-Ponts qui donne sur l'océan Atlantique, en bordure de la lagune Tagba et de la rivière Bandama. Enfin, nous avons un projet d'université qui serait l'annexe de celle de Cocody, et un projet de centre hospitalier régional (CHR). Tous font actuellement l'objet d'études, et d'autres sont encore en portefeuille pendant que nous cherchons des cabinets pour réaliser les études les concernant.

Et qu'en est-il du projet de ville nouvelle ?

Nous avons l'intention de créer une nouvelle ville à Dabou, parce qu'aujourd'hui la ville est saturée par les villages qui l'entourent. Donc, son développement est entravé si nous ne nous déplaçons pas à l'extérieur de la ville pour en créer une nouvelle. Là aussi, nous attendons des éléments, parce nous avons besoin d'un

grand espace. Il faut penser à la purge des droits coutumiers de la population qui vit ici avant même de lancer l'étude.

Revenons à Adoukro. Quel travail de lobbying comptez-vous déployer pour attirer les investisseurs ?

Nous sommes en train de faire ce lobbying. Il y a déjà sur place une équipe chinoise complète en termes de corps de métiers. Pour la réalisation d'Adoukro, ce sont surtout des Chinois qui souhaitent investir les 1000 milliards de FCFA nécessaires. Mais nous avons aussi des contacts avec un groupe canadien qui veut traiter les déchets de tout le district pour faire de l'électricité propre, des engrais liquides et solides, des briques et des pavés. Nous lui avons attribué 30 hectares sur le site d'Adoukro pour créer cette usine. Ensuite, 18 hectares supplémentaires accueilleront à proximité le village de travailleurs.

A-t-on prévu des zones franches ?

Bien sûr, il y aura des zones franches. Les investisseurs doivent pouvoir bénéficier des avantages d'une zone franche.

Pour 2024, quel est le budget du district des Lagunes par rapport à 2023 ?

Le budget du district autonome n'a pas changé par rapport à 2023 : près de 2 milliards de FCFA dont 55 % consacrés aux investissements notamment la réalisation d'études. Après, l'État de Côte d'Ivoire donnera certainement un peu plus de moyens pour que le district engage lui-même des réalisations à partir des études effectuées. Mais nous comptons principalement sur l'extérieur, parce que nous ne voulons pas grever le budget de l'État de Côte d'Ivoire, ni accentuer

son endettement, conformément au vœu du président Alassane Ouattara. Donc tous ceux que nous invitons à venir investir leur argent travaillent pour amortir leur mise. Ensuite, nous pouvons disposer de leurs réalisations. C'est du privé-privé, car l'État ne veut pas que nous augmentions sa dette vis-à-vis de l'extérieur.

Quelles priorités ont été inscrites sur votre feuille de route pour 2024 ?

La priorité première, c'est le projet d'Adoukro, et nous allons tout mettre en œuvre pour sa concrétisation. Ensuite, il y a le port lagunaire de Dabou, qui représente un investissement de 7 000 milliards de FCFA. Deux groupes s'y intéressent, un groupe turc et un groupe saoudien. Nous avons prévu de les recevoir – séparément – très prochainement.

Propos recueillis par Andju Ani

« LE PROJET NOVATEUR D'ADOUKRO FERA LA FIERTÉ DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DE L'AFRIQUE »

En plus de maints autres projets, Édouard Oda, PDG de la SGIR-SA, évoque ce bijou en cours de sertissage que sera la ville verte d'Adoukro.

Pouvez-vous nous présenter la Société Générale d'Investissement et de Réalisation (SGIR-SA) ?

Édouard Oda : La SGIR-SA, créée en 2013, a pour objet l'aménagement foncier, la promotion immobilière, la construction et tout ce qui se rapporte au foncier. Elle est située à Cocody Angré, 8^e tranche, cité Sagecim. C'est une société anonyme au capital de 50 millions de FCFA dotée d'un président du conseil d'administration, d'un directeur général et d'un directeur général adjoint. Je suis maintenant président directeur général après avoir été directeur général lorsqu'il y avait deux postes de DGA. Ensuite, le conseil d'administration m'a nommé à la tête du conseil d'administration. Donc, je suis à la fois président du conseil d'administration et directeur général (PDG), et le poste de DGA a été confié à M. François Kouassi.

Vous avez procédé, au nom de la SGIR, à la présentation officielle du projet de ville nouvelle, écologique et durable d'Adoukro. Pourquoi ce lieu ?

Adoukro est dans le département de Jacqueville, à 25 km de ce chef-lieu situé à moins de 40 km d'Abidjan, donc en grande banlieue. À la descente du pont de Jacqueville, en bordure de la lagune, il y a les Ahizis, l'une des trois populations du département avec le peuple Alladian, qui est sur le littoral, et le peuple Avikam. En 1960, le président Philippe Yacé a souhaité réunir ces trois peuples pour créer une cohésion, et a fait appeler Jacqueville la cité des trois A. Aujourd'hui, le département de Jacqueville est une partie de Grand-Lahou. Pourquoi ce site ? Nous sommes natifs de la région. Le vrai nom d'Adoukro est Wouadôu Wouakô, « bon pour la pêche » en ahizi et « essayons » en avikam. Nos parents Avikam sont arrivés de Grand-Lahou vers 1884, avant la construction de Jacqueville, dans ce lieu où vivaient leurs frères Ahizis qui ont accepté qu'ils y fassent leur campement. Donc Wouadôu Wouakô,

c'est pour un Ahizi le campement bon pour la pêche et pour un Avikam le lieu où il établit son campement, pour essayer. Ce campement, qui a accueilli beaucoup d'étrangers, a dû être géré administrativement. En 1968, un décret a été pris pour préserver cette zone, mais Adoukro n'était pas reconnu comme entité villageoise. En 1995 ont débuté les démarches auprès

Édouard Oda,
président directeur
général de la Société
Générale
d'Investissement et
de Réalisation.



de l'administration et en 2007 a été obtenu le statut de village. Nous avons alors voulu le moderniser, l'électrifier, etc., mais il fallait un aménagement parce que ce site fait partie de la ZAD (zone d'aménagement différé). Alors a été conçu ce projet approuvé par l'État.

Pourquoi le choix de créer une ville écologique, une ville verte ?

Nous avons planché sur le projet avec les urbanistes. Comme Adoukro borde la lagune sur 4 km et comprend des zones de forêt, nous avons compris qu'il fallait mettre l'accent sur l'aspect écologique. C'est aussi pour nous une façon de prévenir les effets du changement climatique et de nous associer à ce qui se fait dans le monde.

Quels sont le coût de ce projet et son mode de financement ?

Le coût financier concerne deux phases. La première est celle de la mise en valeur en bordure de lagune : préparer les voies, les stations de purification, etc. Le BNETD, en charge des études et du suivi de l'exécution de cette phase, a un coût. La deuxième phase est celle de la construction des infrastructures, des quartiers, des explorations immobilières... soit 2 000 milliards de FCFA. Cela va se faire par étapes. Nous souhaitons mobiliser des investisseurs privés ayant la caution de l'État pour garantir cet investissement. Via le district autonome des Lagunes, qui est une décentralisation, l'État accorde son appui institutionnel en matière de garantie politique, technique et administrative.

Comment va se présenter cette ville verte ?

Sur les 2 384 hectares, il y en a 150, la moitié du plateau, pour la cité administrative et commerciale. Ensuite, il y aura une université, 4 hôpitaux chapeautés par une université, un CHU et des écoles : maternelle, primaire, collège et lycées professionnels. Pour le sport, un stade omnisport et un stade olympique. Nous avons aussi prévu un cimetière municipal, des opérations immobilières, un grand parc aquatique et des infrastructures pour le tourisme de plaisance... Notre cahier des charges de plan d'urbanisation et de construction exige que 40 % de la surface non construite soit réservée à l'espace vert. En plus, il y a 385 hectares de forêt pour s'oxygéner.

Pouvez-vous nous parler de la pose de la première pierre ?

Dans sa fonction, c'est le district autonome des Lagunes qui s'occupe des plans, de l'organisation, etc. Il a accordé son appui à la réalisation du projet qui émane de l'État. Il fallait donc d'abord que le district présente le projet à la population locale, mais aussi à toute

la Côte d'Ivoire, à l'Afrique et au monde : le lancement – un succès – s'est fait le 21 mars 2024 à l'hôtel Akparro sous le haut patronat du Premier ministre et sur parrainage du ministre gouverneur. La pose de la première pierre est prévue mi-juillet pour accueillir comme il se doit le vice-président de la République et le Premier ministre. Ensuite, il y aura un atelier de deux jours pour passer à la phase opérationnelle : les experts, urbanistes, géomètres, BNETD, ministères concernés, etc., vont se réunir à cet effet.

Vous avez un protocole d'accord pour le processus de certification des bâtiments à la norme ISO 5207. Avec quels partenaires, et quels avantages offre cette certification reconnue par la Banque mondiale ?

La société Yaba & Kumba International est notre consultant pour faire délivrer, en qualité d'expert EDGE, avec le réseau d'auditeurs et certificateurs de la Banque mondiale, les certifications EDGE (Excellence In Design For Greater Efficiency) ou norme ISO 52016. Elle fait aussi délivrer, avec l'appui du cabinet ALTO EKO Maroc, les certifications HQE (Haute qualité environnementale) ou norme ISO 1400. Créée par la Société financière internationale (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale, EDGE est une norme et un système international de certification en construction écologique pour consommer moins d'énergie et d'eau.

En plus d'Adoukro, avez-vous d'autres projets majeurs ?

La SGIR effectue les délimitations des domaines villageois, les aménagements et toutes les opérations connexes, l'ingénierie civile, l'infrastructure, les ouvrages divers, etc. Elle assure aussi l'accompagnement et le soutien au processus de sécurisation foncière rurale dirigée par l'AFOR dans la région des Grands-Ponts.

Quelles sont vos priorités en 2024 ?

Bien sûr, le projet d'Adoukro, qui dure depuis plus de 10 ans et constitue un challenge à relever. Ensuite, nous avons des projets d'aménagement au niveau de San-Pédro, Sassandra, Fresco, Yamoussoukro, Grand-Lahou et Divo. Ces villes nous ont sollicité, et les études sont en cours.

Avez-vous un mot à ajouter ?

Je voudrais dire merci au Premier ministre, et merci au ministre gouverneur, qui doit à sa vision d'avoir été nommé par le président de la République à la tête du plus grand district du pays. Une institution est forte quand la personne qui l'incarne a une vision, donc merci au ministre gouverneur de faire bénéficier les populations de Jacquville d'un projet novateur qui fera la fierté de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique.

Propos recueillis par Andju Ani

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



L'ARRE, INSTITUTION CLÉ D'UN COMMERCE RÉGULÉ

L'action de l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE) dirigée par le professeur Justin Koffi est décisive pour faciliter le financement et l'échange des produits agricoles et agro-industriels.

Pour le néophyte, le sens de l'appellation « Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage » (ARRE) ne saute pas aux yeux. De quoi s'agit-il ? D'une institution en charge du système de récépissés d'entreposage (SRE), un mécanisme par lequel un gestionnaire d'entrepôts émet, sur support papier ou électronique, un document, le récépissé d'entreposage (RE), au nom d'un déposant – producteur, organisation de producteurs, transformateur ou négociant – comme preuve du dépôt, dans un entrepôt donné, de marchandises spécifiées en quantité et en qualité. Le titulaire du RE, propriétaire des marchandises, peut ensuite soit le donner en gage à un prêteur pour que la marchandise déposée serve de garantie, soit le vendre à une autre personne. Le RE est négociable ou non négociable.

Conformément à l'article 4 de la loi n° 2015-538 du 20 juillet 2015 portant réglementation du SRE et à ses décrets d'application, l'ARRE a notamment pour mission de mettre en place un système fiable et sécurisé de contrôle des RE électroniques, en conformité avec les objectifs de la Bourse des matières premières agricoles de Côte d'Ivoire (BMPA CI). Elle doit aussi réguler et contrôler le fonctionnement du SRE pour en assurer l'efficacité, l'efficience, la transparence et l'intégrité. Il lui revient également de promouvoir et d'appuyer le développement du SRE pour les marchandises, de contribuer à la définition de la politique de l'État en matière d'échanges et d'entreposage de marchandises, et enfin de participer à la formation des différents acteurs du SRE.

Une institution nécessaire

Bien que l'agriculture et l'agro-industrie jouent un rôle moteur dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, une insuffisance avait été constatée dans le financement des activités des acteurs des chaînes de valeur agricoles et agro-industrielles, en particulier les transformateurs des matières premières. Les autorités en ont donc conclu que la réglementation basée sur la loi n° 94-620 du 18 novembre 1994 relative à la tierce-détention en matière de produits agricoles apportait une réponse insuffisante à la question de la facilitation du financement des matières premières et à celle de leurs échanges. L'ARRE a donc été créée pour répondre à la nécessité de trouver des mécanismes innovants de financement qui sécurisent les interventions des institutions de financement, les revenus des producteurs et la disponibilité des matières premières pour les industriels.

Les marchandises éligibles au SRE sont les produits agricoles, les matières premières, les produits manufacturés ou non, emballés ou non, semi-finis ou finis pouvant être stockés dans un entrepôt, à l'exclusion des marchandises sous douane. Les études commanditées en prélude à la mise en place du SRE en ont identifié 23. Parmi eux, la noix de cajou, le maïs et la noix de cola fraîche ont été sélectionnés par l'État pour être échangés, à partir de RE émis ou à émettre, à la BMPA CI, dont la phase pilote a été lancée en juin 2023 pour 24 mois. Un pas décisif vers une agriculture florissante.

Anna de Neuville



Le SRE, un moyen sûr pour

Garantir les revenus des producteurs

Financer la transformation des matières premières
Sécuriser les financements

www.arreci.ci



« OFFRIR DES CONDITIONS DE STOCKAGE ADAPTÉES ET RENTABLES À L'EXPLOITATION »

Le professeur Justin Koffi, directeur général de l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE), détaille les multiples intérêts de ce dispositif, notamment pour les chaînes de valeur agricoles.

Comment le SRE (système de récépissés d'entreposage) améliore-t-il la vie des populations rurales ?

P^r Justin Koffi : Pour Son Excellence Monsieur le président de la République Alassane Ouattara, la lutte contre la pauvreté et la recherche de la souveraineté alimentaire sont des pans très importants des actions de développement pour une amélioration des conditions de vie et un mieux-être de ses concitoyens. La mise en œuvre du SRE contribue à la réduction des pertes post-récoltes, notamment des denrées alimentaires, grâce à des infrastructures modernes de stockage et de conservation dans les zones de production, où elles garantissent la qualité et la disponibilité des denrées alimentaires en toute période dans les entrepôts et silos homologués par l'ARRE. La cartographie en temps réel des stocks disponibles sous récépissés d'entreposage (RE) constitue par ailleurs une aide à la décision en faveur des populations vulnérables et exposées à la faim. La mise sur le marché de manière contrôlée et régulée des produits agricoles garantit aussi un meilleur prix, donc une augmentation de revenus pour les acteurs des chaînes de valeur, notamment les producteurs. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Comment a évolué l'ARRE depuis sa création en 2015 ?

Le lancement officiel du SRE est intervenu en février 2018 suite au travail acharné de la petite équipe dont j'avais la charge en ma qualité de tout premier directeur général de l'ARRE, nommé en février 2017 par Son Excellence Monsieur le président Alassane Ouattara, homme d'État visionnaire qui a mis en place cet outil innovant pour améliorer les échanges dans les filières de marchandises, notamment dans l'agro-industrie. Les premiers RE ont été émis en mai 2019 sur des livraisons de noix brutes de cajou.

À ce jour le SRE, avec le soutien du gouvernement et des partenaires techniques et financiers, c'est d'abord un cadre juridique et réglementaire: loi, décrets



Le P^r Justin Koffi, directeur général de l'Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage.

d'application, règles et circulaires de régulation, procédures opérationnelles... C'est aussi un registre central, la plate-forme électronique du SRE, qui depuis 2019 a émis 232 RE pour plus de 3 300 MT de marchandises d'une valeur commerciale de plus de 1,3 milliard de FCFA. Ce sont plus de 10 gestionnaires d'entrepôts, 18 contrôleurs de la qualité et du poids et 10 inspecteurs d'entrepôts agréés, ainsi que des sites

d'entreposage homologués à Abidjan avec SIMAT-Bandama, dans la zone industrielle de Grand-Bassam avec les 2 entrepôts Diaouné & Frères, et à Toumbokro avec une partie du gros entrepôt CILAGRI-CAJOU, le tout pour une capacité actuelle de plus de 120 000 MT. En outre, nous avons des sites en cours d'homologation à Zatta avec 5 entrepôts sur le site de CIDT, à Bouaké sur le site du marché de gros avec 3 entrepôts disponibles destinés à la noix de cola fraîche, au maïs et à la noix de cajou, à Anyama et Bouaké avec une vingtaine d'entrepôts pour la noix de cola fraîche, ainsi que dans la zone d'intervention du Projet de pôle agro-industriel du Bélier (2PAI Bélier) avec une quinzaine de magasins destinés à l'entreposage et à la conservation des produits vivriers, auxquels s'ajoute une vingtaine d'entrepôts et magasins dits UEMOA exploités notamment par des organisations de producteurs de maïs, riz, etc., et enfin une trentaine d'entrepôts répertoriés dans des zones de production agricole du territoire national. À ces capacités s'ajoutent celles des entrepôts et zones de stockage des filières régulées de marchandises – café-cacao, coton-anacarde et hévéa-palmier à huile – pour lesquelles des arrêtés interministériels sont en cours de signature. Au total, ces installations devraient porter la capacité globale d'entreposage dans le SRE à plus de 450 000 tonnes.

Quels sont les principaux défis et opportunités auxquels l'ARRE fait face ?

Les défis sont de deux ordres : le financement durable du SRE et la disponibilité dans les zones de production agricole d'entrepôts modernes répondant aux exigences du SRE. L'ARRE entreprend des démarches pour la création d'un fonds de garantie destiné à faciliter, pour les banques et établissements financiers, le financement ou le refinancement des RE. Concernant la disponibilité d'infrastructures, nous travaillons à l'aboutissement des projets de construction d'entrepôts modernes et de silos de céréales ainsi que des initiatives d'opérateurs locaux que nous soutenons ou accompagnons en vue d'augmenter les espaces d'entreposage sur le territoire national. À cet effet, l'ARRE a lancé à l'endroit du secteur privé et des acteurs des chaînes de valeur agri-

coles, lors de sa participation au Salon international de l'agriculture de Paris (SIA 2024), le concept d'immobilier logistique. Cette approche consiste à construire dans les zones rurales des entrepôts et installations d'entreposage qui, en plus d'offrir des conditions de stockage adaptées assurant la conservation des produits agricoles, sont rentables à l'exploitation.

Comment se présente l'avenir immédiat de l'ARRE ?

Les perspectives sont porteuses et intéressantes pour les filières de marchandises en général, et particulièrement, à court terme, pour l'agro-industrie. L'opérationnalisation du SRE garantit en effet à la Bourse des matières premières agricoles de Côte d'Ivoire (BMPA CI) en création, une sécurité et une fiabilité sur les titres échangés (les RE). Par ailleurs, les mécanismes de financement par RE conçus et proposés par l'ARRE favorisent une meilleure commercialisation des produits dès lors que les acteurs et décideurs de ces chaînes de valeur s'impliquent dans l'installation de cet outil innovant. Les actions de promotion du SRE que nous menons en Afrique et dans le monde permettent aujourd'hui à la Côte d'Ivoire de compter parmi les nations avant-gardistes en matière de financement des échanges de marchandises par récépissés d'entreposage. Pour preuve, le rôle joué par l'ARRE dans l'organisation africaine des Bourses de matières premières agricoles et Autorités de régulation de récépissés d'entreposage des pays de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : la Côte d'Ivoire est le seul pays africain francophone, désigné par ses pairs en 2023 avec quatre pays anglophones, pour la porter sur les fonts baptismaux. Enfin, citons notre participation, à Vienne et à New York, en qualité de rapporteur des travaux des 40^e et 41^e sessions du groupe de travail 1 de la Commission des Nations unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) en vue d'examiner et finaliser le projet de loi type sur les récépissés d'entrepôt pour son adoption prochaine, et d'examiner le projet de guide pour l'incorporation de cette loi type dans les États membres. Cela montre l'importance du SRE dans les échanges commerciaux de marchandises à l'échelle internationale.

Propos recueillis par Anna de Neuville



Le SRE, un moyen sûr pour

Garantir les revenus des producteurs

Assurer la traçabilité, la qualité et la bourse des matières premières





www.arreci.ci



Au troisième trimestre 2023, les exportations de la Côte d'Ivoire représentaient 55,6 % des ventes totales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

■ Commerce & Climat des affaires

CACAO, OR ET PÉTROLE, LES CLÉS DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL

En 2023, les exportations ont connu une hausse significative de 12 301 milliards de FCFA, contre 9 204 milliards en 2022. Quant aux investissements directs étrangers (IDE), ils s'élèvent à 1 000,15 milliards de FCFA, contre 742 milliards en 2022.

La Côte d'Ivoire demeure sans conteste la plaque tournante des activités commerciales en Afrique de l'Ouest. À ce jour, selon la Banque mondiale, le commerce extérieur représente 52 % du PIB du pays. Les exportations sont majoritairement composées de produits issus de l'agriculture industrielle, de produits miniers, de produits manufacturés et de produits de première transformation.

En 2023, la balance commerciale a enregistré un excédent de 850 milliards de FCFA (1,4 milliard de dollars). Une amélioration importante, même si, selon un rapport des douanes ivoiriennes, cette plus-value reste inférieure au déficit de 866 milliards de FCFA enregistré en 2022. Le document indique aussi que « les exportations ont connu une croissance significative, atteignant 12 301 milliards de FCFA en 2023

par rapport aux 9 204 milliards de FCFA de l'année précédente. Parallèlement, les importations ont également augmenté, passant de 10 070 à 11 451 milliards de FCFA sur la même période. »

Les principaux moteurs de la hausse des exportations en 2023 sont les fèves de cacao et ses produits transformés, les produits pétroliers, l'or brut et le caoutchouc naturel, qui ont représenté à eux seuls 70,1 % du total des exportations pour une valeur de 8 625 milliards de FCFA. Le Mali se distingue comme étant le premier client de la Côte d'Ivoire, avec des importations chiffrées à 1 817,8 milliards de FCFA. Les Pays-Bas et la Suisse occupent les 2^e et 3^e places, avec des valeurs respectives de 1 281,3 et 1 180,8 milliards de FCFA. Du côté des importations, les principaux contributeurs ont été le pétrole brut, les produits pétroliers, les

machines mécaniques, le fer et le riz, qui représentent ensemble 41,3 % de la valeur totale, soit 4734 milliards de FCFA. La Chine s'est imposée comme le principal fournisseur du pays, enregistrant des exportations d'une valeur de 1 695,2 milliards de FCFA en 2023. Le Nigeria et la France figurent également parmi les principaux fournisseurs, occupant les 2^e et 3^e places avec des valeurs respectives de 1 602,2 et 638,1 milliards de FCFA. Ces tendances positives renforcent la position de la Côte d'Ivoire sur la scène économique régionale. Au troisième trimestre 2023, ses exportations représentaient 55,6 % des ventes totales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Plus de 25 000 entreprises créées en 2023

Concernant l'état des IDE dans le pays, l'un des enseignements du bilan 2023 présenté le 22 février dernier à Abidjan par Françoise Amichia, directrice générale du Centre de promotion des investissements privés de Côte d'Ivoire (CEPICI), est que « 11 % des fonds placés en Côte d'Ivoire l'ont été par le Burkina Faso. Ce pays ravit ainsi la première marche du podium à l'Île Maurice, première en 2021 et 2022 avec respectivement 9 % et 11 % ». Après le Burkina Faso et l'Île Maurice viennent la Turquie, la Chine, la France et le Togo. À noter que seule la France se maintient dans le top 5 depuis 2015, même si elle n'occupe plus la première place depuis 2019. Françoise Amichia a aussi indiqué que les efforts du CEPICI avaient permis d'attirer davantage d'investissements, le montant global en IDE s'élevant à « 1 000,15 milliards de FCFA d'investissements agréés en 2023, contre 742 milliards en 2021, soit une progression de 35 % ». Ajoutons que les secteurs les plus attractifs pour les investisseurs en 2023 ont été l'industrie avec 52,20 %, les services avec

46,90 % et le secteur agricole avec 0,90 %.

Pour ce qui est du climat des affaires, le nombre d'entreprises créées dans le pays a connu une croissance remarquable de 6 %, passant selon les chiffres communiqués par le CEPICI de 23 940 en 2022 à 25 429 en 2023. Lors de l'exposé de son bilan, la directrice générale du CEPICI a attribué ce boom de croissance à la simplification des formalités administratives pour la création d'entreprise. Le Guichet unique de formalités d'entreprises (GUFÉ) a en effet joué un rôle crucial en réduisant le nombre de démarches et le délai nécessaire pour créer une entreprise en Côte d'Ivoire. « Il est désormais possible de créer une entreprise en seulement 6 heures », a précisé Solange Amichia, qui a également indiqué : « Le nombre d'emplois déclarés a baissé de 17 %, et le nombre de sociétés créées par jour est passé de 13 à 101. »

Pour l'année 2024, le CEPICI ambitionne de poursuivre ses efforts pour améliorer le climat des affaires ivoirien et attirer davantage d'investissements privés. Parmi les actions prioritaires, Françoise Amichia prévoit de « déployer la phase 2 du GUFÉ afin de simplifier encore les procédures de création d'entreprise, mettre en œuvre la nouvelle stratégie nationale d'attractivité des investissements, et enfin renforcer la collaboration avec le secteur privé pour identifier les opportunités d'investissement et lever les obstacles à l'investissement. Le CEPICI est convaincu que ces actions permettront à la Côte d'Ivoire de devenir une destination encore plus attractive pour les investisseurs privés souhaitant contribuer à la croissance économique du pays ». Pour l'année 2024, le CEPICI nourrit l'ambition de mobiliser un montant total de 1 454 milliards de FCFA d'IDE afin de maintenir une trajectoire de croissance à la hausse.

Paul de Manfred

5^e conférence mondiale du cacao : l'appel du ministre du Commerce ivoirien

La Côte d'Ivoire étant le premier producteur mondial de cacao, le ministre du Commerce et de l'Industrie Souleymane Diarrassouba ne pouvait manquer de prendre part à la 5^e édition de la Conférence mondiale du cacao qui s'est tenue du 21 au 24 avril dernier à Bruxelles, et d'y lancer un appel : « J'invite les gouvernements, organisations de la société civile, producteurs et consommateurs à jouer leur rôle dans la construction d'une chaîne de valeur cacaoyère plus équitable, durable et prospère. »

Il a aussi rappelé l'importance de l'or brun, qui constitue l'un des piliers de l'économie du pays. En effet, la filière cacao pèse plus de 30 % de ses exportations, près de 15 % de son PIB, et emploie environ 7 millions de personnes. En 2022-2023, les exportations de cacao ivoirien ont atteint les 2 millions de tonnes en équivalent fèves. Néanmoins, le ministre Souleymane Diarrassouba a regretté la faible rétribution des producteurs, qui demeure l'une des préoccupations majeures dans cet écosystème : « Sur plus de 120 milliards de dollars de CA générés par l'industrie mondiale du cacao et du chocolat, les producteurs ne bénéficient que de 6 %. »

P. de M.



Les exportations de cacao représentent 14 % du produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire.

UN OUTIL CAPITAL AU SERVICE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Dans sa vision de créer les conditions les plus favorables à la défense et à l'épanouissement des intérêts économiques des agents du développement national des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a mis en place différents services au profit des investisseurs.

La CCI-CI, qui représente les acteurs économiques des secteurs du commerce, de l'industrie et des services à qui elle offre des outils pour les aider à améliorer leur performance au plan local et international, est aussi engagée aux côtés du gouvernement. Elle accompagne les entreprises désireuses d'investir ou de s'établir en Côte d'Ivoire dans leurs démarches administratives, et met à disposition des informations générales sur l'économie ivoirienne concernant la population, les régions, les données macro-économiques, l'environnement des affaires, etc. La CCI-CI fournit des études spécifiques sur les potentialités d'implantation répertoriant les contraintes et les opportunités d'un

mis en place un réseautage et procède à l'organisation de rencontres B to B entre les entreprises ivoiriennes à son siège ou tout autre lieu choisi. Elle organise en faveur des entreprises étrangères des visites sur des sites d'entreprises ivoiriennes ou Door to Door.

Il faut évidemment relever le rôle de facilitation des formalités réglementaires qu'assure la Chambre de commerce. Elle intervient dans la signature des certificats d'origine ainsi que dans l'établissement du carnet ATA qui permet de transporter des produits d'un pays à l'autre en vue d'exposition sans être soumis aux taxations douanières. Elle se charge de l'accompagnement des investisseurs étrangers et les assiste pour l'obtention du visa Schengen, prenant soin de fournir des renseignements de notoriété en vérifiant l'existence d'une entreprise locale et ses coordonnées dans la base de données des entreprises.

La CCI-CI offre une formation initiale, continue et par alternance conforme aux besoins des entreprises.

site donné. Elle fournit également des informations sur les produits et les marchés. Par ailleurs, elle propose des dossiers pays comprenant des informations générales sur le pays et son profil économique ainsi que les grands projets d'investissement. Enfin, elle diffuse les statistiques import-export et les profils territoriaux, mettant en avant les potentialités économiques des villes secondaires de la Côte d'Ivoire, avec une cartographie des entreprises et des secteurs.

La CCI-CI, une institution d'appui aux entreprises

La CCI-CI s'occupe de la mise en relation d'affaires entre partenaires. À cet effet, elle procède à la recherche de partenariats en prêtant attention aux différentes conventions d'affaires. Elle met un accent particulier sur l'organisation des réunions sectorielles et thématiques, surtout sur des forums économiques d'accueil à la CCI-CI impliquant plusieurs acteurs locaux en charge de la promotion du secteur privé – BNETD, CEPICI, Commerce extérieur, Douane, etc. –, avec la participation des entreprises locales. Elle a également

La CCI-CI, qui dispose d'une école de formation aux métiers de l'entreprise, d'un centre de formation continue dédié aux entreprises ainsi que d'un centre d'études des langues étrangères, offre une formation initiale, continue et par alternance conforme aux besoins des entreprises. En outre, elle crée et gère des infrastructures à caractère collectif tels que les ports, les gares routières, les magasins généraux, les docks et entrepôts, les salles publiques, les services de peseurs jurés, les cours arbitrales. La Cour d'arbitrage de Côte d'Ivoire constitue d'ailleurs pour les opérateurs économiques une solution alternative et avantageuse s'agissant du règlement des différends pouvant survenir dans le cadre des relations commerciales.

Enfin, elle est ouverte à toutes les formes de partenariat allant dans le sens du renforcement des échanges entre le secteur privé ivoirien et celui des pays étrangers pour le développement des affaires en Côte d'Ivoire et la performance des entreprises ivoiriennes. À n'en pas douter, elle joue un rôle économique crucial dans le pays.

François Canthy



Une Institution forte, engagée pour la promotion des Entreprises

Nos missions

- ✓ Consultation et représentation
- ✓ Création, gestion d'Infrastructures et services d'intérêt général
- ✓ Appui aux entreprises
- ✓ Formation

Nos valeurs

- ✓ Intérêt général
- ✓ Intégrité
- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Innovation
- ✓ Engagement



■ Entretien - Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire

« NOTRE VISION : ÉLARGIR NOTRE IMPACT SUR TOUT LE TISSU ENTREPRENEURIAL IVOIRIEN »

Faman Touré, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), présente les grands chantiers de la mandature 2023-2029 et explique comment l'Accord de partenariat économique (APE) va intensifier les relations commerciales du pays avec l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni.

Quelles actions vont structurer la mandature 2023-2029 et comment s'y insère le PND 2021-2025 du gouvernement ?

Faman Touré : Notre approche participative implique la consultation des élus de la mandature 2023-2029 pour établir notre vision et nos axes stratégiques. Bien que cela n'ait pas encore eu lieu, nous avons une idée claire des orientations à proposer. La notoriété de la CCI-CI a considérablement augmenté auprès des pouvoirs publics et des entreprises grâce à la qualité et à la diversité de ses services. Cependant, nos actions n'ont touché qu'un nombre relativement restreint d'entreprises, environ 5 000 par an, alors que le pays en compte environ 60 000. Nous aspirons donc à élargir notre impact pour servir une part encore plus importante du tissu entrepreneurial ivoirien, ce qui nécessitera un accroissement des ressources matérielles et financières. Concernant le Plan national de développement (PND),

« Les opérateurs ivoiriens ont pleinement bénéficié de la Coupe d'Afrique des Nations. »

le secteur privé, dont la CCI-CI fait partie intégrante, joue un rôle vital dans la mobilisation des investisseurs pour financer à hauteur de 74 % les projets identifiés. La CCI-CI promeut des secteurs clés tels que l'agro-industrie, le tourisme et le BTP, elle soutient les PME et collabore avec le gouvernement pour représenter les intérêts du secteur privé et garantir une mise en œuvre rigoureuse du PND.

Votre institution a récemment signé un accord-cadre de coopération avec l'agence Côte d'Ivoire Export pour appuyer les entreprises ivoiriennes à l'international.

Comment ce partenariat facilitera-t-il l'accès des PME à ces marchés ?

Nous soutenons activement les entreprises dans leur expansion internationale en deux phases clés. Tout d'abord, nous renforçons leurs capacités à saisir les opportunités mondiales. Cela implique des programmes de formation sur les réglementations, les procédures d'import-export et le commerce international. Nous les accompagnons également dans l'obtention de certifications et les aidons à structurer leur entreprise afin de se positionner de manière compétitive sur le marché mondial. Ensuite, nous facilitons les rencontres avec ces opportunités en les guidant lors de foires, de salons et de rencontres B to B ou B to G, et nous organisons des forums économiques pour présenter les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire et à l'étranger. La coordination étroite entre l'agence Côte d'Ivoire Export et la CCI-CI est essentielle pour soutenir et accompagner efficacement les entreprises ivoiriennes dans leur développement international.

Dans le cadre du PND 2021-2025, la Côte d'Ivoire veut accroître son taux d'investissement pour atteindre d'ici à 2030 le statut de pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure en prévoyant d'ici à 2025 des investissements à hauteur de 27,1 % du PIB. Selon les analyses de la CCI-CI, est-ce réalisable ?

L'objectif de 27,1 % de taux d'investissement est largement réalisable. En effet, ce taux était déjà de 22,7 % en 2020, selon le diagnostic du PND. L'effort demandé consiste à le faire progresser de 5 points. Le niveau des opportunités d'investissement dans le pays rend cette performance possible puisque la Direction générale de l'Économie estime le taux d'investissement à 27,2 %



Faman Touré, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.

en 2023, avec 17,5 % pour le secteur privé et 9,8 % pour le secteur public.

En 2023, vous avez accueilli plusieurs délégations de l'UE ainsi qu'une trentaine de dirigeants d'entreprises britanniques qui ont pris part à divers forums économiques, dont Trace & Inversement London Business Trip 2023. Les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire, l'UE et le Royaume-Uni, déjà dynamiques, vont-ils s'intensifier ?

Le volume des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et une zone particulière du monde dépend fortement des conditions créées par les gouvernants pour faciliter le commerce. L'Accord de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne et le Royaume-Uni est un atout majeur pour le développement des relations commerciales avec ces partenaires. L'Europe est un partenaire traditionnel de la Côte d'Ivoire car de nombreuses multinationales européennes y opèrent depuis plusieurs années en ayant pour marché principal leurs pays d'origine. Nous travaillons également à lever les contraintes liées à la certification des produits et au respect des normes européennes. Les échanges commerciaux avec l'Europe continueront à croître, tout comme ceux avec d'autres pays, dans le cadre d'une

diversification des partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire à l'échelle mondiale.

Après la réussite de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en termes d'organisation, les retombées économiques de 2023 sont-elles au rendez-vous pour les entreprises ivoiriennes ? Les opérateurs économiques ivoiriens ont pleinement bénéficié de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). La Côte d'Ivoire, en tant que pays organisateur, a suscité un engouement continu tout au long de l'événement. La CCI-CI a joué un rôle clé dans la préparation de ses ressortissants afin qu'ils tirent profit de la CAN. En amont des compétitions, nous avons collaboré avec le COCAN pour présenter les opportunités d'affaires et les exigences associées. Nous avons également sensibilisé les opérateurs économiques sur la nécessité de se préparer pour saisir ces opportunités. Durant la compétition, nous avons facilité la participation des PME aux Fan Zones et aux espaces d'exposition, leur offrant ainsi une vitrine pour promouvoir leurs produits et services. Parallèlement, en partenariat avec le CEPICI, les autorités locales de Bouaké et Korhogo ainsi que les ambassades des pays participants, nous avons organisé des forums économiques. Ces événements ont permis de

mettre en avant les opportunités économiques locales et de favoriser les partenariats avec les acteurs étrangers. Les retours de nos enquêtes montrent un taux de satisfaction dépassant les 90 %, révélant l'impact positif de ces initiatives sur les opérateurs économiques.

Pour 2024, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Pour l'année 2024, nos priorités sont définies dans le cadre de la nouvelle mandature entamée depuis la mi-2023. Nous accordons une importance particulière à la formation des élus, dont plus de 40 % sont nouveaux, afin d'assurer une compréhension commune du rôle et du fonctionnement de notre institution consulaire. En parallèle, nous élaborerons une vision, des axes stratégiques et des activités, aboutissant ainsi à un plan de mandature et à un plan d'action opérationnelle pour l'année à venir. Pendant ce temps, nous poursuivrons nos activités ordinaires de représentation, d'appui aux entreprises, de formation et de gestion des services concédés. Nous avons également prévu d'organiser un événement majeur de dimension internationale en faveur de nos ressortissants en vue de marquer notre engagement envers leur développement et leur succès.

Propos recueillis par Paul de Manfred



CENTRE CONSULAIRE DE FORMATION

CENTRE D'ÉTUDES DES LANGUES

 2 PLATEAUX VALLONS
ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE



MANAGERS & CADRES

Renforcement des capacités des managers et cadres d'entreprise



PROGRAMME INTERNATIONAL

Formation sur mesure en Côte d'Ivoire et à l'International



LANGUES ÉTRANGÈRES

Formation à la maîtrise des langues étrangères

PARTENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Centre Consulaire de Formation, affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, renforce les compétences des cadres via des formations sur mesure dans divers domaines, ainsi que l'apprentissage des langues étrangères, tant localement qu'à l'international.

DÉCOUVREZ

les formations
au programme

OU



SCANNEZ ICI

RENDEZ-VOUS
sur notre site web



www.cci.ci



CONTACTEZ-NOUS

+225 2722414212 / +225 2722414213

LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques, le gouvernement ivoirien a élaboré plusieurs outils pour soutenir les très petites entreprises (TPE) ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME).

Inscrite au rang des priorités du gouvernement, la mise en place de mécanismes et d'outils pour appuyer les très petites entreprises (TPE) ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) fait partie des actions définies dans le Plan de réformes des finances publiques 2022-2024. Ces actions concernent entre autres la continuation des travaux relatifs au Système unique de gestion des finances publiques, la passation dématérialisée d'au moins 10 % des marchés publics par le Système intégré de gestion des opérations des marchés publics (SIGOMAP), le déploiement dans les services de l'applicatif TrésorPay-TrésorMoney à hauteur de 90 % (contre 55 % fin 2023), le renforcement du compte unique du Trésor, la poursuite de l'extension du Système intégré de gestion des opérations budgétaires de l'État (SIGOBE) aux représentations nationales extérieures, et enfin l'accélération du déploiement du nouveau système métier des Douanes (SIDOCI) en remplacement de SYDAM World.

Le gouvernement ivoirien a aussi pris l'engagement de redoubler d'efforts pour accompagner les entreprises du secteur privé. À cet effet, il s'est engagé dès le début de cette année à payer à bonne date la dette fournisseurs,

les start-up, les TPE et les PME pertinentes.

Le Guichet unique de formalités d'entreprises (GUFÉ), en tant que dispositif chargé des procédures de création d'entreprise depuis l'agrément jusqu'à l'investissement et de demandes de terrains industriels, représente un outil essentiel. En 2022 déjà, le Guichet unique de développement des entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-CI) avait fourni un appui important aux entreprises. Depuis octobre 2017, l'Agence Côte d'Ivoire PME, organe d'exécution opérationnelle de la politique gouvernementale de promotion des PME, soutient l'écosystème entrepreneurial et apporte des solutions concrètes, avec un objectif de transformation structurelle de l'économie ivoirienne et de développement inclusif portés par des PME dynamiques, compétitives et innovantes.

Dans une optique d'assainissement de l'environnement des affaires, le gouvernement a lancé en mars 2024 une opération de recensement général des entreprises et établissements installés en Côte d'Ivoire. Cette opération, qui prendra fin en décembre prochain, lui permettra de disposer d'une banque de données économiques et financières actualisée et exhaustive sur les entreprises et établissements, débouchant sur la création d'un véritable système d'information géographique (SIG) sur les entreprises.

Par ailleurs, l'annexe fiscale de la loi de finances pour 2024 prévoit 8 nouvelles mesures de soutien aux entreprises. L'annexe fiscale comporte l'aménagement du taux de la taxe sur

la publicité foncière en matière de radiation d'hypothèque conventionnelle, avec une réduction de 1,2 % à 0,6 %. Le droit de timbre de quittance de 100 FCFA a été supprimé pour les dépôts inférieurs ou égaux à 5 000 FCFA. Les dispositions relatives au détournement de retenue à la source ont été aménagées par l'établissement de l'amende pour défaut de retenue à la charge des entreprises bénéficiaires des prestations. Une autre disposition consiste en une dispense du paiement des amendes en matière de gestion du domaine public pour des concessionnaires de services d'eau et d'électricité.

François Canthy

Le gouvernement s'est engagé dès le début de cette année à payer à bonne date la dette fournisseurs et à rembourser les crédits de TVA.

à rembourser les crédits de TVA, à organiser des rencontres du Comité de concertation État-secteur privé en vue d'adresser toutes les préoccupations des faitières du secteur privé, et enfin d'accélérer le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE) en finalisant la sélection des cohortes de bénéficiaires. Ce programme vise à repérer et sélectionner des start-up, TPE et PME ivoiriennes à fort potentiel sous-exploité à cause de contraintes sur lesquelles l'État pourra agir de façon ciblée. Il s'agit de créer ou de renforcer les écosystèmes d'affaires de 14 secteurs stratégiques en sélectionnant et en associant

« 64 % DU TOTAL DES CRÉDITS ONT ÉTÉ ACCORDÉS AUX PME EN 2023 »

Idrissa Wélé Diallo, directeur général de la Banque de l'Union-Côte d'Ivoire (BDU-CI), confirme qu'en 2023, le portefeuille de la banque s'est enrichi de plus de 15 000 clients et de 20 000 comptes.

Comment se porte la BDU-CI ?

Idrissa Wélé Diallo : La Banque de l'Union-Côte d'Ivoire se porte bien. La dynamique de forte croissance enregistrée depuis quelques années se poursuit, à notre grande satisfaction, et nous permet de maintenir et de consolider notre position sur l'échiquier bancaire national. Les performances commerciales et financières affichées au titre de l'exercice 2023 prouvent à suffisance la robustesse de notre modèle économique et la confiance sans cesse renouvelée de nos clients et partenaires. Au cours de cette année, la banque a recruté plus de 15 000 nouveaux clients et ouvert plus de 20 000 comptes. En s'établissant à plus de 432 milliards de FCFA à fin décembre 2023, le total bilan progresse de plus de 14 % comparativement à la fin de l'année précédente. Sur la même période, les crédits distribués à l'économie ont connu un bond de 25 %. Quant au produit net bancaire (PNB) et au résultat d'exploitation, ils avancent respectivement de

avec cette décision. En effet, l'assemblée générale mixte des actionnaires tenue le 23 février 2024 a, sur proposition du conseil d'administration, entériné la décision d'augmentation du capital social, qui passera de 11,413 à 21,685 milliards de FCFA. Cette opération a été réalisée par l'incorporation des réserves et s'est traduite par l'augmentation de la valeur nominale des actions. Par cette anticipation, si je puis m'exprimer ainsi car les banques disposent d'un délai de 3 ans pour se conformer à cette disposition, nous avons voulu être parmi les premières banques de l'UMOA à se conformer à cette importante mesure prise par les autorités monétaires de l'Union.

Où en est la BDU-CI dans la mise en œuvre de son plan stratégique 2022-2024 ?

L'exercice 2024 marque la dernière année de mise en œuvre de notre plan stratégique couvrant la période 2022-2024. Nous notons d'ores et déjà des avancées significatives dans la réalisation des chantiers importants ouverts dans le cadre de l'exécution du plan. Parmi les réalisations, nous pouvons citer entre autres l'élargissement de la base clientèle, l'amélioration de l'offre bancaire et une stricte discipline des coûts. Pour cette année 2024, en vue de booster la finalisation de l'exécution de ce programme stratégique, nous entendons centrer nos efforts sur l'accélération de la digitalisation des processus et activités clés, qui vient en soutien de façon transversale à l'ensemble des axes stratégiques retenus. La BDU-CI s'attelle aussi au déploiement de nouveaux outils pour faciliter l'enrôlement des clients et favoriser leur autonomisation.

« Notre ambition est de faire de la BDU-CI la banque de détail de référence en Côte d'Ivoire. »

plus de 16 % et 12 % par rapport à 2022. L'ensemble des collaborateurs est engagé pour la concrétisation de notre ambition, qui est de faire de la BDU-CI la banque de détail de référence en Côte d'Ivoire.

Le Conseil des ministres de l'UEMOA a décidé d'augmenter le capital social minimum des banques: il passe de 10 à 20 milliards de FCFA. La BDU-CI s'est-elle conformée à cette décision ?

Il est bon de rappeler que cette décision prise par le Conseil des ministres de l'UMOA vise à renforcer la résilience du système bancaire et à accroître ses capacités de financement. Je suis heureux de vous annoncer que la BDU-CI s'est d'ores et déjà mise en conformité

Les PME-PMI constituent le cœur de votre positionnement en Côte d'Ivoire. Comment la BDU-CI accompagne-t-elle ces entreprises pour qu'elles puissent

pérenniser leur développement et leur outil de production ?

La BDU-CI s'affirme comme un acteur important du financement des petites et moyennes entreprises (PME). L'expertise avérée de nos équipes ainsi que les solutions de financement adaptées ont permis à la banque d'accroître sa part de marché sur cette cible. En effet, dans le cadre de sa contribution active au développement économique et social de la Côte d'Ivoire, la banque a poursuivi ses activités de soutien aux PME, notamment en finançant leurs besoins d'investissement et d'exploitation. À titre d'illustration, pour l'année 2023, les concours accordés aux PME ont porté sur un volume de 185,392 milliards de FCFA, soit 64 % du total des crédits accordés par notre établissement. Plus de 32 % de ce montant ont été consacrés à l'amélioration de l'outil de production de ces entreprises pour accroître leur compétitivité. Nous proposons également des lignes de crédit spécifiques pour couvrir les besoins en fonds de roulement des entreprises. Avec ces facilités, les PME peuvent assurer la continuité de leur exploitation. Les lignes de financement obtenues auprès d'institutions financières internationales comme la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Banque islamique de développement (BID) donnent à la BDU-CI les moyens de renforcer ses capacités d'intervention. Nous voudrions profiter de cette lucarne pour saluer les efforts fournis par l'État de Côte d'Ivoire en vue de favoriser d'une part l'accompagnement et d'autre part le financement de nos clients PME et PMI, avec notamment la création du Guichet unique de développement des PME (GUDE-PME). Nous espérons vivement que ces actions concrètes atténueront l'épineuse problématique liée au manque de structuration de la plupart des PME et du manque de garanties que certaines peuvent offrir aux institutions bancaires en couverture de leurs engagements.

Le 8 mars dernier, la journée internationale des droits de la femme a donné lieu à un événement organisé en l'honneur des femmes de la BDU-CI. Qu'est-il réellement fait pour les femmes ?

La BDU-CI accorde une importance capitale à la promotion des femmes et soutient toutes les initiatives visant à renforcer leurs capacités afin de leur permettre de prendre plus de responsabilités. Il est important de noter que les femmes représentent 63 % de nos effectifs et occupent 40 % des positions à responsabilités. C'est donc tout naturellement que la journée internationale des droits des femmes est une occasion pour notre établissement de célébrer nos valeureuses collaboratrices. Les femmes constituent un gage de stabilité de notre organisation, de consolidation et de pérennisation des valeurs que nous prônons. Nous nous employons au



Idrissa Wélé Diallo,
directeur général de la Banque
de l'Union-Côte d'Ivoire.

quotidien à mettre en œuvre un traitement d'équité entre les hommes et les femmes, notamment en termes de rémunération. Nous encourageons les candidatures féminines lors des processus de désignation des collègues de représentants du personnel, afin qu'elles participent activement à la prise des décisions relatives à leurs conditions et à la vie des salariés d'une manière générale au sein de la banque. Au quotidien, nous accompagnons aussi les initiatives entrepreneuriales des femmes en leur offrant un accès au financement et à des ressources supplémentaires pour développer leurs entreprises.

Pour l'exercice 2024, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

La BDU-CI tentera de réussir le challenge d'achever la mise en œuvre de son plan stratégique 2022-2024 avec de très bons scores en termes de réalisation des objectifs contenus dans ledit plan. Nous poursuivons avec détermination les projets majeurs entamés. La banque s'attellera également à élaborer pour la période 2025-2028 un nouveau plan de développement tout aussi ambitieux que les précédents, mais calibré sur les réalités économiques et monétaires du moment.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

LE BIJOUTIER INTERNATIONAL

ACTUALITES | ENTRETIEN | FOCUS | DOSSIERS | TENDANCES



MAGAZINE D'INFORMATION SPÉCIALISÉE

SUR LA BIJOUTERIE, LA JOAILLERIE, L'HORLOGERIE, ET L'ENSEMBLE
DE SON INDUSTRIE, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL.

Il relaie, décrypte, analyse et commente au quotidien toute l'actualité du secteur. Un magazine professionnel pour les professionnels ! Par abonnement ! En version papier et digitale enrichie
À suivre sur www.le-bijoutier-international.com & les réseaux sociaux

LUXE & Lifestyle

by **Économies
AFRICAINES**



*"Osez!
Car le Luxe,
c'est la Rareté, la
Créativité, l'Élégance."*

Pierre Cardin

"Dare! Because Luxury is Rarity, Creativity, Elegance"

contact@lux-andlifestyle.com



STC-Cell Tech Anti-Aging Skincare - Luxury Made by Nature



BESTSELLER

The soft touch of nature combined with the efficiency of revolutionary biotechnology PhytoCellTech™ made from unique **SWISS APPLE STEM CELLS***.

Cell renewal • Longevity & vitality of skin cells • Elasticity of the skin



MADE IN SWITZERLAND

METTLER 1929 INTERNATIONAL SA
www.mettler1929.ch



*Stem cells of the rare Swiss apple: Uttwiler Spätlauber

© Mettler 1929 - Henniez 2024



Scan here for more information

■ Avant-propos
Par Philippe Le Corps

L'AFRIQUE FACE À LA VICTOIRE DU PROGRÈS

Si l'Afrique n'existait pas, l'humanité serait-elle orpheline d'une partie de sa technologie avancée ? Des produits et des biens de consommation seraient-ils manquants dans les pays du monde occidental ? La réponse se trouve certainement dans une Afrique renversante qui s'impose aux générations d'aujourd'hui comme un continent à l'ascension économique, industrielle et financière flatteuse, et qui a pris le contrôle de ses matières premières.

Le modernisme bruyant et ambitieux qui côtoie des territoires silencieux et majestueux attire des populations venues de loin pour se connecter dans les villes en croissance. Les mégapoles s'épanouissent, dominées par les bâtiments de verre teinté où se réfléchissent les rayons du soleil et les stratégies de développement de l'Afrique de demain. La classe moyenne prend place. Les centres commerciaux, les gigantesques galeries marchandes et les quartiers modernes dynamisent les populations qui s'y pressent pour découvrir les dernières nouveautés mondiales. Les compagnies aériennes ouvrent de nouvelles destinations nationales et internationales pour répondre à la demande des hommes d'affaires, des commerçants, des leaders de décision et des nouveaux voyageurs d'une Afrique en mouvement. Enfin, l'émancipation financière des individus attise la convoitise des marques et des services qui se

positionnent sur les marchés domestiques et Travel Retail pour donner à chacun la possibilité d'acheter ce par quoi il pourra afficher son identité selon ses codes. Dans cette Afrique en expansion, notre rubrique Luxe & Lifestyle est à l'affût des dernières tendances dans tous les secteurs du luxe. Pour notre édition spéciale Côte d'Ivoire, nous sommes allés à la rencontre d'hommes et de femmes d'Afrique et d'ailleurs qui partagent une éthique commune et éprouvent un attrait émotionnel pour ce territoire étonnant. Qu'il nous soit permis de les remercier pour leurs partages étincelants. De l'hôtellerie de luxe à la gastronomie, de la haute joaillerie sur mesure à la bijouterie fine, de la parfumerie d'esthète à la cosmétique naturelle en passant par la mode tendance, beaucoup de choses sont à découvrir, et cela ne fait que commencer.

La Côte d'Ivoire enregistre depuis plus de 10 ans l'un des taux de croissance économique les plus rapides et soutenus d'Afrique subsaharienne, une croissance robuste (6,9 % en 2023) qui favorise la réduction progressive de la pauvreté. Le pays joue un rôle central en tant que hub économique régional et terre d'accueil pour de nombreux ressortissants des pays de la CEDEAO et d'ailleurs. En somme, la Côte d'Ivoire est à l'image d'une Afrique qui change – c'est inévitable – et cela, les marques l'ont bien compris.

AFRICA AND THE VICTORY OF PROGRESS

If Africa didn't exist, would humanity be deprived of some of its advanced technology? Would products and consumer goods be lacking in the countries of the Western world? The answer surely lies in a staggering Africa, which is imposing itself on today's generations as a continent with a flattering economic, industrial and financial rise, and which has taken control of its raw materials.

Noisy, ambitious modernism rubbing shoulders with silent, majestic territories attracts people from far and wide to connect in growing cities. Megacities flourish, dominated by tinted glass buildings reflecting the sun's rays and the development strategies of the Africa of tomorrow. The middle class is taking its place. Shopping centres, gigantic shopping arcades and modern districts are energising the populations who flock to them to discover the latest world novelties. Airlines are opening up new national and international destinations to meet the demand from businessmen, traders, decision-makers and new travellers from an Africa on the move. Finally, the financial emancipation of individuals is fuelling the desire of brands and services to position themselves on the domestic and Travel Retail markets,

to give everyone the opportunity to buy something that will enable them to display their identity according to their own codes.

In this expanding Africa, our Luxe & Lifestyle section is on the lookout for the latest trends in all areas of luxury. For our special edition on Ivory Coast, we went to meet men and women from Africa and elsewhere who share a common ethic and have an emotional attachment to this amazing land. We would like to thank them for their sparkling insights. From luxury hotels to gastronomy, from bespoke jewellery to fine jewellery, from aesthetic perfumery to natural cosmetics and trendy fashion, there's a lot to discover, and it's only just beginning.

For more than 10 years, Ivory Coast has recorded one of the fastest and most sustained rates of economic growth in sub-Saharan Africa, with robust growth (6.9% in 2023) helping to gradually reduce poverty. The country plays a central role as a regional economic hub and host country for many nationals from ECOWAS countries and beyond. In short, Ivory Coast reflects an Africa that is changing – inevitably – and brands have understood this.



MASHANDY

PHILIPPE GUILHEM

Joillier - Sculpteur



mashandy.com



MASHANDY, LE RAFFINEMENT À L'ÉTAT BRUT

Grâce notamment au travail du bronze et à son association avec les pierres précieuses, l'art du joaillier Philippe Guilhem est en soi ce que la rhétorique nomme un oxymore, ou union des contraires : l'art de la sophistication sauvage...

Le joaillier-sculpteur et gemmologue Philippe Guilhem, installé à Megève, façonne des bagues d'exception et, plus récemment, des boucles d'oreilles et un bracelet manchette. Les trois gammes de sa collection de bagues Mashandy – Bronze, Tytane et Origyne – serties d'une unique pierre fine ou précieuse, présentent des modèles édités chacun en série limitée de huit exemplaires et numérotés.

Héritier d'une tradition joaillière s'étendant sur quatre générations, Philippe Guilhem fait fructifier le riche patrimoine culturel dont il est l'heureux dépositaire en créant des bijoux singuliers qui reflètent sa passion pour les arts primitifs. Entouré dès l'enfance de bijoux mais aussi de meubles et de sculptures, il doit sa première inspiration à son arrière-arrière-grand-mère, créatrice de la première bijouterie familiale ouverte à Béziers en 1865 : elle était sculptrice, et il avoue lui rendre hommage en travaillant le bronze. Sa seconde inspiration décisive est son épouse et muse Maria qui, précisément, l'a mis au défi de travailler pour sa collection Mashandy cet alliage de cuivre et d'étain autrefois nommé airain et dont l'utilisation en haute joaillerie paraît de prime abord si surprenante.

Du métal et des pierres

En effet, l'évocation du bronze sollicite spontanément un imaginaire attaché au statuaire et au rougeolement du métal en fusion figurant de mouvants clairs-obscur. En réalité, l'intérieur des bagues en bronze de Philippe Guilhem, en contact avec la peau, est en or rose. Le bronze, outre son utilisation étonnante et novatrice en joaillerie eu égard à son aspect rugueux qui contraste avec la pierre fine qui l'accompagne, évolue avec le temps en acquérant une patine qui révèle à sa surface les marques du temps et fait de lui un matériau vivant, en symbiose avec la personne qui porte le bijou. Peut-on alors encore le considérer comme un simple objet, fût-il luxueux ? Il y a là quelque chose de l'ordre du Grand Mystère...

Philippe Guilhem et Maria, également gemmologue émérite, explorent les mines sur tous les continents à



Manchette, pièce unique en bronze, or rose et diamant - Collection privée.

la recherche de pierres précieuses, du Sri Lanka à la Tanzanie et d'Ilakaka, à Madagascar, à la Vallée des Rubis, dans la cité légendaire de Mogok en Birmanie. Ces voyages-expéditions traduisent leur engagement vis-à-vis de l'authenticité et de la traçabilité des gemmes, soigneusement sourcées, non traitées et présentées avec un certificat d'authenticité. À l'issue d'une analyse méticuleuse qui garantit une perfection millimétrée, elles rejoindront l'atelier du lapidaire où chaque geste donnera vie à leur éclat unique et exaltera la beauté brute et sauvage de la nature. Ensuite, chaque ►(suite p. 108)

Bague en bronze et or - Gemme : Saphir violet.



► création conjuguera la vision artistique de Philippe et l'expertise gemmologique de Maria dans des designs aux lignes épurées.

La marque Mashandy se distingue aussi par sa mise en valeur de trésors méconnus comme la tsavorite, un néosilicate de la famille des grenats alumineux calciques, et le spinelle, une pierre de la famille des oxydes d'aluminium et de magnésium souvent confondue avec le rubis. Philippe, très pointilleux lorsqu'il s'agit d'acquérir des saphirs, rubis, spinelles, grenats, rubellites, tourmalines Paraiba et autres pierres aux teintes vives, possède des pierres rares comme un saphir bleu de 18,77 carats, un rubis de feu non traité de Tanzanie de 8,12 carats, un saphir ovale Padparadscha de 20 carats et un grenat spessartine taille cœur de 6,03 carats.

Véritable hommage à l'art et à la nature qui, depuis des temps immémoriaux, élèvent et inspirent l'humanité, la collection Mashandy se décline en trois gammes : Bronze, Origyne et Tytane. Pourquoi ce « y », se demandera-t-on ? Inscrit dans chaque bijou, il symbolise l'union de deux âmes. La gamme Mashandy Origyne présente une esthétique aux sources millénaires, témoignage de l'évolution des civilisations. Par ses formes et textures nous ramenant aux premières écritures – sumérien cunéiforme, hiéroglyphes égyptiens, sanskrit, idéogrammes chinois, alphabet runique, arabe – elle s'inscrit dans le cycle infini de l'univers. Quant à la gamme Mashandy Tytane, elle doit à l'anodisation la palette de teintes étonnantes arborées par les surfaces de titane : associées avec celles des gemmes, ces couleurs ouvrent un champ infini d'univers chromatiques à la symbolique foisonnante.

Érudition et éclectisme

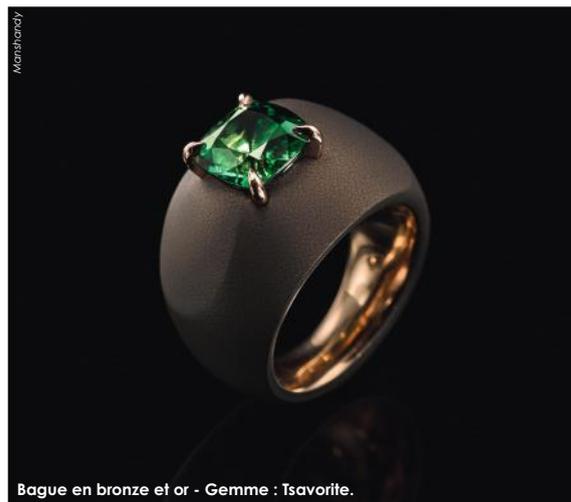
Les Guilhem étaient des collectionneurs érudits explorant les multiples facettes de l'expression artistique. Avec Mashandy, Philippe puise dans le

terreau fertile des Arts Premiers et de l'Art Déco. Citons notamment les créations du bijoutier Raymond Templier avec sa célèbre et hiératique *Tête* inspirée du sculpteur Gustave Miklós et qui rappelle les masques africains en vogue dans les années 30. Il se réfère aussi à la poésie de Paul Valéry, sans oublier les toiles cubistes de Braque et Picasso, ou encore les architectures de Zaha Hadid, Le Corbusier et Robert Mallet-Stevens. Enfin, il doit aux lignes épurées des sculptures d'Alexandre Archipenko et de Constantin Brancusi cette élégance minimaliste qui caractérise ses créations.

Pulsations d'Afrique

La passion de Philippe Guilhem pour l'art, qu'il soit ancien ou moderne, et en particulier son intérêt pour les œuvres égyptiennes et africaines, souvent façonnées par des artistes anonymes, trouve son expression dans sa conception du design. Plus qu'une source d'inspiration, il s'agit là du véritable fil conducteur entre l'art historique et l'expression contemporaine ou, pour le dire autrement, entre ce que nature et culture ont produit de plus abouti et de plus éblouissant. Avec ces réminiscences d'Afrique associées aux formes géométriques avant-gardistes des années 1930, l'ancien continent murmure ses secrets au bronze et aux pierres précieuses, qui à leur tour les révèlent subtilement à ceux qui les portent. Car l'attrance du joaillier pour les arts africains va au-delà de la simple admiration esthétique : c'est une quête pour tisser un lien narratif entre passé et présent. Porter un bijou Mashandy, c'est donc embrasser l'histoire de l'humanité et ce qu'elle a produit de plus somptueux, de plus beau. N'oublions jamais que la beauté n'est pas un luxe, elle nous est aussi nécessaire que le pain et l'eau. Elle seule a le pouvoir de nous sauver.

Andju Ani



Bague en bronze et or - Gemme : Tsavorite.

MONTALE PARIS



MONTALE, UN CONCENTRÉ D'ESSENCES PRÉCIEUSES

Que les amoureux des parfums envoûtants se réjouissent : Montale-Mancera arrive à Abidjan. Du mythique bois de oud auquel la marque est associée jusqu'à la rose éternelle en passant par les fragrances de vanille, patchouli, fleurs et agrumes, la palette olfactive de la marque sublime les senteurs d'Orient.

Pierre Montale rencontre son destin il y a vingt ans aux confins du royaume d'Arabie. Inspiré par la beauté mystérieuse du monde oriental, il va d'apprentissages en éblouissements, composant de riches fragrances avec des essences rares et millénaires comme la rose, l'encens, l'ambre, le cèdre et, bien sûr, les bois précieux. Ainsi se distillent ses effluves ensorcelant bientôt transmués en parfums de bonheur et autres philtres d'amour.

En 2003, de retour sur ses terres natales, il présente ses premières créations sous l'égide de sa nouvelle maison éponyme. Montale Parfums propose une immersion olfactive unique au cœur de cette perfection à laquelle on n'accède que les yeux fermés. Les matières premières d'exception étant le secret des plus belles créations, les essences naturelles de haute qualité, utilisées – c'est là l'autre secret – dans la plus grande concentration possible, aboutissent à cette intensité et à cette tenue exceptionnelle qui font l'identité de Montale Parfums.

Si le oud m'était conté

Les connaisseurs le savent, le nom de Pierre Montale est intimement lié au mythique bois de oud, cette résine puissamment odoriférante, noble, complexe, élégante et évolutive. Il est le précurseur en France de ce parfum à la fois boisé et animal – donc sensuel – devenu sa signature. Gardien des traditions d'Orient, cet onguent asiatique très utilisé dans le Golfe et en Arabie Saoudite se présente sous la forme d'une huile qui, extraite de l'arbre oud par un procédé millénaire tenu secret, est ensuite conservée pendant plusieurs années à l'abri de la lumière. Captivé par les infinies capacités combinatoires de cette précieuse essence, Pierre Montale, initiateur d'une tendance qui tend à s'épanouir et à s'enraciner,



La boutique officielle Montale Paris nouvellement implantée à Abidjan, rue du D' Blanchard, en Zone 4.

a composé plus d'une centaine de parfums intemporels à base de bois de oud.

Rose, vanille, patchouli, fleurs et agrumes

Mais Pierre Montale est aussi – évidemment, serait-on tenté d'ajouter – fasciné par la rose, qu'elle soit de France, de Bulgarie, de Turquie, d'Inde ou d'Arabie Saoudite. À la fois délicat, affirmé et – encore – sensuel, le parfum singulier et inimitable de cette fleur tant aimée des poètes de tous horizons évoque immédiatement



pour lui la fascinante émanation des jardins orientaux. Emblématique de la marque, elle est omniprésente chez Montale Parfums. Pour ce qui est de la vanille, en tant que spécialiste, Pierre Montale lui accorde une attention particulière, et elle a d'ailleurs été l'un des premiers parfums de la marque. Intime, gourmande et – toujours – sensuelle, elle ne saurait manquer dans l'élaboration des parfums orientaux. Montale Parfums compte plus de trente senteurs à base de la plus belle vanille du monde : celle de Madagascar. Le patchouli, plante originaire d'Indonésie et de Malaisie, constitue quant à lui un incontournable de la palette du parfumeur avec sa présence intense caractéristique des fragrances chyprées, boisées et orientales que l'on retrouve dans à peu près 95 pour 100 de la collection. Les parfums floraux, eux, souvent à base de rose, se sont toutefois enrichis au fil des années des variations capiteuses de fleurs blanches comme le jasmin, la tubéreuse, la fleur d'oranger ou encore l'ylang-ylang. Toutes extraites à Grasse, la ville des parfums, elles confèrent profondeur et richesse aux créations de Montale Parfums. Enfin, les pétillantes et joyeuses senteurs d'agrumes – bergamote, citron, orange ou mandarine – se retrouvent très souvent dans les notes de tête pour apporter l'indispensable énergie, l'acidité et la fraîcheur.

Montale-Mancera, un sillage enchanteur de Paris à Abidjan

Montale Paris est une parfumerie de niche française créée il y a 20 ans, en 2003, avec un seul point de vente situé Place Vendôme à Paris. Aujourd'hui, la marque compte le showroom de Paris Champs-Élysées, 19 boutiques dans le monde, plus de 2000 points de vente et environ 50 pays distributeurs. Les zones fortes sont le Moyen Orient, la Russie, l'Italie et l'Amérique du Sud. La marque compte plus d'une centaine de références, dont la moitié à base de oud. Les parfums sont élaborés à Grasse, ville considérée comme la capitale mondiale du parfum. Montale se distingue des autres parfumeurs par une particularité qui rend ses créations aisément reconnaissables : très concentrées, elles laissent un long sillage. En outre, s'il est le premier parfumeur occidental à proposer la senteur orientale de oud, qui

représente l'ADN de la marque, il est aussi l'auteur de multiples fragrances à base de musc et d'ambre.

Pour ce qui est de la marque Mancera Paris, elle a été créée en 2008 par Pierre Montale et sa fille Amélie. Les deux marques Montale et Mancera se répartissent dorénavant les champs d'action : à Montale les parfums orientaux, et à Mancera les parfums occidentaux.

La boutique d'Abidjan a ouvert ses portes le 20 décembre 2023, juste avant Noël et la Coupe d'Afrique des Nations. La direction de Montale ayant constaté que la clientèle ivoirienne qui venait visiter la boutique à Paris augmentait de manière exponentielle, elle a décidé de sauter le pas, faisant appel à Mashaël Salah. Avant l'ouverture de cette boutique, Mashaël Salah avait en charge la distribution des parfums Montale dans plusieurs pays africains : Afrique du Sud, Mauritanie, Congo Brazzaville... La direction a vu en elle la personne idéale pour assumer la responsabilité de l'ouverture d'une boutique officielle en Côte d'Ivoire, premier pays africain à accueillir une boutique officielle Montale. « *C'est avec grand plaisir que je réside dorénavant dans ce magnifique pays accueillant et prometteur* », se réjouit la désormais grande pourvoyeuse abidjanaise de sillages enivrants.

Anna de Neuville



Mashaël Salah, directrice de la boutique Montale-Mancera à Abidjan.

Celinni

P A R I S · A N V E R S

Joallerie Française

BAGUES DE FIANÇAILLES - ALLIANCES - DIAMANTS NATURELS - ÉTHIQUES - CERTIFIÉS



PAIEMENT EN 10 X SANS FRAIS - GRAVURE OFFERTE - GARANTIE À VIE



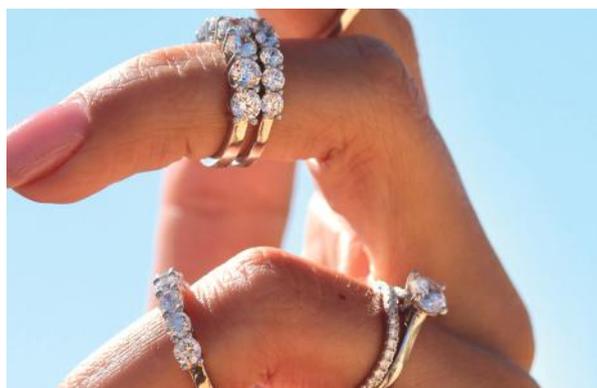
www.celinni.com

Celinni

depuis 1967

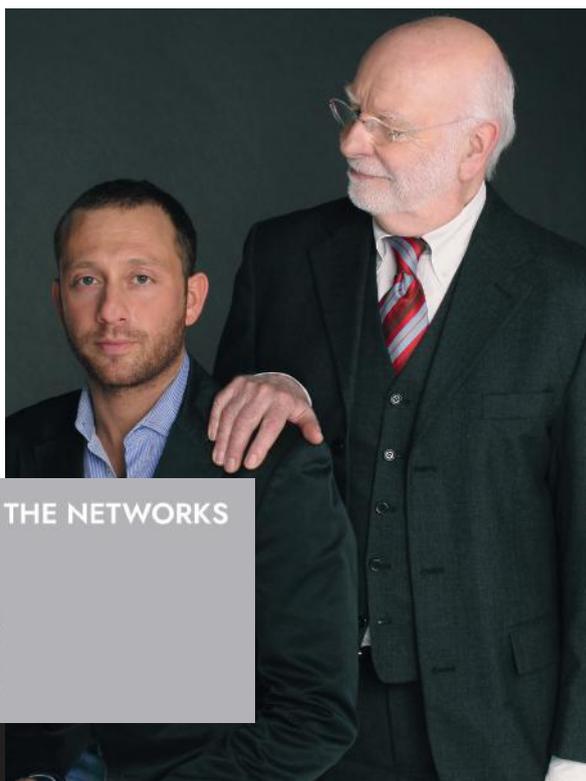
LA MAISON CELINNI : DIAMANTAIRE ÉTHIQUE ET ENGAGÉ

Pionnière sur le segment de la démocratisation du diamant, la Maison Celinni cultive l'art de la joaillerie depuis 1967. À la tête de la maison, David Sussman est issu de la 6^e génération de diamantaires à perpétuer la passion familiale. Depuis toujours animé par la volonté de rendre accessible au plus grand nombre, le plus luxueux des bijoux du monde, la Maison Celinni source ses pierres précieuses sans intermédiaire dans les plus prestigieuses bourses diamantaires internationales, dont l'Antwerpen Diamond Club à Anvers, Londres, Hong Kong, New York, Tel Aviv.



Cette particularité permet au leader français de proposer l'offre de diamants la plus large et la moins onéreuse du marché, tout en conservant une qualité de haute facture. Inscrites dans la plus pure tradition joaillière française, les collections réalisées par les ateliers Celinni sont 100 % éthiques et durables, travaillées avec des pierres précieuses et des diamants certifiés par les plus grands laboratoires de gemmologie. Spécialiste du sur mesure, Celinni propose des pièces entièrement réalisées en France par les meilleurs artisans du secteur, tous formés aux métiers d'art.

Celinni c'est aussi un programme d'accompagnement unique pour les acquéreurs. Une plateforme de conseil et de services certifiés ouverte 7 jours sur 7, des solutions transparentes et un guide d'achat inspirant pour ouvrir les portes de la joaillerie contemporaine à tous les amateurs de belles pierres. En complément de la market place, les bijouteries Celinni s'étendent aujourd'hui sur toute la France (Paris, Nice, Lille, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Marseille, Anglet, Toulouse, Arcachon, Annecy) et se développent à l'international, notamment à Anvers, Bruxelles, Genève, Lausanne, Dubaï, Le Caire, Marrakech, Casablanca et Fez.



MAISON CELINNI

Atelier - Jewelry
9 Rue Buffault, Paris 9
+33 1 42 80 27 36

Online jewelry
www.celinni.com

CELINNI ON THE NETWORKS

 [Celinni_paris](#)

 [Celinniofficiel](#)

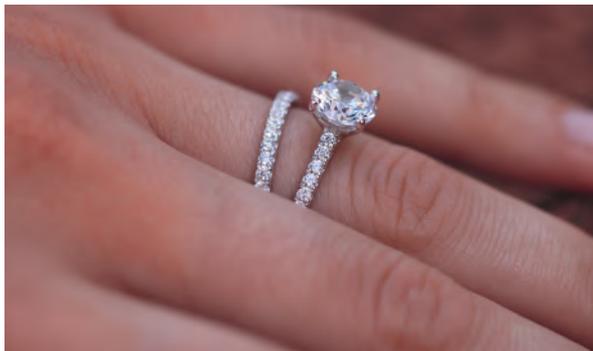
 [Celinniofficiel](#)

Celinni

depuis 1967

MAISON CELINNI: AN ETHICAL AND ENGAGED DIAMOND DEALER

A pioneer in the democratization of diamonds, Maison Celinni has been cultivating the fine art of jewelry since 1967, with David Sussman at the helm, the 6th generation of diamond dealers to perpetuate the family passion. Always driven by the desire to make the most luxurious jewels in the world accessible to as many people as possible, Maison Celinni sources its precious stones without intermediaries from the most prestigious international diamond exchanges, including the Antwerpen Diamond Club in Antwerp, London, Hong Kong, New York, Tel Aviv.



This particularity enables the French leader to offer the largest and least expensive range of diamonds on the market, while maintaining the highest quality standards. Following in the purest French jewellery tradition, the collections created by Celinni's ateliers are 100% ethical and sustainable, made with precious stones and diamonds certified by the leading gemmological laboratories. As a specialist in made-to-measure jewelry, Celinni offers pieces made in France by the finest craftsmen in the sector, all trained in the art of fine craftsmanship.

Celinni is also a unique support program for buyers. A certified advice and service platform open 7 days a week, transparent solutions and an inspiring buying guide to open the doors of contemporary jewelry to all lovers of beautiful stones. In addition to the marketplace, Celinni jewelry stores now cover the entire country (Paris, Nice, Lille, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Marseille, Anglet, Toulouse, Arcachon, Annecy) and are expanding internationally, notably in Antwerp, Brussels, Geneva, Lausanne, Dubai, Cairo, Marrakech, Casablanca and Fez.



MAISON CELINNI

Atelier - Jewelry
9 Rue Buffault, Paris 9
+33 1 42 80 27 36

Online jewelry
www.celinni.com

CELINNI ON THE NETWORKS

 [Celinni_paris](#)

 [Celinniofficiel](#)

 [Celinniofficiel](#)



LES SOINS DE LUXE NATURELS SUISSES RENCONTRENT L'AFRIQUE

La tradition et l'artisanat suisses au service de la beauté africaine - 2024: la célèbre marque de cosmétiques naturels Mettler1929, créée depuis presque 100 ans, entame un long voyage en Afrique. Un SPA prestigieux à Abidjan est la première porte. Nous souhaitons aussi aboutir au référencement à bord des compagnies aériennes.

Les soins de la peau Mettler1929 offrent une combinaison de technologie de pointe hautement efficace avec 97 % d'ingrédients naturels de haute qualité d'origine 100 % suisse pour la meilleure expérience et un toucher de velours sur votre peau. Mettler1929 est réputé dans toute la Suisse pour ses textures et ses performances. En 1929, Monsieur Gottlieb Mettler décide de fabriquer le tout premier savon suisse à la glycérine. 100 ans plus tard, la savonnerie est toujours en activité et ce savon très hydratant, basé sur la même recette, est vendu dans toutes les pharmacies Suisse et dans le monde entier.

En 2013, Monsieur Peter Yip, cofondateur de la marque de cosmétiques de luxe mondialement connue La Prairie et propriétaire des cosmétiques de luxe Bellefontaine et

La Vallée, a été inspiré et séduit par la qualité de ces savons. Il décida de racheter l'usine, en suivant la voie innovante de Gottlieb Mettler en mettant l'accent sur la qualité naturelle, artisanale et luxueuse des savons. Il transforma Mettler en une marque de cosmétiques haut de gamme: Mettler1929 - LUXURY MADE BY NATURE pour les femmes et leurs familles dans le monde entier.

Mettler1929 utilise les technologies les plus innovantes, comme les cellules souches d'une pomme suisse très rare et très hydratante (la ligne STC pour les traitements anti-âge précoces). Les technologies de pointe sont associées à des textures luxueuses à base de cristaux liquides et à des ingrédients suisses purs. Les produits sont réputés pour leur performance et leur effet immédiat et durable, prouvé par des résultats cliniques suisses. Ils peuvent être utilisés par TOUS LES TYPES DE PEAU grâce à leur haute tolérance. Ils apportent une sensation de plaisir grâce à la signature personnelle de Peter Yip qui a développé des lignes pour des besoins anti-âge spécifiques.

SWISS NATURAL LUXURY SKINCARE MEETS AFRICA

Swiss tradition and craftsmanship in the service of African beauty -2024: the renowned 100-year-old natural cosmetics brand Mettler1929 embarks on a long journey to Africa. A prestigious SPA in Abidjan is the first gateway, and we also hope to achieve on-board airline referencing.

Mettler1929 skin care products offer a combination of highly effective cutting-edge technology with 97 % high-quality natural ingredients of 100 % Swiss origin for the best experience and a velvety feel on your skin. Mettler1929 is renowned throughout Switzerland for its textures and performance.

In 1929, Mr. Gottlieb Mettler decided to manufacture the very first Swiss glycerine soap. 100 years later, the soap factory is still in business and this highly moisturizing soap, based on the same recipe, is sold in all Swiss pharmacies and worldwide.

In 2013, Mr. Peter Yip, co-founder of the world-famous luxury cosmetics brand La Prairie and owner of luxury

cosmetics Bellefontaine and La Vallée, was inspired and seduced by the quality of these soaps. He decided to buy the factory, following Gottlieb Mettler's innovative path by emphasizing the natural, artisanal and luxurious quality of the soaps.

He transformed Mettler into a premium cosmetics brand: Mettler1929 - LUXURY MADE BY NATURE for women and their families worldwide.

Mettler1929 uses the most innovative technologies, such as stem cells from a rare and highly moisturizing Swiss apple (the STC line for early anti-aging treatments). Cutting-edge technologies are combined with luxurious liquid-crystal textures and pure Swiss ingredients. The products are renowned for their performance and immediate, long-lasting effect, proven by Swiss clinical results. They can be used by ALL SKIN TYPES thanks to their high tolerance. They bring a feeling of pleasure thanks to Peter Yip's personal signature, who has developed lines for specific anti-aging needs.

LE SAVOIR FAIRE D'UN GESTIONNAIRE HÔTELIER PANAFRICAIN

Maximisez votre rentabilité en confiant la gestion de votre établissement hôtelier à nos experts.

Nous vous offrons une collaboration de haut niveau en mettant à votre disposition une équipe de professionnels hautement qualifiés et un système de gestion couvrant tous les aspects de votre activité : commercialisation, marketing, finance et opérations .

*Fort de notre savoir-faire, nous avons bâti une relation de confiance solide avec le Groupe Azalaï Hotels l'un des leaders de l'industrie hôtelière Ouest Africaine, dont nous gérons tous les services de ses marques haut de gamme, **Azalaï Hotels** et économique **Dunia Hotels**, renforçant ainsi son statut de leader de l'hospitalité en Afrique.*

Vous aussi faites vous accompagner et optimiser vos performances pour atteindre de nouveaux sommets.

Suivez nous sur 

SALAM MANAGEMENT SERVICES



+225 27 21 70 80 00

WWW.SALAM-MANAGEMENT.COM

Zone 4, Abidjan, Cote d'Ivoire
Immeuble Thomas Edison.



AZALIFE
Deals

**PLUS VOUS SÉJOURNEZ,
PLUS VOUS GAGNEZ.**

-10%
1 nuitée

-20%
2 nuitées

-30%
3 nuitées

-40%
4 nuitées

-50%
5 nuitées et +

ABIDJAN - BAMAKO - COTONOU - DAKAR - NOUAKCHOTT

Réservez vos plus belles
vacances sur www.azalai.com

Valable du 10 juillet 2024 au 10 septembre 2024

Feel Africa.



AZALAI
HOTELS

FORMATIONS PROFESSIONNELLES CULINAIRES

FILÈRE RESTAURATION



Avec
ou sans
diplôme

Créer
votre
entreprise

100 %
de
réussite

www.ecole-pizza.fr

2, rue Jean-François Champillion
11000 Carcassonne

(+33)4 34 42 12 85

(+33)6 76 34 57 01

ecolebahzaoui.carcassonne@gmail.com

■ Chef Rabah Zaoui

À CARCASSONNE, UN CHEF PIZZAÏOLO EN OR



Rabah Zaoui,
maître artisan
pizzaïolo et maître
restaurateur,
champion du monde
et de France de la pizza.

Oubliez dès à présent vos idées toutes faites sur ce que doit être une pizza, celles de Rabah Zaoui vont vous étonner. Fort d'une trentaine d'années d'expérience, ce créateur dans l'âme trouve sa gratification dans le regard impressionné – voire ébloui – de ses clients, ce qui vaut à son établissement, la Pizzeria Rabah Zaoui, de figurer parmi les plus cotés de la ville de Carcassonne. De la salle à manger spacieuse et baignée de lumière qui allie élégance et modernité jusqu'à la terrasse pour des soirées sous les étoiles, chaque détail a été pensé pour offrir aux convives un moment précieux.

Dans la belle ville de Carcassonne, Rabah Zaoui, maître artisan pizzaïolo et maître restaurateur, conjugue avec bonheur ses deux activités de chef cuisinier et de formateur, révolutionnant le concept de pizza et partageant avec passion son savoir et son savoir-faire.

Des médailles et de l'or

Il faut dire que l'infatigable Rabah Zaoui a remporté durant sa longue carrière de nombreuses distinctions: champion du monde Pizza Due à Salsomaggiore en Italie, 3^e al taglio et 3^e place parmigiano regiano à Salsomaggiore, champion de France à Paris, vice-champion de France en 2009 pour la pizza Teglia, champion de la Coupe de France Teglia 2009, vice-champion de la Coupe de France Classique 2009, plus belle pizza classique 2008, championnat du monde 2011... Il avoue pourtant que sa maman, qui lui a transmis la passion pour la cuisine, reste son modèle absolu.

Comment en arrive-t-on à ce niveau d'expertise? D'abord en débutant sa carrière par la cuisine gastronomique jusqu'à avoir acquis suffisamment de connaissances pour devenir chef cuisinier. Ensuite en transférant cette haute idée de la cuisine à une spécialité qui, bien qu'ayant l'image d'un mets populaire, recèle des possibilités insoupçonnées d'émerveillement des papilles: la pizza gastronomique.

L'excellence commence par une sélection rigoureuse de produits. Pour faire sa pâte à pizza, le chef sélectionne de la farine de haute qualité, de l'huile d'olive extra vierge, du levain, de la fleur de sel et de l'eau de source. Pour la garniture, il choisit ses ingrédients au gré de ses envies et des saisons, laissant libre cours à son imagination tout en mettant en valeur les produits frais locaux.

Puis vient la confection qui, contrairement à ce que nous sommes nombreux à croire, se fait en deux temps: l'avant et l'après cuisson. Avant la cuisson, un pétrissage précis suivi par des heures de maturation s'impose pour rendre la pâte plus goûteuse et digeste. Puis la pizza est mise au four avec une première garniture. À la sortie du four viennent s'ajouter mille autres saveurs, en témoignent les pizzas «prestige» qui, vous ne rêvez pas, présentent l'incroyable particularité d'être saupoudrées de... paillettes d'or 23 carats! ▶(suite p. 120)

► Ainsi, la « pêcheur » sera cuite avec un fond de crème aux algues de Bretagne, du fromage, des courgettes, des Saint-Jacques et des crevettes marinées en persillade puis, à la sortie du four, agrémentée de persillade, d'artichauts marinés, de saumon au piment doux d'Espelette, de mozzarella fraîche, de tomates cerises, de billes de yuzu et enfin... de paillettes d'or 23 carats. La « truffière », elle, est garnie avant cuisson de crème fraîche aromatisée à la truffe et de fromage puis, après cuisson, de chiffonnade de jambon cuit, d'œuf bio façon parfait, de mozzarella fraîche, de pétales de truffe, de tomates cerises, de pétales de fromage truffé et toujours... de paillettes d'or.

**L'Institut RZ de Carcassonne,
l'une des meilleures écoles du monde**

Si cette brève description vous a donné envie d'en confectionner de semblables, sachez que Rabah Zaoui a aussi à son arc la corde de formateur, fondateur de l'Institut RZ de Carcassonne, qui dispose d'une cuisine professionnelle de 435 m² réservée à la formation professionnelle et aux ateliers amateurs et dotée d'un équipement de dernière génération alliant design, sécurité et espace. La formation professionnelle étant un droit individuel, elle peut être financée par des organismes habilités.

Ainsi s'offre à vous « L'Atelier pizzaïolo amateur » d'une demi-journée, véritable cours de cuisine de pizza à l'italienne où vous apprendrez à confectionner votre propre pâte à pizza que vous rapporterez chez vous, à maîtriser la fermentation, à utiliser des farines adaptées, à connaître les modes de cuisson, à élaborer la sauce tomate napolitaine et à préparer des pizzas salées ou sucrées.

Si vous êtes un professionnel ou que vous vous destinez à le devenir, vous pouvez suivre la formation « Pizzaïolo module 1 » qui vous permettra d'acquérir

l'essentiel des techniques de fabrication d'empâtement, de savoir manipuler le matériel de cuisinier, de maîtriser la technique de découpe des légumes, de réaliser un assemblage cohérent des ingrédients pour le goût et l'esthétique, d'appliquer les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur, et enfin de gérer l'accueil et l'encasement des clients. Une fois les bases acquises, pourquoi ne pas vous perfectionner avec la formation « Pizzaïolo module 2 » qui vous apprendra à exécuter l'empâtement napolitaine, à maîtriser la technique des empâtements Biga, Polish, multi-céréales et Teglia, et enfin à réaliser une présentation gastronomique.

Quittons un instant la pizza avec la formation « Pasta, raviolis & risotto » pour s'initier à l'essentiel des techniques de fabrication de pâtes fraîches et raviolis ainsi que des farces et des sauces, ou encore avec la formation « Pâtisserie et dessert bistronomiques » pour savoir confectionner des pâtisseries et des desserts de restauration sur place et à emporter en maîtrisant les bases de biscuits, de crémeux, de sauces et de sirops. Moins glamour mais pourtant indispensable, la formation professionnelle « Hygiène & sécurité alimentaire » concerne toutes les personnes en charge d'organiser et de gérer des activités de restauration dans des établissements de restauration commerciale. Il s'agit d'apprendre à identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration, à analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène, à mettre en application les principes de l'hygiène, à appliquer les 7 étapes de la méthode hygiène et sécurité alimentaire, et enfin à maîtriser la chaîne du froid et du chaud.

Alors, prêts à déguster des pizzas d'exception où à apprendre à les faire vous-même ? Pourquoi pas les deux...

Anna de Neuville

¹ <https://pizzeria-rabah-zaoui.com/>



La Pizzeria Rabah Zaoui figure parmi les établissements les plus cotés de la ville de Carcassonne.

GRÉZAN



*Gin des
Garrigues*

Plus d'informations sur : www.grezan.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération



GRÉZAN, LE CHÂTEAU QUI « MET LA MÉDITERRANÉE EN BOUTEILLES »

Un lieu quasi légendaire, une famille passionnée, un terroir d'exception, voilà entre autres les ingrédients qui, avec du travail, de la technique, de l'humilité et de l'ambition, font du Château Grézan le domaine viticole sans lequel l'appellation Faugères ne serait pas tout à fait ce qu'elle est.

L'histoire de Château Grézan débute au temps des Romains : c'était l'une de ces terres « cadeaux de César » allouées en fin de carrière à des légionnaires qui, en retour, s'engageaient à les entretenir. Prospère sous l'Ordre des Hospitaliers, détruit par les flammes lors de la Révolution, Château Grézan renaît à la fin du XIX^e siècle lorsqu'un homme de loi du Narbonnais le reconstruit en s'inspirant des remparts de Carcassonne, lui conférant cette silhouette que nous lui connaissons aujourd'hui et qui lui vaut d'être inscrit au registre des monuments historiques depuis 1993. Pour l'heure, Château Grézan est une exploitation viticole majeure de l'appellation Faugères, tant par sa taille que par les vins qui portent sa signature, garante de sa diversité et de sa palette aromatique. Car Château Grézan, c'est aussi l'histoire d'une lignée de vigneron, la famille Cros-Pujol, qui commence en 1877 entre Laurens et Autignac, sous une III^e République naissante, avec Jules Anatole Cros, dit Costant, et son lopin de vignes de cépage Carignan travaillées à l'aide d'un cheval et d'un âne. Le vin est vinifié à l'arrière de la maison familiale, et l'arpent de terre où pousse la vigne produit de nos jours un vin élégant et profond, le bien nommé Séculaire.

La rencontre

L'histoire du château et celle de la famille Cros-Pujol se croisent dans les années 80, durant lesquelles on découvre les effets bénéfiques des polyphénols. Les ventes de vins du Languedoc augmentent, avec de nouveaux consommateurs comme les Anglo-Saxons. Jean-

Louis Pujol, arrière-petit-fils de Costant, développant son vignoble, rachète des parcelles du Château Grézan. Il finira par en prendre la direction...

Fabien Pujol, le fils de Jean-Louis, commence sa vie professionnelle en vinifiant en Australie et en Amérique du Sud, où il met en place des outils modernes. En 2009, il revient en France, désireux de créer un outil de vinification haut de gamme pour les vins de la région, convaincu que l'on peut faire de très bons vins si on leur dédie un savoir-faire et des outils de qualité. Il s'installe à Autignac, en face du Château Grézan. Son succès et le développement rapide de son chai de vinification conduisent Jean-Louis Pujol à lui proposer de reprendre les rênes du Château Grézan. Ce sera chose faite l'année suivante.

Un secret : l'agrologie

Fabien Pujol veut mettre l'expérience acquise dans les pays du Nouveau Monde au service des vins du Languedoc. Inutile de copier les méthodes d'autres terroirs ou dont la pertinence n'est pas prouvée : aux Languedociens de trouver les techniques à même de révéler les fantastiques potentiels de leurs raisins.

Au cours des années 90 et 2000, les vins du Languedoc se développent, à l'instar des vins du Nouveau Monde, proposant une alternative abordable aux grands vins de régions viticoles de renom. Dès la fin des années 2000, Fabien Pujol s'attelle donc à sublimer la personnalité des vins du Languedoc et s'octroie une mission : « Mettre la Méditerranée en bouteilles ! » Comment ? En adaptant les techniques viticoles et vinicoles aux caractéristiques

de chaque parcelle, ce que l'on appelle l'agrologie. Durant les années 2010, les recherches portent sur les fermentations en barriques et en amphores, non par souci d'originalité mais pour identifier les moyens de magnifier les vins languedociens en dévoilant leurs arômes délicats de garrigues, cistes, genêts et autre romarin. Au Château Grézan, le profil de la parcelle mais aussi celui du vin que l'on veut obtenir dictent l'agrologie.

Terroir, cépages, vinification et types de vins

Dans cette exploitation familiale située à une altitude de 150 à 350 mètres et répartie moitié-moitié entre l'AOP Faugères et les IGP, les cépages AOP Faugères sont le Syrah, le Grenache, le Cinsault, le Mourvèdre, le Carignan, la Roussanne et le Rolle. Quant aux cépages IGP Pays d'Oc, il s'agit du Chardonnay, du Sauvignon blanc, du Viognier, du Merlot, du Rolle et du Muscat. Ici, le sous-sol de schiste est roi. Il donne des vins longilignes, enjoués et minéraux, favorisant la finesse des arômes et conférant au nectar sa complexité, mais... Sommes-nous en appellation Faugères ou IGP Pays d'Oc? Quel âge a la parcelle? Le sol est-il perméable ou non? Sommes-nous en plaine ou en montagne? Quelle est l'amplitude thermique? Quel cépage sera le mieux adapté? Quel profil de vin veut-on obtenir: de garde ou à consommation rapide? Désaltérant ou structuré? Avec des notes florales ou fruitées? Les possibilités sont quasi infinies...

Humbles mais ambitieux, les professionnels de Château Grézan tentent de se rapprocher toujours plus de leurs objectifs. Il est alors question soit de développer de nouveaux vins, soit de renouer avec les racines romaines en élevant une cuvée en amphores avec les raisins issus d'une vigne centenaire, soit d'élaborer un vin par fer-

mentation directe en amphore, soit de le faire mûrir en fûts de chêne... L'amphore donne des vins à déguster rapidement, alors que la barrique renforce leur capacité à se bonifier dans le temps. Enfin, pour s'ajuster aux goûts évolutifs des consommateurs, chaque année sont produits des vins plus signés, plus authentiques. Et beaucoup restent à créer! Depuis les travaux à la vigne et dans les chais jusqu'au conditionnement et au service du vin dans les verres, toute l'équipe de Château Grézan veille à rendre ses produits exceptionnels.

Une petite dégustation ?

Si nous commençons par Grézan La Collection ? Il représente au mieux la signature de l'AOP Faugères avec sa robe pourpre, sa richesse aromatique, sa minéralité typique des terroirs de schiste et sa bouche volumineuse sur des tanins soyeux. À moins que vous ne préférerez le Collection Blanc IGP Pays d'Oc Chardonnay 100 % et ses arômes de fruits à chair jaune, d'ananas frais, d'épices et de cannelle, ou encore l'aérien Collection Rosé AOP Faugères Syrah-Grenache dont la bouche gourmande invite au deuxième verre... Ce qui vous intéresse est la nouveauté? Voici le Collection Rouge Bio AOP Faugères avec son nez de garrigue, de fruits à noyaux et de bourgeons de cassis, ou encore le Pétillant Naturel Vin sans IG Vignoble HVE Cinsault qui, grâce à la préservation de l'effervescence des fermentations, se révèle idéal pour les apéritifs et les desserts. Et si vous voulez découvrir d'autres saveurs de « Méditerranée en bouteille », Château Grézan élabore également le Gin des Garrigues, la Fine de Faugères XO-13 ans d'âge, l'Huile d'olive extra vierge Picholine, Aglandau et Olivière, et aussi du vinaigre balsamique. Difficile de résister, non ?

Andju Ani





BAAB

LE B.A.-BA D'ABIDJAN



10 000 EX. SUR LES HOTSPOTS D'ABIDJAN.
Restaurants, bars, hôtels, lieux culturels, boutiques, centres commerciaux...

2 000 EX. EN ENTREPRISE VERS LA CIBLE DÉCIDEURS.
Directement sur un réseau de responsables, cadres, et profils premium.

DIFFUSÉ EN LIGNE SUR BAAB.CI TOP 10 DES SITES EN .CI
+ de 50 000 visites mensuelles, un des sites les plus visités de CI.

Le magazine pour vous faire bien voir en Côte d'Ivoire.

50 000 lecteurs mensuels dont 85% de lecteurs ivoiriens en version papier et online.

Profitez d'offres spéciales, contactez-nous.



COMMUNIQUEZ OU FAITES DE LA PUBLICITÉ DANS LE MAGAZINE BAAB, C'EST SIMPLE COMME SCANNER UN QR CODE.

BAAB www.baab.ci
Tél. : +225 07 49 10 25 23
contact@baabeditions.com

« BAAB, LE B.A.-BA D'ABIDJAN »

Avec une rédaction composée d'une dizaine de journalistes, le magazine BAAB offre un contenu éditorial original, innovant et créatif. Essentiellement centrée sur Abidjan, cette revue au ton dynamique, branché et décalé est largement appréciée de la population. Entretien avec Alice Andrieux, directrice générale.



Alice Andrieux,
directrice générale
du magazine BAAB.

divertissement sont de plus en plus nombreuses, il n'existe pas de support ou de média permettant de trouver facilement et de façon claire et précise les informations à ce sujet. L'idée de créer un *city guide*, moderne et à la pointe de l'actualité, permettant aux Abidjanais de profiter au mieux de leur ville est donc venue naturellement. Le format mensuel et gratuit a été choisi car l'objectif de BAAB a toujours été de rendre l'accès à l'information disponible au plus grand nombre.

Comment définiriez-vous le contenu, le design et la ligne éditoriale de BAAB ?

Dès le 1^{er} numéro, paru il y a dix ans, l'accent a été mis sur la qualité de rédaction et d'impression, en utilisant notamment du papier de très haute qualité et du vernis sélectif pour ses couvertures. Très rapidement, BAAB a trouvé son public et est devenu un magazine apprécié par diverses classes de la population : les jeunes qui scrutent la dernière soirée à la mode pour

Pourquoi avoir choisi de faire du magazine BAAB un mensuel gratuit ? Il existe depuis le 1^{er} octobre 2014, soit près d'une décennie : est-ce assez selon vous pour fidéliser un public ?

Alice Andrieux : BAAB a été créé pour répondre à un besoin : rendre accessible l'information culturelle et de loisirs de notre pays. La mettre à la disposition des Ivoiriens, des Africains et des visiteurs de passage. BAAB est né d'un constat : en 2014, alors que la ville d'Abidjan est en plein essor, que les propositions en termes de culture, de sorties, de loisirs et de

faire la fête, les familles qui cherchent des loisirs pour leurs enfants, les amateurs d'art à l'affût de l'expo du moment, les gourmets en quête des nouveaux restaurants ou les voyageurs qui souhaitent découvrir la Côte d'Ivoire. Au fil des années, BAAB a évolué, s'est relooké et s'est enrichi de nouvelles rubriques pour coller au mieux aux attentes de ses lecteurs. Avec un contenu éditorial original, innovant et créatif et un ton dynamique, branché et décalé, BAAB est aujourd'hui la référence pour trouver le bon plan et apprécier le meilleur de Babi !

► (suite p. 126)

Bio

La Franco-ivoirienne Alice Kouadio, épouse Andrieux, contrôleur de gestion de formation et maman de trois enfants, est la fondatrice et directrice de *BAAB Éditions*. Née en Côte d'Ivoire de père ivoirien et de mère française, elle a grandi jusqu'à l'âge de 15 ans dans ce pays où elle a donc suivi une bonne partie de sa scolarité, notamment, pour ce qui est du secondaire, au Lycée Sainte Marie. Viendront ensuite treize années de vie à Paris.

Après l'obtention d'une maîtrise de sciences économiques option gestion des entreprises et deux années d'expérience professionnelle à Paris, elle s'installe à Dakar et y crée sa première entreprise, une société de relocation qui accompagne les expatriés lors de leur installation au Sénégal. Elle passera six ans dans la capitale sénégalaise puis, en 2009, reviendra dans son pays natal, la Côte d'Ivoire.

À l'issue de quelques années d'observation du pays, de ses habitudes, de ses habitants et des besoins, *BAAB* voit le jour. Ce média dédié aux loisirs et aux divertissements ainsi qu'aux activités touristiques et culturelles de la Côte d'Ivoire était plus que nécessaire. Média incontournable, unique et efficace, il guide et inspire chaque année plus d'un million de personnes, c'est dire. Comment se définit elle-même sa dirigeante qui, n'en doutons nullement, a créé un média à son image ? « *Trois qualités me définissent : je suis une personne passionnée, engagée et déterminée* », répond-elle.

► Comment est structurée votre rédaction ?

BAAB, c'est avant tout une équipe compétente d'une dizaine de personnes, majoritairement féminine. Une équipe locale qui œuvre avec passion pour offrir le meilleur de la Côte d'Ivoire. Des professionnels des médias, impliqués, engagés et résilients, qui partagent les mêmes valeurs. Le magazine papier existe maintenant en version digitale, un site Internet⁽¹⁾ a été développé et la communauté *BAAB* compte désormais des dizaines de milliers d'abonnés !

Bien qu'étant un magazine très urbain, *BAAB* est-il aussi présent à Yamoussoukro, Bouaké, San-Pédro et d'autres villes comme Korhogo et Man ? Est-il distribué dans des endroits bien spécifiques ?

BAAB se veut le B.A.-BA d'Abidjan. Notre magazine est distribué chaque mois dans plus de 1 000 points stratégiques de la ville. Nous avons également une distribution VIP qui adresse 2 000 décideurs recevant le *BAAB* de façon nominative. Bien que majoritairement centré sur la ville d'Abidjan, *BAAB* a une rubrique voyage qui invite à la découverte du reste du pays. À l'occasion

« Notre magazine est distribué chaque mois dans plus de 1 000 points stratégiques de la ville. »

de la dernière CAN, nous avons édité un numéro spécial (*Le guide du supporter*) présentant les 5 villes hôtes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San-Pédro. Ce guide distribué à l'intérieur du pays et à l'aéroport a permis aux supporters étrangers venus assister aux différents matchs de découvrir la Côte d'Ivoire.

Le marché publicitaire étant le nerf de la guerre, comment se positionne *BAAB* face à la concurrence ? Comment définiriez-vous le lecteur ivoirien de *BAAB* ?

Il est vrai que le marché publicitaire est très concurrentiel en Côte d'Ivoire, et le challenge de *BAAB* est de pouvoir

se démarquer grâce à ses contenus, son ton et son professionnalisme. Les annonceurs ont compris que *BAAB* cherchait à mettre en avant leur communication et leurs visuels de la meilleure des façons possibles.

Le lectorat de *BAAB* est constitué de différents profils, qui ont tous la volonté de profiter d'Abidjan et des activités culturelles qu'elle propose, de connaître les derniers endroits à découvrir, de s'échapper grâce aux escapades sélectionnées.

Abidjan étant la capitale économique du pays, avec un climat des affaires et une bourse régionale dynamiques, pourquoi n'y-a-t-il pas une rubrique dédiée à l'information économique dans *BAAB* ?

Il existe plusieurs magazines qui sont dédiés à l'information économique de la Côte d'Ivoire, et *BAAB*, qui n'a pas pour vocation de les concurrencer, se concentre sur son sujet principal : la mise en avant de la culture ivoirienne.

On recense depuis 2022 en Côte d'Ivoire près de 247 radios et 7 chaînes de TV présentes sur la TNT, à quoi s'ajoute une vingtaine de quotidiens, périodiques, gratuits et journaux en ligne. Face à ce foisonnement, le ministère de la Communication a lancé une vaste étude sur les médias. En tant que

patronne de presse, qu'en attendez-vous ?

Il est difficile d'avoir des données chiffrées fiables concernant ce secteur d'activité, et il est important que le ministère en charge de ces questions nous fournisse des outils et des informations qui peuvent nous être utiles pour notre activité, notamment en termes de financement. Les acteurs de la vie culturelle ivoirienne ont besoin d'un support comme *BAAB* qui met en avant leurs œuvres, et *BAAB* a besoin du soutien gouvernemental afin de continuer son développement.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ www.baab.ci



P U B L I D I S sarl

Raffinement et excellence

☎ (+225) 27 22 41 50 20

✉ evelyne@publidis-ci.com

UN TOTAL BILAN DE PLUS DE 2 000 MILLIARDS DE FCFA POUR 3 BANQUES EN 2023

Le total bilan cumulé des 32 banques de la place financière d'Abidjan s'élève à plus de 22 000 milliards de FCFA en 2023, contre 20 000 milliards en 2022, et représente 30 % du PIB du pays.

Le système bancaire ivoirien, constitué de 32 établissements de crédit, affiche un total bilan supérieur à 2 000 milliards (Mds) de FCFA pour les 3 premières banques de la place. La Société Générale se hisse sur la première marche podium avec un total bilan de 3,437 Mds de FCFA, contre 3,353 Mds en 2022, pour une part de marché identique à celle de l'année précédente, soit 16 %. Elle est suivie de la Banque Atlantique Côte d'Ivoire, qui maintient sa part de marché à 10 % mais réalise un total bilan en progression : de 2,046 Mds en 2022, il passe à 2,103 Mds en 2023. La troisième place revient à NSIA Banque, qui déloge Ecobank du top 3 grâce à une remontée admirable de son total bilan, établi à 2,038 Mds de FCFA en 2023 avec une part de marché de 10 %, contre 1,895 Mds en 2022 et une part de marché de 9 %.

Le total bilan des trois suivantes du top 6 dépasse le seuil des 1 000 Mds. Ecobank perd donc sa place de numéro 3 et devient numéro 4 malgré l'évolution de son total bilan, passé de 1,900 Mds de FCFA en 2022 à 1,949 Mds en 2023, mais conserve sa part de marché de 9 %. La Banque nationale d'investissement

(BNI) conforte sa 5^e place en réalisant un total bilan de 1,796 Mds de FCFA, contre 1,601 Mds en 2022, et voit sa part de marché grimper de 8 à 9 %. L'actuelle direction de la BNI, qui s'appuie sur son plan stratégique Performance 2026, a clairement l'ambition de se positionner à l'avenir dans le top 3 des établissements bancaires. Enfin, on observe la remontée de la Société ivoirienne de banque, filiale d'Attijariwafa bank, avec un total bilan de 1,605 Mds de FCFA en 2023, contre 1,499 Mds en 2022, et une évolution de sa part de marché, qui passe de 7 à 8 %. À fin décembre 2023, le total bilan global des 32 banques de la place financière d'Abidjan s'élevait à plus de 22 000 Mds de FCFA, contre 20 000 Mds en 2022, représentant 30 % du PIB du pays. Sur les cinq banques publiques du secteur – Banque internationale pour le commerce et l'industrie, Banque de l'Habitat, Versus Bank, Société de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises et BNI –, seule la BNI figure dans le top 5, réalisant de surcroît une progression fulgurante de son bénéfice, qui passe de 23,4 Mds de FCFA en 2022 à 34,9 Mds en 2023, soit une croissance de 49 %.

Louise Bibalou-Durand

Un segment banque privée pour une clientèle haut de gamme

La filiale ivoirienne de Coris Bank International, fidèle au slogan du groupe «Faire de la banque autrement», innove en initiant une branche de banque privée à destination d'une clientèle haut de gamme. Son directeur général Abdoul Moumoune Younoussi explique les raisons de sa création : «Elle est née de la volonté du Groupe Coris d'avoir une nouvelle branche de l'activité bancaire orientée essentiellement vers une clientèle patrimoniale. Elle est entièrement dédiée à des clients fortunés, et adopte une approche unique, avec une prise en charge personnalisée et sur mesure répondant aux ambitions et aux objectifs poursuivis par la clientèle patrimoniale.»

Les services et produits déployés dans cette nouvelle branche incluent la gestion de patrimoine permettant d'offrir des produits adaptés aux clients fortunés, un service de banque d'investissement dédié aux conseils de souscription de placements privés et publics, des services bancaires privés destinés à fournir des comptes bancaires privés avec des services personnalisés, des cartes de débit haut de gamme comme la Visa Infinite, et enfin le conseil financier afin de diversifier les placements grâce à des analyses de marché financier et des stratégies d'investissement dédiées aux besoins spécifiques des clients en collaboration avec d'autres entités du Groupe Coris : Coris Bourse, Coris Asset Management pour des placements structurés, OPCVM, etc. Ces produits et services, précise le directeur général de CBI CI, «sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques du marché ivoirien et sont conformes aux normes internationales et exigences réglementaires du régulateur en matière de services financiers».

L.B.-D.



10
ans

que nous **écrivons**
ensemble l'histoire



www.groupecofina.com

Suivez-nous sur :



■ Banque Nationale d'Investissement

POUR SES 65 ANS, LA BNI MET EN EXERGUE SA NOUVELLE POLITIQUE RSE

Cette année, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) fête ses 65 ans. À l'occasion de cet événement, la direction entend renouveler son engagement envers ses clients et ses collaborateurs, et mettre l'accent sur la part accordée au financement du développement durable.

« En célébrant nos 65 ans, nous souhaitons mettre en avant notre riche histoire et notre engagement continu pour le développement économique et social de la Côte d'Ivoire. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler nos réalisations passées et de réaffirmer nos engagements futurs », assure le directeur général de la BNI Youssouf Fadiga. Depuis sa création, la BNI a joué un rôle essentiel dans le financement des grands projets de l'État, des entreprises, et des particuliers. La banque a souvent soutenu des initiatives majeures favorisant l'émergence de champions nationaux et la croissance économique, témoignant de son engagement indéfectible à accompagner le développement de la Côte d'Ivoire. La direction de cette banque citoyenne, proche des populations, estime naturel de mettre l'humain au cœur de sa stratégie.

Youssouf Fadiga précise d'ailleurs que la BNI demeure un partenaire de confiance, à l'écoute des populations et de nos clients, offrant des solutions adaptées et personnalisées. Grâce à son réseau étendu d'agences, elle assure une proximité physique, tandis que ses outils digitaux garantissent la facilité et la sécurité des transactions. La BNI s'efforce d'améliorer constamment son offre pour répondre efficacement aux besoins de ses clients et garantir leur satisfaction. « Nos collaborateurs ne sont pas en reste dans notre stratégie, car ils constituent notre force vitale. Notre vision est de créer un environnement propice dans lequel chaque agent peut s'épanouir et qui conduira à plus d'engagement, de motivation et de productivité. Nous avons donc mis en place une politique forte de gestion du capital humain, afin de faire de la BNI un employeur de référence », ajoute le directeur général.

Cet anniversaire sera aussi l'opportunité de montrer à quel point la banque promeut l'égalité des genres. Elle intègre également des pratiques RSE (responsa-

bilité sociétale des entreprises) dans ses opérations quotidiennes en investissant dans le bien-être de ses employés grâce à des installations comme un centre médical, un centre de formation, une salle de sport, etc. « Ces initiatives reflètent notre engagement pour le développement professionnel et personnel de nos équipes », fait observer Youssouf Fadiga.

La célébration de ce 65^e anniversaire est en outre l'occasion de dévoiler la nouvelle politique RSE de la BNI. Les dirigeants de la banque croient fermement que le développement durable est source d'opportunités économiques et de progrès social. « Notre plan stratégique Performance 2026 intègre une approche RSE visant à soutenir des initiatives écologiques et sociales, à renforcer notre impact positif sur la communauté et à protéger l'environnement », confirme le directeur général.

Ainsi, plusieurs projets ont été initiés en faveur du développement durable. Des initiatives qui ont permis à la banque de réaffirmer son engagement pour une croissance durable et toute sa détermination à créer un avenir prospère pour les générations futures. En conclusion, les 65 ans de la BNI ne sont pas seulement un moment de célébration, mais aussi pour la banque une occasion de renouveler son engagement en faveur de la préservation des ressources, l'innovation et la satisfaction de ses clients et collaborateurs. « Nous sommes fiers de notre parcours et enthousiastes à l'idée de continuer à jouer un rôle central dans le développement de la Côte d'Ivoire, en restant fidèles à nos valeurs qui sont l'Écoute, le Leadership, l'Innovation, la Responsabilité et l'Éthique (ELIRE) », conclut Youssouf Fadiga.

Louise Bibalou-Durand



Scanner pour
 plus d'informations sur le
 Développement Durable

EN 2024, LA BNI AVANCE EFFICACEMENT SES PIONS



www.bni.ci



Financer pour développer



■ Entretien – Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement

« EN 2024, NOTRE PRIORITÉ EST D'AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT »

Youssef Fadiga, directeur général de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), vise le top 3 des banques ivoiriennes d'ici à 2026. Cette banque publique joue un rôle crucial dans le financement et la mise en œuvre du Plan national de développement 2023-2025 du gouvernement.

Comment a évolué le plan stratégique Performance 2026 de la BNI ? Depuis novembre 2023, la BNI a intégré le top 5 des banques ivoiriennes. Sachant qu'elle vise le top 3 d'ici à 2026, quelles stratégies allez-vous déployer pour atteindre cet objectif ?

Youssef Fadiga : Depuis le lancement du plan stratégique Performance 2026, la Banque Nationale d'Investissement a fait des progrès significatifs qui lui permettent de se lancer dans son ambitieuse course pour la 3^e place des banques de Côte d'Ivoire. Selon le dernier classement au 31 décembre 2023, notre position comme 5^e banque ivoirienne montre que nous sommes sur la bonne voie. Pour y parvenir, nous nous concentrons entre autres sur des axes stratégiques tels que la digitalisation, l'expansion vers de nouveaux marchés, la gouvernance et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en autres. Il convient de souligner que le marché bancaire est extrêmement compétitif. Par conséquent, pour atteindre nos objectifs stratégiques il nous faudra faire deux fois plus que la concurrence.

Quelle est la portée de la convention que la BNI a signée le 23 novembre 2023 avec 11 écoles et instituts de formation de Côte d'Ivoire ?

La convention signée le 23 novembre 2023 entre la BNI et 11 écoles et instituts de formation de Côte d'Ivoire et de la sous-région (i.e. le CESAG à Dakar) revêt plusieurs intérêts et enjeux pour la BNI. Tout d'abord, cette initiative s'inscrit pleinement dans notre engagement en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes, qui constituent le pilier essentiel de la croissance économique et de la construction d'un avenir durable et d'une croissance harmonieuse, non seulement pour notre



Youssef Fadiga, directeur général de la Banque Nationale d'Investissement.

institution mais également pour notre pays. La BNI est une entreprise citoyenne qui entend jouer pleinement sa partition dans l'accompagnement de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes ivoiriens. Nous sommes convaincus qu'une éducation de qualité est la clé pour garantir un avenir prospère à notre jeunesse et pour stimuler l'innovation et la compétitivité dans tous les secteurs de notre économie. Ensuite, nous avons une gestion du capital humain qui, dans sa stratégie globale, intègre la gestion prévisionnelle et la gestion des talents. Enfin, la mise en œuvre de ces conventions va participer à la professionnalisation aux métiers de la banque, et cette collaboration renforcera également notre position en tant qu'acteur majeur en favorisant l'employabilité des jeunes, ainsi qu'en contribuant à la création d'un vivier de talents qualifiés répondant aux besoins du marché du travail. Nous sommes déterminés à poursuivre cette initiative avec dévouement et à évaluer régulièrement les retombées positives sur la communauté éducative et sur l'économie nationale.

La BNI, qui soutient activement le secteur agricole, a financé près de 160 000 tonnes de cacao, soit environ 175 milliards de FCFA en revolving à mi-novembre 2022. Quelle a été l'ampleur des financements en 2023 ?

Les retours sur investissement sont-ils à la hauteur de vos espérances ?

La BNI a historiquement été et demeure un partenaire clé du secteur agro-industriel ivoirien. En 2023, le montant de l'enveloppe des financements des campagnes agricoles s'élevait à 200 milliards de FCFA répartis entre les campagnes café-cacao, anacarde, huile de palme et hévéa. Nos retours sur investissement ont été significatifs, avec une progression des encours de crédit de 21 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2022. Cet indicateur, bien qu'encourageant, est tout de même à modérer au regard du taux d'utilisation (60 %) de l'enveloppe qui a été allouée à l'ensemble des acteurs de la filière et des conditions météorologiques qui ont eu un impact sur les niveaux de récolte.

Pour 2024, quelles sont les attentes de la banque auprès des différentes filières ?

Sur l'exercice 2024, il est anticipé une embellie du secteur du cacao suite au relèvement de 500 FCFA des prix payés aux producteurs. Cependant, les autres secteurs, particulièrement le cajou et l'hévéa, montrent des signes de fragilité en raison de la baisse continue des cours mondiaux. La banque se voudra donc globalement prudente dans l'accompagnement des acteurs des différentes filières agricoles, tout en étant présente et jouant un rôle qui a toujours été le sien dans le financement de ce secteur stratégique pour le développement de notre nation.

En 2024, quel rôle joue le pool des 5 banques publiques ivoiriennes, dont la BNI est leader, dans le financement du développement socio-économique voulu par le gouvernement ?

Le pool des 5 banques publiques ivoiriennes dont la BNI fait partie joue un rôle crucial dans le financement et la mise en œuvre des initiatives du Plan national de développement 2023-2025. Leur implication dans le soutien financier aux PME ainsi que dans le développement et le renforcement des champions nationaux stimule la croissance économique et favorise l'autonomisation des entreprises locales. Pour notre part, nous continuons à soutenir des projets prioritaires dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois. La BNI est un instrument de la politique gouvernementale et un levier de croissance pour la Côte d'Ivoire. Elle a la noble mission d'accompagner non seulement l'État dans ses projets de développement, mais aussi tous les acteurs de l'écosystème socio-économique dans la satisfaction de leurs besoins pour la construction d'une nation à fort impact sur l'échiquier régional et international. C'est ce qui l'a conduite développer régulièrement des produits et services variés, adaptés à un écosystème socio-économique en mutation

constante, et à devenir l'une des premières entreprises publiques de Côte d'Ivoire.

Quelles sont les chiffres clés et les réalisations de la BNI en 2023, et vos perspectives pour 2024 ?

En 2023, la BNI a continué sa trajectoire de croissance et de consolidation, témoignant de sa robustesse et de sa capacité à s'adapter à un environnement économique en évolution constante. Le total du bilan passe de 1 597 milliards de FCFA à fin 2022 à 1 766 milliards de FCFA à fin 2023, soit une augmentation de 169 milliards de FCFA (+ 11 %). L'analyse des performances financières de l'année 2022 et 2023 laisse apparaître une croissance soutenue du résultat net, avec une progression de 49 %, soit 11 488 milliards de FCFA. Le résultat net de l'exercice 2023 s'établit à 34,93 milliards de FCFA, contre 23,44 milliards de FCFA en 2022, démontrant une expansion continue de notre portefeuille et de notre empreinte sur le marché. Avec ces résultats, les chiffres clés de la BNI pour l'exercice 2023 reflètent une performance solide et une dynamique de croissance continue, consolidant ainsi notre position en tant qu'acteur majeur du secteur financier ivoirien. En 2024, notre priorité est d'améliorer l'expérience client grâce à des solutions numériques plus avancées. Nous renforçons notre présence en ligne en proposant des services bancaires plus intuitifs et accessibles, notamment la demande de crédit en ligne, la prise de rendez-vous en ligne, etc. De plus, nos priorités en matière de digitalisation comprennent le déploiement de nouvelles solutions technologiques pour faciliter les transactions bancaires, l'amélioration de notre plateforme de banque en ligne pour une accessibilité accrue, l'intensification de la relation client via notre centre de relation client (CRC), et enfin le développement d'applications mobiles innovantes pour répondre aux besoins des clients. En mettant l'accent sur la digitalisation, l'innovation et la sécurité, nous consolidons notre position de leader sur le marché dans un environnement numérique en constante évolution et donnons plus d'autonomie à nos clients.

Par ailleurs, la solution de leasing que nous avons lancée récemment offre aux entreprises la possibilité de financer l'acquisition d'équipements et d'actifs nécessaires à leur activité sans mobilisation de fonds propres importants, ce qui contribue à préserver leur trésorerie et à optimiser leur capacité d'investissement. Cette solution suscite d'ailleurs un intérêt croissant auprès de notre clientèle PME-PMI et particuliers, à notre grande satisfaction. En termes de perspectives, la poursuite de la mise en œuvre de notre plan stratégique Performance 2026 permettra de consolider nos acquis tout en redéfinissant notre identité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

TOUS ET TOUTES ENGAGES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Prun'it
Communication



« LE TOTAL BILAN DES BANQUES RESSORT À PLUS DE 22 000 MILLIARDS DE FCFA EN 2023 »

Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI), dresse le bilan des activités de la place financière d'Abidjan en 2023. Voyant dans le dérèglement climatique le défi de cette décennie, il attend des institutions financières une réponse rapide.

En tant que président de l'APBEF-CI, quel bilan pouvez-vous dresser de l'exercice 2023 ?

Jérôme Ehui : Tout d'abord, souffrez que je vous trauisse les remerciements de la profession bancaire pour l'attention que vous nous renouvez année après année en nous offrant votre prestigieuse lucarne pour porter l'indispensable voix des banques ivoiriennes. Pour revenir à votre question, l'activité bancaire demeure sur une croissance soutenue et reste particulièrement bien orientée, avec une progression de plus de 10 % pour tous les indicateurs de référence. Les dépôts sur

« Le marché des titres est passé de 6 506 à 6 713 milliards de FCFA, soit une hausse de 3 % »

la place sont estimés à plus de 12 000 milliards de FCFA, contre 10 000 milliards en 2022, et les crédits à plus de 9 600 milliards de FCFA, contre 9 000 milliards à fin décembre 2022. Quant au total crédit des banques, il représente 30 % du PIB. Par ailleurs, en 2023, l'APBEF-CI a été au cœur de tous les symposiums qui, de près ou de loin, ont permis aux acteurs de l'industrie bancaire de s'informer et de se préparer aux défis qui les attendent.

Selon la Banque africaine de développement (BAD), avec un taux de croissance du PIB de 7,1 % en 2023, la Côte d'Ivoire a le 5^e taux le plus élevé d'Afrique. Quelles répercussions cette performance a-t-elle eues sur le total bilan des banques ivoiriennes ?

D'après nos estimations, le total bilan des banques ivoiriennes ressort à plus de 22 000 milliards de FCFA à fin décembre 2023, contre 20 000 milliards un an auparavant, soit une hausse de 10 %. L'analyse de cette

bonne orientation de la situation des banques permet de décrire les interactions entre la profession bancaire et le reste de l'économie. Ainsi, la hausse de l'actif de 10 %, s'explique par l'augmentation du capital des banques, qui passe de 1 800 à 2 000 milliards de FCFA, soit une hausse de 11 % en glissement annuel, alors que le marché des titres est passé de 600 à 750 milliards de FCFA, soit une hausse de plus de 25 % en glissement annuel. Pour ce qui est de la hausse du passif de 10 %, il s'explique par le marché de la clientèle, qui passe de 10 838 milliards de FCFA à fin décembre 2022 à 11 563 milliards de FCFA à fin décembre 2023, soit une hausse de 7 % en glissement annuel, et par le marché des titres, passé de 6 506 à 6 713 milliards de FCFA, soit une hausse de 3 % en glissement annuel.

Cette analyse, une fois de plus, démontre la dynamique de la place ivoirienne en l'Afrique de l'Ouest.

Le 6 février 2024 à Dakar, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a organisé une conférence internationale sur le thème « Le rôle des banques centrales face aux défis du changement climatique ». Au-delà des banques centrales, les banques commerciales peuvent-elles se sentir concernées par les financements liés au climat et aux questions écologiques ?

Les émissions de gaz à effet de serre ne coûtant rien à leurs émetteurs, le changement climatique est donc un bel exemple d'externalité dans leurs choix individuels et montre que les agents économiques ne tiennent pas suffisamment compte des dommages que leurs choix entraînent pour l'environnement. Rappelez-vous, l'Accord de Paris avait constitué un pas de géant, mais il devait être impérativement suivi ► *(suite p. 136)*



Jérôme Ehui,
président de l'Association
professionnelle des banques
et des établissements financiers
de Côte d'Ivoire.

d'actions collectives rapides. La transition vers la neutralité carbone nécessite un effort de la part de tous les secteurs. Et cela comprend l'industrie financière, dont le rôle central a été souligné pour la première fois dans

«La Côte d'Ivoire est le hub de l'Afrique de l'Ouest, avec une progression de son PIB de 83,66 % en onze ans.»

l'article 2.1c de l'Accord de Paris, qui plaide pour des « flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques ». En d'autres termes, nous, système financier, devons jouer un rôle clé dans le soutien à la transformation économique. C'est pourquoi, et vous l'avez parfaitement

souligné, le 6 février 2024 à Dakar, la conférence internationale sur le thème « Le rôle des banques centrales face aux défis du changement climatique » a créé une incidence sur les missions et les opérations des banques centrales. Car si le thème du changement climatique est relativement nouveau pour les banques centrales, il s'agit néanmoins d'un concept profondément ancré dans leurs mandats traditionnels et qui ne constitue donc pas une nouvelle doctrine, ni ne nécessite une invention particulière. Au contraire, il s'agit plutôt d'une interprétation moderne et opportune des objectifs de longue date des banques centrales, qui leur demandent principalement de préserver la stabilité des prix et parfois aussi de faciliter une croissance soutenue, de promouvoir l'emploi ou de préserver la stabilité financière. Tous points qui seront indubitablement affectés par le dérèglement climatique.

La 15^e édition d’Africa Banking Forum en présence d’experts du secteur bancaire s’est tenue en février dernier à Abidjan sur le thème « Entre dynamique concurrentielle et résilience technologique ». Comment analysez-vous l’affirmation d’Adama Coulibaly, le grand argentier ivoirien, qui a fait savoir que les banques africaines devaient se positionner comme des acteurs innovants ? À quoi faisait-il vraiment allusion ?

Avant de vous répondre, je veux saluer One Africa Forum, qui réalise un travail remarquable et crucial pour un développement réfléchi et étayé en Côte d’Ivoire, bénéficiant d’influences prépondérantes partagées par des experts de nombreux pays. À quoi Monsieur le Ministre des Finances et du Budget faisait-il allusion ? Plus que les besoins, les attentes de la clientèle ne cessent de changer, progresser, s’élargir, tout en exigeant un surcroît de services spécialisés. Face à cela, les institutions financières ont l’obligation de réinventer leurs services, de devenir innovantes et agiles, c’est-à-dire de s’appuyer sur une expérience client comme source de leur réflexion pour répondre quasi-instantanément à de nouveaux souhaits. Fini le temps de la banque de dépôt que l’on utilisait pour garder son argent à l’abri et à partir de laquelle on réglait ses dépenses à un rythme tranquille. Le ministre rappelait que nous avons en Côte d’Ivoire le niveau d’accès aux services financiers le moins élevé au monde. Même si des progrès remarquables ont été réalisés en passant d’un taux de bancarisation de 28,46 % en 2012 à 46,34 % en 2022, des efforts sont encore à faire pour réaliser une inclusion financière de la quasi-entière de la population. Inclusion financière dont nous connaissons aujourd’hui l’impact incontestable sur le recul de la pauvreté. Innovation et inclusion seront les deux « Main Street » de l’industrie bancaire pour 2024 et le reste de la décennie.

**« L’APBEF-CI prépare
une contribution forte pour
le forum sur les changements
climatiques prévu à Abidjan
en septembre. »**

Quel regard portez-vous sur l’évolution de la banque ivoirienne de détail dans les prochaines années, sachant que de nouvelles banques font leur apparition ? Qu’est-ce qui fait l’attractivité de la place bancaire d’Abidjan ?

Vous n’êtes pas sans savoir que la Côte d’Ivoire est le hub de l’Afrique de l’Ouest, avec une progression de son PIB de 83,66 % sur les onze dernières années, pendant que l’Afrique de l’Ouest progressait de 41,00 %, soit plus du double pour la Côte d’Ivoire. Dans ce contexte, le nombre d’institutions financières est passé de 24 établissements en 2012 en Côte d’Ivoire à 29 en 2023.

Ajoutez-y que les IDE (investissements directs étrangers) ont été multipliés par cinq ces dernières années, et vous avez la réponse à votre question. Maintenant, pour ce qui concerne notre regard sur l’évolution de la banque de détail, vous allez assister, durant les cinq prochaines années, à une sectorisation des institutions financières différentes de celle d’aujourd’hui. Jusqu’à présent, les établissements financiers se classaient en banques à vocation générale à réseau dense, banques à vocation générale à petit réseau, banques à vocation générale sans réseau et banques à domaines spécialisés. Certaines, devant l’ampleur des défis du 21^e siècle, les moyens considérables à mobiliser et les ratios prudentiels de Bâle III à respecter, vont se spécialiser sur les grands business, d’autres sur les PME, d’autres sur les particuliers. C’est pourquoi nous devons accompagner cette transition.

Quels sont les objectifs de votre feuille de route en 2024 ?

Trois objectifs primordiaux vont clairement s’accaparer la feuille de route 2024, qui est l’année de ces changements. D’autant qu’en raison de l’incertitude macroéconomique, les institutions financières doivent prendre des décisions stratégiques en réponse aux défis posés aux modèles économiques actuels. La mesure de relèvement du capital social des banques décidée par la BCEAO aura forcément des conséquences notoires sur la dynamique sectorielle comme sur les conditions de financement. C’est l’oc-

casation d’aborder sereinement la situation de chacune des institutions par rapport à BÂLE III, comme sur leur appétit en matière de sectorisation de leurs activités. Le dérèglement climatique demeure le défi crucial de cette décennie et exige une réponse rapide de la part des institutions financières. L’APBEF-CI prépare une contribution forte pour le forum sur les changements climatiques qui se tiendra à Abidjan en septembre. À ce stade, nous savons pouvoir désormais compter sur des dirigeants de Côte d’Ivoire, qui sont prêts à jouer pleinement leur rôle. Productivité et efficacité sont en haut de la liste des priorités. Pour ce qui est de la technologie, il faudrait augmenter les investissements pour la transformation numérique. Comme les banques ne sont pas prêtes à adopter et à déployer la transformation intelligente à grande échelle, nous aurons l’obligation de stimuler et encourager l’innovation afin de gagner en efficacité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« L'ACHAT DE LA BANQUE DE PARTICULIERS DE STANDARD CHARTERED RENFORCE NOTRE POSITION DE LEADER RÉGIONAL »

Abdoul Moumoune Younoussi, directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI), met en relief la dynamique d'expansion de la banque avec l'ouverture de 5 nouvelles agences dans le pays.



Abdoul Moumoune Younoussi, directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire.

Vous prenez la direction de CBI CI, 7^e banque du marché ivoirien en termes de total bilan, avec un portefeuille de plus de 70 000 clients en 11 ans d'activité. Comment abordez-vous ce nouveau challenge ?

Abdoul Moumoune Younoussi : En tant que nouveau directeur général de CBI CI, je suis honoré de succéder à M. Mamadou Sanon, qui a dirigé CBI CI avec dévouement et compétence durant sept années. Je tiens à lui rendre un vibrant hommage. Qu'il me

soit également permis de rendre un hommage mérité au regretté Ousmane Sana, tout premier directeur général de CBI CI, qui aura laissé une empreinte indélébile. Paix à son âme ! Je voudrais également saluer le travail remarquable accompli par l'équipe de CBI CI, ses efforts inlassables et son engagement. Je suis fier de continuer à collaborer avec cette équipe. À nos chers clients et partenaires, j'adresse mes sincères remerciements pour la confiance qu'ils nous témoignent. Un grand merci aux autorités ivoiriennes pour leur soutien indéfectible. Enfin, ma profonde gratitude va au président du Groupe Coris, M. Idrissa Nassa, à nos administrateurs, à notre directeur général Groupe M. Diakarya Ouattara, ainsi qu'à tous les directeurs et différents responsables du Groupe Coris.

Conscient des responsabilités qui m'incombent, je mesure l'importance de la mission qui m'a été confiée. Dans un environnement financier en constante évolution, notre capacité à innover, à nous adapter et à anticiper les besoins de nos clients sera déterminante, tout en restant à l'avant-garde des nouvelles technologies.

Allez-vous donner un coup d'accélérateur à la politique de proximité de CBI CI ? Où en sont les projets d'ou-

ouverture des 5 agences devant renforcer votre maillage du territoire ivoirien ?

Avec la satisfaction de notre clientèle, notre politique de proximité et notre dynamique d'expansion sont les moteurs de notre développement et figurent au cœur de notre stratégie. Nous ne ménagerons aucun effort pour poursuivre cette dynamique visant le bien-être de notre clientèle.

Le projet d'ouverture des 5 agences est achevé. Nous avons désormais une agence dans la commune de Port-Bouët, une agence Prestige au Vallon, dans la commune de Cocody, une agence à Abengourou, capitale de l'Indénié, une agence à Divo, et enfin deux délocalisations d'agences: une à Bouaké et une à Daloa. Tout ceci démontre notre engagement à offrir un service de qualité et de proximité à notre clientèle sur tout le territoire national.

Allez-vous exploiter des marchés de niche comme la mésofinance afin d'élargir votre portefeuille de clients ?

Dans le cadre de la massification des services financiers pour une meilleure inclusion financière, source de croissance économique, le Groupe a lancé depuis 2019 au Burkina Faso une société dédiée à la mésofinance sous le label Coris Méso Finance (CMF). En effet, pour consolider son développement à l'international, l'activité de mésofinance est déployée selon la stratégie d'expansion des activités de la finance conventionnelle et des opportunités sur les marchés. Ainsi, après le Burkina Faso en 2019 suivra l'ouverture de CMF en Côte d'Ivoire au dernier trimestre 2024.

Vous avez lancé en juin 2018 la branche finance islamique dénommée CBI Baraka Côte d'Ivoire. Quelle est sa valeur ajoutée ?

La finance islamique vise à offrir des services bancaires éthiques, basés sur des actifs tangibles, et à soutenir l'inclusion financière et le développement économique durable. Elle enrichit l'offre de produits et services financiers en présentant une offre conforme aux principes de la charia et en promouvant des transactions basées sur le partage des risques et des profits. La finance islamique est une finance alternative et participative. Ses offres de produits et services viennent en complément des offres de la banque conventionnelle, permettant ainsi une meilleure satisfaction de la clientèle. En termes de politique de proximité, nous poursuivons notre dynamique et avons entamé l'ouverture de plusieurs bureaux CBI Baraka CI: à Abidjan avec l'agence du Plateau et l'agence d'Adjamé, et à l'intérieur du pays avec l'agence de Bouaké.

Pourquoi le rachat du segment banque de particuliers de la Standard Chartered C.I, qui a fait l'objet d'une signa-

ture le 15 décembre 2023 à Abidjan entre M. Idrissa Nassa, président de votre Groupe, et M. Sunil Kaushal, PDG du Groupe Standard Chartered ?

Tout d'abord, cette acquisition nous permet de renforcer notre positionnement sur le marché bancaire ivoirien. En intégrant les activités de la banque de détail de Standard Chartered, nous diversifions notre base avec des clients essentiellement digitalisés, ce qui représente une opportunité significative de croissance et de développement. Enfin, en tirant parti des compétences et des ressources de Standard Chartered, nous sommes en mesure d'améliorer et d'élargir notre gamme de produits et services, offrant ainsi une proposition de valeur plus solide à nos clients actuels et potentiels. En résumé, ce rachat représente une étape stratégique importante pour CBI CI, nous positionnant ainsi favorablement pour saisir les opportunités de croissance sur le marché bancaire ivoirien et renforcer notre position en tant que leader régional dans le secteur financier.

Quelles sont vos priorités en 2024 par rapport à 2023 dans l'évolution des chiffres clés de la filiale de CBI CI ?

Placée depuis 2012 sur une dynamique de croissance soutenue, l'économie ivoirienne est en pleine mutation structurelle, comme en témoignent l'émergence d'une transformation locale de matières premières et la diversification des exportations. L'accélération des réformes et des investissements du Plan national de développement (PND) 2021-2025 et l'entrée en production du gisement gazier et pétrolier Baleine découvert en 2021-2022 pourraient entraîner une croissance économique de 7% en 2024. Cette croissance projetée reposerait sur plusieurs secteurs – énergie, BTP, extraction minière, industries agroalimentaires, commerce, télécommunications et agriculture – ainsi que sur l'investissement et la consommation. C'est dans ce contexte que CBI CI entend poursuivre sa contribution à cette croissance, avec des ambitions fortes sur l'exercice 2024. La taille du bilan ainsi que nos revenus devraient suivre une tendance haussière au même titre que les principaux indicateurs d'activité.

Et en termes de digitalisation, quels sont vos projets ?

Ils sont centrés sur l'amélioration continue de l'expérience client et l'expansion de notre offre de produits et services digitaux. À court terme, nous prévoyons de lancer d'autres nouveaux produits et services numériques innovants visant à répondre aux besoins changeants de nos clients et à rester compétitifs sur le marché. À moyen terme, nous envisageons d'explorer de nouvelles opportunités de partenariats stratégiques avec des entreprises technologiques pour développer des solutions bancaires encore plus avancées et différenciées.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

■ Financement des PME-PMI

LES BANQUES ET L'ÉTAT MULTIPLIE LES INITIATIVES EN FAVEUR DES PME

En appui au développement des PME-PMI ivoiriennes, les banques proposent de nombreuses offres de crédit auxquelles s'ajoutent les initiatives des programmes publics portés par le GUDE-PME.

En Côte d'Ivoire, deux guichets de financement sont accessibles pour le monde de l'entreprise : le secteur privé qui, avec une trentaine de banques, propose des prêts sur mesure pour favoriser l'activité des PME-PMI, et le secteur public grâce aux initiatives du Guichet unique du développement des PME (GUDE-PME) et de la Société de garantie des crédits aux PME (*lire l'encadré ci-contre*).

Avec le concours des banques, des initiatives comme « La Finance S'Engage ! » lancée en 2016 par le cabinet entrepreneurial Solutions Partners avec le soutien de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire et de la BAD (Banque africaine de développement) associent le secteur bancaire et les PME dans la recherche de solutions, attestant du regain d'intérêt manifesté chaque année par le secteur financier envers le développement des PME.

Au-delà du concours des banques, les PME disposent d'autres leviers comme le crédit-bail, un mode de financement des investissements que des établissements financiers comme Fidelis Finance offrent aux PME pour acquérir un bien à l'issue d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente, la Fintech, une combinaison de la finance et de la technologie pour faciliter l'accès aux services financiers, les réseaux de Business Angels, des personnes physiques qui investissent à titre individuel dans le capital d'une entreprise innovante, et enfin les fonds d'investissement, qui ont le potentiel de transformer structurellement l'offre de financement et d'élargir le spectre des options adaptées aux demandes et aux caractéristiques des PME.

Bénéficiant aussi des financements de l'État, les PME en Côte d'Ivoire représentent depuis 2021 selon Yaya Ouattara, directeur général de GUDE-PME, 23 % du PIB et 23 % de l'emploi formel dans le pays. Pour 2024, ce guichet unique compte apporter son soutien à 8 000 PME, contre 7 000 en 2023. Elles recevront des financements dans le cadre du plan stratégique du

GUDE-PME qui, sur une période de cinq ans, vise à accompagner 80 000 PME et à mobiliser un financement de 160 milliards de FCFA, soit environ 267 millions de dollars. « *Ce plan quinquennal du GUDE-PME prévoit la création de 705 000 emplois* », précise le directeur général du GUDE-PME.

Louise Bibalou-Durand

La SGPME au chevet des PME-MPME et des start-up

La Société de garantie des crédits aux PME (SGPME) est un établissement financier de cautionnement à caractère bancaire doté d'un capital de 10 milliards de FCFA entièrement détenu par l'État de Côte d'Ivoire. Créée en 2022, cette banque est reconnue comme telle par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI).

Sa directrice générale, Joëlle Christelle Kouassi, qui peut se prévaloir de plus de 15 ans d'expérience dans le secteur financier, se dit « *passionnée par le développement des PME et leur accès au financement* ». Elle ajoute que son objectif est de « *renforcer le rôle de la SGPME comme acteur clé du Guichet unique de développement des PME, et de soutenir les PME dans tous les secteurs d'activité, avec une attention particulière portée aux secteurs prioritaires du Plan national de développement (PND) 2021-2025. Je crois en la valeur de la diversité, de l'innovation et de l'impact social, et je m'efforce de les promouvoir avec la SGPME et ses partenaires.* »

Cette banque, qui s'emploie à accompagner et appuyer les PME et les MPME (micro-, petites et moyennes entreprises), cible les secteurs agricole, de l'environnement et de la boulangerie ainsi que les femmes et les jeunes au moyen de deux produits spécifiques : la garantie de prêt individuel qui vise à booster le chiffre d'affaires et à permettre d'initier sans crainte des projets d'investissement, et la garantie partielle de portefeuille, qui garantit les crédits consentis aux PME par les établissements bancaires. Il s'agit pour la SGPME de contribuer à la création d'emplois durables et de favoriser un tissu puissant de PME locales sur lequel l'économie du pays puisse s'appuyer.

L.B.-D.

VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE !

Fidelis Finance, c'est plus de 25 années d'expertise dans le financement de la croissance et le développement des Entreprises.



**REJOIGNEZ NOUS
MAINTENANT**

LE DIGITAL, UN LEVIER COMMERCIAL

Une étude de 2015 initiée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et toujours d'actualité montre qu'il existe en Côte d'Ivoire davantage de comptes de monnaie électronique que de comptes ouverts auprès des banques et des institutions de microfinance.

« La Côte d'Ivoire est un grand marché, l'un des plus dynamiques du continent. Ici, une approche digitale a tout son sens vu la demande locale pour plus de technologie et d'innovations dans le secteur bancaire ainsi que le taux élevé de comptes Mobile Money que détient le pays. On notait déjà en 2015 que le pourcentage d'adultes ivoiriens possédant un compte Mobile Money était le cinquième plus élevé au monde. Et cela se justifiait par l'habitude d'utiliser l'argent mobile pour effectuer des paiements », expliquait en 2011 John Ngu Moko,

La montée des banques digitales

En Côte d'Ivoire, les banques ont appris à s'intégrer de manière transparente dans l'écosystème numérique du client. Avec la volonté d'assurer un déploiement rapide de leurs offres, plusieurs établissements se sont dotés de banques digitales et ont adopté l'approche «Bank as a platform»: BNI, SGCI, Standard Chartered, Attijariwafa Bank CI, etc. C'est ainsi qu'elles permettent à leurs clients de payer leurs factures (eau, électricité, TV, etc.) ou de souscrire une police d'assurance depuis leurs plates-formes digitales : application mobile, canal USSD, etc.

En plus du confort que procure l'accès à distance à son compte, les clients sont particulièrement séduits par les offres de ces banques digitales car les frais imposés pour la gestion de comptes numériques ou l'utilisation de la carte bancaire sont quasi inexistantes. En résumé, pour les banques, la digitalisation n'est plus une tendance mais une réalité incontournable dont elles doivent se saisir pour opérer une transformation numérique de l'industrie bancaire. Elles devront donc comprendre ses principes et ses caractéristiques avant de s'engager dans cette mutation pour rester compétitives sur le marché. Alors, avec les bons outils, les bonnes stratégies et les bons partenaires, les banques ivoiriennes pourront non seulement survivre mais aussi prospérer dans ce nouvel environnement numérique.

P. de M.

le directeur général de la filiale ivoirienne du groupe anglais Chartered Bank.

L'étude à laquelle se réfère le patron de la filiale anglaise est la dernière en date menée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) avec le concours de la Banque mondiale. Toujours d'actualité, elle nous apprend qu'il existe en Côte d'Ivoire davantage de comptes de monnaie électronique que de comptes ouverts auprès des banques et des institutions de microfinance. Par ailleurs, de manière globale, les Ivoiriens semblent utiliser principalement leur porte-monnaie électronique comme un coffre-fort électronique.

Tous les observateurs s'accordent en outre à reconnaître que le digital s'impose comme la nouvelle tendance, certains parlant même de concept nouveau du secteur bancaire sur un marché africain de plus en plus connecté, même si cette révolution digitale qui transforme l'économie, y compris le secteur bancaire, a été amorcée il y a déjà une vingtaine d'années. Et les banques africaines, notamment ivoiriennes, ont montré leur capacité à faire leur mue en amorçant leur transformation digitale. Cette démarche s'est d'ailleurs accélérée après la brusque apparition de l'épidémie de Covid-19, la consécration du télétravail et les contraintes liées à la distanciation.

Autre argument de taille, le digital est un levier commercial qui séduit les masses et inspire aux établissements bancaires un changement de paradigme pour étendre leur marché. C'est le cas pour la Côte d'Ivoire, qui demeure un marché propice à la digitalisation des services financiers, ainsi que pour le continent dans son ensemble, en dépit des aléas parfois générés par certains retards de développement.

Paul de Manfred

BSIC NET, VOTRE BANQUE PARTOUT AVEC VOUS



The smartphone screen shows the BSIC Net app interface. At the top, it displays the BSIC logo and the text 'BIENVENUE DANS VOTRE ESPACE CLIENT'. Below this, there are two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. A link 'Afficher le mot de passe' is visible below the password field. At the bottom of the screen, there is a 'SE CONNECTER' button.

- Consultations de soldes
- Consultations des transactions
- Virements Interbancaires
- Virements Bank to Wallet (Wallet to Bank) vers Orange Money et MTN Momo
- Règlements de factures CIE et SODECI
- Rechargements de votre carte VISA prépayée à partir de votre compte bancaire BSIC

NOS PARTENAIRES



Orange Money, MoMo, CIE, VISA, SODECI



BSIC NET



Google Play, App Store



■ Entretien – Directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

« NOTRE RÉSULTAT NET EST PASSÉ À PLUS DE 89 % »

Mamadou Pona, directeur général de BSIC Côte d'Ivoire, filiale de Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce, évoque pour nous les chiffres clés des trois dernières années, l'accompagnement des TPME, les solutions numériques innovantes, le financement du PND 2021-2025 et les perspectives pour 2024.

Pouvez-vous nous présenter la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) ainsi que sa filiale BSIC Côte d'Ivoire, dont vous êtes le directeur général ?

Mamadou Pona : La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) est une banque communautaire avec un capital de 750 millions d'euros qui émane de la Communauté des États de la CEN-SAD. Les actionnaires sont essentiellement des États, dont la Côte d'Ivoire. Elle est présente dans 14 pays en Afrique, dont sept pays de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Côte d'Ivoire. Les valeurs et la vision de notre Groupe bancaire sont la loyauté envers nous-mêmes et les clients, la responsabilité de nos choix et décisions, l'excellence dans la délivrance de nos prestations ainsi que l'engagement de satisfaire les besoins de nos clients et de demeurer un partenaire régional fiable en fournissant des services, des facilités et des solutions innovants et durables. La filiale de Côte d'Ivoire est en activité depuis janvier 2010 et totalise à ce jour 23 agences : 14 à Abidjan et 9 en province. Elle intervient dans tous les secteurs de l'économie nationale avec des produits et services bancaires diversifiés et adaptés aux besoins des particuliers, des professionnels, des PME, des grandes entreprises et des institutions. Nous intervenons dans tous les secteurs considérés comme prioritaires par l'État avec une capacité de syndication entre plusieurs filiales du Groupe.

Quelle a été l'évolution de vos chiffres clés de 2021 à 2023 ?

Ces trois dernières années, la banque a connu une bonne croissance dans son ensemble, avec une progression de plus de 62 % de son total bilan et de plus de 33 % du PNB, ainsi qu'une optimisation remarquable du coût du risque, qui a baissé de 42 % au 31 décembre 2023 par rapport à la même période sur 2022. Le point

culminant de cette évolution reste le résultat net, passé à plus de 89 %.

Les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) constituent plus de 90 % des entreprises de Côte d'Ivoire, contribuant au PIB à moins de 20 % et à 23 % de l'emploi formel. Comment BSIC Côte d'Ivoire les accompagne-t-elle ?

Les MPME sont généralement considérées comme l'épine dorsale de toute économie saine : elles stimulent la croissance, offrent des opportunités d'emploi et ouvrent de nouveaux marchés. Toutefois, si leur importance dans le développement économique est incontestable, elles affichent souvent des niveaux de risque élevés. En procédant à un examen de certains états financiers, on s'aperçoit qu'elles sont fragiles, notamment du point de vue financier. Nonobstant ces handicaps, BSIC Côte d'Ivoire accompagne les MPME dans leur développement en leur proposant une gamme de produits et de services adaptés tels que les Product Program, avec des financements par signature et/ou directs. BSIC Côte d'Ivoire les assiste pour élaborer leurs plans d'affaires, évaluer leur capacité à faire face à leurs engagements et à identifier les meilleures solutions de financement pour leurs projets de croissance et d'expansion. Pour consolider notre présence sur ce segment tout en mitigeant les risques afférents, BSIC Côte d'Ivoire a signé en 2023 une convention cadre avec le Fonds de solidarité africain (FSA) portant sur le partage de risque de perte finale. Cela augure de bonnes perspectives quant à l'amélioration soutenue de l'accès des MPME aux financements via notre guichet.

BSIC Côte d'Ivoire a décrété que 2024 serait l'année de la finance digitale. Quels projets numériques concrets avez-vous ?

En raison de l'évolution des comportements des



Mamadou Pona,
directeur général
de BSIC Côte d'Ivoire.

consommateurs et de la prépondérance des technologies numériques, la banque a observé une augmentation de la demande des clients pour des services bancaires numériques. Il s'agit donc d'un levier de croissance et de compétitivité qui permet d'atteindre de nouveaux segments de clients, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de renforcer la satisfaction client. La banque, qui reconnaît l'importance de l'innovation continue pour rester compétitive dans un environnement bancaire en constante évolution, met l'accent sur les solutions numériques. Ainsi, en complément de son système d'information, BSIC Côte d'Ivoire a investi dans le développement et l'amélioration d'applications mobiles conviviales offrant aux clients un accès facile à leurs comptes ainsi que des fonctionnalités de paiement numérique allant de la gestion de budget aux opérations bancaires comme les virements, paiements de factures ou demandes de prêts via une plate-forme sécurisée: BSIC Net. Des partenariats ont été tissés avec plusieurs opérateurs de téléphonie mobile et certains grands facturiers de la place. Il en est de même pour nos offres de cartes prépayées monétiques Mastercard « contactless » et Visa, qui sont une solution flexible, sécurisée et pratique pour la gestion des dépenses quotidiennes ou exceptionnelles. BSIC Côte d'Ivoire positionne ainsi la finance digitale au cœur de ses activités, offrant des solutions modernes et innovantes à ses clients tout en privilégiant une expérience riche et aboutie.

Comment BSIC Côte d'Ivoire accompagne-t-elle la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2021-2025 ?

BSIC Côte d'Ivoire accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre de son Plan national de développement

(PND) 2021-2025 de plusieurs manières. Elle fournit un financement direct à l'État à travers l'acquisition de titres, comme en témoigne la progression des encours sur effets publics à plus de 121 % ces trois dernières années, donc joue un rôle crucial dans la mise en œuvre des projets et initiatives inclus dans le PND, participant ainsi pleinement au développement économique et social du pays. BSIC Côte d'Ivoire accorde aussi des concours aux entreprises attributaires de commandes publiques à travers des engagements par signature et en trésorerie, contribuant au développement du tissu des PME-PMI qui interviennent dans la réalisation du PND.

Quelle est votre feuille de route pour 2024 et quelle stratégie comptez-vous déployer ?

Nous travaillons en 2024 à consolider les acquis des trois dernières années: maintenir la tendance haussière et bénéficiaire du résultat net, renforcer le niveau des fonds propres, dégager une marge plus importante en lien avec notre capacité de financement et consolider la maîtrise du coût du risque. Ces objectifs qualitatifs et quantitatifs nécessitent l'élargissement de la base clientèle – particuliers, professionnels et entreprises –, la mise en place d'une politique de diversification des emplois assortie d'une politique de crédit prudente, le développement des produits et prestations pour accroître la part des commissions dans le PNB, la poursuite de la modernisation de l'activité avec plusieurs produits digitaux, la présence auprès des États membres, dont la Côte d'Ivoire, pour des opérations sur le marché monétaire et le marché financier, et enfin le renforcement de notre engagement sociétal grâce à des initiatives RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

Propos recueillis par Anna de Neuville

SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2023

Ces trois dernières années, de 2021 à 2023, l'activité de la banque a connu une évolution générale remarquable se traduisant par une amélioration des principaux indicateurs de gestion, tant du côté du bilan que du compte de résultat.



Le **résultat net** bénéficiaire de la BSIC Côte d'Ivoire affiche une hausse de **89%**, dépassant ainsi l'objectif avec un **taux de réalisation de 134%** au 31 Décembre 2023.

■ Microfinance

IMF : UN STOCK D'ÉPARGNE DE PLUS 550 MILLIARDS DE FCFA EN 2023

En 2023, avec 46 institutions de microfinance (IMF), le marché ivoirien a capté un portefeuille de 2,3 millions de clients. L'ensemble du secteur s'emploie à relever le défi de se restructurer et de se professionnaliser grâce à la digitalisation.

Pour Cyrille Tanoé, président de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFDCI) qui regroupe toutes les institutions de microfinance (IMF), « l'un des principaux défis actuels du secteur de la microfinance est la digitalisation. En effet, avec la montée en puissance des technologies, l'inclusion financière s'est radicalement transformée au cours des deux dernières décennies. » Selon lui, la digitalisation est devenue une nécessité car les IMF sont confrontées à la concurrence des opérateurs de téléphonie mobile et autres nouveaux utilisateurs de la Fintech : « Nos institutions s'adaptent à ce nouveau contexte où la digitalisation semble être un élément essentiel pour la compétitivité des produits et services financiers. »

C'est en poursuivant cette ambition que depuis 2015, l'APSFDCI a entrepris une série d'actions visant à encourager ses membres à migrer progressivement vers la digitalisation de certains de leurs produits et services. En effet, l'association a organisé des ateliers avec les parties prenantes que sont les acteurs de la Fintech, les autorités de régulation et les IMF afin d'échanger autour de la problématique de la finance digitale et de lancer des plaidoyers auprès des autorités de régulation pour la prise en compte de la spécificité de la microfinance dans le processus de digitalisation des transactions via des projets comme « l'interopérabilité » initié par la BCEAO.

Ce besoin d'adaptation est d'autant plus indispensable que les performances des IMF n'ont cessé de croître ces dernières années. En effet, selon Sanogo Batéfégoué, directeur général adjoint de la DGTCP (Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique),

ce secteur financier est « en voie de relever les défis de sa restructuration et de sa professionnalisation au regard de ces indicateurs significatifs ». La DGTCP indique que la Côte d'Ivoire comptait 46 institutions de microfinance en 2023, contre 47 en 2022. Les IMF ont mobilisé en 2023 une épargne de 555,9 milliards de FCFA, contre 495,8 milliards l'année précédente, mais ont distribué davantage de crédits, soit 605,9 milliards de FCFA, contre 520,7 milliards en 2022. Enfin, elles ont capté 2,3 millions de clients en 2023, enregistrant une baisse par rapport aux 2,4 millions de 2022.

Louise Bibalou-Durand

La mésofinance mise sur les TPE-PME

Entre le secteur bancaire et celui de la microfinance a émergé la mésofinance, que certains qualifient de « troisième voie ». Des institutions financières comme la Compagnie financière africaine (COFINA), créée en 2014 et présente dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, se sont positionnées sur ce marché de niche.

Différentes des IMF, les institutions de mésofinance financent principalement les TPE-PME et les auto-entrepreneurs, dont les gérants ont rarement accès au financement bancaire alors qu'il est primordial pour le développement de leur entreprise. Un problème d'accès au financement dû au fait que les banques considèrent ces entreprises comme trop risquées, essentiellement en raison du manque de visibilité sur les projets à financer, de l'absence de business plan ainsi que d'insuffisance de fonds propres et de garanties.

Autres atouts de la mésofinance : la rapidité dans la mise à disposition des lignes de crédit, la simplicité dans la mise en œuvre des solutions proposées, et surtout des montants accordés supérieurs à ceux des IMF. De plus, au même titre que les IMF et les banques, les institutions de mésofinance offrent à leurs clients l'accès à l'autorisation de découvert, aux crédits d'urgence ou encore aux crédits à la consommation.

L.B.-D.

« NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR CONTRIBUÉ À L'INCLUSION FINANCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE »

En 10 ans de présence sur le marché ivoirien de la mésofinance, COFINA Côte d'Ivoire a prouvé la pertinence de ce modèle spécifiquement dédié au soutien des entrepreneurs ainsi que des micros, petites et moyennes entreprises.

COFINA Côte d'Ivoire célèbre cette année ses 10 ans d'existence. Quels défis avez-vous dû relever et que retenir de vos réalisations et chiffres clés ?

Sié Amed Touré: Effectivement, le Groupe COFINA célèbre sa première décennie dans le paysage financier ivoirien. En tant que précurseur de la mésofinance, les défis furent nombreux. Au début, la principale difficulté était de construire une base solide de clients et de partenaires. Nous devions, grâce au travail acharné de nos équipes, leur inspirer confiance, démontrer la valeur ajoutée de nos produits financiers adaptés aux besoins locaux et faire la preuve de la pertinence de notre modèle. Au fil des ans, pour mieux répondre aux besoins financiers des communautés ivoiriennes, nous avons mis l'accent sur la proximité en élargissant notre réseau d'agences dans la capitale et quelques villes stratégiques. Nous avons aussi développé des produits financiers innovants dédiés aux entrepreneurs, TPE et PME, contribuant ainsi au développement économique local.

COFINA Côte d'Ivoire comptabilise aujourd'hui plus de 80 000 clients depuis le démarrage. Les clients actuels sont gérés par plus de 400 collaborateurs, dont 50 % de femmes, déployés dans un réseau de 22 agences et 25 points de distribution à travers le pays. Avec plus de 42 000 projets d'entreprise financés depuis sa création, COFINA Côte d'Ivoire a injecté plus de 410 milliards de FCFA dans l'économie locale.

Comment COFINA Côte d'Ivoire a pu devenir leader de la mésofinance et se hisser dans le trio de tête des systèmes financiers décentralisés (SFD) en Côte d'Ivoire et en zone UEMOA ?

Le succès de notre institution panafricaine dans le financement des PME découle de notre approche centrée sur le client, de notre expertise en matière de services financiers adaptés aux besoins des entrepreneurs et de notre engagement en faveur de l'inclusion financière.

En investissant dans des technologies innovantes et en développant des produits financiers flexibles, nous avons pu répondre efficacement aux besoins de nos clients et gagner leur confiance. De plus, notre expansion stratégique nous a permis de consolider notre position de leader à Abidjan, et nous cherchons désormais à gagner des parts de marché à l'intérieur du pays.

Que pensez-vous de l'offensive des banques commerciales qui font de la microfinance une nouvelle niche pour accroître leur rentabilité ?

L'essor de la microfinance a été remarquable dans son rôle de soutien aux populations à faible revenu. L'entrée des banques commerciales dans ce domaine témoigne de la viabilité du marché de la microfinance et de son potentiel de rentabilité. Cela met également en exergue l'importance de la préservation de l'inclusion financière et de l'impact social. En ce qui nous concerne chez COFINA, cela nous conforte dans notre positionnement

Bio
Sié Amed Touré, ingénieur en finance titulaire d'un Executive Certificate en stratégie d'entreprise délivré par l'Institut des techniques bancaires avec FFIHEC Paris, est depuis fin 2022 directeur général de COFINA Côte d'Ivoire. Il fait ses premières armes de 2000 à 2008 dans la société OMNIFINANCE SA Côte d'Ivoire, y gravissant les échelons : d'abord contrôleur de gestion, il sera ensuite contrôleur financier assistant, puis successivement chef de service et sous-directeur du contrôle financier. Il rejoint ensuite BIAO Côte d'Ivoire jusqu'en 2011 comme chef du département Finances et Comptabilité. De 2012 à 2017, il fait bénéficier NSIA BANQUE Guinée de ses compétences aux postes de directeur administratif, financier et informatique puis de directeur général adjoint. Il intègre en 2018 le monde de la finance inclusive en tant que directeur général de COFINA Guinée, et ce jusqu'en mars 2021. Fort de cette expérience, il met son expertise au service de l'ensemble des filiales mésofinance en tant que directeur crédit et risque Groupe avant de rejoindre la filiale ivoirienne.

sur la mésofinance, ce « chaînon manquant » entre la banque classique et la microfinance.

En mars 2023, la CNPS et COFINA ont signé une convention pour l'enrôlement des travailleurs indépendants, qui constituent plus de 80 % de votre portefeuille. Ont-ils manifesté un intérêt pour les prestations offertes par la CNPS ?

Ce partenariat avec la CNPS revêt une grande importance, car il renforce notre engagement envers la protection sociale et le bien-être financier de nos clients, en particulier les travailleurs indépendants. En permettant leur enrôlement et la collecte de leurs cotisations, nous contribuons à améliorer leur accès à la sécurité sociale et à renforcer leur résilience financière. Nous avons constaté un intérêt croissant de nos clients pour les prestations offertes par la CNPS, ce qui démontre la pertinence de ce partenariat.

Qu'attendez-vous de la convention de financement de 16 millions d'euros signée en septembre 2023 entre le Groupe COFINA et la Banque européenne d'investissement (BEI) avec le concours du Fonds européen de développement durable plus (EFSD+) ?

La convention de financement avec la BEI et l'EFSD+ représente une opportunité significative pour le développement des PME-PMI ivoiriennes. Grâce à ces fonds, nous sommes en mesure d'élargir notre offre de services financiers aux entreprises en leur fournissant un accès accru au crédit et à d'autres formes de soutien financier. Nous accompagnons certains acteurs de la chaîne de valeur agricole dans la transformation de leur culture, notamment le cacao, l'anacarde et les cultures vivrières. Nous contribuons à l'amélioration de leur rendement en leur apportant des solutions qui facilitent l'autonomisation de leur chaîne de production. Notre objectif est de stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans le pays, renforçant ainsi le tissu économique local et contribuant au développement durable.

Et la convention de financement de 14 millions d'euros signée en janvier avec British International Investment ?

Cette convention de financement avec British International Investment ouvre aussi de nouvelles perspectives. Avec une quote-part de 30 % réservée aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes, ces fonds seront utilisés pour soutenir les PME-PMI. Nous nous attendons donc à un renforcement de leur accès à des crédits indispensables à leur croissance, ce qui contribuera à la création d'emplois et à la réduction des inégalités financières basées sur le genre tout en stimulant l'innovation, la compétitivité et la création de valeur ajoutée dans l'économie ivoirienne.



Sié Amed Touré,
directeur général
de COFINA
Côte d'Ivoire.

Comment ont évolué les agrégats financiers entre 2022 et 2023, et quelles sont les perspectives pour 2024 ?

Malgré la crise internationale de 2023 et les défis du secteur, nous connaissons ces trois dernières années une croissance moyenne solide et soutenue de 30 % de nos encours de crédit et des ressources clientèle. Nous sommes fiers d'avoir contribué à l'inclusion financière en Côte d'Ivoire et d'avoir soutenu la croissance des entrepreneurs ainsi que des micros, petites et moyennes entreprises.

Pour l'année 2024, nous visons à renforcer notre position sur le marché national en étendant notre présence à de nouvelles villes de l'intérieur. Nous continuerons à innover dans nos produits et services, à investir dans notre capital humain et à renforcer nos partenariats stratégiques pour soutenir la croissance économique et le développement durable dans la région.

Propos recueillis par Andju Ani

DEVENIR UNE BANQUE, OBJECTIF ULTIME DU PLAN CAP25 DE FIDELIS FINANCE

Pour répondre aux besoins de financement des particuliers, des entreprises et des États, Fidelis Finance Group déroule son Plan CAP25 qui inclut une cotation de son dernier emprunt obligataire à la BRVM, l'édification des sièges sociaux de Ouagadougou et Abidjan, la création de la société de microfinance AfriCred SA, et enfin le projet d'obtention du statut de banque.

Le 11 mars 2024 a eu lieu, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan, la première cotation de l'emprunt Fidelis Finance CAP25 - 7,00 % 2023-2028. Un processus enclenché en novembre 2023, lorsque Fidelis Finance a bouclé l'opération de lancement d'un emprunt obligataire de 15 milliards de FCFA pour concrétiser sa volonté de mobiliser des ressources locales dédiées au financement des entreprises de la sous-région, et ce, dans le contexte difficile d'une année 2023 marquée par une crise de liquidités. L'opération qui a été réalisée à 100 %, fut un grand succès puisque plus de 300 investisseurs y ont souscrit.

Pourquoi une entrée à la BRVM ?

L'introduction en bourse de l'emprunt CAP25 - 7,00 % 2023-2028 offre à tous les souscripteurs des possibilités de revente ou d'achat des titres cotés sur le marché financier. Sans cette introduction en bourse, le détenteur du titre aurait dû attendre cinq ans pour l'amortir. Cette opération permet également à Fidelis Finance

de renforcer sa notoriété auprès des acteurs et des investisseurs du marché financier. En effet, par cette démarche précédée de notations financières successives très positives, Fidelis Finance a rassuré les investisseurs sur la bonne qualité de sa signature. « *Nous nous engageons à ce que les titres soient rentables pour tous les acquéreurs, pour être à même de renouveler cette opération sur le marché en vue de contribuer davantage à notre dynamique de développement et de financement des besoins des PME dans la sous-région, car ces structures forment la colonne vertébrale de nos économies nationales. Nous nous sommes spécialisés dans l'accompagnement des PME pour créer de la valeur, de la richesse et des emplois durables* », appuie le Dr Abdoulaye K. Sory, administrateur et directeur général de Fidelis Finance.

CAP 25, une mutation à moyen terme

L'opération a reçu le nom de CAP25 en référence au plan stratégique de Fidelis Finance à l'horizon 2025, qui vise à atteindre des objectifs majeurs dont une levée de ressources sur le marché financier. Pour ce faire, l'établissement a dû se soumettre à des notations financières, celles du cabinet international Bloomfield, et, sur trois années consécutives, la société a obtenu de très bonnes notes, ce qui a rassuré le marché et a constitué une garantie suffisante.

L'autre objectif majeur était de renforcer les capacités opérationnelles de Fidelis Finance grâce à des projets structurants comme la construction de ses sièges à Ouagadougou et à Abidjan. Aujourd'hui, l'établissement s'est doté d'infrastructures modernes offrant des conditions d'accueil conformes aux standards du secteur bancaire et un environnement de travail confortable et sécurisé à ses salariés. Ces ouvrages, réalisés suivant



Le directeur général de la BRVM, Dr Edoh Kossi Amenou, et l'administrateur directeur général de Fidelis Finance Group, Dr Abdoulaye Sory, lors de la cérémonie de cotation de l'emprunt obligataire Fidelis Finance CAP25 - 7,00 % 2023-2028 le 11 mars 2024 à Abidjan.



Le Dr Abdoulaye K. Sory,
administrateur et
directeur général
de Fidelis Finance Group.

les normes internationales, sont conformes à l'ambition de la société de développer de nouveaux métiers. En effet, Fidelis Finance se prépare à évoluer vers un accroissement des produits à proposer à sa clientèle afin d'intervenir dans le domaine de l'activité bancaire dans toute sa plénitude.

Le troisième objectif du plan CAP25 était de créer une structure de microfinance. L'expérience de la Proposition Valeur Client menée ces dix dernières années a conduit Fidelis Finance au constat suivant : faute de structure adaptée, les besoins d'une partie de la clientèle ne pouvaient pas être pris en charge. Pour répondre à ces besoins Fidelis Finance a donc créé une filiale dénommée AfriCred SA avec un capital social de 500 millions. Complètement dédiée à la microfinance, AfriCred a démarré ses activités en juillet 2023 au Burkina Faso.

Cap sur un statut de banque universelle

L'objectif ultime du plan CAP25 est de faire évoluer Fidelis Finance de son statut d'établissement financier à caractère bancaire à celui de banque universelle. Cette transformation ne changera pas

la mission première de Fidelis Finance qui est de financer, grâce à des produits financiers adaptés, les besoins de croissance et de développement des PME dans ses pays d'implantation. Aujourd'hui, il existe pour Fidelis Finance d'énormes opportunités qu'un agrément de banque transformera en une compétitivité favorable au financement des besoins des PME à une échelle nettement plus grande.

En somme, au regard de toutes les opportunités offertes aux banques universelles de l'Union, une transformation de Fidelis Finance en banque universelle s'impose comme un développement logique. L'exercice du métier de la banque dans toute sa plénitude permettra à Fidelis Finance, spécialiste du financement des PME, de soutenir davantage les acteurs économiques, qu'ils soient privés ou publics. L'expérience acquise et les opportunités de mobilisation de ressources sur les marchés régionaux et internationaux pourront véritablement doper les activités et les performances de rentabilité de la nouvelle structure à mettre en place.

L'étape première vers la réalisation de cet objectif majeur a été franchie le 28 février 2024 par la décision des actionnaires de Fidelis Finance d'augmenter, pour la deuxième fois, le capital social de l'établissement de 14 à 21,5 milliards de

FCFA afin de compléter le dossier de demande d'agrément auprès des autorités monétaires de l'Union. C'est dire que le développement du groupe Fidelis Finance, fondé sur la vision claire de créer pour ses clients un bien-être économique et social, s'exécute au moyen de stratégies et de plans basés sur une résilience éprouvée et une agilité en phase avec son environnement en vue d'assurer une rentabilité durable aux capitaux investis.

Andju Ani



Le nouveau siège de Fidelis Finance
au cœur de Ouagadougou au Burkina Faso.

PRÈS DE 600 MILLIARDS DE FCFA DE CA EN 2023

Au premier trimestre 2024, les données provisoires du secteur des assurances affichent un chiffre d'affaires (CA) d'environ 600 milliards de FCFA pour l'année 2023. Deux sociétés dominent le marché : SUNU Assurances Vie, avec une croissance de 15,2%, et Sanlam IARD, en progression de 10%.

Pour l'exercice 2023, le CA global du marché ivoirien des assurances a une fois encore confirmé son leadership sur les 14 pays⁽¹⁾ membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA). Estimé à près de 600 milliards de FCFA (environ 1 milliard de dollars), il est en hausse de 15,1% par rapport à 2022. Cette performance conforte donc la première place de la Côte d'Ivoire, loin devant le Cameroun, le Sénégal et le Gabon. Selon le secrétariat général de l'ASACI (Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire), ce marché compte 35 compagnies, dont 12 sociétés vie et 23 sociétés IARD (incendie, accidents et risques divers), auxquelles s'ajoutent 321 courtiers ou sociétés de courtage, 8 réassureurs ainsi que des bureaux ou représentations de réassureurs internationaux, et enfin 12 gestionnaires de fonds de santé.

Toujours selon l'ASACI, cette performance a été rendue possible par l'environnement économique favorable du pays, notamment son taux de croissance robuste de 6,9% en 2023 conforté par une stabilité politique et une série d'investissements stratégiques engagés par le gouvernement dans les secteurs majeurs que sont l'industrie des hydrocarbures avec le gisement Baleine et les infrastructures avec la construction et la rénovation

La branche IARD représente 349,24 milliards de FCFA de CA, soit une croissance de 17,3% par rapport à 2022.

des stades pour la 34^e Coupe d'Afrique des Nations. Dans ce CA, la branche IARD représente 349,24 milliards de FCFA, soit une croissance de 17,3% par rapport à l'année précédente. Elle est majoritairement soutenue par 3 produits – assurance automobile, assurance maladie, assurance incendie & autres dommages aux biens – qui concentrent 78,5% de son CA. S'agissant de la branche vie, elle a enregistré un CA de 250,53 milliards de FCFA, soit une augmenta-

tion de 12,1% par rapport à 2022, grâce notamment à trois produits majeurs : les contrats d'épargne, les contrats mixtes et les contrats de prévoyance décès, qui représentent 87,7% du total.

Digitalisation des attestations d'assurance automobile

Dans la branche IARD, un trio de compagnies se partage le podium. En première position, Sanlam enregistre un CA de 66 milliards de FCFA, soit une progression de 10%. Il est suivi de Génération Nouvelle d'Assurances (GNA) avec 41 milliards de FCFA. À la troisième place figure Allianz avec un CA de 38 milliards, en hausse de 13,9%. En quatrième position arrive SUNU, dont les primes atteignent 28,8 milliards de FCFA, soit une progression de 26%. Un CA de 27 milliards de FCFA permet à Axa de compléter ce top 5.

Quant à la branche vie, SUNU y est leader avec un CA de 73,6 milliards de FCFA, en progression de 15,2%, devant NSIA Vie et ses 46 milliards de FCFA pour une progression de 12,9%. En troisième position, Allianz Vie progresse de 4,8% pour un CA de 34,6 milliards de FCFA, devançant son futur partenaire Sanlam Vie, en hausse de 11,2% pour un CA de 32 milliards de FCFA.

Autre fait notable, l'année 2023 marque la mise en place de deux innovations : l'instauration de la digitalisation des attestations d'assurance automobile et de la carte brune CEDEAO destinée à garantir aux victimes d'accidents de la circulation une indemnisation équitable des dommages causés par des automobilistes en provenance d'autres États membres de la CEDEAO en visite sur leur territoire. À noter également, la poursuite des pourparlers entre l'ASACI et l'Association des cliniques privées du pays ainsi que l'adoption de la loi sur l'exercice de la médecine instaurant une obligation d'assurance pour les cliniques privées.

Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

Aveni-Re, votre réassureur de proximité

POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

SIÈGE SOCIAL



Abidjan
Côte d'Ivoire

BUREAUX RÉGIONAUX



Tunis
Tunisie



Dakar
Sénégal



Douala
Cameroun

AVENI-RE SE PLIE AU PROCESSUS DE NOTATION ET DE RATING

La compagnie de réassurance AVENI-RE a su se réinventer malgré le contexte socioéconomique difficile et la forte concurrence. Elle renforce sa gouvernance et, avec l'ouverture de nouveaux bureaux de représentation, elle mise sur la proximité avec ses partenaires.

Première société de réassurance avec des capitaux privés des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, AVENI-RE a été créée le 25 octobre 2004 à l'initiative de Monsieur Seybatou Aw qui a su fédérer plusieurs compagnies d'assurances et de réassurances africaines et des cadres de l'industrie financière. Au bout de vingt ans d'existence, la compagnie a opéré un renforcement de sa gouvernance. *« Il faut un effort constant de conformité aux règles de notre époque pour nous adapter aux exigences des réassureurs internationaux. Il est donc très important de renforcer la gouvernance pour être sûr que la compagnie soit bien encadrée, bien structurée. Je dirais principalement qu'il faut se conformer aux standards internationaux tout en rassurant les actionnaires sur notre bonne gestion »*, explique son actuel PDG Seybatou Aw.

Par ailleurs, dans l'optique de poursuivre son développement à l'international et de renforcer sa compétitivité, AVENI-RE compte se plier au processus de notation. Sachant que de la notation financière est un indicateur majeur qui permet aux investisseurs d'évaluer la santé d'une entreprise et qui permet, le cas échéant, de capter de nouvelles niches d'affaires, AVENI-RE a déjà entamé le processus de notation financière avec Bloomfield et l'agence de notation africaine GCR Ratings. *« Le processus de rating est enclenché et, en 2024, on devrait obtenir une double notation financière venant de la part de chacune de ces agences »*, indique M Seybatou Aw. Ajoutons qu'au rang des différents chantiers prioritaires de la compagnie figure aussi l'ouverture de bureaux de représentation en Afrique de l'Est et australe. *« Nous pensons pouvoir nous implanter en l'Afrique de l'Est en 2024, et en Afrique australe à l'horizon 2025-2026 »*, précise le PDG.

En outre, avec le développement de ses activités, AVENI-RE a étendu sa zone de couverture à l'ensemble de l'Afrique, au Moyen Orient et à l'Asie. En effet,

cette compagnie de réassurance dispose d'atouts non négligeables qui tiennent notamment à la diversité de son actionnariat composé de compagnies d'assurance et de réassurance de renommée internationale contribuant de façon significative à la constitution du portefeuille et à sa pérennité. Ils tiennent aussi à la qualité des membres de son conseil d'administration composé de professionnels de l'assurance et de la réassurance,

Seybatou Aw, lauréat du Prix du manager social 2023

Seybatou Aw, PDG d'AVENI-RE, a été distingué le 1^{er} décembre du Prix Marcel Zadi Kessy du manager social 2023 des RH Awards, une reconnaissance de son parcours et de sa contribution à l'industrie de la réassurance. Cette distinction honore non seulement son leadership efficace mais aussi son approche sociale et éthique du business. Elle rappelle qu'il a joué un rôle clé dans l'établissement d'AVENI-RE en tant que premier groupe de réassurance privée dans la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurances), une région qui comprend 14 pays d'Afrique francophone.

Le titre de « manager social » reflète l'engagement de Seybatou Aw en faveur d'une gestion qui va au-delà des bénéfices économiques. Il incarne une approche du business profondément enracinée dans les valeurs africaines que sont la responsabilité sociale, le respect de la communauté et la durabilité. Ces valeurs se manifestent dans la façon dont AVENI-RE opère, mettant l'accent sur le développement à long terme de l'écosystème de la réassurance en Afrique plutôt que sur les gains à court terme.

Rappelons aussi qu'African Avenir Foundation, créée par Seybatou Aw, s'est impliquée ces dix dernières années à Waladé, son village natal dans le département de Podor (région de Saint-Louis), au Sénégal. Elle a œuvré dans la régénération et la défense des écosystèmes naturels ou encore dans la mise en valeur du fleuve de Waladé grâce à une série d'activités avicoles, avec le soutien financier à la fois de l'Union européenne (UE) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

L.B.-D.



**Aveni-Re,
votre réassureur
de proximité**



**Aveni-Re,
Professionalisme et
respect des engagements**



www.aveni-re.com



Aveni-Re, votre réassureur de proximité

**POUR UNE MEILLEURE
COUVERTURE DE VOS
RISQUES**

SIÈGE SOCIAL

Abidjan

Côte d'ivoire



BUREAUX RÉGIONAUX



Tunis
Tunisie



Dakar
Sénégal



Douala
Cameroun

à une équipe dirigeante pluridisciplinaire de grande expérience ayant une parfaite connaissance des marchés, à l'importance de ses fonds propres autorisant une rétention appréciable et une célérité dans le paiement des sinistres, à des partenaires de qualité en matière de rétrocession, et enfin à son siège social situé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, qui présente l'avantage d'être le pôle économique et financier le plus dynamique d'Afrique francophone au sud du Sahara : les émissions des sociétés d'assurances y représentent environ 30 % du chiffre d'affaires de la zone CIMA. De ce fait, AVENI-RE bénéficie d'une proximité avec ses plus grands pourvoyeurs d'affaires. De plus, idéalement positionné entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, ce hub permet de se déplacer en quelques heures et à moindre coût auprès de tous les partenaires de la société.

De surcroît, dans sa stratégie d'accompagnement et d'assistance technique, AVENI-RE dispense des séminaires à l'attention des compagnies d'assurance du marché. Pour 2024, son calendrier très étoffé de formations dans les pays de la zone CIMA prévoit d'aborder des thèmes variés à l'endroit des partenaires ivoiriens, congolais, burkinabè, guinéens et camerounais. « Au mois de février 2024, les formateurs d'AVENI-RE ont animé une session sur le transport, une autre en mars sur le Takaful Niche Market et en avril, les auditeurs ont été instruits sur la gestion des risques. Pour ce qui est du mois de mai, AVENI-RE a donné un coup d'accélérateur avec trois sessions : la première a porté sur les principes de la réassurance, la deuxième sur le transport et la troisième sur la méthodologie d'analyse et de gestion des risques », souligne le dirigeant. Les sessions du mois de juin ont été respectivement consacrées aux thèmes de la marine cargo, de l'assurance incendie, des risques technologiques et des TRE, et celle du mois de juillet aux risques techniques et à la gestion des sinistres. En septembre, deux sessions seront dédiées à la perte d'exploitation.

Enfin, le programme d'assistance technique et commerciale sera maintenu pour les années à venir et s'articulera autour de l'assistance technique multiforme aux cédantes grâce à la réactivité face aux offres de placement, aux visites

de risques, aux visites commerciales dans les zones CIMA, Maghreb et hors CIMA Afrique, et enfin à la cadence des règlements de sinistres, argument qui reste concurrentiel. Ces actions commerciales visent une progression du chiffre d'affaires de 10 % malgré la forte concurrence.

Louise Bibalou-Durand



Seybatou Aw,
président directeur général d'AVENI-RE.

« AVEC L'OFFRE MONAPPUI, NOUS VOULONS RENDRE L'ASSURANCE VIE ACCESSIBLE À TOUS »

Leader sur la branche vie, SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, que dirige Gildas N'Zouba, conforte sa part de marché en 2023 : elle s'établit à 29,4 %, contre 28,4 % en 2022.

Le CA 2023 du marché ivoirien des assurances s'élève à plus de 600 milliards de FCFA, soit une hausse de 15,1 % par rapport au CA de 2022. Le marché ivoirien compte 34 compagnies d'assurance, dont 12 en assurance Vie, domaine où SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire est leader. Quelles sont la position et les perspectives de développement de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire ?

Gildas N'Zouba : Le marché de l'assurance en Côte d'Ivoire connaît effectivement une croissance remarquable ces dernières années, tant en Vie qu'en IARD, et maintenir une position de leader dans un environnement aussi concurrentiel est un véritable challenge. SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire s'y attelle en continuant à travailler sur ses fondamentaux : un réseau de distribution diversifié, des innovations en matière de services aux clients et au niveau des produits, et enfin le strict respect de ses engagements. Grâce à l'implication et au professionnalisme des équipes de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, nous pensons pouvoir continuer à connaître de la croissance en 2024 et au-delà.

Sachant que votre part de marché s'élevait à 29,38 % en 2021, et dans la mesure où vous ne cessez d'améliorer votre offre de services et de conforter votre position de leader, avez-vous gagné des points en 2022 et 2023 ? Qu'avez-vous prévu en 2024 pour vos clients ?

Notre part de marché est stable aux alentours de 29 % depuis plus de 3 ans maintenant, avec un gain d'un point : nous sommes passé de 28,4 % à 29,4 % entre 2022 et 2023. Afin de nous y maintenir malgré la concurrence accrue, nous comptons poursuivre l'amélioration de nos services en mettant à la disposition de nos clients encore plus de solutions leur permettant de gérer leurs contrats à distance. Après le numéro court 1363 lancé il y a maintenant 3 ans, nous poursuivons avec notre application mobile MySUNU,

dont nous comptons enrichir les fonctionnalités pour autonomiser au maximum nos clients. En matière de produits, nous travaillons également à proposer des couvertures mieux adaptées aux réalités de nos clients et de leurs familles en mettant l'accent sur les services additionnels dont nous pouvons les faire bénéficier.

Bio

Gildas N'Zouba, qui cumule à ce jour près de vingt années d'expérience dans le secteur de l'assurance, est depuis mai 2021 directeur général de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire. Il est également directeur de la zone Côte d'Ivoire, tout en assumant parallèlement depuis janvier 2021 les responsabilités de président du conseil d'administration de SUNU Business Côte d'Ivoire GIE.

Titulaire d'un master II en assurance et gestion des risques de l'École nationale d'assurance de Paris ainsi que d'un Executive MBA de HEC Paris, il est aussi diplômé en actuariat du Conservatoire national des arts et métiers en France.

Il débute sa carrière en avril 2005, comme consultant en stratégie et organisation puis rejoint le bureau parisien de Mercer deux ans plus tard comme consultant senior associé sur la « practice Health and Benefits ». En 2010, c'est comme directeur central qu'il officie pour le compte de l'Union des Assurances du Gabon-Vie (UAG-Vie, membre du Groupe SUNU). De 2014 à 2016, il rejoint le Groupe Ogar comme directeur général d'Ogar assurances Togo et au terme de cette expérience, il retrouve le Groupe SUNU chez SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, d'abord comme directeur central opérationnel, puis directeur général adjoint. Cumulativement à ses fonctions de directeur général adjoint, il est également nommé directeur du Programme de transformation digitale des activités d'assurances du Groupe SUNU, rôle assumé de janvier 2018 à décembre 2020.

Depuis mai 2021, il occupe les fonctions de directeur général de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire. À la tête de la première société d'assurance Vie du marché ivoirien et de la zone CIMA (14 pays d'Afrique francophone des zones UEMOA et CEMAC), il est attendu qu'il apporte le leadership nécessaire à la poursuite de la transformation de la société afin d'en accélérer la croissance.

Cela se traduira par des offres intégrant des garanties d'assurance innovantes ainsi que des services digitaux pouvant faciliter la vie de nos assurés. Enfin, nous comptons renforcer et développer nos partenariats, notamment avec les institutions de services financiers et les acteurs de la Fintech pour rendre nos produits encore plus accessibles à tous.

Dans votre volonté d'innover, vous avez lancé courant 2023 l'offre MonAppui. Quels en sont les contours et quel est l'impact social pour la population ivoirienne ? Avec l'offre MonAppui, nous avons pour ambition d'offrir à tous des solutions d'assurance Vie complètes et abordables. Vous noterez que cette offre permet d'épargner à court terme, tout en bénéficiant de couvertures donnant la possibilité de prendre en charge des funérailles et en ayant des forfaits en cas d'hospitalisation et de consultations médicales. Avec cette offre unique, nous visons véritablement à rendre l'assurance Vie accessible à tous. Ce produit est embarqué dans la campagne nationale d'éducation à l'assurance que nous menons depuis quelques années pour vulgariser l'assurance Vie.

Vous avez été supporter de la CAN sur les réseaux sociaux, où vous émettiez des pronostics des matchs en donnant aux parieurs la possibilité de remporter des lots. Cette démarche permet-elle de rapprocher la marque SUNU Assurances du grand public et quelles en sont les retombées ?

La CAN 2023 a été un événement majeur de l'année, qui a mis la Côte d'Ivoire et les Ivoiriens au centre de l'Afrique pendant plus de 4 semaines. La ferveur qui

« Nous comptons développer nos partenariats notamment avec les institutions de services financiers et les acteurs de la Fintech. »

a animé les populations et le parcours des Éléphants ont été particulièrement enthousiasmants. SUNU Assurances ne pouvait rester en marge de cette belle fête du sport panafricain qui est en accord avec ses valeurs. C'est pourquoi nous avons souhaité faire participer nos clients et notre personnel à notre manière.



Gildas N'Zouba,
directeur général de
SUNU Assurances Vie
Côte d'Ivoire

HUG TIADJI

Au registre des actions citoyennes en Côte d'Ivoire, dans quels secteurs le groupe SUNU s'est-il mobilisé en 2023 et, en 2024, quels seront les secteurs qui bénéficieront de vos actions ?

Nous restons engagés dans les domaines du sport, de la santé, de l'environnement, de la culture et de l'éducation. Sur ces deux derniers domaines, nos activités vont se densifier en 2024, avec notamment un accompagnement qui se poursuit pour l'art contemporain et la littérature par le biais de la Grande Dictée nationale s'agissant de la culture et, s'agissant de l'éducation, le renforcement d'initiatives à la fois pour le monde enseignant et pour les apprenants. Notre implication dans ces domaines revêt pour nous un caractère essentiel afin de concrétiser notre volonté d'accompagner les communautés au sein desquelles nous déployons nos activités.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« CLIC@UTO EST UN PRODUIT D'AVENIR »

Kadiatou Dembélé, directrice générale adjointe de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, confirme les performances de cette compagnie qui se positionne en 4^e place du top 5 depuis 2023. Elle détaille par ailleurs tous les avantages de l'assurance automobile digitale.

Quelle est votre analyse de l'évolution du chiffre d'affaires (CA) de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire en 2023 par rapport à 2022, où vous aviez réalisé un CA de 23,759 milliards de FCFA ? La tendance haussière qui a caractérisé votre compagnie ces dernières années est-elle toujours de mise ?

Kadiatou Dembélé : SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, filiale du Groupe SUNU, reste en phase avec le dynamisme du secteur de l'assurance en Côte d'Ivoire, pays leader de la zone CIMA. Nous avons amélioré notre performance avec une croissance d'environ 26 % du chiffre d'affaires entre 2022 et 2023. La branche IARD reste dominée par l'assurance automobile, qui a été propulsée par l'accès aux souscriptions des polices via le digital. SUNU Assurances avait déjà ce projet dans son processus global de digitalisation, et a donc créé l'application téléchargeable MySUNU qui permet

de souscrire ou de renouveler son assurance sans se déplacer.

Sur votre positionnement et votre part de marché, quelles évolutions ont été observées ces deux dernières années ?

Nous étions déjà dans le top 5 du classement des assurances IARD en Côte d'Ivoire et, entre 2022 et 2023, nous passons de la 5^e à la 4^e place. La couverture du territoire ivoirien s'est renforcée, ainsi que l'accessibilité à nos services, avec la mise en place d'un centre de relation client dédié, joignable au 1363. SUNU Assurances est un acteur clé du marché ivoirien. À ce jour, nous sommes résolument engagés à offrir au marché des solutions d'assurance confortables, digitales et adaptées aux besoins évolutifs des populations et des entreprises.

Bio

Kadiatou Dembélé, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en actuariat de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire et d'un BAC+5 de l'École supérieure de la Banque (ITB) de Paris, en France, est directrice générale adjointe de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire depuis juin 2023.

Elle commence sa carrière en 2006, comme actuaire chez AXA Vie Côte d'Ivoire (devenu SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire), membre du comité de direction, elle assure également l'assistance technique à AXA Vie Cameroun et AXA Vie Gabon. De 2010 à 2017, elle met ses compétences au service du groupe CFOA/AMSA, en tant que directrice technique groupe en charge des assurances-vie. En 2014, à tout juste 33 ans, elle est cooptée pour siéger au conseil d'administration de AMSA Assurances Vie Sénégal et comme membre du comité d'audit.

En parallèle, elle s'inscrit à l'École supérieure de la Banque (ex- CFPB) en France et obtient son diplôme ITB en 2014 en étant Major de sa promotion. En 2019, elle réintègre le groupe SUNU qui ne l'a jamais vraiment quitté, en tant que responsable du courtage, de la bancassurance et des grands comptes pour SUNU Services. Après une année réussie à cette fonction à forte dominance commerciale, elle est nommée directrice du développement commercial Groupe en 2021. Elle se consacre alors à nouer et renforcer les partenariats internationaux du groupe tout en assistant les 27 filiales d'assurance du groupe sur tous les sujets de développement commercial.

Nommée il y a un an, en tant que directrice générale adjointe de SUNU Assurances IARD CI, cette passionnée de formule 1, est résolue à contribuer à la poursuite des bonnes performances enregistrées par la société depuis quelques années.

Vous avez lancé en 2023 une assurance automobile digitale dénommée Clic@uto. Quelles sont ses particularités ? Ce nouveau produit digital a-t-il rencontré le succès escompté ?

Clic@uto, c'est l'assurance automobile digitale accessible en quelques clics. Cette nouvelle offre permet de souscrire à tout moment, en ligne, sans avoir besoin de se déplacer. C'est sécurisé, simple et entièrement digital. Il suffit de télécharger l'application MySUNU sur Play store ou Apple store et de suivre les instructions. Cette formule donne une totale autonomie aux utilisateurs qui choisissent leurs options d'assurance. Les premiers retours clients sont assez satisfaisants, mais l'amélioration de l'offre ainsi que sa promotion continuent. C'est un produit d'avenir.

Étant à l'avant-garde des préoccupations de vos clients désireux de disposer de produits adaptés à leur mode de vie, qu'avez-vous prévu pour eux en 2024 ?

«Avec le départ de feu le président M. Dione, le pari est de poursuivre son œuvre et sa vision qui sont de bâtir un groupe panafricain de référence.»

Pour le marché ivoirien, les produits automobile et santé sont les assurances les plus connues, au point d'ailleurs que l'assurance en général est parfois uniquement assimilée à eux. Pourtant, de nombreuses autres solutions d'assurance sont disponibles et parfaitement adaptées à l'évolution des sociétés d'aujourd'hui. SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire a bien intégré ce paramètre et prévoit de mettre très prochainement à la disposition du marché ivoirien une offre d'assurance inédite. Ce produit est adapté aux nouvelles habitudes de consommation et va considérablement améliorer la vie des ménages ivoiriens.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2024 ?

Nous pensons que la digitalisation, l'innovation et l'agilité sont des éléments clés pour mieux satisfaire les clients. C'est notre priorité à SUNU Assurances depuis plusieurs années. Pour 2024, SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire sera encore plus orienté client, au centre de tout.

Comment a été ressenti au sein du Groupe SUNU, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, le décès tragique survenu en 2023 de M. Pathé Dione, fondateur et président du Groupe SUNU ? Que reprenez-vous de l'héritage économique laissé par ce monument de la finance africaine ?

Le départ de feu le président M. Pathé Dione nous a profondément affectés, nous, ses collaborateurs. Toutefois, le pari a été pris de poursuivre son œuvre et sa vision qui sont de bâtir un groupe panafricain de services financiers de référence pour les Africains et par les Africains, avec un niveau de professionnalisme exceptionnel. Son héritage reste marqué par sa volonté de mettre en place un groupe pérenne, leader et remarquable tant par la qualité des services offerts que par le

respect des engagements vis-à-vis des clients. Au niveau humain, je retiens qu'il était attaché aux questions liées à l'égalité entre les genres en faisant confiance aux femmes pour tenir des postes à responsabilités au sein du groupe. Ma nomination au poste de directrice générale adjointe de la filiale dommages de Côte d'Ivoire, l'un des plus gros marchés, en est une parfaite illustration. J'espère vivement continuer à lui rendre hommage en poursuivant sa belle œuvre.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



Kadiatou Dembélé,
directrice générale
adjointe de SUNU
Assurances IARD
Côte d'Ivoire.

OBJECTIF 2024 : UNE PRODUCTION DE 55 TONNES D'OR

En une décennie, la Côte d'Ivoire a multiplié par quatre sa production d'or brut. Cette embellie se traduit aussi par un boom de l'employabilité, soit plus de 20 000 emplois permanents, et l'ambition d'en créer plus du double à l'horizon 2030.

Autrefois classée parmi les pays pauvres en ressources minières du fait de l'insuffisance de l'exploration, la Côte d'Ivoire est dorénavant considérée comme un pays minier prometteur. En effet, l'ouverture de nombreuses mines depuis quelques années constitue pour le leader mondial de production de cacao l'opportunité de diversifier davantage son économie. Dorénavant, en plus des hydrocarbures récemment découverts, l'économie ivoirienne pourrait avoir une filière minière dynamique. Venu prendre part, le 12 mai 2023 à Abidjan, à la signature de la convention collective sectorielle mines et carrières entre le Groupement professionnel des mineurs de Côte d'Ivoire (GPMCI) et la Fédération ivoirienne des syndicats des mines, métaux, carrières et connexes (Fismeca), le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie Mamadou Sangafowa Coulibaly a évoqué les perspectives minières de son pays. Il a confirmé que ce secteur était en croissance depuis l'adoption du code minier en 2014, ajoutant que les demandes d'exploitation minière avaient connu une hausse notable. « *Aujourd'hui, nous avons 174 permis attribués sur la période 2015-2022, dont 93 % sont pour l'or, qui reste le minéral le plus recherché dans notre pays. La production d'or brut est passée en 10 ans de 13 tonnes en 2012 à 48 tonnes en 2022, et les perspectives sont bonnes. Pour cette année 2023, nous attendons 50 tonnes, et 55 tonnes pour l'année 2024* », a précisé le ministre. Il a aussi encouragé le patronat minier à respecter les termes de la convention collective sectorielle qui venait d'être signée entre le GPMCI et la Fismeca, et à maintenir les conditions d'une collaboration harmonieuse avec les salariés. En outre, Mamadou Sangafowa Coulibaly a rappelé les dispositions de cette convention, « *qui prévoit l'exigence du respect de la promotion et la valorisation*

« 174 permis ont été attribués sur la période 2015-2022. »

des compétences locales en priorisant l'embauche des travailleurs nationaux et en leur favorisant l'accès à des postes de responsabilité ».

Également présent à la signature de cette convention collective, son collègue Adama Kamara, en charge de l'Emploi et de la Protection sociale, a indiqué : « *Cet acte va améliorer les performances des entreprises du secteur minier.* » Selon lui, ce secteur a en effet atteint

un niveau de maturité suffisant, et son gouvernement « *a fait du développement du secteur minier l'une de ses priorités* ». Le président

du GPMCI Jean-Claude Diplo confirme cette évolution du secteur minier : « *Notre secteur grandit vite, car ce sont plus de 20 000 emplois permanents que nous revendiquons actuellement. Et dans nos projections, nous avons l'ambition d'en créer environ 30 000 à l'horizon 2030.* »

Paul de Manfred

Montée en puissance des acteurs miniers

En 2022, l'or ivoirien était exploité par 8 mines, et deux mines industrielles étaient en construction. Le secteur est essentiellement représenté par des sociétés canadiennes – Barrick Gold, Endeavour Mining, Afrique Gold – et par l'australien Perseus Mining. Si, en 2022, le secteur minier ne représentait que 3 % du PIB, les autorités ivoiriennes ont pu le porter à 5 % en 2023, et ont l'intention de le hisser à 6 % en 2025. Cette même année 2022, le chiffre d'affaires de l'ensemble des compagnies s'est élevé à 1 269 milliards de FCFA, représentant 250 milliards de FCFA de recettes fiscales et un investissement de 241 milliards de FCFA. En 2023, le secteur minier recensait 41 projets miniers : 5 de métaux en production – tantale, cobalt, nickel et lithium – et 36 aurifères en cours de développement.

P. de M.

Partenaire de développement de la Côte d'Ivoire

1

mine en opération

1 mine en opération à Ity
1 mine en construction à Lafigué
1 projet en développement à Tanda

1 000
employés

dont 94% d'Ivoiriens
et 11% de femmes

400

entreprises Ivoiriennes

collaborent avec Endeavour

63%

d'achats locaux

en Côte d'Ivoire

13

projets sociaux

ménés par la Fondation Endeavour
dans l'éducation, la santé
et la protection de l'environnement

500

**personnes alphabétisées
et 150 jeunes formés**

issus des communautés locales
formés à des métiers techniques

2

**milliards de FCFA
de contribution**

au fond du Comité de Développement
Minier local du complexe minier d'Ity

52

**milliards de FCFA
de contribution économique**

(taxes, impôts et royalties) à l'Etat Ivoiriens

40

**hectares de terres
protégées**

en 2023



« NOS OPÉRATIONS MINIÈRES SONT DE PUISSANTS LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE »

Laetitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, rappelle la position stratégique du complexe minier d'Ity, qui a contribué à environ 18% des 50 tonnes d'or produites en Côte d'Ivoire en 2023.

Le groupe Endeavour Mining a présenté le 27 mars dernier ses résultats financiers de 2023. Quelle a été votre contribution économique en Afrique de l'Ouest, et particulièrement en Côte d'Ivoire ?

Laetitia Gadegbeku-Ouattara : En 2023, Endeavour Mining a versé 556 milliards de FCFA au titre des impôts et taxes au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire et au Sénégal, les trois pays d'activité de notre groupe. En Côte d'Ivoire, notre contribution au budget de l'État s'est élevée en 2023 à 118 milliards de FCFA, soit plus du double du montant versé à l'État ivoirien en 2022, au titre des impôts, des redevances minières et des taxes.

Endeavour Mining a quatre mines en activité en Afrique de l'Ouest. La mine d'Ity, en Côte d'Ivoire, revêt une importance particulière pour le groupe ainsi que pour le secteur minier ivoirien. Quelles ont été les retombées socio-économiques de cette mine pour le pays en 2023 ?

Le complexe minier d'Ity, rappelons-le, comprend nos permis minières d'exploitation d'Ity, de Daapleu et de Floleu, d'où l'appellation de complexe minier. Ity occupe une place stratégique dans le portefeuille d'Endeavour Mining, et c'est également la deuxième plus grande mine d'or du pays en termes de production. En 2023, la mine d'Ity, qui emploie directement 743 salariés dont 95 % d'Ivoiriens et 13 % de femmes, a produit 9,1 tonnes d'or, contribuant ainsi à environ 18 % des 50 tonnes d'or produites en Côte d'Ivoire en 2023. Notre contribution est également sociale, notamment à travers la mise en place de projets pour nos communautés hôtes dans la région. Au total, ce sont plus de 3 milliards de FCFA qui ont été mobilisés en 2023 dans des initiatives concrètes comme l'éducation, la santé ou encore l'accès à l'eau et à l'électricité.

Votre groupe a annoncé que la future mine de Lafigué, à Dabakala, au centre-nord de la Côte d'Ivoire, entrera en production au 2^e trimestre 2024, en avance sur le calendrier et conformément au budget. Avez-vous déjà

initié des actions de développement durable au profit des communautés locales ?

La construction de notre future mine de Lafigué, dans le département de Dabakala, région du Hambol, est bien avancée. Nous avons entamé, dès le début de la construction, plusieurs actions de développement au profit des communautés locales. Par exemple, le projet « employabilité et entrepreneuriat » initié par Endeavour Mining et porté par la Fondation Endeavour a permis l'alphabétisation de 500 personnes et la formation professionnelle de 150 jeunes à des métiers techniques tels que la soudure, l'électricité ou encore la menuiserie. Toutes les personnes alphabétisées ainsi que les jeunes formés sont des ressortissants des villages riverains de la mine de Lafigué. Ces actions ont été réalisées en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, ainsi que le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Les

Endeavour Mining, pionnier du contenu local en Afrique de l'Ouest

Depuis cinq ans, Endeavour Mining a mis en place une stratégie de contenu local pionnière et ambitieuse dans ses pays d'activité. Définissant le « contenu local » comme l'approvisionnement en biens et services par des fournisseurs locaux et la création d'emplois qui en résulte, le groupe minier se distingue par son approche inclusive. « Créer de la valeur dans les pays où nous opérons fait partie de notre responsabilité, et cela se traduit notamment dans un groupe comme le nôtre par le développement d'une chaîne d'approvisionnement locale et l'accompagnement des fournisseurs issus de nos communautés hôtes », explique Laetitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire, Endeavour Mining collabore aujourd'hui avec plus de 300 fournisseurs locaux et nationaux, ce qui représente plus de 60% des achats du groupe dans le pays.

L.B-D

150 jeunes viennent de terminer leur formation. Soixante-cinq d'entre eux, soit 44 % de l'effectif, ont déjà trouvé un emploi dans les entreprises sous-traitantes d'Endeavour Mining à Lafigué. C'est un exemple parmi d'autres de notre engagement à créer de la valeur durable dans nos pays d'activité.

En 2023, quel est le bilan de vos initiatives de développement durable en Côte d'Ivoire et quels sont vos projets phares de 2024 ?

Chez Endeavour Mining, la durabilité est le fondement de notre responsabilité d'entreprise. Cela se traduit par la création de communautés plus résilientes et auto-suffisantes dans tous les pays où nous opérons. Nos opérations minières sont de puissants leviers de développement socio-économique et notre stratégie d'investissement social s'articule autour de quatre axes clés : le développement économique, l'éducation, la santé et enfin l'accès à l'eau et à l'énergie. En Côte d'Ivoire, au cours de l'année 2023, l'accent a été mis

sur la santé, notamment la construction et la réhabilitation de centres de santé dans nos communautés d'accueil. En 2024, un grand projet d'amélioration

« En un an, notre contribution au budget de l'État a plus que doublé. »

de la santé des communautés sera mis en place, en partenariat le ministère ivoirien de la Santé. Il s'agit d'un programme pilote de santé communautaire.

Selon les derniers chiffres du groupe Endeavour Mining en termes de ressources humaines, les femmes occupent une place importante dans la stratégie de promotion et de valorisation du personnel. Quelles initiatives ont été prises au profit des femmes ?

Depuis 2022, Endeavour Mining a mis en place une politique volontaire afin d'encourager la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de l'entreprise. En mars dernier, Endeavour a réaffirmé son engagement en



Laetitia Gadegbeku-Ouattara,
directrice-pays d'Endeavour Mining
pour la Côte d'Ivoire.

faveur de la diversité et de la parité en dévoilant son nouveau programme *Women at Endeavour* (WE). Celui-ci a été conçu avec nos collaboratrices et répond à des besoins concrets tels qu'un meilleur accompagnement de leur parcours de grossesse et de maternité ou encore des programmes de formation pour accélérer le développement des carrières féminines dans le groupe. En 2023, la participation

des femmes chez Endeavour Mining a augmenté de façon significative à tous les échelons de l'entreprise, notamment au niveau du conseil d'administration, composé à 44 % de femmes, et au niveau managérial, près de 30 % des recrutements de superviseurs d'équipes en 2023 ayant été des femmes. Au niveau du groupe, Endeavour Mining s'était fixé comme objectif d'embaucher 15 % de femmes en 2023 : cet objectif a été dépassé, avec 22 % de femmes embauchées. Le nombre de femmes dans l'entreprise est passé de 9 % en 2022 à 11 % en 2023 et, en Côte d'Ivoire, ce pourcentage s'élève à 13 %.

Propos recueillis par Paul de Manfred

HYDROCARBURES : DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LA CÔTE D'IVOIRE

Les recherches pétrolières en Côte d'Ivoire enregistrent des résultats très probants. Les dernières découvertes majeures vont impacter durablement l'économie du pays.

La Côte d'Ivoire a opéré pour la première fois en 2023 sur les blocs CI-101 et CI-802 la découverte d'un gisement d'hydrocarbures de classe mondiale dénommé Baleine. Avec cette découverte, les perspectives pour la Côte d'Ivoire dans l'industrie pétrolière s'avèrent prometteuses. Le gouvernement a d'ailleurs célébré le 23 novembre 2023 la première goutte de pétrole de cet important gisement.

En effet, les réserves de Baleine sont aujourd'hui certifiées à 2,5 milliards de barils de pétrole et 3,300 milliards de pieds cubes de gaz naturel associé. À en croire le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie Mamadou Sangafowa Coulibaly, « à l'horizon 2027, la production journalière de Baleine atteindra les 150 000 barils/jour, ce qui portera la production totale de brut du pays à 200 000 barils/jour, alors que

d'huile estimée à 40 000 barils/jour. L'investissement total de ce projet Baleine, qui va impacter durablement l'économie ivoirienne, est estimé à 10 milliards de dollars US, soit plus de 6 000 milliards de FCFA.

En plus de Baleine, la Côte d'Ivoire a enregistré début mars 2024 une nouvelle découverte majeure d'hydrocarbures dénommée Calao sur le bloc pétrolier CI-205. D'après les autorités ivoiriennes, ce gisement situé à environ 45 kilomètres au large des côtes et à 120 kilomètres à l'ouest du gisement Baleine est le deuxième plus important du genre enregistré par la Côte d'Ivoire. Le communiqué signé du ministre Mamadou Sangafowa Coulibaly révèle que le forage d'un puits à une profondeur de 5 000 mètres a rencontré du pétrole léger, du gaz naturel et des condensats.

Pour rappel, il est nécessaire de préciser qu'au niveau de l'amont pétrolier, c'est-à-dire de la recherche et de la production pétrolières, 97 contrats ont été signés à ce jour en Côte d'Ivoire, et que pour la première fois, des contrats de recherche et d'exploitation ont été signés avec des entreprises nationales :

PETROCI et ICE Oil. Ajoutons qu'au niveau de l'industrie pétrolière, la transformation locale de produits pétroliers a plus que doublé, passant de 1 904 303 TM de produits raffinés par la SIR en 2011 à 4 272 728 TM de produits raffinés, avec l'objectif d'accroître la production de 50 % à l'horizon 2030.

Au niveau de l'aval pétrolier, le nombre de points de distribution est passé de 605 en 2011 à 1 318 en 2022. Les résultats très probants sur la décennie écoulée et les bonnes perspectives annoncées s'inscrivent dans la vision du président de la République de faire de l'industrie extractive de la Côte d'Ivoire le second levier, à côté du secteur agricole, d'une croissance économique soutenue, inclusive et respectueuse de l'environnement. Une ambition qui nourrit plus que jamais pour le gouvernement celle de l'entrée très prochaine du pays dans le cercle enviable des pays producteurs de pétrole.

François Canthy

Les réserves de Baleine sont aujourd'hui certifiées à 2,5 milliards de barils de pétrole.

la production de gaz naturel de Baleine atteindra dans le même temps 200 millions de pieds cubes/jour ».

En ce qui concerne la qualité de ce brut, les autorités ivoiriennes se réjouissent de ce que celui de Baleine soit classé parmi les meilleurs à l'international. Et pour ce qui est du gaz naturel associé, les experts sont unanimes : outre son pouvoir calorifique très élevé, il est d'une composition très riche permettant d'en extraire plusieurs sous-produits tels que le butane, le propane et le pentane. On projette pour le butane une production de 150 000 TM par an, soit le tiers de la consommation actuelle des ménages. Avec une telle prouesse, le gouvernement pense réduire considérablement le niveau de la dépendance en importation.

Au plan écologique, l'exploitation de Baleine cadre parfaitement avec le projet « zéro émission de gaz à effet de serre » qui intègre également une composante biocarburant à base de résidus agricoles pour une production

LE CACAO IVOIRIEN DOIT ÊTRE TRANSFORMÉ SUR PLACE

Forte de 45 % de la production mondiale, la filière cacaoyère de Côte d'Ivoire est certes confrontée à des défis constants mais aussi à d'importantes opportunités évolutives.

Actuellement, la Côte d'Ivoire est encore très dépendante de ses exportations de cacao, qui représentent à elles seules 14 % de son produit intérieur brut. Tributaire des prix fixés par les grands négociants détenteurs du marché, le pays doit accélérer la transformation locale du cacao s'il veut gagner en rentabilité.

En analysant les tendances récentes et en prenant en compte les facteurs économiques, environnementaux et sociaux, il est possible de formuler des projections sur le taux de transformation que peut atteindre cette filière cruciale dans l'économie ivoirienne sur la période 2024-2026.

Vers une puissance chocolatière

Pour gagner son indépendance, donc, la Côte d'Ivoire doit développer son industrie de transformation du cacao. Les investissements dans les infrastructures dédiées que sont les usines, les installations de stockage et de transport ainsi que les laboratoires de recherche et développement jouent un rôle fondamental dans cette démarche. En outre, ces infrastructures doivent être équipées de technologies avancées afin d'améliorer l'efficacité de la production et la qualité des produits. À l'exportation des produits à base de cacao vers les marchés internationaux doit impérativement s'ajouter le développement des marchés locaux et régionaux propres à stimuler la demande intérieure et à encourager la transformation locale. Les initiatives visant à promouvoir la consommation de chocolat et de produits dérivés du cacao auprès de la population ivoirienne sont à exploiter pour créer de nouvelles opportunités de croissance dans les entreprises locales.

Tirer pleinement parti du potentiel de la filière cacaoyère suppose également d'investir dans la formation des travailleurs du secteur et dans leur montée en compétence. Cela inclut l'initiation des agriculteurs aux meilleures pratiques agricoles, la formation des ouvriers dans les usines de transformation ainsi que le renforcement des capacités des entrepreneurs locaux en matière de gestion et de marketing.

La coopération avec les partenaires internationaux tels

que les investisseurs étrangers, les organisations de développement et les entreprises multinationales permettra d'obtenir un soutien financier, technique et commercial précieux pour stimuler l'indispensable adaptation de la filière cacao ivoirienne. Les partenariats public-privé et les accords de coopération bilatérale favorisant le transfert de technologie et de savoir-faire sont quant à eux de nature à contribuer à la consolidation et à l'extension des capacités locales.

Une transformation croissante

Sur la base de ces facteurs, il est possible d'élaborer des projections du taux de transformation. Avec des investissements continus dans les infrastructures de transformation et une demande croissante de produits finis à base de cacao, l'on peut s'attendre à une augmentation modérée de ce taux, la croissance annuelle étant estimée entre 5 et 7 %. L'accroissement du taux de transformation passe également par la diversification des produits transformés : chocolats fins, poudres de cacao spécialisées, produits cosmétiques... Les initiatives visant à promouvoir des pratiques durables dans la chaîne d'approvisionnement du cacao pourraient aussi avoir un impact positif sur ce taux en incitant les entreprises à investir davantage dans la transformation locale afin de répondre aux exigences de durabilité.

Malgré ces projections optimistes, des obstacles subsisteront, notamment la volatilité des prix du cacao sur le marché mondial ainsi que les contraintes logistiques et réglementaires. Les projections relatives au taux de transformation du cacao en Côte d'Ivoire pour la période de 2024-2026 indiquent en effet une croissance progressive, soutenue par des investissements continus, une demande mondiale croissante et une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et sociaux. Une collaboration étroite entre le gouvernement, le secteur privé et les parties prenantes internationales sera essentielle pour relever les défis et réaliser pleinement le potentiel que recèle la montée en puissance de la filière cacao dans le pays. Mais en s'y attelant avec volontarisme, la Côte d'Ivoire prouve une fois encore son ambition de se créer un bel avenir.

Charline Flamant

Investissez dans les filières Coton et Anacarde

Créer de la valeur ajoutée et contribuer à la **lutte contre la pauvreté** en milieu rural



LES FILIÈRES COTON ET ANACARDE IVOIRIENNES CE SONT

- Un potentiel de production de plus de 600.000 tonnes de Coton graine (258.000 tonnes de fibres de coton)
- Une position de 1^{er} producteur et 1^{er} exportateur mondial de noix brutes
- Un potentiel d'installation de plus 100 unités de transformation d'une capacité annuelle par unité d'au moins 5000 tonnes de noix de cajou brutes
- Un marché d'intrants Coton de plus de 60 milliards de Fcfa par campagne agricole
- Près du quart de la production mondiale et un peu moins de la moitié de l'offre mondiale de noix brutes.
- Un immense potentiel de création de richesses et d'emplois, surtout pour les jeunes femmes

Pour un développement durable de la filière coton et anacarde

Siège : Abidjan-Plateau Immeuble CAISTAB, 15^{ème} étage

Tel.: +225 27 20 20 70 30 +225 27 22 52 75 80 - Fax : +225 27 22 52 75 85 - Email : support@conseilcotonanacarde

■ Entretien – Directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde

« LA CÔTE D'IVOIRE EST EN 3^E POSITION MONDIALE POUR LA TRANSFORMATION DU CAJOU »

Le docteur Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), indique que son organisme va continuer à favoriser les conditions d'installation des industriels de la transformation du cajou grâce à l'édification d'infrastructures adéquates. Le CCA travaille actuellement sur la création d'un centre de formation aux métiers de la transformation du cajou.

Quel bilan dressez-vous de la campagne de commercialisation de la noix de cajou en 2023, avec un prix plancher obligatoire de 315 FCFA/kg aux producteurs ?
D^r Adama Coulibaly : En 2023, la production commercialisée de noix de cajou était de 1 225 935 tonnes, contre 1 028 172 tonnes en 2022, soit une hausse de 19 %, pour un prix bord-champ compris entre 150 et 415 FCFA/kg, avec une moyenne de 319 FCFA/kg. Les revenus perçus par les producteurs ont connu une hausse de 8 %, passant de 363 milliards de FCFA en 2022 à 391 milliards en 2023, principalement du fait de la hausse du volume commercialisé. La production exportée en 2023 était de 849 250 tonnes, contre 719 900 tonnes en 2022, soit une hausse de 18 %, avec pour destinations prédominantes le Vietnam (81 %) et l'Inde (18 %). Le Prix FOB moyen s'élevait à 652 FCFA/kg, contre 640 FCFA/kg en 2022 et 608 FCFA en 2021. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire enregistre 28 unités de transformation. Le volume de noix transformées est passé de 40 383 tonnes, soit 6 % de la production, en 2016 à 265 863 tonnes en 2023, soit 22 % de la production nationale, contre 224 036 tonnes en 2022. En 2023, ce sont 50 200 tonnes d'amandes qui ont été exportées, contre 36 807 tonnes en 2022, soit une hausse de 36 %. Ainsi, la Côte d'Ivoire occupe la place de 2^e fournisseur mondial d'amandes de cajou et de 3^e pays transformateur mondial de noix brutes de cajou. Ces exportations touchent une cinquantaine de pays.

« La Côte d'Ivoire enregistre 28 unités de transformation. »

Pourquoi avoir déclaré que cette campagne 2023 avait présenté deux visages ? En quoi est-elle différente de la campagne 2024 ?

La campagne 2023 de commercialisation de la noix de cajou s'est déroulée dans un contexte internatio-

nal de crise économique. Elle a été particulièrement marquée par une demande en amande de cajou inférieure à l'offre, du fait principalement de la baisse de la consommation mondiale qui, elle, est un effet induit de la hausse des coûts de l'énergie au plan mondial. Cette situation du marché de l'amande a eu pour conséquence directe la baisse généralisée de la demande et des prix à l'exportation de la noix brute de cajou des pays producteurs africains. Ainsi, les prix internationaux en direction de la Côte d'Ivoire ont chuté d'environ 30 % en raison de la baisse de l'activité des industriels vietnamiens, principaux clients des noix ivoiriennes. Au niveau intérieur, cette crise s'est traduite par un ralentissement des financements de la commercialisation par les exportateurs, ce qui a entraîné une relative baisse du prix bord-champ à partir du mois d'avril 2023.

Les prix bord-champ, qui avaient atteint des niveaux de 415 FCFA/kg en début de campagne en février, ont dès le mois d'avril, dans certaines localités, chuté en dessous du prix plancher fixé par le gouvernement. Par ailleurs, les quantités commercialisées par l'ensemble des producteurs au début du mois d'avril avaient déjà atteint les 750 000 tonnes, ce qui correspond à 71 % de la prévision de la campagne.

La campagne 2024 est différente de celle de 2023 dans la mesure où sur le marché international, les commandes d'amandes restent stables en Amérique du Nord, en Chine et en Europe. Du côté de la noix de cajou brute, la production mondiale sera très probablement décevante cette année. Les prix semblent être restés bas jusqu'ici, principalement en raison d'une mauvaise anticipation des acteurs. Toutefois, avec des stocks résiduels de 2023 relativement faibles en début d'année et une mauvaise récolte en Afrique ►(suite p. 170)

► de l'Ouest et en Inde, le potentiel de hausse des prix semble de plus en plus important. Nous nous attendons à une nette remontée des prix d'ici quelques semaines.

En tant que dirigeant du CCA, vous avez pris part à la 10^e édition de la World Cashew Conférence (WCC) au Cambodge du 1^{er} au 3 février 2024. Quelle était l'importance de ce rendez-vous annuel ?

La World Cashew Conference est un grand rassemblement des acteurs mondiaux du cajou. Elle offre une prestigieuse vitrine pour exposer les avancées de la Côte d'Ivoire dans l'industrie du cajou ainsi que pour tisser des partenariats stratégiques et rehausser la renommée de l'industrie ivoirienne du cajou sur la scène internationale.

Au WCC, vous avez présenté les progrès de la Côte d'Ivoire en matière de production, transformation et commercialisation de la noix de cajou. Le modèle ivoirien rivalise-t-il avec les capacités de production de l'Inde et du Vietnam ?

En matière de capacité de transformation, bien que la Côte d'Ivoire se classe en troisième position mondiale, elle demeure encore distancée par des nations comme le Vietnam et l'Inde, mais nous avançons. Et grâce aux mesures gouvernementales mises en œuvre par le Conseil du coton et de l'anacarde, le modèle ivoirien s'érige en symbole de performance et de croissance. Forte d'une capacité installée dépassant les 350 000 tonnes, et avec plusieurs projets d'extension et d'installation en cours, la Côte d'Ivoire est bien présente sur le podium des grands pays de transformation de l'anacarde. Elle est de plus en plus visible comme telle par les grands pays consommateurs comme les États-Unis et les pays d'Europe, qui n'hésitent pas à orienter leurs commandes d'amandes vers notre pays.

Au Salon international de l'Agriculture et des ressources animales d'Abidjan (SARA) d'octobre 2023, avez-vous pu, avec vos équipes, présenter tous les produits

fabriqués à partir de la noix de cajou ? Vous dites souvent que l'anacarde est un produit nouveau pour les Africains en général et les Ivoiriens en particulier. Ces salons vont-ils contribuer à démocratiser ce produit ? Le Salon international de l'Agriculture et des ressources animales (SARA) représente une opportunité sans pareille pour la diffusion des produits dérivés du cajou. Le Conseil du coton et de l'anacarde s'est employé avec beaucoup de détermination à promouvoir le cajou sous toutes ses formes auprès du grand public. Son stand, offrant une variété prodigieuse de produits dérivés, a même décroché le prix du meilleur stand du SARA. Cela témoigne du succès éclatant de cette initiative de sensibilisation. En outre, le Conseil a apporté son soutien à plus d'une quinzaine de PME spécialisées dans les produits dérivés du cajou, ce qui offre une gamme très variée de produits comprenant notamment la pâte de cajou, les jus, les glaces, les



Le docteur Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde.

épices et les amandes enrobées. Cette initiative a connu un succès retentissant, avec une affluence quotidienne qui a dépassé les 3 000 visiteurs. Les produits du cajou sont de plus en plus connus et adoptés par les consommateurs locaux. Toutefois, il y a encore des efforts à faire, alors nous maintenons ces actions de promotion sur le terrain, notamment dans les communes d'Abidjan.

Le Salon international des équipements et des technologies de transformation de l'anacarde (SIETTA) a tenu sa 4^e édition en avril 2023, attirant 13 000 participants de 18 pays de tous les continents. Ce salon a-t-il contribué à la hausse de la transformation de la noix de cajou ?
Le SIETTA a joué un rôle crucial dans la promotion et le développement de la transformation de la noix de cajou. En réunissant les acteurs clés de cette industrie, y compris les équipementiers, les transformateurs et les décideurs, le salon a offert une plate-forme propice aux échanges d'idées, au partage de connaissances et à la présentation des dernières innovations technologiques. Grâce à cet événement, les transformateurs ont eu l'opportunité de découvrir de nouveaux équipements et technologies qui peuvent améliorer leur efficacité et leur productivité dans le processus de transformation de la noix de cajou. De plus, les discussions et les sessions de formation organisées lors du salon ont permis aux participants d'approfondir leur compréhension des défis et des opportunités liés à la transformation de

«À l'horizon 2030, notre premier défi est d'atteindre au moins 50 % de taux de transformation locale.»

la noix de cajou, ainsi que des meilleures pratiques à adopter. En favorisant la mise en réseau, l'apprentissage et l'innovation, le SIETTA a donc contribué de manière significative à la hausse du taux de transformation dans la filière anacarde, en stimulant l'adoption de technologies de pointe et en renforçant les capacités des acteurs impliqués dans le processus de transformation.

Environ 350 000 tonnes ont été transformées en 2023, soit plus de 30 % de la production. Pensez-vous pouvoir dépasser les 50 % à court terme ?

Je voudrais relever que la Côte d'Ivoire a plutôt transformé un peu plus de 265 000 tonnes en 2023, sur une capacité installée estimée à 350 000 tonnes par an. Cela dit, il faut noter qu'il y a plusieurs projets d'extension de capacité pour des usines existantes et des projets de construction de nouvelles usines. Tout ceci mis ensemble nous rassure sur le fait que l'objectif de transformer 50 % de notre production nationale à l'horizon 2030 sera atteint.

Au tout dernier Salon de l'agriculture à Paris, le Conseil du coton et de l'anacarde était représenté. Compte tenu des relations fortes entre la Côte d'Ivoire et la France, en quoi ce salon est-il particulier ?

La participation du Conseil du coton et de l'anacarde au Salon de l'agriculture de Paris revêt une importance singulière du fait de sa renommée mondiale et de son influence dans le secteur agricole. Ce salon offre une bonne plate-forme pour promouvoir les produits du coton et de l'anacarde de la Côte d'Ivoire auprès d'une audience internationale. C'est une opportunité pour le Conseil de présenter les avancées réalisées dans ces domaines, de consolider les partenariats à l'échelle mondiale et de mettre en lumière l'excellence ivoirienne. En outre, sa présence au Salon de l'agriculture de Paris lui permet d'établir des liens avec des experts, des partenaires commerciaux et des investisseurs potentiels, contribuant ainsi à stimuler davantage ce secteur clé de l'économie ivoirienne.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2024 ?

Comme je l'ai dit, le premier défi à relever est d'atteindre à l'horizon 2030 au moins 50 % de taux de transformation locale de notre production nationale d'anacarde. Vous savez que la transformation est porteuse de plus de valeur ajoutée pour les acteurs, notamment les producteurs. Il y a aussi les défis de durabilité et de traçabilité de la culture de l'anacarde, sur lesquels nous travaillons d'arrache-pied pour rendre l'origine Côte d'Ivoire plus crédible sur les marchés internationaux. Cela passe par les enjeux de certification de nos produits, domaine où nous avons

déjà des résultats encourageants. Nous allons continuer nos actions et les amplifier en direction de l'amélioration de la productivité des vergers par la recherche agronomique et l'encadrement des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles. Au niveau de la transformation, nous allons continuer à créer les conditions d'installation des industriels du cajou avec l'édification d'infrastructures adéquates, notamment l'aménagement des zones agro-industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde : nous en avons déjà trois, à Korhogo, Bondoukou et Séguéla. Pour le moyen terme, nous travaillons sur la création d'un centre de formation aux métiers de transformation de l'anacarde qui inclura aussi plusieurs modules spécifiques liés à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'anacarde. Comme vous pouvez le constater, les priorités sont nombreuses, et nous allons aborder chaque segment avec détermination pour répondre, en ce qui nous concerne, aux attentes contenues dans la politique agricole du gouvernement.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

5 207 KM DE FIBRE OPTIQUE MIS EN SERVICE EN 2024

Afin d'accélérer la transformation numérique du pays, le gouvernement ivoirien met en œuvre dès cette année une série de chantiers ambitieux.

Le 26 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux dans son ministère, Ibrahim Kalil Konaté, ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, a dévoilé une série de projets majeurs visant à accélérer la transformation numérique de son pays. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de développement numérique 2021-2025, qui prévoit 32 réformes nécessitant un investissement colossal de 2 000 milliards de FCFA (environ 3,3 milliards de dollars).

Parmi les projets phares programmés en 2024, la mise en service de 5 207 kilomètres de fibre optique, la mise en application de la nouvelle loi sur les start-up adoptée en 2023 ainsi que l'augmentation du taux de couverture de la 4G et la restructuration de la nouvelle poste. Ces initiatives ambitieuses sont destinées à propulser la Côte d'Ivoire dans l'ère numérique avec un objectif clair : améliorer la qualité de la gouvernance du secteur numérique et assurer la transformation digitale de l'économie nationale par l'intégration des technologies numériques à toutes les activités.

À en croire le ministre, cette transformation numérique devrait se traduire par une augmentation significative du produit intérieur brut (PIB), soit 6 à 7 points de pourcentage, et générer entre 2 000 et 3 500 milliards de FCFA. En outre, selon les prévisions de la Banque mondiale, l'économie numérique pourrait rapporter plus de 5,5 milliards de dollars à la Côte d'Ivoire d'ici à 2025, et cette somme pourrait dépasser les 20 milliards de dollars à l'horizon 2050 si les autorités ivoiriennes et le secteur privé intensifient leurs investissements dans les cinq piliers fondamentaux de l'économie numérique : les infrastructures, les plates-formes, les services financiers, l'entrepreneuriat et les compétences.

De l'avis de Hermann Yohou, expert de la Banque mondiale auteur d'un rapport sur le secteur du numérique ⁽¹⁾, « la place du numérique dans l'économie ivoirienne progresse rapidement. En 10 ans, le nombre d'utilisateurs d'Internet est passé de 9 à 34 % de la population. À titre d'exemple, le secteur des services de télécommunications a généré un chiffre d'affaires de 1 139 milliards de FCFA en 2021, soit près de 2 milliards de dollars, ce qui représente 3 % du PIB, près de 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects. Le nombre de cartes SIM a doublé pour atteindre les 40 millions. Tout ceci illustre bien la montée en puissance du numérique en Côte d'Ivoire. »

Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾Le secteur numérique, vecteur d'une économie émergente, téléchargeable sur le site Internet de la Banque mondiale.

Malgré la baisse de son CA, Orange conserve sa place de leader

L'ARTCI (Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire) a récemment dévoilé le chiffre d'affaires (CA) réalisé en 2023 par les opérateurs de téléphonie mobile. Les trois principaux – Orange, MTN et Moov – affichent un chiffre d'affaires global de 979,681 milliards de FCFA, contre 965,799 milliards en 2022.

Orange conserve sa place de leader malgré un CA en baisse, soit 459,911 milliards de FCFA en 2023 contre 468,884 milliards en 2022. Il est toujours talonné par MTN, qui connaît également une baisse de son CA, soit 309,824 milliards de FCFA en 2023 par rapport aux 310,299 milliards de 2022. Seul Moov peut se prévaloir d'une croissance dynamique avec un CA de 216,299 milliards de FCFA en 2023, contre 200,497 milliards l'année précédente.

L.B.-D.



SUNU Assurances en Côte d'Ivoire
vous accompagne à chaque étape de votre vie



**Plus de 68 milliards
de FCFA**

payés en prestations sur environ 50 000 contrats
en **2023**



1363



www.sunu-group.com

RÉGIME SOCIAL
DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



IVOIRIEN DE LA DIASPORA

**ENRÔLE-TOI ET BÉNÉFICIE
D'UNE PENSION DE RETRAITE**

OÙ QUE TU SOIS !



LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !

CONTACTS 01 BP 317 Abidjan 01 • Tél. : 27 20 25 20 50 • web : www.cnps.ci • e-mail : info.diaspora@cnps.ci |   